

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14109 — 5 F

VENDREDI 8 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Violences dans l'Asie centrale soviétique

QUARANTE-HUIT morts selon le dernier bilan officiel, un risque d'extension du conflit à l'Ouzbékistan voisin : les affrontements qui, partis de Och en Kirghizie, opposent depuis quatre jours Ouzbèks et Kirghizes rappellent une nouvelle fois que le problème des nationalités en URSS ne se limite pas, loin de là, aux démêlés diplomatico-économiques de M. Gorbatchev avec la petite Lituanie.

A la différence de ce qui se passe avec les Baltes, mais aussi sûrement qu'en Transcaucasie, l'agitation dans ces régions fait couler le sang. Pas seulement parmi les populations qui s'affrontent, mais aussi dans les rangs des forces de l'ordre (celles-ci ont eu à Och vingt et une victimes, morts ou blessés). Et ces nouveaux désordres s'ajoutent à la liste déjà longue des émeutes de Douchambe en février dernier, d'Andijan, en Ouzbékistan, le 2 mai, des véritables batailles rangées qui avaient opposé dans la même région, il y a un an, Ouzbèks et Meskhèts, puis des milliers de paysans à la frontière entre la Kirghizie et le Tadjikistan. On ne saurait non plus oublier que c'est au cœur de l'Asie centrale que le nationalisme s'est manifesté pour la première fois, avec l'émeute d'Alma-Ata en décembre 1986.

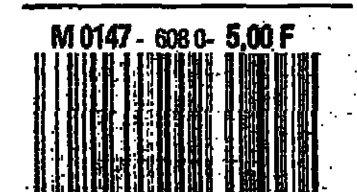
LA coexistence difficile de diverses ethnies, dont plusieurs ont été déportées en masse par Staline, en est la cause directe, mais la toile de fond en est la crise économique qui frappe tout particulièrement cette région. Quand il faut se battre encore plus durement qu'ailleurs devant des magasins vides, pour des logements et des emplois notoirement insuffisants face à une démographie galopante, le tout dans un environnement ravagé par des décennies de négligence, comment s'étonner que ces luttes se déroulent à couteaux tirés et que l'adversaire soit systématiquement « l'autre », l'homme d'une autre culture et d'une autre ethnie désigné comme le bouc émissaire du malheur de tous ?

Il est vrai que la symbiose entre les traditions locales de népotisme et le système de nomenklatura d'une part, le rôle d'arbitre assumé par les Russes entre leurs divers colonisés d'autre part, ont longtemps contenu la traduction du phénomène nationaliste en termes politiques.

ENCORE aujourd'hui, les élites issues des dernières élections se rangent dans l'ensemble au côté des forces conservatrices, et aucun des dirigeants en place en Asie centrale ne demande l'indépendance pour sa république. Mais cette situation est en train de changer.

Un parti « national-démocrate » et une autre formation social-démocrate viennent de faire leur apparition au Kazakhstan et d'autres mouvements nationalistes sont à l'œuvre en Ouzbékistan et en Turkménie, tandis que l'islamisme progresse lentement mais sûrement. Des Russes et autres slaves ont été victimes des pogroms de Douchambe, et l'on s'en prend aussi à l'armée soviétique, qui a trop longtemps considéré les conscrits d'Asie centrale comme tout juste bons à servir dans les « détachements de construction » dans les régions éloignées du pays. En Asie comme ailleurs, la refonte de l'empire soviétique ne fait que commencer.

Lire nos informations page 32 - section C



M 0147 - 608 0- 5,00 F

Animé par le président Vaclav Havel

Le Forum civique favori des élections tchécoslovaques

La campagne pour les élections législatives des 8 et 9 juin en Tchécoslovaquie a été officiellement close mercredi 6 juin. Particulièrement calme, elle a montré la facilité avec laquelle les Tchécoslovaques ont renoué avec la démocratie. Le Forum civique du président Vaclav Havel devrait sortir grand vainqueur de la consultation.

PRAGUE

de notre envoyé spécial

En dépit de quelques incidents mineurs et de l'explosion, toujours non élucidée, d'une bombe artisanale, samedi 2 juin, dans la vieille ville de Prague, les premières élections libres en Tchécoslovaquie depuis 1946, qui se déroulent les 8 et 9 juin, auront livré le témoignage éclatant de la maturité politique d'une nation sortant de plus de quarante ans de totalitarisme. Le passage périlleux de la dictature à la démocratie parlementaire a été franchi avec élégance dans ce pays de tradition libérale où l'on n'avait jamais vraiment oublié ce que voter veut dire.

Le mérite en revient d'abord à la constellation politique qui devrait sortir grand vainqueur de ces élections : le Forum civique et son pendant slovaque, le VPN (Public contre la violence). Ces mouvements avaient été le moteur de la « *révolution de velours* » du mois de novembre dernier. C'est le Forum civique qui porta à la tête de l'Etat l'homme qui symbolise la résistance opiniâtre à l'oppression, le dramaturge Vaclav Havel, et les principaux membres du gouvernement d'entente nationale, dont l'objectif, aujourd'hui atteint, était de conduire le pays sans heurt majeur aux élections libres demandées à grands cris par le peuple.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 8

Après les déclarations de M. Mitterrand et le rapport Hollande

M. Michel Rocard s'est efforcé de rassurer les milieux boursiers

Intervenant après le recul de la Bourse – 3,6 % en huit jours – qui redoute un alourdissement de la taxation des plus-values mobilières, M. Rocard a déclaré, le 6 juin, que les contraintes communautaires ne permettent pas à la France « une pénalisation plus lourde qu'ailleurs des activités boursières ». M. Mitterrand avait envisagé, le 29 mai, une telle taxation, ainsi que le rapport présenté par M. Hollande (PS) sur la fiscalité du patrimoine. Au conseil des ministres, M. Mitterrand a soutenu M. Rocard, irrité par le laxisme budgétaire de certains membres du gouvernement.

M. Mitterrand affirme de plus en plus fort que la lutte contre les inégalités sociales doit être la priorité du gouvernement. M. Rocard en est d'autant plus convaincu qu'il n'a pas attendu les admonestations du président de la République pour mettre en œuvre, à long terme, cette politique. Mais la volonté partagée par le chef de l'Etat et son premier ministre se heurte à une autre priorité, qui ne manque pas de sel : il ne faut surtout pas effrayer la Bourse.

Lors de son discours d'Auxerre, le 29 mai, M. Mitterrand avait semé quelque inquiétude dans les milieux boursiers en s'attaquant à ceux qui, grâce aux plus-values mobilières, gagnent de l'argent pendant leur sommeil et en invitant le gouvernement à prendre les mesures adéquates afin de rendre plus difficile « *cette forme d'industrie* ». L'inquiétude avait grandi à la suite de la publication du rapport de M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze, consacré à la fiscalité du patrimoine et qui propose d'accroître la taxation des plus-values mobilières. Le président de la République et le premier ministre jugent ce rapport « *responsable et modéré* » et considèrent qu'il explore des pistes « *intéressantes* ».

Mais la Bourse de Paris a reculé. Le premier ministre estime que les petits porteurs ne sont pas, pour l'instant, touchés par ce mouvement. Il convenait, dans son esprit, d'éviter qu'ils le soient. C'est pourquoi M. Rocard est intervenu mercredi à l'Assemblée nationale pour affirmer que les contraintes extérieures interdisent à la France de se distinguer de ses voisins en alourdissant la fiscalité sur les plus-values mobilières. Les explications fournies par Matignon ne paraissent pas cependant suffisantes. M. Rocard n'a pas seulement prononcé quelques bonnes paroles de nature à apaiser la Bourse. Il a dit, « *navré* », une évidence : la France doit se soumettre à la loi communautaire qu'elle a fortement contribué à mettre en œuvre.

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite page 10

Pérou : le samouraï contre le « scribouillard »

Entre Alberto Fujimori et Mario Vargas Llosa le second tour du scrutin présidentiel s'annonce incertain

LIMA

correspondance

Alberto Fujimori, cinquante-deux ans, ingénieur agronome, fils de Japonais installés au Pérou, contre Mario Vargas Llosa, cinquante-quatre ans, écrivain célèbre et de grand talent, né dans une famille patricienne d'Arequipa : Un duel étrange. Ni l'un ni l'autre des deux candidats à la présidence, qui s'affronteront dimanche 10 juin, ne sont des politiciens traditionnels. Au terme d'une campagne particulièrement acerbe, l'issue du scrutin reste incertaine.

L'ingénieur Fujimori, leader d'un mouvement lancé pour les élections, « *changement 90* », était pratiquement inconnu il y a encore trois mois. Sa place de second, à l'issue du premier tour, le 8 avril, a été une surprise de taille. Il est apparu alors comme un « *indépendant* » plébiscité par un électorat populaire à la recherche d'un souffle nouveau.

L'écrivain Vargas Llosa qui a passé seize années de sa vie entre Paris, Londres et Barcelone, a toujours affirmé que la politique est une activité dégradante. Il avait même refusé le poste de premier ministre offert par le président Belaunde, au pouvoir de 1980 à 1985. Sa protestation virulente et publique de « *citoyen* » contre les projets d'étatisation du système financier du gouvernement Garcia en juillet 1987 l'a cependant lancé – malgré lui ? – dans l'arène de tous les dangers. Et dans une longue campagne pour la conquête de la magistrature suprême. Par défi ? Par ambition ? Par conviction intime de pouvoir apporter des réponses rationnelles à la crise multiforme et « *sauver* » le Pérou ?

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 8

JE PEUX JOUER ?

ÇA DÉPEND DES SONDAGES

PANCHO

L'Europe et ses « vaches folles »

Les douze ministres de l'agriculture de la CEE, réunis à Bruxelles le mercredi 6 et le jeudi 7juin, tentaient encore dans la matinée de jeudi de trouver un compromis dans l'affaire des « vaches folles ». Ils semblaient s'orienter vers un arrangement autour de propositions faites par la présidence irlandaise. Celles-ci visent à renforcer les mesures sanitaires afin d'assurer une meilleure protection des consommateurs continentaux à l'égard de la viande de bœuf importée de Grande-Bretagne. Elles prévoieraient également d'instaurer des contrôles communautaires sur toutes les fabrications d'aliments pour bétail à partir de viandes de ruminants.

Dans l'hypothèse où le nouveau dispositif de contrôle sanitaire serait jugé satisfaisant, la France, l'Allemagne fédérale et l'Italie pourraient lever leur embargo.

lire nos informations page 21, section C

DÉBATS

TRAIT LIBRE

Public-privé

Enarques à tout faire

par René Lenoir

LA crise de la haute fonction publique a relancé le mythe ENA. Que l'on prenne l'âge, le sexe, la profession ou la catégorie sociale, l'Ecole nationale d'administration est considérée comme la première par nos concitoyens. Mais à quoi bon, se lamentent certains, si des cerveaux aussi durement sélectionnés et formés quittent de plus en plus nombreux le service public ?

Il y a quelques années à peine, les mêmes ou d'autres faisaient à l'ENA le reproche inverse : elle écrémait l'intelligentsia au grand dam du secteur privé. Reproche absurde : l'école retient en moyenne cinquante étudiants par an, alors que les quatre plus prestigieuses écoles d'ingénieurs et les trois principales écoles de commerce en sélectionnent respectivement douze cents et sept cents.

L'inquiétude d'aujourd'hui est plus fondée que celle d'hier. Pourquoi les entreprises recrutent-elles plus d'énarques et pourquoi les recrutent-elles plus jeunes ? Pourquoi ces jeunes hauts fonctionnaires quittent-ils le service public ?

C'est vrai des entreprises privées comme des entreprises publiques, dans presque tous les secteurs d'activités. Leurs raisons ? La valeur intrinsèque des personnes, d'abord. La sélection par concours en vaut bien d'autres et suppose des qualités de travail, d'opiniâtreté, de mémoire, d'expression qui ne déplaisent pas aux entreprises.

Salaires doublés ou triplés

S'y ajoute la qualité de la formation donnée par l'ENA. Elle forme, certes, des professionnels du service public, mais par des méthodes qui ne peuvent que séduire les entreprises. Dès le concours d'entrée passé, les élèves sont immergés dans la société : six mois de stage d'entreprise commençant par un mois de stage ouvrier, puis six mois dans une préfecture, une ville ou un conseil général. Durant l'année d'études qui suit, le contact avec la société est constant, au travers des enquêtes de terrain menées en matière sociale ou à l'occasion de séminaires qui s'étalent sur six mois.

Les études théoriques concomitantes préparent à l'action : la gestion publique, l'économie appliquée, l'approche internationale des problèmes, le maniement des techniques quantitatives (statistiques, comptabilités, la gestion des ressources humaines, les langues vivantes).

Comment les grandes entreprises ne seraient-elles pas tentées de mêler dans leurs équipes dirigeantes énarques et cadres issus des rangs ?

Phénomène nouveau, les énarques quittent la fonction publique beaucoup plus jeunes. Pourquoi ? Jadis les entreprises attendaient qu'ils aient fait leurs preuves et que leur carnet d'adresses soit rempli. Aujourd'hui, elles veulent détecter leurs futurs dirigeants à trente ou trente-deux ans. C'est la qualité de l'homme qui leur importe. Il faut y voir la preuve de l'immense appel de compétences et d'intelligences né de l'internationalisation de l'économie dans un pays qui ne forme pas assez d'ingénieurs et de commerçants.

L'argent compte aujourd'hui plus que les titres. Professeurs, avocats, médecins, officiers en savent quelque chose. Notre société s'américanise. Le sous-directeur ou le directeur qui quittent l'administration double ou triple sa rémunération. Phénomène excessif en France où la haute fonction publique est mal rémunérée et les cadres du secteur privé sont mieux payés que dans les pays voisins. Sept cents anciens élèves environ sur quatre mille cinq cents, soit un sur six, sont passés dans les entreprises publiques ou privées.

Mais l'argent n'est probablement pas la principale motivation de beaucoup d'entre eux.

Peu de gens aujourd'hui contestent le rôle des entreprises. La mondialisation de l'économie renforce l'importance des décisions prises par les plus importantes d'entre elles. A un certain niveau hiérarchique, le champ d'action est suffisamment vaste pour attirer des jeunes gens ambitieux et dynamiques.

Même s'il reste fondamental, le rôle de l'Etat, lui, est en pleine mutation. La décentralisation par un bout, la construction européenne par l'autre le transforment. En outre, les jeunes fonctionnaires découvrent une culture administrative elle-même en mutation. La modernisation des méthodes, l'implication des agents dans le processus de décision sont acquises dans certains services, pas dans tous. Et sur tous pèsent encore des règles héritées du dix-neuvième siècle qui doivent changer. La résurgence des préoccupations éthiques met sur la sellette les administrations comme les entreprises.

Nous vivions sur une simplification abusive des rôles : d'un côté le service public, défenseur de l'intérêt général, de l'autre les entreprises, responsables du seul profit devant les actionnaires seuls. Aujourd'hui, nous savons que les performances d'une nation dépendent autant de la productivité de son secteur public que de celle de son secteur privé. La simple morale aurait dû conduire à chercher cette efficacité des institutions publiques puisqu'il y va du bon usage des deniers des citoyens. Par ailleurs, l'intérêt général ne saurait justifier un comportement désinvolte à l'égard de l'usager. Le respect du client s'impose aussi aux administrations et beaucoup de règles du droit administratif, trop éloignées du droit commun, ont dû être modifiées.

D'un autre côté, productivité et professionnalisme ne peuvent, seuls, tenir lieu d'éthique pour les entreprises. La qualité des relations humaines, le respect de l'environnement, la solidarité sont des valeurs auxquelles beaucoup d'entreprises prêtent attention. Toutes sont sensibles à leur image, comme le montre le développement du mécénat d'entreprise.

Il est sain que chacun, public ou privé, se sente tenu au respect des valeurs communes. Mais ce rapprochement enlève au service public son plus flamboyant drapeau. En servant dans les entreprises, d'anciens fonctionnaires n'ont pas le sentiment de trahir l'intérêt général.

Cependant, la vocation propre du service public demeure. Elle est, schématiquement, de se tenir à distance des intérêts d'une catégorie sociale ou d'un groupe quelconque, de fixer la norme juridique et technique, de faire prédominer, quand il le faut, l'éthique de responsabilité sur l'éthique de conviction. Pour remplir ces tâches essentielles, l'Etat a besoin de grands commis. Il risque d'en manquer.

La circulation des élites, tant vantées aux Etats-Unis et au Japon, est en soi une bonne chose. Encore faut-il qu'il y ait circulation. En France, il s'agit d'un écoulement à sens unique de l'Etat vers les entreprises. Alors, que faire ? Dans l'immédiat, bien des choses sont possibles.

Des sorties à risques

Appliquer d'abord, et vite, les instructions du premier ministre sur le renouveau du service public. Il faut que les jeunes fonctionnaires se sentent pris dans un milieu en mouvement où tous, de la secrétaire au directeur, s'impliquent. Il faut que des sanctions *a posteriori* remplacent des contrôles *a priori* désuets et paralysants. Il faut que les directeurs soient responsables de l'exécution des politiques décidées par le gouvernement et sanctionnées par le Parlement, sans que la sphère politique interfère dans cette exécution par le biais de cabinets trop nombreux.

Il faut ensuite appliquer l'article 175 du code pénal qui punit d'emprisonnement tout fonctionnaire qui travaille dans une entreprise dont il a traité les dossiers (marchés, contrôles divers, agréments, etc.) sans respecter un délai de cinq ans. Cet article concerne tous les corps de l'Etat, administrateurs civils, ingénieurs des Ponts et chaussées, de l'agriculture, de l'armement. En fait, les départs « scandaleux » sont rares, mais ils font peser la suspicion sur toute la fonction publique.

Il faut surtout faire du passage dans le privé et dans le secteur politique une « sortie à risques ». En clair, cela revient à refuser ou à n'accorder qu'avec la plus extrême parcimonie la mise en disponibilité pour convenance personnelle. A titre d'exemple, deux cents enseignants et soixante-dix énarques au Parlement, cela ne donne pas une image exacte de la nation. Ils seraient moins nombreux si, comme en Grande-Bretagne, l'élection au Parlement supposait une démission préalable de la fonction publique. Une telle mesure n'empêcherait pas les départs vers le secteur privé ou le secteur politique, mais ils seraient moins nombreux et la morale serait sauve.

A moyen terme, un rééquilibrage entre secteurs public et privé est probable. Des retours se sont déjà produits. L'attrait du privé de loin et la vie quotidienne d'une entreprise sont deux choses différentes.

La déception peut aussi être le fait des entreprises. L'effet de mode s'émousse vite. Certaines entreprises découvriront qu'elles ne gagnent pas à privilégier l'apport extérieur au détriment de la promotion interne.

Le rôle de l'Etat, enfin, sera plus clair aux yeux des jeunes générations.

Pendant sept siècles, depuis Philippe le Bel, Etat et société civile se sont opposés. Ils se sont rapprochés et c'est heureux. N'allons pas jusqu'à une confusion qui ne serait bénéfique à personne. Tel est le sens des règles d'hygiène ici présentées.

▶ René Lenoir est directeur de l'Ecole nationale d'administration.

BIBLIOGRAPHIE

L'Allemagne du général

QUI s'étonne qu'une collection consacrée à tous les aspects de la pensée et de l'action du général de Gaulle n'ait pas encore consacré un ouvrage à sa politique allemande ne regrettera pas que cette lacune soit comblée au moment où s'accomplit *« le destin normal »* du peuple allemand. Le premier président de la Vᵉ République n'a-t-il pas prévu, annoncé, accepté, voulu même cet accomplissement contre les sceptiques et les timorés ? Nul n'était mieux documenté et qualifié pour écrire ce *De Gaulle et l'Allemagne* que Pierre Maillard, germaniste, diplomate, conseiller de l'Elysée pendant la grande période allemande du général (1959-1964).

Le de Gaulle de l'immédiat après-guerre, qui réclamait des gages de sûreté pour la France dans une Allemagne fractionnée et politiquement anéantie, n'était certes pas le même que celui de 1958. Mais quoi ! dit-il à Malraux à la fin de sa vie, *« des malheureux qui n'ont jamais rien fait m'ont reproché mes changements. Le monde dans lequel je devais agir n'a pas changé, non ? Comme si une politique continue était une politique toujours semblable ! Ils s'imaginent sans doute que vivre consiste à imiter son enfance et à vouloir à tout prix des confitures ».*

Les *« confitures »* que réclamait de Gaulle en 1945-1946 ne lui ont d'ailleurs pas été toutes refusées. Témoin la structure fédérale imposée à l'Allemagne de l'Ouest par ses occupants, et que nul ne remet en cause tant elle s'est révélée efficace même pour faciliter aujourd'hui sa réunification.

« Destin normal »

En tout cas, la déchirure de la nation allemande, l'éclatement de l'Europe en deux camps hostiles furent pour de Gaulle un scandale qu'il n'eut de cesse de dénoncer. Il le dit aux Français dès sa première conférence de presse à l'Elysée (*« La réunification [...] nous paraît être le destin normal du peuple allemand »*) ; il le répéta avec force, en 1960 à Paris, devant un Khrouchtchev qui menaçait d'étrangler Berlin-Ouest (*« M'enveloppant de glace, je fais comprendre à Khrouchtchev que la menace qu'il agite ne m'impressionne pas beaucoup »*) ; et encore six ans plus tard, à Moscou, à un Brejnev qui, lui, faisait les yeux doux. Au premier, il dit que la paix ne serait pas acquise *« tant que ce grand peuple* [allemand] *subirait une situation nationale insupportable »*, et au second que *« faire disparaître l'espérance »* le livrerait à l'amertume et au nationalisme.

De Gaulle ne méconnaissait pas pour autant que la division de fait de l'Allemagne facilitait grandement son incorporation à un *« ensemble européen raisonnable »* (condition impérative, avec l'acceptation des frontières de 1945, d'une réunification pacifique) ; l'entente entre Paris et Bonn étant l'armature obligée de cette *« Europe européenne »*, confédérale, libre et responsable d'elle-même, qui offrirait, le moment venu, une structure d'accueil à l'Allemagne entière. De Gaulle ne devait jamais renoncer à cet objectif stratégique, tout en adaptant sa diplomatie aux circonstances. Mais le traité de l'Elysée de 1963, étape décisive aux yeux du général de la mise en œuvre de ce grand dessein, fut aussitôt suivi d'une fatale déconvenue : le *« préambule »* au traité voté par le Parlement de Bonn lui coupa brutalement les ailes.

Pourtant, le général, de nature pessimiste, ne noircit-il pas le tableau et n'exagéra-t-il pas l'échec de ce *« rêve inachevé »* ? Pierre Maillard semble le penser tant les effets posthumes du pacte Adenauer-de Gaulle se sont révélés fructueux : aurait-on établi un *modus vivendi* au sein de l'OTAN, poursuivi la construction européenne (Système monétaire, Conseil européen, élection du Parlement, Acte unique), surmonté la crise des euromissiles, et en conséquence liquidé la « guerre froide » dans les meilleures conditions sans l'entente franco-allemande au sommet ?

Plus qu'un récit historique, le livre de Pierre Maillard est un traité de politique internationale dont une citation du général de Gaulle, entre beaucoup d'autres plus connues, permet d'apprécier l'actualité : *« Les Russes (...) ont beaucoup trop de choses à faire chez eux (...), leur économie est faible, le gaspillage général, le peuple peu travailleur. Les « satellites » évoluent, ils évolueront davantage encore. Et puis, il y a les Chinois. L'URSS nourrit contre l'Allemagne beaucoup de préventions, mais elle a besoin d'alliés sur le plan économique. Elle tendra donc à s'arranger avec vous. »* (Propos tenus au chancelier ouest-allemand Kiesinger le 13 janvier 1967.)

MAURICE DELARUE

▶ Pierre Maillard, *De Gaulle et l'Allemagne – Le rêve inachevé.* Préface de Maurice Schumann. Plon, coll. « Espoir » dirigée par l'Institut Charles-de-Gaulle, 322 p., 170 F.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

CHINE : après la libération d'une centaine de détenus politiques

Nouvelles condamnations à mort

Tandis que vingt nouvelles personnes ont été condamnées à mort dans le cadre de la campagne contre la criminalité, le mystère demeure entier sur le sort de trois dissidents disparus la semaine dernière à Pékin alors qu'ils s'apprêtaient à donner une conférence de presse. Par ailleurs, aux Etats-Unis, le conseiller à la sécurité nationale du président Bush, M. Brent Scowcroft, a reçu mardi la dissidente Chai Ling afin de *« démontrer la préoccupation de l'administration* (américaine) *pour les droits de l'homme en Chine »*.

Le porte-parole du département d'Etat s'est félicité mercredi de la libération de détenus politiques (*le Monde* du 7 juin), ajoutant que les Etats-Unis continuaient *« à presser le gouvernement chinois de relâcher tous ceux qui sont détenus pour avoir exprimé pacifiquement leurs idées politiques »*. Enfin, plusieurs sénateurs se sont insurgés contre le renouvellement du statut de la nation la plus favorisée accordé à la Chine. Le sénateur républicain Jesse Helms a accusé pour sa part la société française Rémy Martin de fabriquer son vin Dynasty avec du raisin provenant du camp de travail de Tuanhe, près de Tianjin.

Un anniversaire peut en cacher un autre...

PÉKIN

de notre correspondant

Les communistes chinois ont déjà, par le passé, tordu le bras à l'Histoire pour satisfaire les besoins de leur propagande. Mais c'est, semble-t-il, la première fois qu'ils falsifient la chronologie même de cette Histoire de Chine dont ils se réclament aujourd'hui pour crier haro sur l'Occident.

La célébration insistante du 150e anniversaire de la première guerre de l'Opium de 1840-1842 par Pékin, a tourné autour de la date du 3 juin, repère commode destiné à faire oublier l'anniversaire du massacre de l'année dernière sur la place Tiananmen. C'est en effet un 3 juin que le haut commissaire impérial Lin Zexu – bombardé maintenant « *héros national* » – brûla en place publique, près de Canton, une cargaison d'opium afin de signifier aux puissances occidentales, qui vendaient la drogue en Chine, que le trône mandchou était décidé désormais à faire respecter sa loi interdisant ce commerce. Il n'en fallut pas plus pour convaincre le consul anglais, Charles Elliot, d'envoyer à Londres un rapport préconisant une intervention militaire.

Détail fâcheux cependant, il s'agissait du 3 juin ... 1839. Le 150e anniversaire de ce qui est présenté aujourd'hui comme un acte de sursaut national tombait donc l'an dernier au moment où l'armée populaire de libération, après avoir piétiné lamentablement pendant deux semaines aux portes de Pékin, se décidait à commettre une boucherie afin de *reprendre le contrôle de la place* Tiananmen. La propagande actuelle a soigneusement dissimulé le fait que le seul 150e anniversaire qu'il soit historiquement possible de célébrer cette année est celui de l'invasion britannique proprement dite, intervenue en juin 1840.

F. D.

CORÉE DU NORD : après le sommet de San-Francisco

Pyongyang dénonce le « marchandage perfide » entre MM. Gorbatchev et Roh Tae-woo

La Corée du Nord a réagi avec vigueur au sommet de San-Francisco du 4 juin entre M. Gorbatchev et le président sud-coréen (*le Monde* du 6 juin). L'agence de presse de Pyongyang a estimé jeudi 7 juin que cette rencontre avait été *« un évènement anormal tout à fait contraire aux pratiques diplomatiques internationales »*. Citant un communiqué du Front démocratique national sud-coréen, elle a affirmé que *« tous les faits prouvent que les discussions entre Roh Tae-woo et Gorbatchev (...) sont un marchandage impardonnable et perfide »*.

A Washington, le président Roh a rencontré mercredi M. George Bush. Ce dernier s'est félicité du rapprochement soviéto-sud-coréen, ajoutant qu'il appartenait à Pyongyang de faire les premiers pas en vue d'une amélioration de ses relations avec les Etats-Unis. M. Roh a pour sa part déclaré que la réunification de la Corée passait par des réformes en Corée du Nord : *« M. Gorbatchev et moi-même sommes convenus de joindre nos efforts dans ce sens. Cela aidera à la réduction de la tension dans la péninsule. (...) Si, grâce à ce processus, une paix véritable s'installe dans la région, nous pourrons discuter d'une réduction sensible »* des forces américaines en Corée (actuellement 43 000 soldats). – *(AFP, Reuter, UPI.)*

JAPON

Tokyo durcit sa position contre les immigrés illégaux

C'est dans un climat de confusion, tragiquement marquée par le suicide d'un jeune travailleur clandestin iranien, que sont entrées en vigueur, vendredi *1er juin, les nouvelles dispositions* sur l'immigration. Ces derniers jours, des milliers de travailleurs illégaux avaient envahi les locaux des services d'immigration pour être expulsés avant cette échéance de peur d'être emprisonnés.

TOKYO

de notre correspondant

Dans une région du monde où *beaucoup vivent en dessous du* seuil de pauvreté, le Japon riche attire les travailleurs pakistanais, bangladeshis, chinois, philippins, coréens, mais aussi venus du Proche-Orient. Les autorités estiment le nombre de ces immigrants illégaux à une centaine de milliers. En réalité, leur nombre serait deux ou trois fois supérieur.

Après avoir longtemps fermé les yeux, Tokyo a durci sa position. En décembre, le Parlement a révisé la loi sur l'immigration, prévoyant jusqu'à deux millions de yens d'amende pour les employeurs et trois ans de prison pour les travailleurs illégaux. La nouvelle loi rend plus difficile l'obtention du visa pour exercer certaines professions, notamment dans le domaine « artistique », souvent couverture à la prostitution.

Les nouvelles dispositions ne s'appliquent qu'aux immigrants illégaux arrivés à partir du 1er juin. Le mouvement de panique suscité par ces mesures est dû en grande part au flou entretenu dans leur application. Cette absence de clarté, faisant suite à une longue période de laxisme, traduit un certain malaise : le Japon ne souhaite pas un départ massif de ces travailleurs, mais il veut en enrayer le flux.

Les tensions sur le marché de l'emploi (le taux de chômage est l'un des plus faibles du monde) incitent les employeurs à embaucher de plus en plus d'immigrés qui reviennent beaucoup moins cher et acceptent des travaux que désormais les jeunes Japonais refusent. Mais la question de l'immigration n'en divise pas moins l'opinion publique.

L'archipel n'a guère d'expérience en la matière (à l'exception de l' « immigration » forcée avant-guerre de trois millions de travailleurs coréens et chinois). La présence de ces immigrés, dans un pays où l'idée d'une homogénéité raciale est largement entretenue, n'est pas sans susciter des réactions racistes latentes contre les travailleurs illégaux.

Longtemps, le Japon a pu être d'autant plus « élitiste » dans sa politique d'immigration qu'il n'y avait pas de demandes. Il fait l'expérience aujourd'hui d'une des « servitudes » de la richesse et tâtonne, pris entre les impératifs économiques, son image internationale et un hypothétique seuil de tolérance. Depuis décembre, près de quinze cent Chinois venus par mer comme des réfugiés indochinois ont été expulsés.

PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

IRAN : une conférence de presse du président de la République islamique

M. Rafsandjani a l'art de ne fermer aucune porte

M. Rafsandjani a, une fois de plus, justifié sa réputation : lors d'une conférence de presse, mercredi 6 juin, le président iranien a été si prudent qu'il était pratiquement assuré de n'avoir trop déplu à personne et d'avoir donné un peu à chacun. Les Occidentaux auraient mauvaise grâce de déceler la moindre trace de fanatisme, tandis que ses rivaux « radicaux » auraient du mal à découvrir un quelconque faux pas hors du droit chemin de la révolution islamique.

TÉHÉRAN

de notre envoyé spécial

Dans l'affaire des otages occidentaux du Liban, M. Rafsandjani a certes dénoncé *« les responsabilités et l'arrogance »* des Etats-Unis, mais en prenant soin de souligner que *« la voie est ouverte pour la libération des otages »* si Washington exerce des pressions de façon que tous les *« otages »* musulmans (iraniens au Liban, libanais et palestiniens en Israël, chiites au Koweït) soient également relâchés. Quant à améliorer les relations avec l'Occident, M. Rafsandjani n'est pas contre, mais assure que Téhéran n'est pas prêt, pour ce faire, à renoncer aux enseignements de l'imam Khomeiny et aux principes de la révolution, qu'il se garde cependant de définir. De toute façon, à l'en croire, le pays n'en serait pas au point où il serait obligé d'en passer par là.

Même prudence dans l'énoncé de la position iranienne vis-à-vis de la Grande-Bretagne dans l'affaire Rushdie. Au fond, a déclaré M. Rafsandjani, Téhéran n'aurait *« aucune difficulté »* à rétablir des relations avec Londres et, sur le principe, le gouvernement iranien en a tout autant le désir que les Britanniques. Seulement, le Parlement iranien – et non lui – a posé des conditions à de telles retrouvailles, en février 1989, lors de la rupture : que Londres revienne sur *« ses positions contre l'islam »* et condamne le livre de Salman Rushdie, *Les Versets sataniques*. Dès que ce sera chose faite, a-t-il promis, les relations seront aussitôt rétablies.

Résolutions inacceptables

M. Rafsandjani a tenu dans la foulée à dissocier le problème des liens entre les deux pays de la condamnation à mort prononcée par Khomeiny contre l'écrivain, condamnation dont il a dit qu'elle était irrévocable. Il est vrai que mardi, le *« guide de la révolution islamique »*, l'ayatollah Ali Khamenei avait pris les devants et réaffirmé cette irrévocabilité. Le président pouvait difficilement aller à contre-courant vingt-quatre heures après.

Toujours avec l'art de ne fermer aucune porte, *sans toutefois sauter le* pas, M. Rafsandjani, s'il s'est montré déçu par les Irakiens – que Téhéran avait cru *« sérieux »* dans leur désir de paix et leur proposition de sommet, avant que la conférence arabe de Bagdad n'adopte, fin mai, des résolutions *inacceptables pour l'Iran*, – s'est gardé de toute position tranchée. Il a dit n'être pas opposé à une rencontre avec le président Hussein, à condition que des pourparlers préliminaires soient engagés par des *« experts sous les auspices de l'ONU »* et qu'une telle réunion ait quelque chance de déboucher sur des solutions positives. Dans le même temps, M. Rafsandjani a insisté sur le fait que le sommet arabe de Bagdad avait amené Téhéran à modifier son évaluation du degré de sérieux de la volonté de paix de l'Irak. Modifiée dans quelles proportions ? Il ne l'a pas dit.

YVES HELLER

EGYPTE : accusé d'avoir financé une organisation terroriste

Le fils de Nasser s'est livré à la justice

LE CAIRE

de notre correspondant

A son arrivée à l'aéroport du Caire, en provenance de Genève, le fils de l'ancien président égyptien Gamal Abdel Nasser a été arrêté, mercredi 6 juin, par la police de la sécurité de l'Etat. M. Khaled Abdel Nasser, qui est accusé d'avoir financé l'organisation terroriste Révolution égyptienne, est passible de la peine de mort. Il avait fui l'Egypte et s'était réfugié en Yougoslavie, en 1987, peu avant l'arrestation de membres présumés de cette organisation. A l'ouverture du procès de ces derniers en 1988, il avait annoncé qu'il rentrerait en Egypte pour faire face aux accusations.

L'organisation Révolution égyptienne a revendiqué quatre attentats anti-israéliens et anti-américains commis de 1984 à 1987. Un diplomate et un fonctionnaire israéliens ont été tués et six autres blessés au cours de ces attentats dont le dernier a fait deux blessés légers parmi des responsables de la sécurité de l'ambassade des Etats-Unis. Le procès, qui en est aujourd'hui au stade des plaidoiries, devait reprendre, jeudi, devant la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat.

ALEXANDRE BUCCIANTI

PAKISTAN : les affrontements interethniques

Le Sind, talon d'Achille de Mme Bhutto...

La situation dans la province du Sind demeure explosive en dépit du déploiement de l'armée à Karachi et à Hyderabad. Environ 350 personnes ont été tuées depuis le 14 mai au cours d'affrontements inter-ethniques.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

La flambée de violence dans la province méridionale du Pakistan illustre une nouvelle fois la fragilité de Mme Benazir Bhutto, au pouvoir depuis dix-huit mois. Les deux autres représentants de l'autorité de l'Etat, le président, M. Ghulam Ishaq Khan, et le chef d'état-major, le général Aslam Beg, sont successivement intervenus, obligeant Mme Bhutto à faire appel à l'armée, ce qu'elle aurait voulu éviter. Le chef de l'Etat a sévèrement critiqué la manière avec laquelle le gouvernement provincial, dirigé par le PPP (Parti du peuple de Mme Bhutto), a tenté de rétablir un semblant d'autorité, ce qui revenait à contester le premier ministre lui-même.

Guerres de clans

Dans le Sind, deux communautés s'affrontent : les Mohajirs, anciens émigrés de l'Inde (au moment de la partition de 1947) de langue ourdoue, regroupés au sein d'un parti, le MQM, et les Sindhis de souche. Les autorités civiles ont été incapables d'y maintenir l'ordre. Mme Bhutto se dit persuadée qu'une *« coopération »* entre police et armée *peut y ramener la* paix. Il s'agit plus d'un vœu que d'une certitude, d'autant que la police locale, dont l'inefficacité est aussi notoire que la corruption, a très mal pris d'être reléguée par les militaires au rang de force d'appoint. *L'étape suivante* serait l'imposition de l'administration directe de la province par Islamabad, ce qui signifierait, pour le chef du PPP, se sanctionner elle-même.

L'étape ultime serait l'instaura*tion de la loi martiale, mesure* que demande l'opposition lorsqu'elle presse le chef de l'Etat et le général Aslam Beg de remplir leurs *« obligations constitutionnelles »*. L'armée, dans ce cas, ne serait-elle pas par avance tentée de mettre fin à l'ère démocratique inaugurée en décembre 1988 après onze années de dictature, ainsi que le général Zia l'avait fait, en juillet 1977 ? A l'époque, M. Ali Bhutto, confronté à des troubles au Baloutchistan et dans la province du Nord-Ouest, avait décrété la loi martiale dans cinq grandes villes, puis organisé des élections frauduleuses, avant d'être renversé par le général Zia.

Lorsque les Mohajirs disent que leur poids économique n'est pas à la mesure de leur nombre à Karachi et à Hyderabad, ils ont raison, de même sans doute lorsqu'ils dénoncent la politique des quotas, très favorable aux Sindhis. Mais ceux-ci, qui s'estiment relégués au rang de « citoyens de seconde zone » par les Mohajirs, n'ont pas tort de continuer à vouloir être protégés. Chaque camp a maintenant ses milices, dotées de milliers de fusils d'assaut et de lance-roquettes : les guerres de clans font appel, quotidiennement, aux kidnappings, à la torture et aux assassinats.

Le Sind est à la fois le fief politique et familial de Mme Bhutto et son talon d'Achille. Sans doute le premier ministre aurait-elle dû commencer par rétablir l'ordre dans son propre parti, dont les « barons » locaux la contestent ouvertement. La fille d'Ali Bhutto ne peut s'aliéner les seuls soutiens politiques dont elle dispose : dans deux autres provinces (Pendjab et Baloutchistan), l'opposition est majoritaire. Dans la quatrième (province du Nord-Ouest), le gouvernement PPP est en sursis. Son autorité ne s'impose pas davantage aux grands féodaux du Sind, qui se partagent les campagnes comme *autant de fiefs où le servage* persiste.

Le Sénat, contrôlé par l'opposition, est composé de propriétaires terriens, ce qui interdit toute réforme foncière. D'où la tentation de faire porter la responsabilité de *la crise aux « agents » venus de* l'Inde, comme vient de le faire Mme Bhutto. L'accusation est de bonne guerre : elle répond aux accusations indiennes sur la responsabilité pakistanaise dans les troubles du Cachemire. Le premier ministre pakistanais est aujourd'hui au pied du mur, forcée de prendre un risque politique majeur : faire appel de plus en plus à l'armée ou porter le fer dans son propre camp.

LAURENT ZECCHINI.

□ **CAMBODGE : le Vietnam se félicite de l'accord Sihanouk-Hun Sen.** – Le Vietnam s'est félicité, jeudi 7 juin, de l'engagement du prince Sihanouk et de M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, de *« s'abstenir de recourir à la force »* pour régler le conflit cambodgien (*le Monde* du 7 juin). De son côté, le prince a déclaré jeudi, avant de quitter Tokyo pour Pékin, que seul un accord *« quadripartite »* (incluant les Khmers rouges) ramènerait la paix dans son pays. – *(AFP.)*

□ **NÉPAL : un appel d'Amnesty International.** – L'organisation humanitaire a annoncé, mercredi 6 juin, avoir demandé au gouvernement népalais de prendre des mesures pour la protection des droits de l'homme, après les nombreuses violations qu'a connues ce pays à l'occasion des manifestations du début de l'année. Amnesty, qui avait envoyé une délégation au Népal en avril, s'inquiète également de ce qu'il arrive *« souvent qu'il n'y ait aucune trace officielle des arrestations ou du lieu de détention »*.

DIPLOMATIE

Une rupture trop brutale avec le pacte de Varsovie ne serait pas bien vue par les puissances occidentales

nous déclare M. Jeszenszky, ministre hongrois des affaires étrangères

M. Geza Jeszenszky, quarante-huit ans, historien, a été choisi fin mai par le premier ministre, M. Jozsef Antall, pour diriger la diplomatie de son gouvernement de centre-droit. Celle-ci a la particularité, à l'Est, de se situer dans la continuité des orientations prises déjà par le gouvernement précédent, ex-communiste, sous la pression de l'opposition maintenant au pouvoir, mais aussi d'être plus « pro-occidentale » dans beaucoup de domaines, notamment concernant le pacte de Varsovie. A la veille du sommet du pacte qui se tient à Moscou, M. Jeszenszky a accordé un entretien au Monde à son arrivée à Paris, où il devait assister jeudi 7 juin à une réunion de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

– Le nouveau gouvernement hongrois s'est prononcé pour une sortie à terme du pacte de Varsovie et son remplacement par un système de sécurité collective. S'agit-il d'une radicalisation de votre parti, le Forum démocratique hongrois (MDF), qui prônait auparavant la neutralité ?

– Les choses changent très vite. Lorsque la commission de politique étrangère du MDF, que je dirigeais, a mis au point la ligne sur la neutralité de la Hongrie, l'Europe de l'Est n'avait pas encore fait sa révolution et nous étions entourés de communistes orthodoxes en contact avec les conservateurs du Kremlin et qui souhaitaient la chute de Gorbatchev. Depuis, nos élections ont montré avec force que notre participation au pacte de Varsovie est contraire à la volonté de la nation. Nous disons que le traité lui-même est inutile. Je peux le dire sans heurter l'URSS, car maintenant tout le monde est conscient qu'il n'a pas lieu d'être maintenu comme pacte défensif. La sécurité de l'URSS et des autre membres du pacte peut être assurée par beaucoup d'autres moyens. On ne devrait plus rechercher la sécurité entre un petit cercle de pays.

– Etes-vous alors pour une dissolution à la fois du pacte de Varsovie et de l'OTAN?

– Oui, sans doute, mais il est impossible de fixer un délai. Tout cela doit être discuté – dans le cadre des négociations de Vienne notamment – et dépend de l'avenir qui sera dévolu à la CSCE (...). Pour notre part, nous avons clairement dit que nous ne voulons pas rompre brusquement avec le pacte de Varsovie. Ce serait dangereux, stupide et cela ne serait pas bien vu par les puissances occidentales (...). Nous voulons garder une porte ouverte sur l'URSS. Elle nous fournit notre pétrole et notre gaz, les munitions et pièces détachées pour notre armée. Elle constitue en outre une grande part de notre marché, même si le prochain passage aux échanges en devises convertibles nous sera dans un premier temps défavorable. (...) Nous allons honorer tous nos engagements envers le document légal qu'est le pacte de Varsovie, mais nous devons ouvrir des négociations avec l'URSS et les autres pays du pacte. Contrairement à d'autres partis politiques hongrois, nous comprenons que l'URSS ne peut être isolée, sans sécurité adéquate.

– Allez-vous demander jeudi, au sommet du pacte de Varsovie à Moscou, le début des négociations sur votre retrait ?

– Le premier ministre Jozsef Antall dira clairement que telle est l'intention de la Hongrie. Mais il faut une approche pas à pas. La fin du pacte de Varsovie dépend de la façon dont il sera remplacé. (...) Certains parlent de pacte de non-agression entre les deux blocs ou de pactes de non-agression entre les pays pris individuellement, ou encore d'institutions de gestion des conflits, avec ou sans droit de veto, tout cela doit être discuté.

– Vous venez de participer à la réunion à Copenhague des trente-cinq pays de la CSCE sur la dimension humaine. Etes-vous satisfaits de ses résultats?

– Ce fut très utile. Pour la première fois dans l'ère de l'après-guerre, une conférence internationale a abordé la question du droit des minorités en Europe. Un document très équilibré a été soumis en commun par cinq pays (Hongrie, Italie, Autriche, Yougoslavie et Tchécoslovaquie). J'espère qu'il pourra être adopté. Le désaccord éventuel porte sur la notion de droits collectifs, opposée à celle des droits exclusivement individuels, soutenue par le représentant roumain. Le Président Ion Iliescu devait faire mercredi soir à Moscou des propositions à M. Antall concernant la minorité hongroise de Roumanie. J'espère qu'il s'agira d'un bon début. Le principal est de restaurer les institutions culturelles de la minorité hongroise en Roumanie, afin que cesse la vague d'émigration de jeunes qui ne voient pas d'avenir pour eux en Roumanie. »

Propos recueillis par
SOPHIE SHIHAB

A la réunion de Copenhague

Divergences sur le rôle futur de la CSCE

COPENHAGUE

de notre correspondante

Les représentants des trente-cinq pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, réunis les 5 et 6 juin à Copenhague, ont souligné la nécessité de renforcer le rôle de la CSCE, mais dans des optiques très différentes. Le ministre soviétique des affaires étrangères a souhaité la mise en place de véritables *« structures de sécurité »* sous l'égide de cette instance paneuropéenne. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a en revanche estimé que même si la CSCE était appelée à jouer un rôle nouveau et élargi, elle ne devait cependant pas prendre le relais de l'OTAN, qui reste la *« pierre angulaire »* du nouvel ordre de sécurité en Europe.

S'exprimant pour la France, M. Thierry de Beaucé a déclaré qu'il fallait *« éviter d'enserrer la CSCE dans des structures rigides et l'alourdir par des tâches de gestion. »*

L'autre sujet dominant au cours de ces deux premiers jours de la réunion de Copenhague, consacrée aux droits de l'homme et qui doit se poursuivre pendant trois semaines au niveau des experts, a été celui des minorités. La Suisse a proposé d'abriter en 1991 une réunion spéciale consacrée à ce sujet qui avait été proposée par l'URSS. Les cinq membres de la « pentagonale » (Autriche, Hongrie, Italie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie) ont déposé un projet commun de droits des minorités nationales.

M. Chevardnadze a en revanche estimé que, *« si un peuple a le droit de disposer de lui-même, cela doit se faire dans le respect de l'intégrité des Etats »*. Les ministres turc et yougoslave ont également défendu cette notion de préservation de l'intégrité des Etats.

L'Albanie, qui a obtenu à la conférence de Copenhague le statut d'observateur, a fait savoir qu'elle désirait pouvoir participer aux travaux de la CSCE à part entière, après une période de transition, et qu'elle était prête pour ce faire à souscrire à toutes les obligations qui s'imposent aux pays membres.

En revanche, deux députés lituaniens qui se trouvaient également dans la capitale danoise n'ont pu obtenir le statut d'observateur que Vilnius avait réclamé pour eux. Ils ont pu seulement assister aux séances en invités. Il aurait fallu, a expliqué en substance le ministre danois des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, pour leur donner satisfaction l'accord des trente-cinq pays. Or il était certain que l'URSS aurait opposé son veto. En déplorant cette situation, M. Ellemann-Jensen a déclaré, en faisant allusion aux trois Etats baltes, qu'il espérait que bientôt les trente-cinq deviendraient les trente-huit – ou même les trente-neuf avec l'Albanie.

CAMILLE OLSEN

M. Chevènement accuse l'URSS de bloquer les négociations sur le désarmement conventionnel

Dans un discours qu'il devait prononcer jeudi 7 juin devant l'Institut royal pour les études de défense, à Londres, le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement se montre pessimiste à propos des négociations de Vienne sur le désarmement classique en Europe. Il a accuse la délégation soviétique de bloquer ces discussions et estime que *« les chances de conclure un accord dès cette année s'éloignent considérablement »*.

« Les négociations sur l'aviation dérivent aujourd'hui de manière préoccupante, explique M. Chevènement. *Les relèvements successifs des plafonds proposés par les Occidentaux, l'acceptation d'un nombre croissant d'exceptions concernant certains types d'avions, nous éloignent de notre objectif de réductions significatives. Nous sommes maintenant arrivés près du seuil au-delà duquel nous nous interrogerions sérieusement sur l'intérêt que représenterait pour nous un accord à ce point imparfait sur l'aviation* (...). *Nous déplorons, à Vienne, depuis plusieurs semaines une impasse complète* (...). *Le blocage est venu de la délégation soviétique. »*

M. Chevènement devait d'autre part redire à son auditoire britannique : *« Il n'est pas question pour nous de réintégrer de quelque manière que ce soit les structures militaires alliées. (...) La France et la RFA ont lancé l'initiative d'une union politique qui pourrait englober, dans un horizon sans doute plus lointain, les questions de sécurité. Une institution telle que l'Union de l'Europe occidentale (UEO) peut être un outil très utile pour favoriser l'émergence de cette action commune des Européens dans le domaine de la défense. »*

S'agissant des mesures de confiance militaire en Europe, c'est-à-dire des échanges d'informations sur les manœuvres, de la transparence des dispositifs militaires, des échanges de vues sur les doctrines de défense et la publication des budgets militaires, M. Chevènement explique que la France était prête, dans ce cadre, à accepter *« une certaine institutionnalisation »* de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) *« à condition qu'il s'agisse d'une structure souple »*.

Le ministre de la défense se montre réservé sur le projet de forces multinationales avancé par certains pays européens et par les Etats-unis. *« Nous avons en ce domaine une certaine expérience avec la brigade franco-allemande. Cette opération,* estime M. Chevènement, *a une valeur symbolique indéniable. Sur le plan opérationnel toutefois, cette formule connaît des limites. L'expérience ne paraît pas pouvoir être généralisée à cette échelle. Ceci n'exclut pas que l'on puisse éventuellement répéter d'une manière ponctuelle l'expérience franco-allemande. Mais cela ne pourrait se faire que sous une forme bilatérale et seulement entre Européens. »*

JACQUES ISNARD

L'accueil de M. Nelson Mandela à Paris par M. François Mitterrand

« Le prisonnier qui guide ses geôliers sur les chemins de la liberté »

Les deux couples ont marché l'un vers l'autre d'une extrémité à l'autre du parvis du Trocadéro. Une rencontre solennelle, symbolique, qui s'est faite au centre de ce périmètre baptisé « des libertés et des droits de l'homme ». C'est là, dans cette mise en scène, que M. Mitterrand et son épouse Danielle ont choisi de faire connaissance de Nelson et de Winnie Mandela tout juste arrivés de Londres, mercredi 6 juin, pour un séjour de trente-six heures dans la capitale française.

Les deux femmes sont tombées dans les bras l'une de l'autre. Les deux hommes se sont serrés la main chaleureusement. Puis tous les quatre, Winnie, le poing levé, Nelson, agitant le bras, ont marché en direction d'une foule parquée dans des enclos de barrières métalliques par d'imposantes et tatillonnes forces de police qui avaient bouclé tout le quartier.

Il n'y avait d'ailleurs pas foule à proprement parler. Mais à cause de ce dédale de barrières, tous n'ont pas pu voir le héros du jour, Nelson Mandela, emmitouflé dans un manteau sous les rafales de pluie qui balayaient le carrefour des courants d'air qu'est le parvis du palais de Chaillot.

« Mais qu'on leur donne des parapluies », se sont écriés quelques spectateurs inquiets pour la santé des deux couples. Cela n'avait pas été prévu dans tout ce bel ordonnancement en dépit d'un ciel menaçant tout au long de la journée. Ce fut finalement fait alors qu'une centaine de violonistes, tout de blanc vêtu, surgissaient du fond de l'esplanade derrière un nuage de fumée, également blanche, pour interpréter, un peu pompeusement, l'hymne national des Noirs sud-africains, *Nkosi Sikelele I Africa* (« Dieu sauve l'Afrique »). Des poings se sont levés dans la foule surmontée d'un Zeppelin où SOS racisme avait inscrit : *« Salut Mandela »*. Les militants du Parti communiste ont demandé *« la solidarité »* avec le dirigeant noir lançant à M. Mitterrand : *« Boycott à 100 % »*.

Le chef de l'Etat n'y a pas fait allusion. Il a rendu hommage à ce *« combattant de la liberté »*, à *« cet homme que l'on accusait d'être un homme comme les autres »*, à *« ce prisonnier qui guide ses geôliers sur les chemins de la liberté, qui montre à ceux qui se croyaient les maîtres qu'ils étaient esclaves de leurs préjugés et qui leur enseigne comment on peut s'affranchir ensemble du système où est enfermée leur patrie commune »*. *« Si la France est la patrie des droits de l'homme, elle est la vôtre »*, a conclu le président de la République, qui n'a pas oublié – sans doute à l'instigation de son épouse – d'associer Winnie au tribut payé à l'incarnation de la lutte pour la dignité de l'homme. Entre la tour Eiffel et la statue du maréchal Foch, sur ces dalles consacrées à la cause des droits de l'homme, la figure mythique du combat contre l'apartheid a une nouvelle fois demandé de ne pas baisser la garde, de maintenir les sanctions jusqu'à ce que *« l'apartheid »*, *qui a duré trop longtemps, qui a détruit trop de vies, disparaisse »*. *« La victoire est en vue »* a ajouté, confiant, M. Mandela, *mais comme dans un marathon, c'est le dernier kilomètre qui est le plus difficile. »*

Dîner privé de quatorze personnes

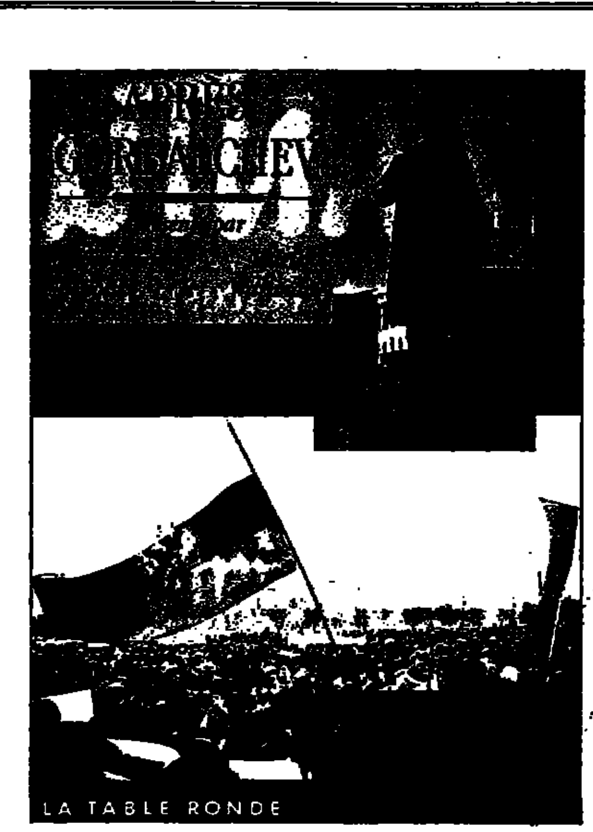
La pluie a redoublé quand la cantatrice américaine Grace Bumbry a interprété un negro spiritual inspiré d'un poème de Nelson Mandela écrit en détention. Des centaines de gerbes d'étincelles ont jailli de bâtonnets sous le déluge. Rien n'y a fait. Grace Bumbry a quitté le parvis, la traîne de sa robe rouge essuyant les flaques, immédiatement relayée par le groupe Touré Kunda, dont les rythmes ont réchauffé l'atmosphère un peu empesée.

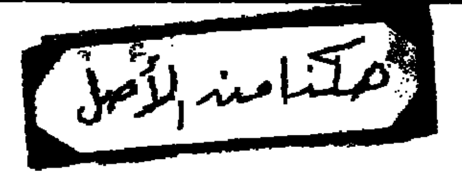
Au deuxième morceau, les deux couples ont quitté le parvis. M. Mitterrand, très attentionné, tenait le bras de M. Mandela. Le gouvernement, M. Michel Rocard en tête, a suivi. La fête était finie. Elle n'avait duré qu'une heure à peine. La police, omniprésente, a investi la place, craignant sans doute que l'on ne danse sous la pluie au son des tambours de Touré Kunda.

Un dîner privé de quatorze personnes a ensuite réuni dans les locaux de France-Libertés, l'association de Danielle Mitterrand, les deux couples, et notamment le poète martiniquais Aimé Césaire, le poète nigérian Wole Soyinka, le Sud-Africain naturalisé français Breyten Breytenbach, les chanteurs Renaud et Barbara.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **M. Nelson Mandela rencontrera le président américain George Bush le 25 juin à Washington.** – Le président américain George Bush recevra M. Nelson Mandela le 25 juin à Washington. *« Le but de cette visite est d'entendre les opinions de M. Mandela sur le processus en cours pour négocier la fin de l'apartheid et pour encourager de nouveaux progrès à ce propos »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. – *(AFP.)*

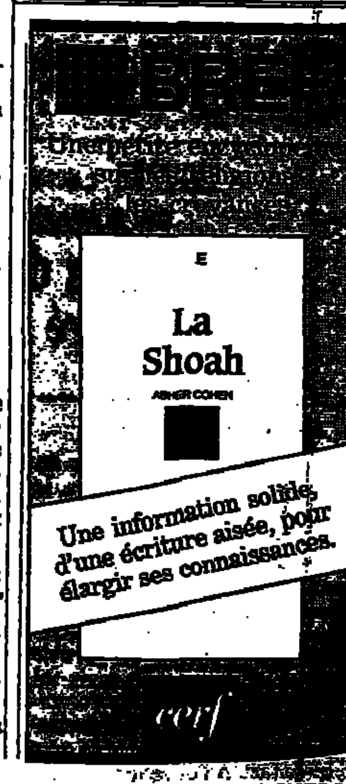




EN BREF

□ **Réunion ministérielle de la conférence « 2 + 4 » le 22 juin.** – La deuxième réunion ministérielle de la conférence « 2 + 4 » sur l'unification de l'Allemagne aura lieu vendredi 22 juin à Berlin-Est, a annoncé mercredi 6 juin le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas. Initialement prévue pour la fin de cette semaine, cette réunion avait été reportée en raison du durcissement des positions soviétiques sur la question de l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN. – *(AFP.)*

□ **L'Agence francophone a porté plainte pour *« abus et fraudes »*.** – L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organisation francophone comprenant quarante et un Etats, a saisi la justice après que des *« abus et fraudes et des comportements graves »* ont été constatés dans ses comptes en 1989, a annoncé le secrétaire général de l'ACCT, M. Jean-Louis Roy. *« Il y a eu imitation de signature sur une quinzaine d'opérations* a affirmé M. Roy, *dans un seul secteur »* d'activité de l'Agence et concernant *« une seule personne »*, dont l'identité n'a pas été divulguée. M. Roy a pris ses fonctions en janvier 1990. – *(AFP.)*



ENQUÊTE



Plaies d'Afrique

VIII. – *L'eldorado austral*

Maintenant que le cap est mis sur le démantèlement de l'apartheid et que l'Afrique du Sud devient ainsi plus fréquentable, beaucoup d'Etats du continent noir, en proie à la crise économique, commencent à lorgner avec envie du côté de Pretoria, surestimant l'aide économique qu'ils peuvent attendre de ce nouveau partenaire (*le Monde* des 29, 30, 31 mai, 1er, 2, 6 et 7 juin).

Ils n'attendaient qu'un geste du *« diable »* sud-africain, qu'il fasse un brin de toilette, pour que ce ne soit plus indécent de s'asseoir à sa table et de parler affaires sans avoir à s'en cacher honteusement. Le discours *« historique »* prononcé, le 2 février dernier au Cap, devant le Parlement, par le président Frederick De Klerk, qui annonçait le démantèlement à terme du système de l'apartheid, a dissipé, dans l'esprit de beaucoup de dirigeants du continent noir, des inhibitions et des peurs.

Du coup, on a vu, lors des cérémonies de l'indépendance de la Namibie, fin mars à Windhoek, ces dirigeants faire antichambre pour être reçus par M. De Klerk ou M. « Pik » Botha, son ministre des affaires étrangères, comme si le temps pressait. Depuis qu'ils ont le sentiment que l'Europe de l'Ouest va les lâcher pour soutenir ses frères de l'Est, les pays africains cherchent en hâte des solutions de rechange. Dans cette quête de nouveaux partenaires, ils en sont, très vite, arrivés à la conclusion que le régime de Pretoria était l'un des mieux placés pour leur venir en aide.

« Depuis quelques mois, les attentes des pays africains à notre égard sont énormes », reconnaît-on à Johannesburg. Les Sud-Africains, qui passent pour de redoutables négociateurs et qui se sentent en position de force, ne sont probablement pas disposés à délier les cordons de leur bourse sans obtenir de sérieuses compensations, politiques notamment. Pour l'heure, l'aide du régime de Pretoria à l'ensemble du continent noir est plus que modeste : elle égale l'aide française à la seule Guinée-Bissau...

Pour des raisons politiques, l'Afrique du Sud a savamment entretenu les illusions de tous ceux qui, sur le continent noir, imaginaient qu'elle les tirerait de la misère. A une époque pas très lointaine encore où l'opprobre était jeté sur le régime de Pretoria, ses dirigeants ont adroitement fait porter leurs efforts de relations publiques sur les maillons faibles de la chaîne africaine, c'est-à-dire sur de petits pays, pauvres et démunis, comme les Comores et la Somalie, le Burundi et le Rwanda, possibles chevaux de Troie pour gagner des batailles commerciales.

Travail de taupe

Ce travail de taupe, cette diplomatie tranquille ont porté leurs fruits. *« Il n'y a pas un seul des cinquante et un Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avec lequel nous n'ayons pas, aujourd'hui, des relations commerciales »*, dit-on à Johannesburg. Ainsi l'Afrique du Sud exporte-t-elle dans le reste du continent noir 32 % de ses produits manufacturés.

L'Afrique du Sud a longtemps utilisé les services d'intermédiaires britanniques, français et portugais, voire indiens ou libanais qui connaissaient bien le terrain, pour approcher en douce ces marchés. *« Ce système n'était pas très stimulant et plutôt coûteux »*, fait observer un industriel de Johannesburg. Il n'empêche qu'aujourd'hui le régime de Pretoria dispose sur le continent noir d'un réseau commercial très dense, organisé en toile d'araignée autour de plusieurs dépôts géants en Côte-d'Ivoire, au Togo, au Rwanda et au Zaïre, qui approvisionnent les pays alentour.

Commercer d'abord, investir aussi en toute sécurité. Les investissements directs sud-africains sur le continent noir s'élevaient, en 1988, à quelque 5,5 milliards de francs, soit 12 % du total des investissements directs à l'étranger. N'a-t-on pas vu, en avril, Rothmans International, dont le groupe sud-africain Rembrandt avait pris le contrôle en novembre, se voir adjuger la manufacture de cigarettes et d'allumettes du Bénin et des financiers, sud-africains encore, s'intéresser récemment au sort de la Banque internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO) ?

Boucher des trous

Aider enfin, car l'Afrique du Sud a besoin de se montrer solidaire d'un continent noir dont elle fait partie intégrante et dont elle se sentait jusqu'alors rejetée à cause de ses choix politiques. Un seul Etat de l'OUA a noué des relations diplomatiques avec elle : ce fut le Malawi en 1966. Depuis lors, aucun autre n'a jamais osé braver l'interdit de la reconnaissance. Et M. Kamuzu Banda, le chef de l'Etat malawite, de dénoncer, en son temps, *« ceux qui se donnent bonne conscience en votant des résolutions contre Pretoria mais qui ont l'estomac plein de viande sud-africaine... »*

Des projets de développement, le régime de Pretoria en finance déjà ici et là sur le continent noir – les noms de la plupart des Etats concernés sont encore tenus secrets, – notamment dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'habitat. Il se dit prêt à faire davantage, pas au point, cependant, d'en arriver à concurrencer de grandes puissances comme la France. *« Ce que nous voulons*, explique-t-on dans les milieux officiels, *c'est seulement boucher quelques trous, combler quelques vides. »*

Le régime de Pretoria souhaiterait joindre ses moyens à ceux d'autres bailleurs de fonds sur des projets d'envergure, comme cela commence à se faire en Afrique australe – une région qui lui tient particulièrement à cœur, – par exemple au Lesotho pour la construction d'un barrage géant, au Mozambique pour la remise en état des installations hydro-électriques de Cahora-Bassa.

Cela dit, les responsables sud-africains s'emploient à raisonner tous ceux qui, sur le continent noir, les prennent pour des magiciens. Leur pays, soulignent-ils, appartient encore, et pour cause, au tiers-monde : 40 % de la population n'y vit-elle pas au-dessous du seuil de pauvreté ?

Prêter des experts ? L'offre ne peut être que limitée. L'Afrique du Sud en a d'abord besoin chez elle et elle en manque cruellement faute d'avoir voulu, en temps utile, former des Noirs. On la voit donc, aujourd'hui, prospecter les marchés du travail en Europe de l'Est à la recherche d'une main-d'œuvre qualifiée.

Le message de Cecil Rhodes

A vrai dire, l'intérêt bien compris de l'Afrique du Sud n'est pas de disperser ses moyens aux quatre coins du continent noir, mais bien plutôt de les concentrer dans les pays d'Afrique australe qui sont appelés à former avec elle, le jour où le système de l'apartheid aura été complètement démantelé, une sorte de zone de prospérité. *« Notre hinterland est là »*, lit-on, dans le centre du Cap, sur la stèle qui supporte la statue de Cecil Rhodes, le fondateur de la Rhodésie, montrant du doigt la direction du nord...

A cet égard, les choses étaient déjà bien en place, avant même le discours *« historique »* de M. De Klerk. Les contraintes économiques l'ont, en effet, emporté sur les obligations morales et les nécessités politiques de l'heure. Les efforts que les pays d'Afrique australe ont déployés pour gommer cette réalité et alléger leur dépendance vis-à-vis de Pretoria ont été vains sauf à leur donner bonne conscience.

Les faits sont là : les deux tiers des exportations sud-africaines vers le reste du continent noir ont pour destination le Malawi et les sept pays de la « ligne de front ». Pretoria est le premier partenaire commercial du Malawi, le troisième du Mozambique. Quant au Zimbabwe, il vend les deux tiers de ses produits manufacturés à l'Afrique du Sud, par laquelle transitent 70 % de ses importations et de ses exportations. On pourrait ainsi multiplier les exemples qui montrent à quel point les pays de l'Afrique australe sont prisonniers de leur puissant voisin.

L'Afrique du Sud est ainsi appelée à devenir le pôle d'un sous-ensemble africain qui a sa propre cohérence. Elle est donc prête à mettre un certain nombre de moyens au service de cette ambition. Pour la satisfaire plus vite, elle en vient à solliciter l'aide d'autres bailleurs de fonds. *« L'effort pour placer l'Afrique australe sur la route de la prospérité exige la coopération du monde industrialisé »*, rappelait, fin mars à Windhoek, M. De Klerk.

Pays-phares

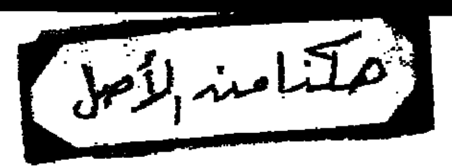
Inutile pour le reste du continent noir de *« bâtir des châteaux en Afrique du Sud »*. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne ressentira pas, à distance, les effets des changements en cours du côté de Pretoria. La logique économique voudrait, cependant, que se constituent d'autres sous-ensembles géographiques autour de quelques pays-phares. A cause de son poids économique, de sa puissance démographique, le Nigéria pourrait jouer ce rôle de pays-phare en Afrique de l'Ouest.

Ses dirigeants quels qu'ils soient ont toujours prétendu qu'une place à part leur revenait de droit sur le continent noir et se sont inquiétés des tentatives faites par l'Afrique du Sud pour sortir de son isolement. Mais, ce pays malade, miné par de graves tensions ethniques, religieuses et politiques – la récente tentative de coup d'Etat en porte témoignage, – est-il en mesure de servir à d'autres de tuteur ?

Y aura-t-il donc, un jour, plusieurs Afrique qui ne marcheront pas au même pas ? Si la paix revient bientôt en Angola et au Mozambique et si le régime de Pretoria change de nature, les conditions seront réunies pour que cette région, riche de potentialités, redécouvre, assez rapidement, les chemins d'un certain bien-être. De nouveaux eldorados ? Peut-être pas. Mais où en sera alors le reste du continent noir ?

JACQUES DE BARRIN

Prochain article :
Rencontre avec un dirigeant du troisième type
par JACQUES DE BARRIN



AFRIQUE

LIBÉRIA : la guerre civile

Washington s'attend à la chute imminente du président Doe

Les jours du régime du président Samuel Doe qui a fêté en avril le dixième anniversaire de son arrivée au pouvoir à la faveur d'un putsch sanglant, sont maintenant comptés. Sérieusement menacé par l'avancée des troupes rebelles de Charles Taylor, qui sont aux portes de Monrovia, la capitale, le chef de l'Etat libérien vient de lancer un appel au secours à son homologue américain, M. George Bush et aux Nations Unies. Dans une lettre, il leur demande de l'aider à combattre les maquisards dont il affirme qu'ils sont soutenus par la Libye.

M. Emmanuel Bowier, le ministre libérien de l'information a déclaré, mercredi 6 juin, que le président Doe était prêt à *« faire des sacrifices »*. *« Si le peuple des treize comtés demandait son départ, la question devrait être discutée »*, a-t-il affirmé. Il a, cependant, exclu, une fois encore, de démissionner, comme l'exigent les rebelles.

S'attendant à la chute imminente du président Doe, le département d'Etat américain a *demandé* à plusieurs pays africains, dont il n'a pas cité les noms, s'ils seraient prêts à l'accueillir *si, en définitive*, il était contraint de choisir le chemin de l'exil. D'autre part, dans un appel lancé sur les *ondes* des radios locales, l'ambassade des Etats-Unis à Monrovia a recommandé, mercredi, à tous les citoyens américains se trouvant encore au Libéria, de quitter immédiatement ce pays en raison de *« la détérioration des conditions de sécurité »*.

Les Etats-Unis ont accepté une *requête de l'Union soviétique pour* embarquer ses diplomates à bord de l'un de leurs six navires qui croisent au large des côtes libériennes, au cas où ils décideraient une opération d'évacuation, a annoncé le porte-parole du département d'Etat.

Tandis que le secrétaire général *de l'ONU lançait en vain*, mercredi, un appel à l'arrêt des combats, qui prennent de plus en plus des allures de réglements de comptes ethniques, ceux-ci n'en continuaient pas moins d'opposer, autour de Monrovia, les forces loyalistes dont le moral laisse à désirer aux maquisards résolus à parvenir à leurs fins. Ces derniers affirment contrôler les principales localités entourant l'aéroport international de Robertsfield ainsi que l'immense plantation d' hévéas de Bridgestone (anciennement Firestone). D'autre part, les rebelles ont perdu en cours d'opération, dans des conditions encore mal éclaircies, leur stratège, Elmer Glee *Johnson*, 33 *ans, le conseiller* militaire de Charles Taylor. – *(AFP.)*

La plus importante flotte marchande du monde

Avec 1 370 navires immatriculés *sous son pavillon, pour une* capacité de 88,3 millions de tonnes de port en lourd (TPL), le *Libéria est depuis longtemps au* premier rang mondial des flottes marchandes. Sa prééminence est *surtout notable pour les navires* de fort tonnage et les navires citernes (pétroliers, méthaniers) *puisque le tonnage des tankers* de pétrole brut représente 56 millions de TPL alors que la *seconde flotte pétrolière mondiale*, celle du Panama, n'atteint que 20,9 millions de tonnes. Les *grands groupes pétroliers multinationaux* (Exxon, Chevron, Mobil) et les transporteurs indépendants (grecs, norvégiens, japonais) ont l'habitude de faire naviguer leurs bateaux sous cette bannière.

Cette anomalie pour un pays dont la place dans l'économie *mondiale est marginale et qui, du* point de vue maritime, s'apparente à une fiction tient au fait *que les armateurs tirent des* avantages financiers très substantiels d'une immatriculation de *leurs navires à Monrovia*. Ce port, pourtant, n'a évidemment rien à voir avec Le Havre, Hong-*kong et encore moins Rotterdam*. La quasi-totalité des navires et des armateurs libériens n'ont *jamais utilisé pratiquement* Monrovia.

Une certaine honorabilité

Dominées par les Etats-Unis, les autorités de Monrovia ne prélèvent que des taxes minimes sur *le tonnage des navires inscrits à* leur registre. Les changements de pavillon ou de compagnie *obéissent à des règles juridiques* extrêmement souples : un simple télex adressé à un avocat ou courtier de Londres, New-York ou Tokyo suffit.

Le Libéria est traditionnelle-*ment le type même du pavillon* de complaisance, ce qui signifie que les propriétaires de navires sont américains, grecs, voire français, utilisant à bord des équipages philippins, ghanéens, *chinois, etc. Mais, contrairement* à d'autres pavillons de complaisance *réputés* laxistes (Chypre, *Panama, Iran), celui du Libéria* (à cause de la surveillance américaine) tient à garder une certaine honorabilité. *Les armateurs qui* l'utilisent veillent notamment au respect des réglementations *internationales sur la sécurité*, l'environnement, le contrôle des brevets des équipages.

Au cours des dernières années, le tonnage du Libéria a eu tendance à régresser, surtout *à cause du recul relatif de la* flotte pétrolière, tandis que ceux du Panama et de la Grande-Bretagne *(avec ses satellites que* sont Gibraltar, l'île de Man ou les Bermudes) progressaient. Les *évènements du Panama à la fin* de l'an dernier et le boycottage des navires panaméens décidé *par le président Bush ont eu pour* conséquence de redonner un élan au Libéria, beaucoup d'armateurs décidant alors de transférer leurs navires à Monrovia. Mais depuis deux ans, le Libéria se heurte (avec le *Danemark* et *surtout* la Norvège, qui ont mis en place des « pavillons bis économiques ») à de nouveaux et redoutables concurrents, étant donné l'importance des armateurs scandinaves dans le domaine du transport du pétrole notamment.

Le Libéria abrite aussi de plus en plus sous son pavillon des navires à passagers, et les armateurs ne semblent guère influencés par les évènements politiques et militaires actuels. C'est ainsi que le grand paquebot de croisière *Nordic-Empress*, livré le 31 mai par les chantiers navals de Saint-Nazaire (200 millions de dollars environ) à son armateur américano-norvégien Royal Caribbean Cruise Line, avait, inscrit à sa poupe, Monrovia comme port d'attache. Et lors de la cérémonie de transfert de propriété, ont retenti successivement les hymnes nationaux de la France, des Etats-Unis et du Libéria.

FRANÇOIS GROSRICHARD

ETHIOPIE

Le gouvernement se dit prêt à négocier avec les rebelles érythréens

Le gouvernement éthiopien a annoncé, mardi 5 juin, qu'il souhaitait reprendre les négociations de paix avec le Front populaire de libération érythréen (FPLE). *« Le gouvernement éthiopien a décidé d'accepter le principe de l'utilisation de Massawa comme port de livraison de l'aide alimentaire et est prêt à discuter des modalités de* [cette] *utilisation avec les donateurs et les autres parties concernées »*, affirme le ministère des affaires étrangères. Depuis la prise de ce port par les rebelles, le gouvernement avait exigé que l'aide arrive par le port d'Assab. – *(AFP.)*

EUROPE

Le Forum civique favori des élections tchécoslovaques

Suite de la première page

A la suite de débats passionnés, le Forum civique choisissait, au mois de janvier, de ne pas se dissoudre et de continuer pendant deux ans au moins à jouer un rôle déterminant dans la phase de transition vers la démocratie et l'économie de marché. En quelques mois, les hommes qui l'incarnent, comme Vaclav Havel, le ministre des affaires étrangères, Jiri Dienstbier, ou le ministre des finances, Vaclav Klaus, sont devenus les personnalités les plus populaires du pays . Suprême consécration, ils sont devenus également la cible des humoristes qui retrouvent l'esprit frondeur étouffé au temps de la dictature : ils se moquent, par exemple, du défaut de prononciation du « r » de Vaclav Havel et du côté quelque peu vaniteux de Vaclav Klaus, le chantre du libéralisme thatchérien au sein du Forum civique. *« J'ai décidé de ne pas faire figurer mon portrait sur les nouveaux billets de cent couronnes,* lui fait dire un imitateur, *car les ménagères auraient toutes envie de les garder, ce qui serait dommageable pour l'économie... »*

Vingt-deux formations

Emmené par de telles locomotives, le Forum civique devrait dépasser de loin toutes les formations en lice en pays tchèque. Son homologue slovaque, le VPN, aura plus de mal à s'imposer malgré la présence dans ses rangs d'Alexandre Dubcek et du premier ministre Marian Calfa. L'ancien dissident Petr Uhl, aujourd'hui directeur de l'agence nationale de presse CTK et tête de liste du Forum civique à Prague, prévoit néanmoins un résultat donannt 35 à 40 % des mandats au Forum civique et au VPN : *« Un tel résultat nous permettrait de constituer un gouvernement de coalition avec d'autres forces qui se dégageront du scrutin, les Verts par exemple ou, malheureusement, le mouvement chrétien-démocrate de Slovaquie »* .

Petr Uhl, le représentant de l'extrême gauche au sein du Forum civique, n'est pas favorable à la participation au futur gouvernement du Parti populaire, composante du mouvement chrétien-démocrate, qu'il trouve trop compromis avec l'ancien régime. En revanche, le secrétaire général de la coordination du Forum civique, Jan Urban, est, lui, plus ouvert. Il déclare qu'au lendemain des élections, des discussions seront engagées en vue de la formation d'un nouveau gouvernement avec tous les partis représentés au parlement, à l'exception des communistes et des nationalistes slovaques. Ces derniers sont, selon M. Urban, *« inaptes, en raison de leur position séparatiste, à prendre des responsabilités au niveau fédéral »*.

Face au Forum civique, les autres partis ont du mal à affirmer leur personnalité et surtout à convaincre les électeurs du bien-fondé de leur programme et de l'excellence de leurs candidats . Vingt-deux formations se disputent les trois cents sièges du parlement fédéral, mais toutes ne parviendront pas à franchir la barre des 5 % des suffrages exigée. La deuxième force politique du pays devrait être l'Union chrétienne-démocrate (KDU) et son homologue slovaque, le Mouvement chrétien-démocrate. Ces formations semblent avoir perdu de l'élan que leur avait donné la visite du pape Jean-Paul II en Tchécoslovaquie au mois d'avril dernier. Elles ont par ailleurs pâti, dans les dernières heures de la campagne, de l'affaire Bartoncik, un de leurs leaders, convaincu d'avoir collaborer avec la StB, la police secrète de l'ancien régime.

Le Parti communiste a fait une campagne électorale très terre à terre, s'affichant seulement sous le nom de la *« liste numéro dix »* et ayant remplacé le marteau et la faucille par une paire de cerises, objet d'innombrables quolibets... Dirigé maintenant par Vasil Mohorita, qui se déclare gorbatchévien, le PC devrait obtenir un score voisin de 10 % des suffrages, réunissant sur son nom le noyau dur des staliniens et un certain nombre d'électeurs, notamment dans les campagnes, effrayés par le crédo libéral des autres formations. Le Parti vert a de bonnes chances de réaliser un score honorable, car les électeurs sont très sensibilisés au thème écologique : l'héritage laissé dans ce domaine par l'ancien régime est catastrophique.

Les sociaux-démocrates se présentent en ordre dispersé, les uns sous la bannière du Parti socialiste, ancien satellite du PC, les autres sous celle du Parti social-démocrate, nouvellement créé et soutenu par l'Internationale socialiste. Ils ne devraient pas retrouver l'influence qu'ils exerçaient dans le pays avant la prise de pouvoir des communistes. La présence de nombreux sociaux-démocrates, dont Rudolf Battek, un dirigeant très populaire, sur les listes du Forum civique, devrait également inciter beaucoup d'électeurs de cette sensibilité à donner leurs voix à cette dernière formation.

Le nouveau parlement devrait également compter dans ses rangs quelques députés de mouvements régionalistes, morave notamment, et des représentants de minorités nationales. Le rapport des forces politiques global devrait être connu dès la soirée de samedi, mais on devra attendre plus longtemps pour connaître le nom de tous les élus, en raison de la complexité introduite par le vote préférentiel qui permet aux électeurs de changer l'ordre des candidats proposés par les partis.

LUC ROSENZWEIG

□ **D'anciens dirigeants du PC placés en garde à vue.** – Cinq ex-dirigeants communistes, dont l'ancien premier ministre, Milos Jakes, et l'ex-secrétaire général du PC, Vasil Bilak, ont été placés en garde à vue pour interrogatoire mercredi 6 juin. M. Bilak a été maintenu en détention. On apprenait, d'autre part, le retrait de la candidature de M. Josef Bartoncik, président du Parti populaire, tête de liste de l'Union chrétienne-démocrate. Le vice-ministre de l'intérieur, M. Jan Rumh, a confirmé que les accusations de collaboration avec la police politique de l'ancien régime, portées contre M. Bartoncik par un hebdomadaire autrichien, étaient fondées. – *(Corresp.)*

La montée du nationalisme slovaque

BRATISLAVA

correspondance

Le président Vaclav Havel qui parlait lundi dernier sur la grande place de Bratislava a été conspué par quelques centaines de personnes scandant : *« rentre à prague ! »* et *« la slovaquie aux slovaques ! »*. très minoritaires, certes, dans une foule venue acclamer le chef de l'etat, ces manifestants exprimaient néanmoins un nationalisme slovaque qui s'est développé au cours de la campagne électorale. le parti national slovaque (nationaliste radical) est crédité de 7 % des intentions de vote.

En Slovaquie, le « Public contre la violence » (VPN), homologue slovaque du Forum civique en pays tchèque, doit faire face aux nationalistes et à un puissant mouvement chrétien-démocrate . Ici, nationalisme et catholicisme ont toujours été étroitement liés.

Ivan et Jan Camogursky sont à la tête de ce mouvement chrétien-démocrate. Jan, actuellement vice-premier ministre du gouvernement fédéral et son frère Ivan, secrétaire du mouvement chrétien-démocrate, sont parmi les dissidents catholiques les plus célèbres du pays. Le premier, ancien professeur de droit, est bien placé pour occuper après les élections le poste de premier ministre qui doit revenir à un Slovaque.

Son frère Ivan a sa vision de la démocratie chrétienne : il souhaite des écoles primaires contrôlées par l'Eglise, financées par l'Etat, des services sociaux protégeant la famille et les mères et il est très violement opposé à l'avortement. Il critique le VPN qui *« accepte »* certains ancienscommunistes comme M. Marian Calfa, l'actuel premier ministre. Les positions de M. Camogursky inquiètent cependant de nombreux Slovaques, pratiquants ou non : *« Si les chrétiens démocrates l'emportent, nous pourrions nous transformer en une théocratie. Cela reviendrait à remplacer une croyance* – en Lénine – *par une autre qui serait tout aussi totalitaire et contraignante. Aucun parti n'a le monopole de la religion »* estime M. Roman Zelenay, un dirigeant du VPN, lui aussi très croyant.

PETER GREEN

POLOGNE

Violente attaque de M. Lech Walesa contre le premier ministre et son entourage

Le différend qui oppose M. Lech Walesa à ses anciens compagnons s'est encore aggravé, mercredi 6 juin, le président de Solidarité ayant renouvelé ses critiques contre le gouvernement, pourtant dominé par le syndicat libre. dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Tygodnik Solidarnosc*, M. Lech Walesa accuse le gouvernement de M. Mazowiecki d'être obsédé par la stabilité. *« C'est la stabilisation qui nous inquiète alors que la récession, la stagnation et l'apathie se font jour et que la société commence à douter du sens de notre lutte »*, déclare-t-il.

M. Lech Walesa s'en prend aussi aux intellectuels rassemblés autour du Premier ministre qu'il accuse de vouloir détourner la révolution démocratique polonaise. *« Solidarité était belle et victorieuse lorsque nous nous respections mutuellement et ne nous considérions pas à la légère les uns les autres*, dit-il. *Malheureusement, un groupe de je-sais-tout s'attribue aujourd'hui toutes nos réussites »*. Il faut, ajoute-t-il, organiser de nouvelles élections législatives et présidentielle pour asseoir l'autorité de l'Etat et donner un mandat à ses représentants. *« Sans cela*, estime-t-il, *rien n'est certain, rien n'est connu, et le rôle des principales personnalités politiques est ambigu. »*

Mais les anciens compagnons de lutte de M. Lech Walesa n'hésitent pas à riposter à ses critiques. M. Zbigniew Bujak, l'une des personnalités les plus en vue de Solidarité, a ainsi mis M. Lech Walesa au défi de participer à un débat. Ses critiques à l'adresse de son ancien conseiller M. Adam Michnik et d'autres militants (*le Monde* du 6 juin) sont l'indice, a-t-il déclaré, d'un conflit politique grave sur la politique du gouvernement Mazowiecki. *« Ces questions doivent être rendues publiques et discutées ouvertement. Je crois qu'il faut en débattre publiquement avec Lech Walesa*, indique-t-il mercredi dans *Gazeta Wyborcza*. *C'est avec plaisir que moi-même, ou qui que ce soit d'autre, engagerions un tel débat »* .

Ce défi sans précédent lancé à M. Lech Walesa illustre la gravité des dissensions qui agitent Solidarité. Il montre aussi que les opposants à M. Walesa sont de plus en plus sûrs d'eux, qu'ils veulent arrêter sa marche vers la présidence et se proposent de former un nouveau parti politique placé sous la direction de M. Mazowiecki. – *(Reuter.)*

HONGRIE

Les Américains feront le ménage des bases abandonnées par les troupes soviétiques

BUDAPEST

correspondance

C'est une firme américaine, subventionnée par le Congrès, qui va procéder au nettoyage des sites abandonnés par les troupes soviétiques en Hongrie, dont l'état désastreux est au centre d'un contentieux financier entre Budapest et Moscou (*le Monde* du 11 mai).

M. Saldor Keresztes, ministre de l'environnement du nouveau gouvernement hongrois, a annoncé récemment au Parlement la signature d'un contrat avec la société Martoch, basée en Alaska, qui s'était occupée des conséquences de l'accident de l'*Amoco Cadiz*. Elle va nettoyer les terrains de soixante bases que les militaires soviétiques devront avoir quitté : avant le 30 juin 1991. La Hongrie espère que ces travaux, qui coûteront jusqu'à 2 millions de dollars par base, seront financés par un fonds débloqué par le gouvernement américain dans un but « écologique ».

Martoch a déjà commencé des travaux semblables en Tchécoslovaquie sur des terrains évacués par les Soviétiques : des dizaines de milliers de mètres cubes de terre, imprégnée de carburants et de produits chimiques souvent non identifiables, ont été recyclés, le sol étant retourné sur plusieurs mètres de profondeur jusqu'à la « couche imperméable », disent les spécialistes, qui y trouvent aussi cartouches, mines, etc.

L L

□ **URSS : mort de Vassili Kouznetsov, ancien numéro 2 de l'Etat soviétique.** – Vassili Kouznetsov est mort, mardi 6 juin à Moscou, à l'âge de quatre-vingt 90 ans, annonce l'agence Tass. Membre du comité central du PC pendant près de quarante ans, ancien président des syndicats soviétiques sous Staline, puis premier vice-ministre des affaires étrangères pendant vingt-deux ans, Vassili Kouznetsov avait été nommé en 1977 premier vice-président du présidium du Soviet suprême, soit l'adjoint de Leonid Brejnev à la tête de l'Etat.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Série de primaires avant les élections de novembre

Les élections législatives et locales de novembre promettent d'être particulièrement intéressantes si l'on en juge d'après la série de primaires qui se sont tenues, mardi 5 juin, dans plusieurs Etats américains. C'est ainsi qu'en Californie, Mme Dianne Feinstein, cinquante-six ans, ancien maire de San Francisco, a remporté la primaire démocrate pour le poste de gouverneur actuellement détenu par le républicain George Deukmejian, qui ne se représentait pas. Mme Feinstein qui a mené une vive campagne en faveur du libre choix en matière d'avortement affrontera le sénateur Pete Wilson, cinquante-six ans, ancien maire de San-Diego qui s'est fait, lui, le champion de la *« loi et l'ordre »* en promettant *« d'en finir avec la criminalité »*. Un enjeu d'autant plus important, que si Mme Feinstein l'emporte en novembre, outre qu'elle sera la première femme gouverneur de Californie, les démocrates peuvent esperer gagner de nouveaux sièges au Congrès.

En effet, la Californie dont la population s'est beaucoup accrue depuis dix ans, pèsera d'un poids considérable l'année prochaine lors du redécoupage electoral qui aura lieu sur les bases du recensement qui vient de se terminer. Redécoupage dans lequel les gouverneurs auront un rôle déterminant à jouer...

Autre résultat intéressant : la victoire en Caroline-du-Nord aux primaires sénatoriales, de M. Harvey Gantt, un architecte de quarante-sept ans, qui portera les couleurs démocrates face au sénateur républicain sortant, Jesse Helms, un des dinosaures du mouvement conservateur américain. Une election qui promet d'être historique, car M. Gantt qui fut dans les années 60 le premier noir à forcer son admission à l'université de Clemson (Caroline- du-Sud), deviendra, s'il l'emporte en novembre, le premier sénateur noir élu dans un Etat du Sud.

Enfin, après des années de tergiversations sur son avenir politique, il semble que le populaire et énigmatique gouverneur de New-York, le démocrate Mario Cuomo, ait lancé, mardi 5 juin, les premières bases d'une éventuelle campagne présidentielle pour 1992. M. Cuomo qui venait d'obtenir facilement l'investiture démocrate pour se représenter au poste de gouverneur qu'il occupe actuellement, a tenu en effet des propos très vifs sur l'administration Bush qui pouvaient passer pour une « déclaration de guerre ». – *(AFP.)*

CHILI

Découverte d'un charnier qui recélerait des cadavres de prisonniers politiques

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Selon le porte-parole du gouvernement chilien, le cimetière clandestin découvert en début de semaine dans le village de Pisagua, à 1500 kilomètres au nord de la capitale, ne recélerait pas moins de trente cadavres. Les corps présentent tous des impacts de balles, plusieurs ont les yeux bandés, les pieds et les poings liés. Leur identification devrait être facilitée par le bon état de conservation des vêtements.

Les victimes, nul n'en doute, sont des prisonniers politiques exécutés sommairement après le coup d'Etat de 1973. C'est d'ailleurs grâce au témoignage d'un ancien détenu, récemment rentré d'exil, que le Vicariat de la solidarité, organisme humanitaire dépendant de l'archevêché de Santiago, a pu dénoncer l'existence de la fosse commune. La justice en a aussitôt ordonné l'excavation. Les dépouilles se trouvant dans l'enceinte d'un ancien camp de réclusion, où croupirent pendant plus d'un an des opposants au régime du général Pinochet, le crime est en quelque sorte signé.

L'émotion est considérable, car il s'agit du plus important cimetière clandestin découvert depuis 1973. Il y a un mois, près de Santiago, trois cadavres présentant les mêmes traces d'homicide que ceux de Pisagua ont été exhumés d'un ancien terrain d'entraînement de l'armée de terre. Il s'agit de trois *« détenus disparus »*, trois des quelque sept cent cinquante dont la disparition après leur détention par les services de sécurité a été dûment établie par le Vicariat. L'armée est restée jusqu'à présent silencieuse, sur ce sujet.

GILLES BAUDIN

Pérou : le samouraï contre le « scribouillard »

Suite de la première page

Dans l'un de ses romans autobiographiques où il raconte ses amours et son premier mariage avec la *« tante Julia »*, Vargas Llosa s'est lui-même dépeint comme un *« scribouillard »* avide de gloire littéraire. Il avait largement atteint son but. Il avait plus à perdre qu'à gagner dans cette bataille politique qui a, surtout au deuxième tour, pris des allures de querelle de chiffonniers. On le savait homme de grande culture et sensible, il a, dans la rue et les meetings, montré du courage, de la détermination mais aussi un manque de sens politique évident . Quoi qu'il arrive pourtant il sortira grandi de cette singulière aventure.

Du samouraï, l'ingénieur Fujimori n'a ni la taille, ni la prestance. Petit, mince, presque chétif, un visage rond éclairé d'un sourire juvénile, sa fragilité apparente et son physique oriental ont apparemment séduit les hommes et les femmes du Pérou profond, des bourgades abandonnées de la Sierra et des bidonvilles de Lima. Les paysans misérables, les marginaux des villes, les commerçants ambulants et les entrepreneurs en marge de la légalité se sont reconnus dans ce petit homme à la carte de visite modeste. Fujimori, ancien recteur d'une université agraire, ne proposait pas de programme précis.

Attaques personnelles

Des généralités, du bon sens, une hostilité ferme contre le plan de stabilisation économique néo-libéral défendu par Vargas Llosa, et une formule ambiguë : *« J'ai un secret. »* Le 8 avril, son hermétisme de façade passait encore pour de l'habileté. Projeté au premier plan pendant une campagne pour le second tour du 10 juin, surtout marquée par des attaques personnelles, le samouraï a déçu sans perdre son sourire. Il a reporté de semaine en semaine la présentation de son programme intégral. Il s'est limité à la critique du plan du Fredemo, la coalition de droite qui soutient Vargas Llosa. Accusé d'évasion fiscale et de trafic immobilier, soupçonné de liens concrets avec le gouvernement apriste d'Alan Garcia, il s'est défendu en dénonçant *« la sale guerre »* menée contre lui. Sa cote de popularité et son avance sur Vargas Llosa se sont effritées. Sans toutefois que ce recul paraisse décisif. Mais, à la veille du scrutin on ne connaît pas encore son équipe de gouvernement. On sait peu de chose sur son entourage. Ses lieutenants sont pratiquement inconnus. Ainsi que les moyens financiers que Fujimori compte employer pour appliquer une politique économique qui ne semble pas rompre avec celle de l'actuel gouvernement. L'ingénieur a surtout cherché à rassurer et d'abord tous ceux qui se sentent menacés par l'application d'un éventuel plan de stabilisation *« à la brésilienne »*. Il a réaffirmé avec force sa *« foi »* catholique pour apaiser dans l'Eglise une hiérarchie inquiète de la présence active d'évangélistes dans l'état-major du candidat de Changement 90.

Déçu par son mauvais résultat du premier tour, Vargas Llosa était près de renoncer. Mais il a accepté de repartir en campagne en mettant toutefois des bémols : plus de plan de stabilisation radical mais l'accent mis sur l'aide au secteurs les plus défavorisés. Plus de licenciements de fonctionnaires dans un appareil d'Etat pléthorique et corrompu, mais la stabilité de l'emploi chère aux Péruviens. Le Vargas Llosa un peu arrogant du premier tour a fait place à un Mario en bras de chemise partant à la conquête des quartiers populaires de Lima. Avec un succès mitigé.

Le débat télévisé entre les deux candidats, le 3 juin – le premier et seul de la campagne – aurait dû être déterminant. Les partisans de l'écrivain, plus brillant, plus expérimenté, attendaient une défaite par KO de Fujimori. Mais le samouraï s'est révélé agressif, et a multiplié les coups bas. Pendant plus de deux heures de débat les deux candidats n'ont guère apporté de lumières nouvelles sur leur programme. Deux monologues parallèles, un match nul. C'est-à-dire une demi-victoire pour Fujimori à l'issue d'un débat qu'il redoutait. Les jeux sont faits. Plus sur la forme que sur le fond, alors que le Pérou s'enfonce un peu plus dans le chaos de la crise : hausse spectaculaire du dollar au marché noir, nouveaux attentats du Sentier lumineux, deux jours seulement après l'annonce par la police d'arrestations massives de dirigeants de l'organisation maoïste.

« Le Chinois va gagner » : la rumeur s'amplifie dans les bidonvilles de Lima tout acquis au samouraï, comme la Sierra du sud où l'ingénieur a fait, mercredi, une tournée triomphale. *« La victoire de Fujimori serait un saut dans le vide »*, dit un diplomate. Peut-être. Mais l'autre Pérou, séduit par le samouraï, estime sans doute qu'il n'a plus grand-chose à perdre...

MARCEL NIERDERGANG

□ **SALVADOR : combats entre l'armée et la guérilla.** – Quinze soldats et quatre guérilleros ont été tués, mercredi 6 juin, dans de violents combats qui se sont déroulés près de Guazapa, à environ 25 km au nord de San Salvador. Ces affrontements, qui ont fait en outre plusieurs blessés des deux côtés, coïncident avec un accroissement des actions anti-guérilla entreprises par l'armée. Les rebelles, de leur côté, ont effectué un nombre important de sabotages contre des installations électriques, provoquant des coupures d'électricité. – *(AFP.)*

La réduction des inégalités et la fiscalité du patrimoine

Le « sacré coup de main » du président de la République à M. Rocard

Cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant : M. Michel Rocard est un socialiste heureux et un premier ministre comblé. Ceux qui, de M. Pierre Méhaignerie, président du groupe centriste, à M. Jacques Dominati (UDF) ont cru apercevoir l'esquisse du début d'une polémique entre le président de la République et lui-même, avaient tout faux, selon M. Rocard. Au contraire, M. Mitterrand donne *« un sacré coup de main »* au premier ministre, en s'indignant de la persistance des inégalités sociales. Et M. Rocard n'a rien vu de *« démagogique »* dans l'intervention présidentielle, mais le signe que les socialistes se font une fois de plus *« les héritiers et les continuateurs de l'immense aspiration internationale des hommes à plus de justice sociale »*.

Certes, affirme M. Rocard, on peut *« porter haut et fier son nom de socialiste »* sans vouloir pour autant renoncer à l'économie de marché. Certains s'y sont essayés et se sont *« historiquement trompés »*. Les exemples de l'Est sont là, si nécessaire, pour témoigner qu'*« il n'est pas d'économie qui marche sans incitation directe, et il n'est d'autre vertu pour l'expansion et la croissance que la compétition »*.

Le président lui-même l'a reconnu, a rappelé M. Rocard, *« en affirmant, dès 1982, la volonté de rester dans le système monétaire européen »*. Quant au Parti socialiste, il a exprimé à *« quatre reprises »* au cours de ses congrès *« l'absolue nécessité d'un système de libre-échange et d'économie ouverte, c'est-à-dire le choix d'une économie qui permette la croissance pour lutter contre les inégalités »*. Un constat qui n'a pas pour autant fait renoncer les socialistes à leur *« volonté de justice »*. C'est en cela, toujours selon M. Rocard, qu'ils se distinguent de l'opposition et c'est pour cela que le président de la République, plus que tout autre, devait rappeler la nécessité de *« respecter à la fois, parce qu'elles sont efficaces, les règles cruelles de l'économie moderne et de ne pas oublier la volonté de justice qui nous a faits socialistes et qui nous a amenés ici »*.

Smic et voiture-balai

Mais, à toutes fins utiles, le premier ministre a aussi tenu à rappeler qu'il n'avait pas attendu les injonctions présidentielles pour agir contre les inégalités. M. Rocard a ainsi souligné qu'il avait obtenu, sur *« la plus grave des inégalités »* – le chômage – un bilan qui *« mérite considération »* : *« la création de six cent mille emplois nets nouveaux et une baisse de 1,5 % du chômage »*. Autre combat, celui de l'effort *« sans précédent »* en faveur de l'éducation et *« superbement administré »* par son ministre de tutelle, M. Lionel Jospin. Enfin, troisième volet de la volonté gouvernementale, celui des inégalités face à la distribution des revenus.

Sur ce point toutefois, M. Rocard semble avoir plus de questions à poser que de réponses à apporter. *« Le SMIC,* a-t-il demandé, *entre les mains de la puissance publique, doit-il produire l'effet de la voiture-balai du Tour de France, en télescopant tout le dispositif des hiérarchies ouvrières, et couper l'herbe sous le pied à toute négociation sociale par branche ? Ou devrons-nous plutôt, d'un commun accord, avec l'actif soutien du président de la République, obtenir des négociations salariales de branches ? Celles-ci devraient mettre fin à la situation scandaleuse où les deux tiers des bracnhes ont des classifications salariales qui commencent en dessous du SMIC ! »*

Quant aux inégalités entre les revenus du travail et ceux du capital, le premier ministre ne peut que constater que les *« contraintes de l'aventure européenne »* ne laissent pas à la France toute liberté en matière de fiscalité du patrimoine. Le rapport sur ce thème du député François Hollande va *« nourrir les réflexions »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

« Nous ne fermerons pas les frontières »

En réponse aux inquiétudes exprimées dans les milieux boursiers après la publication du rapport Hollande sur la fiscalité du patrimoine, M. Rocard a notamment déclaré : *« Il existe une solution radicalement efficace pour empêcher la spéculation : fermer les Bourses de valeurs. Les socialistes sont allés jusqu'à l'expérimenter ici ou là. »* Toutefois, a précisé le premier ministre, *« dans le cadre de la CEE, nous ne pouvons pas accepter d'encourir une pénalisation grave sur le plan des investissements étrangers et de la circulation des capitaux du fait d'une pénalisation plus lourde qu'ailleurs des activités boursières. Nous nous trouvons, dans ce domaine, en conflit avec des paradis fiscaux ou avec des pays plus importants dont la doctrine financière est plus laxiste (...). L'argent circule dans le monde entier : nous ne fermerons pas les frontières de la France, mais la pollution par l'argent arrive chez nous contre notre gré. Notre politique fiscale tend à limiter les dégâts ; l'internationalisation de l'économie nous empêche de faire davantage »*.

Un débat du cercle Micromégas

Comment être libéral sans faire le lit des libéraux ?

Au moment où les socialistes s'interrogent sur la meilleure manière de lutter contre l'aggravation des inégalités, les jeunes hauts fonctionnaires du cercle Micromégas, aux accointances fabiusiennes, ont organisé mardi 5 juin, sur une terrasse des Champs-Elysées, un débat qui se voulait iconoclaste. *« Peut-on être de gauche et aimer l'entreprise ? »*, telle était la question, que l'animateur de la discussion, M. François de Witt, directeur de *la Vie française*, a reformulée ainsi : *« Peut-on être de gauche et aimer vraiment l'entreprise ? »*

Au-delà des figures de style, devenues habituelles, sur la conversion de la gauche aux lois du marché, les interventions ont fait apparaître de réelles divergences sur la voie à suivre aujourd'hui. M. Charles-Henri Filippi, PDG de la société financière Finely, a expliqué que la gauche, qui avait sur la droite, en 1981, l'avantage de *« n'être contrainte par aucune fidélité envers telle ou telle catégorie de l' « establishment » économique »*, avait pu faire des réformes utiles, mais que, à présent, *« elle rentre dans cet « establishment »* et que *« cela lui pose un problème d'imagination »*. Pour M. Filippi, vouloir traiter les inégalités par la politique salariale et la politique fiscale est *« ringard »*.

« Les salariés doivent participer au progrès », a souligné avec conviction M. Alain Boublil, ancien directeur du cabinet de M. Pierre Bérégovoy. Hostile à une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés, M. Boublil juge par ailleurs, d'autre part, *« tout à fait anormal que les plus-values boursières soient mieux traitées que les salaires »*. Au contraire, pour M. Christian Pierret (PS), député des Vosges, *« on ne change pas la société en changeant la fiscalité »* et il peut être bon d'alléger encore l'impôt sur les bénéfices affectés par les entreprises à l'investissement, à la formation ou à la recherche. Considérant comme une *« réformette »* les propositions de M. François Hollande sur la fiscalité du patrimoine, M. Pierret préférerait que l'on s'attaque à *« la spéculation foncière et immobilière »*.

M. Maurice Benassayag, président du club Espaces 89, a résumé le problème à sa manière : d'un côté, *« si la Bourse baisse, l'électorat du PS baisse encore plus vite »* ; d'un autre côté, *« on ne va pas léguer une France libérale à une droite libérale »*. Entre ces deux dangers, la gauche cherche toujours son chemin.

P. J.

Le rapport Hollande prévoit de conserver l'exonération des plus-values sur les résidences principales

« On peut juger le rapport trop timoré », a déclaré M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze, qui présentait à la presse, mercredi 6 juin, l'étude réalisée avec le concours de six autres députés (1) sur la fiscalité du patrimoine. Mais, ajoutait en substance M. Hollande, si l'étude avait été plus loin, elle aurait terminé sa carrière dans le fond d'un tiroir du ministère de la rue de Bercy, alors qu'on peut espérer qu'il sortira quelque chose de son réalisme.

La mission Hollande avait été créée à l'automne 1989, époque où les députés socialistes multipliaient les pressions sur M. Bérégovoy pour modifier les dispositions fiscales de ce qui n'était encore que le projet de loi de finances pour 1990. Etait notamment demandé un alourdissement sur les héritages importants et la taxation plus sévère des plus-values. Le ministre des finances, ayant refusé presque tous les amendements proposés, avait suggéré qu'au lieu de multiplier des propositions disparates, les députés fassent d'abord l'état des lieux. M. Strauss-Kahn, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, avait repris la balle au bond. Ainsi avait été créée la mission Hollande.

Celle-ci a travaillé pendant cinq mois et a auditionné bon nombre d'experts, depuis le Conseil supérieur du notariat jusqu'aux représentants du CNPF (Conseil national du patronat français) en passant par les banquiers, les syndicats, les conseillers juridiques, les avocats, les administrateurs de biens et bien sûr les hauts fonctionnaires du ministère des finances.

Le rapport de cent quarante pages qui vient d'être rendu public et que nous avons analysé dans nos éditions datées du 5 juin ne contient aucune proposition « radicale », à l'exception d'une seule : faire payer les droits de succession en fonction de la fortune déjà possédée par les héritiers. Encore cette idée avait-elle été avancée il y a plus de dix ans par les trois auteurs – MM. Blot, Meraud, Ventejol – d'un rapport sur la fortune demandé par M. Raymond Barre, alors premier ministre. *Le rapport Hollande reprend la suggestion* mais apparemment sans enthousiasme excessif, soulignant les effets pervers possibles d'une telle mesure, notamment l'inégalité qui en résulterait pour les héritiers.

M. François Hollande ne propose pas d'alourdir globalement la fiscalité sur le patrimoine qui représente, a-t-il souligné, 120 milliards de francs soit 2 % du PIB (produit intérieur brut) et est donc *« dans la norme européenne »*. Le but serait, selon lui, de mieux répartir l'impôt, trop d'opérations d'enrichissement *« bénéficiant de taxations allégées »*. Mais l'idée est beaucoup plus d'alléger l'imposition des petits et moyens patrimoines que d'alourdir celui des gros. Elle est aussi de favoriser, a souligné M. Hollande, la circulation du capital.

Les effets de l'espérance de vie

De son côté, M. Dominique Strauss-Kahn a souligné ce qui, à ses yeux, poussait à une réforme de la fiscalité du patrimoine : d'une part, des taux d'intérêt réels devenus positifs depuis le début des années 80 qui enrichissent les épargnants ; d'autre part, l'allongement de la durée de vie qui fera circuler les patrimoines d'individus âgés en moyenne de quatre-vingt-cinq ans : *« Un passage du quatrième âge au troisième âge »*.

Par rapport au document que nous avons analysé et dans lequel tous les choix n'avaient pas encore été faits, le rapport Hollande ne suggère aucune modification au régime fiscal des plus-values immobilières réalisées par les particuliers sur leur résidence principale : *« L'objet n'est pas de remettre en cause ce principe bien établi »*, est-il écrit. En revanche, le régime des plus-values à long terme (plus de deux ans) sur les autres biens immobiliers et sur les terrains à bâtir serait, comme nous l'indiquions, durci, l'abattement de 5 % par année de détention étant ramené à 3,33 %. Ainsi la taxation de la plus-value qui disparaissait *de facto* au bout de vingt-deux ans survivrait-elle trente-deux ans. Comme c'était d'ailleurs le cas jusqu'en 1987 pour les terrains à bâtir.

Pour les plus-values à long terme réalisées par les entreprises, la taxation passerait de 19 % à 25 % pour les plus-values financières (titres de placement et titres de participation) de même que pour les plus-values immobilières (2) dans tous les cas où il s'agira de vente d'immeubles administratifs – donc des sièges sociaux – et d'immeubles non affectés directement à l'exploitation. Tel est le rapport de la mission Hollande. Reste maintenant à savoir ce qu'en fera le gouvernement.

ALAIN VERNHOLES

(1) Jean Anciant (PS), Jean Paul Planchou (PS), Michel Inchauspe (RPR), Philippe Vasseur (UDF), Bruno Durieux (UDF), et Jean Tardito (PC).

(2) Le pré-rapport Hollande suggérait dans ce cas une taxation au taux de droit commun soit 37 %.

Le retour de la politique à la Bourse

Pour la deuxième fois depuis le début de l'année, la politique a repris le dessus à la Bourse. Au début du mois dernier, le dépot d'une motion de censure contre le gouvernement à propos de sa loi d'amnistie avait déjà fait hésiter momentanément les intervenants. La perspective du vote, le 9 mai, ralentissait les initiatives.

L'orage passé, la place reprenait confiance et s'offrait une petite bouffée de hausse. Trois semaines plus tard, le déclenchement d'une offensive sociale par le président de la République, à Auxerre, accompagné d'une phrase critiquant ceux *« qui gagnent de l'argent en dormant »*, a jeté un froid sur le marché.

Cette déclaration pèse d'autant plus sur l'évolution des cours que la place parisienne est entrée dans une phase d'expectative après sa hausse spectaculaire d'avril (+11,24 %). Les investisseurs étrangers, moteurs de l'envol du printemps, ont pris peu avant ces propos leurs bénéfices pour les réinvestir sur d'autres lieux aux perspectives de gains attrayantes, comme New-York.

Les intervenants français, quant à eux, préfèrent rester sur la réserve à court terme, tentant au travers du rapport Hollande de savoir à quelle sauce leurs plus-values seront taxées. Dans ce climat, l'indice CAC 40, le baromètre de la Bourse, est à la baisse. Il a perdu 3,6 % depuis les déclarations de M. François Mitterrand, le 29 mai à Auxerre.

D. G.

M. Mitterrand : « Consolider la réussite économique au service de la justice sociale »

Après le compte rendu des travaux du conseil des ministres, M. Hubert Védrine, porte parole de la présidence de la République a fait part des propos tenus par le président de la République au cours du conseil *(nos dernières éditions du 7 juin)*.

M. Michel Rocard est intervenu à la fin de la réunion pour adresser un rappel à l'ordre aux ministres, dans le cadre de la préparation du budget. Il a indiqué que les premières propositions des ministres ne sont pas assez raisonnables. M. Mitterrand a alors déclaré : *« Il faudra avoir le courage de choisir. Le premier ministre a raison : on ne peut pas tout faire. Le ministre des finances veillera au grain et je l'appuierai. Les inégalités ne doivent pas être seulement réduites à travers les salaires, mais aussi par l'effort d'éducation, de formation professionnelle, de recherche, de logement social, de réduction du chômage. Ce sont, avec le rayonnement de la France à l'extérieur, les grandes priorités du prochain budget. Il faut faire les choix nécessaires pour consolider la réussite économique au service de la justice sociale. »*

M. Mitterrand est également intervenu sur une autre question qui n'était pas à l'ordre du jour du conseil des ministres, mais qui avait été évoquée à l'occasion du 20e anniversaire de l'ONISEP jeudi après-midi 31 mai à Evry : les grandes écoles. Le chef de l'Etat a relevé *« avec satisfaction que les grandes écoles de télécommunications doubleraient leurs effectifs d'ici à 1993 »*. Il a souhaité que *« cet exemple soit suivi »* et il a souligné *« l'effort accompli également par certaines universités »*.

EN BREF

□ **Décentralisation et administration territoriale.** – Le porte-parole de l'opposition sur la décentralisation, M. Charles Baur (UDF-PSD), a déclaré, mardi 6 juin, que l'avant-projet de loi d'orientation sur l'administration territoriale *« est, en réalité, une première étape vers le regroupement forcé et la disparition des communes, sous l'autorité du préfet »* et conduit à *« une véritable recentralisation »*. Pour le président du conseil régional de Picardie, *« les communes seront regroupées en communautés et déshabillées de leurs compétences »*, tandis que *« le préfet sera le maître du jeu »*.

□ **Le Front national ne pourra pas réunir un meeting le 22 juin au Zénith.** – Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a annoncé, mercredi 6 juin, à la Trinité-sur-Mer (Morbihan), que son mouvement n'avait pas obtenu les *« autorisations administratives nécessaires »* pour le rassemblement qu'il comptait organiser au Zénith, à Paris, le 22 juin, ce qu'il a considéré comme *« un nouvel aveu de faiblesse du pouvoir »*. M. Le Pen avait annoncé, le 31 mai, un rassemblement au Zénith et un autre pour le 1er juillet. La direction du Zénith indique que le parc de La Villette, dont le Zénith est concessionnaire, organise à cette date une semaine de cinéma avec, notamment, des projections en plein air et des activités dans l'ensemble du parc, ce qui interdit toute location de salle.

□ **Meeting commun du PC italien et des opposants du PCF.** – Le PC italien a participé, mercredi 6 juin à la Mutualité, à Paris, à un débat avec les contestataires communistes, reconstructeurs et rénovateurs, sur l'avenir de la gauche européenne. Devant trois cents personnes, M. Pietro Folena, membre de la direction du PCI, a insisté sur les *« relations très positives »* de son parti avec le PS et les sociaux-démocrates européens, et il a souligné les *« différences profondes »* qui le séparent du PCF. M. Félix Damette (reconstructeur) a affirmé que *« le PCF a toujours été anti-européen et en est venu à théoriser sur un terrain pervers, celui du nationalisme »*. Estimant que *« le PCF n'est plus transformable »*, M. Gilbert Wasserman (rénovateur) a déclaré que *« l'expérience et les acquis du PCI sont indispensables à l'émergence d'une nouvelle pensée de gauche en France »*.

POLITIQUE

M. Michel Rocard s'est efforcé de rassurer les milieux boursiers

Suite de la première page

Le 1er juillet entrera en vigueur la libre circulation des capitaux. Dès lors, si la France ne veut pas qu'ils circulent à sens unique, c'est-à-dire de Paris vers les autres capitales de la Communauté, elle ne peut adopter *« une pénalisation plus lourde qu'ailleurs des activités boursières »*. Ainsi, le gouvernement français n'a pas les mains libres. Sa politique fiscale tend à *« limiter les dégâts »* de la *« pollution par l'argent* [qui] *arrive chez nous contre notre gré »*.

Marge de manoeuvre réduite

Si le gouvernement ne peut pas agir comme il l'entend sur la politique fiscale, cela veut dire qu'il ne peut pas faire ce qu'il veut pour réduire les inégalités. L'intervention de M. Rocard à l'Assemblée nationale ramène ainsi à leur juste mesure les incantations de M. Mitterrand qui sait, pourtant, de quoi il parle, puisque c'est sous son impulsion que la construction européenne s'accélère, avec toutes ses conséquences sur l'internationalisation accrue du jeu économique et social.

Y a-t-il pour autant une opposition fondamentale entre le président de la République et le premier ministre ? M. Mitterrand le nie et fait tout ce qu'il peut pour dire le contraire. Que ses interventions répétées aient été interprétées comme autant d'agacements exprimés envers le premier ministre ne change rien au fond de l'affaire : la marge de manœuvre des socialistes – Elysée, Matignon et PS – se réduit de plus en plus.

MM. Mitterrand et Rocard sont dans le même bateau – un multicoque, dira-t-on – quels que soient les efforts fournis par l'un et par l'autre pour essayer de montrer à l'opinion que leurs techniques de navigation sont différentes. *« Les règles cruelles de l'économie moderne »*, ainsi que les a qualifiées M. Rocard mercredi à l'Assemblée nationale, s'appliquent à tout le monde. Il y a au moins sept ans, depuis 1983, que les socialistes en conviennent.

M. Mitterrand utilise, dans la gestion de ses relations avec le premier ministre, une technique parfaitement au point. Il prononce quelques propos qui peuvent être interprétés comme désagréables, voire comme des désaveux. Lorsque le mal est fait, il affirme qu'on l'a mal compris et s'efforce de panser les plaies. Premier temps, le discours d'Auxerre qui sommait M. Rocard de réduire au plus vite les inégalités sociales que le président de la République, en place depuis neuf ans, avait laissées se creuser.

Deuxième temps, les « confidences » de Solutré : M. Rocard est un bon premier ministre et M. Mitterrand ne s'est pas trompé en le choisissant. Cette rectification d'usage ayant beaucoup fait rire puisque l'on voyait mal M. Mitterrand admettre qu'il avait effectué un mauvais choix en 1988 et affirmer qu'il n'avait aucune intention de garder le chef du gouvernement, il était urgent de persister.

Pour les générations à venir

Mercredi, en fin de conseil des ministres, M. Rocard a adressé une mise en garde – qualifiée d' *« extrêmement vigoureuse »* par l'un des témoins – à certains ministres considérés comme *« peu sérieux »* parce qu'ils ne tiennent aucun compte de la lettre de cadrage budgétaire qui leur a été adressée pour le budget 1991 et qu'ils ne se soucient nullement des priorités définies par le premier ministre et le président de la République. M. Rocard et M. Mitterrand s'étaient entretenus de ce sujet avant la réunion du conseil. Le président de la République a exprimé, devant le gouvernement, son appui total à M. Rocard sur cette affaire.

Le ministre des finances, a-t-il dit, *« veillera au grain »* et il sera à ses côtés pour faire respecter les priorités budgétaires, *« consolider la réussite économique au service de la justice sociale »* .

La déclaration présidentielle, rapportée par le porte-parole de l'Elysée, et non pas par celui du gouvernement, manifeste que M. Mitterrand et M. Rocard partagent, au fond, une analyse commune sur la meilleure manière de réduire les inégalités. Puisque les lois *« cruelles »* de l'économie et les contraintes européennes interdisent d'utiliser les méthodes classiques devenues dangereuses (forte augmentation du SMIC ou forte augmentation de la taxation des plus-values mobilières, par exemple), il faut agir sur le long terme : l'enseignement, la formation professionnelle, le logement, l'emploi.

Puisqu'il n'y a pas grand-chose à faire sur le présent, comme le dit le premier ministre, parlons d'avenir et de la lutte contre *« l'inégalité des chances »*. Il s'agit, dans l'esprit de M. Rocard mais aussi dans celui de M. Mitterrand, qui milite dans ce sens depuis longtemps, du *« vrai combat »* de cette fin de siècle. L'analyse a aussi valeur de mise en garde contre les tentations de surenchères qui animent certains dirigeants socialistes.

Mais il faudra bien qu'un jour M. Mitterrand et M. Rocard, dont le gouvernement est en chute libre parmi les catégories sociales aux revenus les plus faibles et en progrès chez les hauts revenus, expliquent comment ils imaginent concilier leurs intérêts électoraux à court terme avec leurs ambitions, certes louables, pour les générations à venir.

JEAN-YVES LHOMEAU

M. Mauroy estime que M. Gaudin « retrouve les accents de Le Pen »

M. Pierre Mauroy a exprimé, mercredi 6 juin, son indignation à propos d'une déclaration de M. Jean-Claude Gaudin, rapportée dans *le Monde* daté du même jour et mettant en cause *« ces gens, les Paul Amar, Jean-François Kahn, Anne Sinclair et Ivan Levaï, qui, depuis Paris, veulent dicter leur loi »* .

Le premier secrétaire du PS estime que *« par ces propos qui visent des journalistes tous d'origine juive, Jean-Claude Gaudin retrouve les accents de Le Pen, en octobre 1985, au Bourget »*. Lors de cette fête du Front national, M. Le Pen avait désigné à la vindicte de son public les journalistes Jean-François Kahn, Jean Daniel, Ivan Levaï et Jean-Pierre Elkabbach, ce qui lui avait valu une condamnation, confirmée en appel, pour provocation à la discrimination raciale.

Pour M. Mauroy, les propos du président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur *« viennent, comme d'habitude, légitimer le Front national dans sa campagne de racisme et d'antisémitisme »*. *« Cela est très grave*, ajoute-t-il, *venant d'un responsable de l'opposition parlementaire. J'ose espérer que ces propos seront soit démentis, soit punis. »*

Dans une mise au point rendue publique mercredi, M. Gaudin dénonce l'utilisation à son encontre d' *« une déclaration sortie de son contexte »*. *« Je confirme tout à fait*, indique-t-il, *mon analyse sur l'influence exercée par la médiatisation excessive de certains propos ou de certains événements de l'actualité. (...) Sous le prétexte, évidemment louable, de vouloir dénoncer les dangers de l'extrême droite, certains journalistes se sont transformés involontairement en agents publicitaires du Front national. J'ai cité plusieurs noms en raison de leur notoriété particulièrement établie et j'aurais pu en citer d'autres. Leurs orientations politiques ou leur confession religieuse n'ont rien à voir avec mon propos. »*

« On ne pourra pas isoler le Front national sur le plan électoral, sur le plan politique, si on l'isole pas sur le plan des valeurs », a déclaré M. Harlem Désir, jeudi 7 juin, à Radio-Shalom, une radio juive de Paris.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministre s'est réuni, mercredi 6 juin, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

• Lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme

(*le Monde* du 7 juin).

• Lutte contre les feux de forêt.

Le ministre de l'intérieur a rendu compte au conseil des ministres du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt pour l'été 1990 qu'il a préparé avec le ministre de l'agriculture et de la forêt, le ministre de la défense et les collectivités territoriales.

Ce dispositif intéresse les quinze départements du Sud-Est et le massif forestier aquitain.

Pour renforcer les corps de sapeurs-pompiers départementaux et locaux, complétés par des colonnes préventives de renforts qui seront sur place dès le début de la campagne, la sécurité civile mettra en œuvre l'ensemble de ses unités d'intervention spécialisées. Le ministre de la défense apportera pendant les périodes de hauts risques le concours d'unités militaires qui pourront participer à des patrouilles préventives.

La flotte aérienne de la sécurité civile comprendra vingt-huit avions et vingt et un hélicopètères bombardiers d'eau, qui représentent une capacité totale de 150 tonnes. Seront expérimentés un bombardier lourd Hercules C-130 d'une capacité de 12 tonnes et deux hélicoptères Super-Puma d'une capacité de 2,4 tonnes chacun.

Le dispositif spécial prévu pour assurer la protection du massif forestier aquitain comprendra des moyens aériens supplémentaires, soit deux hélicoptères et un avion-bombardier d'eau, et une compagnie de renfort spécialisée dans le traitement des risques naturels sera mise en place. En outre, le dispositif de coordination a été renforcé.

Le président de la République a renouvelé son appel pour que les Français prennent en charge la protection de leurs forêts aux côtés de l'Etat, de l'Office national des forêts et des collectivités territoriales.

La France est pauvre en ressources minérales. Pour réduire sa vulnérabilité, elle a mis en place un stock de précaution. Ce stock, dont la nécessité est réaffirmée, doit être adapté en permanence à l'évolution de l'environnement international.

Les années de crise, marquées par la crainte de la pénurie puis par la surabondance globale, ont mis en évidence le rôle fondamental des établissements publics et des entreprises industrielles du secteur. Leur vitalité technologique, commerciale et financière est, pour l'ensemble de l'industrie française, une des meilleures garanties d'approvisionnement à long terme en matériaux de base.

Les pouvoirs publics contribuent au maintien de cette vitalité par :

– Un effort de recherche prenant mieux en compte l'évolution de la demande des industriels, renforçant leur capacité d'innovation et maintenant la recherche de base à un niveau suffisant ;

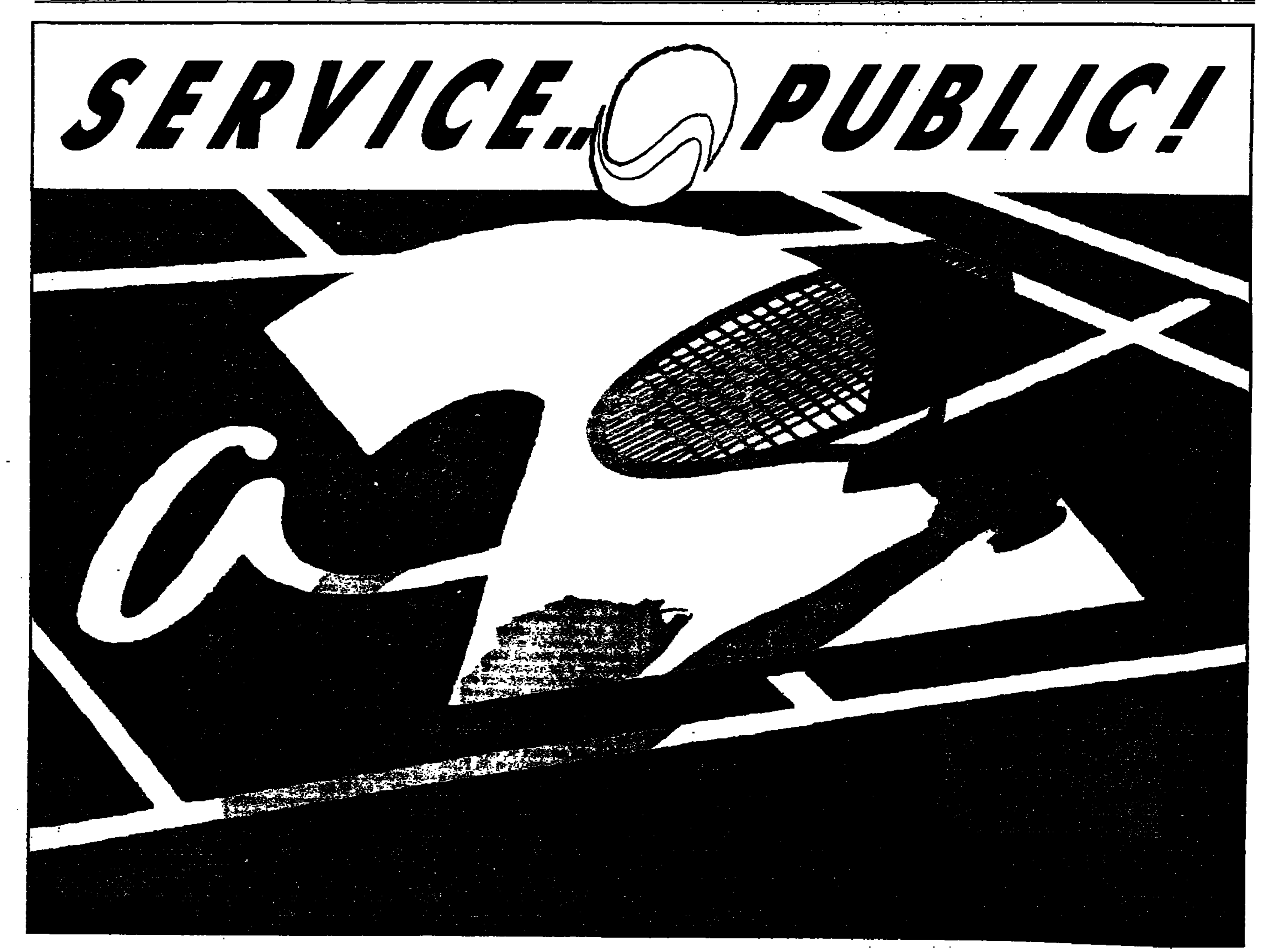
– Le souci de faire respecter des règles stables pour le commerce international ;

– Une protection efficace de l'environnement qui exploite toutes les possibilités d'économies et de recyclage ;

– Une politique de coopération en matière de formation, de recherche et d'exploitation minière, avec le concours notamment du Bureau de recherches géologiques et minières. Maintenue dans son champ traditionnel, cette politique sera étendue aux pays de l'Est.

• L'apport de la recherche au développement régional

(*le Monde* du 7 juin)





Rendez-vous sur la planète Calcio

Vingt-quatre équipes, quinze milliards de téléspectateurs, deux millions et demi de supporters, des policiers et des hooligans... La Coupe du monde de football, la plus grande manifestation sportive de la planète, commence en Italie

La quatorzième Coupe du monde de football, l'événement sportif le plus suivi de la planète, débute vendredi 8 juin à Milan avec, en match d'ouverture, une rencontre opposant l'Argentine, tenant du titre, au Cameroun. Elle s'achèvera le 8 juillet à Rome au terme de cinquante-deux matches. Pour la première fois depuis 1974, l'équipe de France ne participe pas à cette compétition dont les favoris seront les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, l'Argentine, le *Brésil*, et surtout l'Italie qui évoluera devant son public.

Le voilà donc, ce « Mondiale » de la démesure, cette Coupe du monde de toutes les craintes et de tous les espoirs. Quand l'arbitre Français Michel Vautrot en donnera le coup d'envoi, vendredi 8 juin, à Milan, il ne libérera pas seulement onze Argentins et autant de Camerounais mais lancera la plus grande manifestation sportive de la planète. Elle ne *s'arrêtera qu'un mois plus tard*, à Rome le 8 juillet, confortée dans sa certitude qu'un tournoi planétaire de football va toujours plus vite, plus haut et plus fort que les Jeux olympiques eux-mêmes.

Cette quatorzième coupe, dont les Italiens ont voulu qu'elle soit la *« première de l'ère moderne »* pouvait-elle décemment avoir lieu ailleurs ? Depuis que l'Angleterre est au ban des nations pour cause de violence, l'Italie est le pays des stades *pleins* et des équipes à succès. Après le lointain Mexique (1986) et avant les énigmatiques Etats-Unis (1994), le football-passion ne pouvait trouver terre d'accueil plus avenante. Quel autre pays aurait pu garantir, avant même la première passe de Diego Maradona, que 90 % des places proposées seraient déjà vendues ?

Tout passionné qu'il soit, le pays du Calcio a pourtant donné bien des frayeurs aux autorités du football mondial. Ralentis par les lourdeurs administratives, empêtrés dans des rivalités régionales et des querelles locales, les Italiens ont accumulé un retard considérable dans les travaux de préparation. A tel point qu'au moment ou l'Argentine remettra son titre en jeu, les derniers coups de pinceau et tours de vis auront tout juste été donnés sur de nom*breux chantiers, au grand dam* des habitants de certaines villes qui n'ont cessé de se plaindre des embarras causés par ce « Mondiale ».

Ces *désagréments seront* vite oubliés. Du reste, ils le sont déjà en partie. A l'approche du grand jour, d'autres préoccupations ont en effet, pris le pas sur ces très italiennes imperfections. La violence en est une.

De lourdes menaces

La présence de supporters anglais, néerlandais, allemands et *italiens laisse planer* de lourdes menaces sur le bon déroulement de la compétition (*le Monde* du 7 juin). Les dix mille hommes mobilisés à travers le pays ne seront *pas de trop pour maintenir* l'ordre dans les douze villes retenues pour accueillir les matches (1). Les risques d'incidents sont si grands, notamment à l'extérieur *des stades*, que *M. Giulio* Andreotti, président du conseil italien, s'est déclaré, mardi 5 juin, davantage préoccupé par les hooligans que par les terroristes : *« J'ai parlé avec le ministre britannique des affaires étrangères qui m'a mis en garde contre une menace palestinienne durant la Coupe du monde. J'ai répondu que nous ferions attention aux Palestiniens mais que nous nous inquiétions surtout de ses compatriotes. »*

Violence, menaces, polémiques... Le « Mondiale », comme avant lui les Jeux de Séoul ou la Coupe du monde au Mexique, n'a donc pas échappé à ces aléas qui sont désormais le lot de toutes les grandes manifestations de ce type. Reste à savoir ce qu'il réserve du point de vue sportif.

L'édition espagnole de 1982 et celle, mexicaine, de 1986 avaient été marquées du sceau d'une talentueuse équipe de France. Michel Platini, reconverti au *poste de sélectionneur, n'a pu* qualifier ses piètres héritiers. La France, qui a toutes les chances de se voir attribuer l'organisation du tournoi en 1998, assistera donc à ces débats devant son écran de télévision.

Cinq équipes peuvent revendiquer le titre de postulant au titre mondial. La République fédérale d'Allemagne, toujours présente en ce genre d'occasion, qui reste sur deux échecs en finale contre l'Italie (*1982*) et l'Argentine (*1986*) figure en tête de liste. Les Pays-Bas, champions d'Europe des nations en 1988, partiront sur la même ligne, bien que leurs *vedettes Marco Van Basten et* Ruud Gullit, semblent éprouvés physiquement. Le Brésil, éternel vendeur d'espoirs, souvent déçus, paraît enfin disposer d'une *équipe alliant la rigueur tactique* et la fantaisie technique. Il l'a prouvé l'an dernier en remportant la coupe d'Amérique du Sud des nations. Quant aux Argentins, vieillissants à l'image de leur Diego Maradona dont ce sera le dernier grand rendez-vous, ils pourraient se ressaisir dans un ultime sursaut d'orgueil.

Une seule formation parvient à faire l'unanimité : l'Italie. Après le triomphe de ses clubs (Milan AC, Sampdoria Gênes et Juventus de Turin) dans les différentes compétitions européennes, *elle se* voit offrir une occasion unique d'affirmer définitivement la suprématie du Calcio sur le football mondial. Les sceptiques insisteront sur son manque d'efficacité, sur la pression excessive qui pèsera sur des joueurs que tout un pays rêve vainqueurs *mais l'Italie* partira malgré tout favorite de la compétition. Brillante à l'occasion du dernier championnat d'Europe des nations, elle devrait *arriver à maturité au cours* de sa Coupe du monde.

Au-delà de ces postulants logiques, le tournoi réservera, bien sûr, son lot de surprises venues des outsiders irréguliers comme l'Angleterre, l'URSS ou l'Uruguay, ou des *présumés « petits »* en quête d'exploits historiques comme le Cameroun, la Corée du Sud ou l'Egypte. Mais le rôle le plus délicat reviendra sans doute aux *Etats-Unis. Non pas que* l'équipe américaine ait une quelconque chance de se qualifier face à l'Italie, l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Mais elle devra parvenir à convaincre *tout* un pays, là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, que ce jeu de football est digne de planter sa grande tente sur son territoire en 1994...

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Rome, Florence, Naples, Bari, *Turin, Gênes, Milan, Bologne, Vérone,* Udine, Cagliari, Palerme.

Vingt-quatre équipes et six groupes

Les vingt-quatre équipes engagées dans la coupe du monde sont réparties en six groupes. Elles s'affronteront dans un mini-championnat à l'intérieur de chacun de ces groupes. Les deux premières équipes de chaque poule seront qualifiées, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes. Les seize formations ainsi sélectionnées disputeront ensuite les huitièmes de finale sur un seul match. Puis viendront les quarts, les demis et la finale, dimanche 8 juillet à Rome.

GROUPE A (Rome, Florence) : Italie, Tchécoslovaquie, Autriche, Etats-Unis.

GROUPE B (Naples, Bari) : Argentine, URSS, Roumanie, Cameroun.

GROUPE C (Turin, Gênes) : Brésil, Ecosse, Suède, Costa-Rica.

GROUPE D (Milan, Bologne) : RFA, Yougoslavie, Colombie, Emirats-Arabes Unis.

GROUPE E (Vérone, Udine) : Espagne, Belgique, Uruguay, Corée du sud.

GROUPE F (Cagliari, Palerme) : Angleterre, Pays-Bas, Eire, Egypte.

La partie du siècle pour l'Italie

De Milan à Palerme, de Turin à Udine, pendant un mois complet, l'Italie engage son prestige et joue sa réputation sur un immense tapis vert gazon. Fabuleux coup de poker autour d'une mise colossale. 8 000 milliards de lires sur la table, 2 700 000 témoins dans les gradins et un bon quart de l'humanité à sa fenêtre. La partie du siècle. En Mondovision.

ROME

de notre correspondant

Que la fête commence ! Le grand banquet Mondiale est servi. Les Cassandre prévoyaient une pagaille gargantuesque ? *Il ne manque pas* un rond de serviette à la scène. Les profanes évoquent le miracle. Mais le pape, venu en grande pompe sanctifier le temple romain du dieu Ballon, n'a pas confirmé. Une année marathonesque d'intense préparation, quatre semaines de fièvre, cinquante-deux plats de quatre-vingt-dix minutes au menu.

Il était une fois une puissance moyenne d'Europe méridionale, fière héritière d'un glorieux passé, plutôt mal à l'aise dans son présent et à l'étroit dans sa petite botte. Un jour, c'était en 1984, lui échut l'immense honneur d'organiser, pour le plus grand plaisir de l'espèce humaine, un gigantesque tournoi multinational de football. Au départ, les Italiens étaient aux anges. Ils n'étaient plus les maîtres du monde, ils deviendraient au moins, l'espace d'un été, les rois de l'univers du ballon rond. Jusqu'à l'overdose, jusqu'à la nausée, les citoyens seraient invités à souffrir pour préparer la grand-messe. La République du ballon aurait son hymne, sa liturgie, ses timbres, ses territoires, ses entreprises, ses seigneurs et ses serviteurs.

Le génie d'une nation

C'est que le *calcio*, chez les Transalpins, est plus qu'un jeu. Une métaphore, une religion, un mode de vie et la meilleure grille de lecture possible pour comprendre une société par ailleurs complexe. N'empêche, les Italiens étaient honorés mais vaguement embarrassés. Eux qui, depuis quatre décennies, avaient amoureusement perfectionné un système politique et gouvernemental presque unique au monde, où les décisions, quand elles sont prises, sont rarement suivies d'effet et quelquefois seulement respectées, comment *allaient-ils faire pour accomplir* la mission qui leur était confiée ? La classe politique, prise entre son sens des affaires et celui de l'Etat, *réfléchit* longuement au problème. Pendant trois petites années. Finalement, après moult tergiversations, un plan d'ensemble fut adopté et, le 28 juillet 1988, le conseil des ministres au grand complet décréta que 6 500 milliards de lires seraient *consacrées à l'organisation* de la kermesse.

« Trop cher ! » s'exclamèrent les gens d'opposition. Et le décret fut *retiré le 27 janvier 1989. Six mois* plus tard, après trois nouvelles tentatives infructueuses, une enveloppe, réduite à 2 718 milliards, fut enfin approuvée. Avec cette somme, on allait faire le minimum : améliorer quelques infrastructures en déshérence, réparer les stades trop vieux ou trop étroits, en construire deux nouveaux qui faisaient défaut. Bien sûr, parce que l'Italie est un pays ultra-civilisé, qui ne prévoit guère mais qui pense à tout, les douze municipalités choisies pour héberger les jeux furent autorisées à effectuer quelques petits travaux supplémentaires, dits d'accompagnement. Et à *dépasser le budget prévu* en cas d'urgence ou... d'imprévu. Il y en eut beaucoup, bien entendu. Telle *ville du Nord profita de l'aubaine* pour se faire construire un immense parking souterrain. Telle autre voulut un tramway super-rapide, telle autre encore voulut élargir ses boulevards, moderniser sa voirie.

Rome, pour sa part, construisit un magnifique tunnel routier sous l'une de ses collines sacrées et un autre encore, en surface, pour faire passer une ligne de métro promise aux citadins depuis un quart de siècle. Le tunnel, malheureusement, devra être démoli et reconstruit après les jeux. Il manque 8 mètres au diamètre prévu, quelqu'un a oublié les quais de *désembarquement. Simple* erreur dans les calculs, prétendent d'aucun. Mais entre celles, involontaires bien *entendu, qui se sont glissées dans* les plans, entre les grèves à répétition, les accidents du travail (678 au total *et 24 morts*), *sans parler des retards* administratifs et des interminables délais de livraisons le temps a passé. *Il y a deux mois déjà, les gazettes* étrangères glosaient sur la manière brillante dont l'Italie allait remporter le *Mondiale... du ridicule.*

On disait que les travaux ne seraient jamais terminés à l'heure du coup d'envoi, on prévoyait la catastrophe. C'était évidemment méconnaître le génie propre d'une nation qui ne travaille jamais aussi bien que dans l'urgence et la précipitation. On se précipita donc. Les ouvriers furent embauchés jour et nuit, et payés en heures supplémentaires, jusqu'à 360 % du salaire habituel le week-end. Des grands travaux, comme l'aéroport de Palerme, le métro de Milan ou le tramway de Naples furent abandonnés en cours de route. Des entreprises efficaces mais un peu chères, qui avaient été initialement écartées par les édiles, furent enrôlées. Evidemment, la règle qui contraignait en principe les municipalités à lancer des appels d'offres publics pour obtenir les meilleurs prix, et pour éviter aussi que les mafias locales ne *mettent leurs sales pattes sur le* gâteau des adjudications, cette règle d'or dut être mise entre parenthèses.

De toute façon, par l'intermédiaire de quatre petites lignes perdues dans le long texte du *« decreto Mondiale »*, cela aussi était prévu. *Procédure pour cas d'urgence...* Evidemment, la précipitation, les pénalités de retard, les milliers d'heures supplémentaires, tout cela coûte cher. Pour la seule réfection des stades, le budget global fixé à 650 milliards de lires dut être qua*siment doublé (1 100 milliards).* Et la facture totale des travaux dans les douze villes, y compris le centre *audiovisuel ultra-moderne installé* par la *« mama »* RAI à Rome, est estimée à plus de 8 000 milliards de lires. A la charge de l'Etat. A coup sûr, les polémiques, qui n'ont jamais vraiment cessé, redoubleront encore après le festin. D'autant que si, côté dépenses, ce n'est pas vraiment la clarté, côté recettes, on est carrément dans le brouillard.

Le sens des affaires

Entre la vente des billets, les droits de retransmission *télévisée* et de publicité sur les stades, les royalties diverses et les sponsorisations officielles, on parle de 500 à 600 milliards de lires. Pour la poche de qui ? Ce n'est pas vraiment clair non plus. Tout ce qu'on sait avec certitude, c'est que les Italiens, comme à l'ordinaire, ont fait preuve d'un sens des affaires, pardon, d'une créativité, hors du commun. Ainsi une entreprise de Venise a-t-elle eu l'idée géniale de revendre par petits morceaux la pelouse de l'Olimpico *de Rome après le match final.* Trois cent mille touffes d'herbe vaguement ornées d'une paire de mini*buts en plastique, à 500* francs pièce. Il est question de réitérer l'opération avec le stade de Milan.

Autre exemple d'inventivité : Avion Services, une petite compagnie privée d'hélicoptères, a décidé de mettre gracieusement soixante vols à la disposition du COL, le Comité d'organisation locale du Mondiale, qui a contrôlé toute l'opération. En échange, à l'instar des milliers de marchands et de fabricants divers qui offrent généreuse*ment leurs services, la compagnie* a obtenu le droit d'estampiller sa flotte de la mascotte officielle du *Mondiale. Drôle de petit pantin* tricolore à tête de ballon, ce totem désarticulé, baptisé Ciao, alors qu'il *envahit déjà la quasi-totalité* du paysage urbain, y compris les casques blancs de certains contractuels, a, paraît-il, un vrai toucher de Midas. Les marchandises qui l'arborent s'arrachent comme des petits pains. Avion Services, qui transportera la nomenklatura de la planète d'un match à l'autre, a ainsi pu accorder à *Télé-Monte-Carlo* le droit d'approcher et d'interviewer sur le tarmac les grands de ce monde contre 1 milliard de lires d'équivalent-pub pour elle-même.

Le business-Mondiale est certes un vilain serpent visqueux qui s'infiltre partout, pollue les plus beaux sentiments et ne respecte rien. Mais il faut se faire une raison : les seigneurs du temple Calcio *ne sont pas* du genre à en chasser les marchands. D'ailleurs, tout le monde vous le dira, l'essentiel *n'est pas là. Les tifosi* ne sont pas des comptables, le foot ne se décline pas en devises, mais en cris de joie. *« Le véritable esprit sportif,* disait André Maurois, *participe toujours de l'esprit religieux. »* La grand-messe peut commencer.

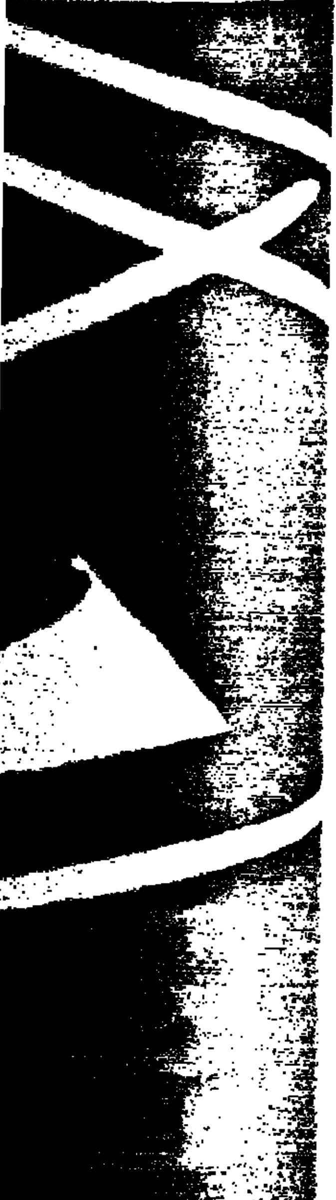
PATRICE CLAUDE

A LA TÉLÉVISION

	TF 1	A 2	FR 3	La Cinq
Vendredi 8 juin		18 h. Direct ARGENTINE-CAMEROUN		
Samedi 9 juin	21 h. Direct ITALIE-AUTRICHE	17 h. Direct URSS-ROUMANIE	0 h 15. Différé EMIRATS ARABES-COLOMBIE	
Dimanche 10 juin	21 h. Direct RFA-YOUGOSLAVIE	23 h 15. Différé BRÉSIL-SUÈDE	17 h. Direct ETATS-UNIS-TCHÉCOSLOVAQUIE	
Lundi 11 juin	21 h. Direct ANGLETERRE-EIRE		17 h. Direct COSTA-RICA-ECOSSE	
Mardi 12 juin		21 h. Direct PAYS-BAS-EGYPTE	17 h. Direct BELGIQUE-CORÉE-DU-SUD	
Mercredi 13 juin	21 h. Direct ARGENTINE-URSS	17 h. Direct URUGUAY-ESPAGNE		
Jeudi 14 juin	22 h 15. Différé CAMEROUN-ROUMANIE	21 h. Direct ITALIE-ETATS-UNIS	17 h. Direct YOUGOSLAVIE-COLOMBIE	
Vendredi 15 juin	22 h 35. Différé RFA-EMIRATS ARABES			17 h. Direct AUTRICHE-TCHÉCOSLOVAQUIE
Samedi 16 juin	17 h. Direct BRÉSIL-COSTA-RICA	21 h. Direct ANGLETERRE-PAYS-BAS		22 h 45 Différé SUÈDE-ÉCOSSE
Dimanche 17 juin	21 h. Direct BELGIQUE-URUGUAY	17 h. Direct EIRE-ÉGYPTE	22 h 45 Différé CORÉE-DU-SUD-ESPAGNE	
Lundi 18 juin		21 h. Direct ARGENTINE-ROUMANIE	23 h 30. Différé CAMEROUN-URSS	
Mardi 19 juin	17 h. Direct RFA-COLOMBIE 21 h. Direct ITALIE-TCHÉCOSLOVAQUIE		22 h 45. Différé AUTRICHE-ETATS-UNIS	18 h 45. Différé YOUGOSLAVIE-EMIRATS ARABES
Mercredi 20 juin		21 h. Direct BRÉSIL-ÉCOSSE	22 h 45. Différé SUÈDE-COSTA-RICA	
Jeudi 21 juin	17 h. Direct BELGIQUE-ESPAGNE	21 h. Direct EIRE-PAYS-BAS	23 h 25. Différé ANGLETERRE-EGYPTE	18 h 45. Différé CORÉE-DU-SUD-URUGUAY

Nous publierons ultérieurement le tableau des retransmissions concernant la phase finale, qui aura lieu du 23 juin au 8 juillet.





SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Ivanisevic à bout de souffle

Le tennis, finalement, c'est un peu l'œuf de Colomb. On ne sait jamais comment le faire tenir debout ou on le sait trop bien. Est-ce le coup droit d'untel qui est meurtrier ou bien est-ce la condition physique de tel autre qui est extraordinaire ? Pourquoi gagne-t-on un match ? Faut-il un bon coup droit, un bon service, un passing, une volée, ou bien un souffle de marathonien et un moral de vainqueur ?

Sur les huit joueurs qui ont disputé les simples messieurs quarts de finales des Internationaux de France, Goran Ivanisevic était le seul, avec Thierry Champion, inscrit dans le tournoi de doubles. Mais alors que le Français, associé à Arnaud Boetsch, n'a pas passé le premier tour, le jeune Yougoslave qui fait équipe avec le Tchécoslovaque Petr Korda est qualifié pour les demi-finales de ce tournoi. Il avait donc quatre matches de plus que Thomas Muster dans les jambes lorsqu'il s'est présenté, mercredi 6 juin, sur le central de Roland-Garros. Fallait-il chercher plus loin les bonnes raisons de la volée de bois vert que lui a administrée l'Autrichien ?

Il y a dix ans, un autre gaucher qui avait, alors, le même âge que le Yougoslave enchaînait sans le moindre problème les matches de simple et de double. C'était John McEnroe et c'était, aussi, ce qu'il est convenu d'appeler un génie. Il est vrai qu'il ne s'exprimait pas sur terre battue, surface sur laquelle Goran Ivanisevic s'efforce de cultiver son talent. Or ce jeune homme est, sans nul doute, un surdoué. Il faut l'être pour passer une vingtaine d'aces par match aussi bien à Boris Becker qu'à Thomas Muster. Mais face à cet Autrichien, lapin mécanique doté de piles inusables, le Yougoslave a manqué d'énergie.

A l'évidence Goran Ivanisevic n'a pas eu, mercredi, pendant les deux heures trois quarts où il a fait face à Thomas Muster, l'abattage qu'on lui avait connu lors des tours précédents. Fallait-il dès lors attribuer cette baisse de régime à la fatigue accumulée ces dernières semaines ou à la fièvre combattue, deux jours auparavant, à coups d'antibiotiques et d'aspirine ? Ou bien fallait-il considérer que tout cela n'avait aucune importance, que le problème de Goran Ivanisevic était ailleurs ?

Le docteur Pierre Talbot, médecin de la Fédération française de tennis depuis vingt ans, a, sur le sujet, une théorie intéressante et originale (1). Par simple curiosité, il s'est amusé, en 1985, à chronométrer le temps effectif de jeu durant quelques matches. Il déclenchait le chronomètre quand la balle quittait la main du serveur et il l'arrêtait quand le point était annoncé par l'arbitre de chaise. *« Quand j'ai constaté à Wimbledon, lors d'un Becker-Leconte, que ces deux joueurs n'avaient joué que 4 minutes 26 secondes effectives pendant une heure, je me suis dit qu'on allait encore reprocher au tennis de ne pas être un sport. Puis j'ai réalisé que si des athlètes en forme finissaient pas être épuisés en jouant ce genre de tennis c'est qu'il y avait un autre phénomène derrière ? »*

Le sprinter et le marathonien

De ses multiples observations le docteur Talbot a ainsi conclu qu'il existait deux types d'efforts et de joueurs en tennis. L'un correspond aux serveurs-volleyeurs qui s'apparentent aux sprinters (effort anaérobie) et l'autre aux « crocodiles » de fond de court qui, eux, s'assimilent aux marathoniens (effort aérobie). *« La différence entre l'athlétisme et le tennis,* explique le docteur Pierre Talbot, *tient au fait que les joueurs ne s'affrontent pas sur une distance donnée – on pourrait considérer qu'un sprinter et un marathonien ont des chances égales sur 800 ou 1 500 m, – mais sur une distance que l'un impose à l'autre. Le jeu consiste à faire venir le sprinter sur le terrain du marathonien et vice versa. »*

La dernière illustration de cette théorie était, pour le docteur Pierre Talbot, le match Forget-Champion (*Le Monde* du 5 juin) : *« La cadence de Guy Forget se situe aux alentours de onze minutes de jeu par heure. C'est le temps effectif qu'il a utilisé lors de la rencontre avec Alex Antonitsch. En revanche, Thierry Champion, qui était objectivement plus fatigué après son match contre Juan Aguilera, l'a fait monter à dix-huit minutes de jeu effectif et l'a battu. Pour Champion, marathonien de nature, il s'agissait, même fatigué, d'un effort ordinaire, alors que Guy Forget, coureur de demi-fond, était amené largement au-dessus de sa distance. »*

Manifestement, ces observations auraient aussi été valables pour Thomas Muster et Goran Ivanisevic. La différence entre les deux joueurs est moins substantielle qu'entre sprinter et marathonien. L'Autrichien s'exprimerait plutôt bien sur 400 m et le Yougoslave sur 800. Les deux efforts sont très voisins mais, sur la piste, il n'y a jamais eu que des talents rares comme le Cubain Alberto Juantorena pour les maîtriser. L'habileté de Thomas Muster fut donc d'amener Goran Ivanisevic sur sa distance, c'est-à-dire de le faire jouer en surrégime après l'avoir brièvement laissé mener un tour.

Faute de jeunesse du Yougoslave qui fêtera son dix-neuvième anniversaire en septembre prochain ? Dans le climat délétère du tournoi masculin, l'élève de Balazs Taroczy a été un de ceux qui ont produit la plus forte impression. S'il reste dans les mêmes dispositions de sérieux à l'entraînement et sur le court, il y a gros à parier qu'il ne gardera pas longtemps un palmarès vierge et qu'il ne végétera pas à la cinquantième place mondiale.

ALAIN GIRAUDO

(1) *L'Equipe* du 4 juin 1990.

Les résultats

Simple messieurs
(quarts de finale)

Moitié inférieure du tableau

A. Gomez (Equ., nº 4) b. Th. Champion (Fra. Q.), 6-3, 6-3, 6-4; Th. Muster (Aut. nº 8) b. G. Ivanisevic (You.), 6-2, 4-6, 6-4, 6-3.

Entre paranthèses la nationalité des joueurs et éventuellement le numéro de tête de série, ou la qualité de qualifié (Q), d'invité par les organisateurs (W) ou de repêché des qualifications (L).

Andreas Gomez, le bienheureux

A l'heure où le tournoi féminin transforme les enfants en vedettes, l'entrée d'Andreas Gomez sur le court central pour disputer des quarts de finale rassure un peu. Non, les gamines aux dents longues ne sont pas les seules à fouler la terre rouge de Roland-Garros. Le tennis de haut niveau peut aussi être pratiqué par des pères tranquilles qui ne dédaignent pas la bonne chère.

Dans cette tornade médiatique qui sacre les petites filles gourmandes, dans ce monde fait de queues de cheval et de rires de salles de classe, l'Equatorien vient jouer les trouble-fête. Il offre ses trente ans et sa nonchalance, il rappelle qu'il existe des joueurs qui n'ont besoin ni de papa ni de maman pour les accompagner au stade. Gomez est là, et, même un mercredi, la porte d'Auteuil devient alors le terrain de jeu des adultes.

Plus mûr plus volontaire

Qu'importe les vingt-trois ans de son adversaire, qu'importe même les petits bras tendant une banderole où sont tracés en peinture rouge les mots *« Thierry t'es Champion »*, le doyen des quarts de finalistes va livrer un match d'homme. Un jeu fait de rigueur et d'efficacité qui lui permet d'être maître de la balle et de la renvoyer où bon lui semble. Les méchantes langues diront que ce sont sans doute ses 85 kilos qui l'obligent à rester presque immobile. Mais pourquoi diable dépenserait-il ses forces l'économe Sud-Américain ? Son coup droit lifté lui suffit pour promener son adversaire d'une ligne à l'autre.

Car il aura couru le pauvre Thierry Champion, oubliant ses douleurs à la cuisse, oubliant même les dimensions du terrain au point de renvoyer la balle un peu n'importe où. Les deux premiers sets donnèrent la mesure de cette rencontre légèrement biaisée par la différence de niveau (6-3, 6-3). *« Mon adversaire ne possédait pas de grands coups que je ne puissent réussir »*, expliqua Andreas Gomez, sans vouloir accabler le joueur français. Mais quand on dispute son onzième Roland-Garros et que, pour une fois, le chemin de la finale n'est pas encombré par la présence d'Ivan Lendl, on se sent pousser des ailes.

Cette année, l'Equatorien a décidé de *« faire mieux que précédemment »*. Il s'est longuement entraîné pour le tournoi du circuit qu'il préfère. Avec l'aide de Pato Rodriguez, l'ex-entraîneur de José-Luis Clerc, il a restructuré son jeu et laissé sur les chaises de touche les coups de folie attachés à son image. Plus mûr, plus volontaire, selon ses propres termes, il a accroché à son palmarès, au début de l'année, des succès à Madrid et à Barcelone qui lui ont donné confiance en lui. *« Je pense plus positivement à mon tennis, après deux années qui ont été un peu des vacances avec mon mariage et la naissance de mon fils »*, déclarait-il récemment dans un entretien au quotidien *l'Equipe*.

Depuis le début de ces internationaux de France, Andreas Gomez a mis un point d'honneur à conclure ses matches en moins de deux heures. Il ne pouvait faire moins pour sa quatrième prestation sur les courts (en huitième de finale il avait été déclaré vainqueur par forfait du Suédois Magnus Gustafsson). Il a donc enlevé tout espoir aux supporters d'un Champion trop vite promu héros national, en une heure et demie, après un troisième set presque aussi expéditif que les précédents (6-4)

« J'ai souffert », concédait Thierry Champion après la rencontre. Il ne faisait pas allusion à une quelconque blessure, mais plutôt à cette humiliation que provoque l'absence de réaction face aux improvisations de son partenaire. Il a connu cette *« envie de vomir »* qui naît de l'impuissance à toucher une balle vraiment trop rapide pour lui. Gomez, l'homme qui a *« commencé à jouer au tennis au temps des raquettes en bois »*, l'a privé de sortie honorable.

Ces péripéties oubliées chacun des joueurs a pu déclarer que ce mercredi 6 juin était un jour historique. L'un, parce qu'il attendait depuis douze ans le moment de disputer une demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem. L'autre car il était le premier joueur qualifié à atteindre les quarts de finale à Roland-Garros depuis les débuts de l'ère open en 1968. Les matches rapides peuvent donc avoir des dénouements heureux pour tous.

SERGE BOLLOCH

□ **Cyclisme : Gianni Bugno gagne le Tour d'Italie.** – L'Italien Gianni Bugno a remporté, mercredi 6 juin, à Milan, la 73e édition du Tour d'Italie cycliste devant le Français Charly Mottet et l'Italien Marco Giovannetti.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

Pour faciliter la connaissance de la matière

Des chercheurs français et américains sont parvenus à miniaturiser un laser hyper-puissant

Pour sonder la matière et mieux connaître les phénomènes dont elle est le siège, en particulier lorsqu'elle se présente sous la forme d'un plasma, les scientifiques ont besoin de lasers sans cesse plus puissants. De telles machines existent, mais ce sont des monstres. Une technique originale, mise au point par un chercheur français installé aux Etats-Unis, permet désormais de produire des lasers extrêmement performants et de taille relativement modeste dont la puissance pourrait atteindre, demain peut-être, mille milliards de kilowatts.

Deux équipes de physiciens du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), en association avec des chercheurs de l'université du Michigan, sont parvenus à créer le plus puissant faisceau laser miniaturisé jamais produit (1). Grâce à une nouvelle technique d'amplification de lumière mise *au point par Gérard Mourou*, un chercheur français installé aux Etats-Unis, il a été en effet possible d'obtenir sur une des installations lasers du Centre d'études de Limeil-Valenton (Val-de-Marne) dépendant du CEA un faisceau laser d'une puissance de 20 tera-watts – 20 milliards de kilowatts – correspondant à peu près à quarante fois la capacité de production instantanée d'énergie électrique des Etats-Unis!

Cette première, qui vient seulement d'être annoncée mais qui a effectivement eu lieu le 17 mai dernier, a permis à la quinzaine de chercheurs qui y participaient de coiffer sur le poteau une équipe américaine des Livermore Laboratories (Californie) tout heureuse d'avoir atteint les 15 tera-watts. L'énormité de tels chiffres n'a guère de sens pour le commun des mortels. Mais il faut savoir que les scientifiques étaient depuis plusieurs années à la recherche de lasers très puissants susceptibles de les aider à mieux comprendre les phénomènes qui apparaissent lors des interactions entre la lumière du laser et la matière.

Les enjeux sont considérables . Outre les possibilités que pourraient offrir ces nouveaux appareils dans les domaines de la recherche fondamentale (études des plasmas, comportement des atomes), de la science des matériaux ou des accélérateurs de particules, il existe apparemment une voie prometteuse de développement de lasers à rayons X. Des lasers très attendus des civils et des militaires en raison de la formidable capacité qu'ils pourraient avoir de marier la puissance de pénétration des rayons X dans la matière avec l'aptitude des *lasers à déposer, en une fraction de* seconde, une formidable énergie sur une surface minuscule.

Aujourd'hui les scientifiques détiennent avec ces lasers la possibilité d'utiliser une massue tellement efficace qu'il devient possible de «sonner» la matière pour *l'observer* en un temps si bref qu'elle n'a pas le temps de revenir à son équilibre initial.

Certes, les Américains avec leur chaîne laser Nova à vocation militaire, ou les Français avec la chaîne Phébus, sont capables d'atteindre pendant des durées mille fois plus longues les vingt milliards de kilowatts (2), mais il s'agit d'installations imposantes, sans commune mesure avec ce qui vient d'être réalisé. Il y a un an environ, les chercheurs de l'équipe de Saclay étaient parvenus à produire un faisceau d'une puissance de 2,5 tera-watts – 2500 milliards de watts – avec une installation de quelques mètres carrés seulement . Plusieurs voies pour la miniaturisation s'offraient aux techniciens pour y parvenir.

Les photons du peloton

« Mais, expliquent M. Jacques Coutant, chef du département lasers et plasmas de Limeil, et M. Claude Manus, chef du département de physique générale à Saclay, *l'une d'entre elles, ouverte par Gérard Mourou, nous est apparue particulièrement prometteuse. C'était très astucieux. Nous avons senti que c'était le bon cheval et nous nous sommes lancés à corps perdu dans cette aventure pour répéter et améliorer les résultats obtenus voilà deux ans aux Etats-Unis (0,6 tera-watts) avec le laser de table T-III (Table Top Tera-watt) de Gérard Mourou. »*

Le principe n'est pas simple . Avec un laser, on produit une impulsion lumineuse que l'on peut schématiquement représenter comme un peloton de particules de lumière – des photons – de même couleur, qui marchent à la même vitesse et gardent entre eux la même distance. Cette impulsion est alors envoyée dans une fibre optique d'environ un kilomètre de long qui, par réaction devant ce trop-plein d'énergie, va modifier le comportement de ces coureurs un peu particuliers.

Elle le modifie de telle façon qu'à la sortie de ce «tunnel», les photons ont à nouveau la même vitesse, mais la distance entre eux à changé. Le peloton s'étire avec des maillots rouges à l'avant et des maillots bleus à l'arrière, opération qui permet d'étaler dans le temps la puissance *instantanée transportée par les coureurs* (3). Comme cela n'est pas suffisant, l'opération est répétée en envoyant tous les photons sur un dispositif optique – des réseaux – qui permet d'agrandir encore la distance les séparant.

Le tout est alors projeté dans une série d'amplificateurs laser sur une cavité optique qui permet d'augmenter cette énergie diluée dans le temps sans crainte de briser les installations. Pour retrouver la puissance nécessaire, notre peloton de photons est alors reserré au moyen d'une nouvelle batterie de réseaux, et à tel point que l'impulsion qui mesurait à l'entrée du dispositif 30 cm ne fait plus que 0,3 mm. Ce qui a donc pour effet de concentrer formidablement l'énergie en une minuscule tranche de lumière.

Le procédé est d'ailleurs si prometteur que les équipes du CEA peuvent affirmer sans crainte qu'elles battront leur propre record dans les prochaines semaines . Mieux même, si l'on en croit M. Jean Ouvry, adjoint au directeur du centre de Limeil, *« rien ne s'oppose théoriquement à ce que l'on puisse produire demain des faisceaux de 1000 téra-watts »*. Rien si ce n'est la fabrication de réseaux capables de tenir le choc face à une telle puissance.

J.-F. AUGEREAU

(1) Ont participé à la mise au point de ce laser : G. Mourou, P. Bado, F. Salin, J.-F. Tarie, S. Coe, J. Squies des Ultrafast Laboratories de l'université de Michigan; L. A. Lompre, M. Ferray, O. Gobert, G . Mainfra, A. L'Huillier du CEA Saclay; M. André, C. Sauteret, A. Migus, S. Gary, D. Husson, A. Pierre et G. Thiell du CEA Limeil-Valenton.

(2) Ces deux énormes lasers appartiennent à un champ de recherche différent impliquant des impulsions de longue durée nécessaire à l'étude de la fusion thermonucléaire, source d'énergie des étoiles et des bombes H.

(3) Cette manœuvre étale la lumière comme le fait un arc-en-ciel qui lui aussi va du rouge au bleu.

□ **L'amarrage du module Kristall retardé.** – Un problème d'orientation à bord du module technologique soviétique Kristrall a retardé, mercredi 6 juin, son amarrage à la station orbitale Mir. Le programme du vol prévoyait trois corrections de sa trajectoire depuis son lancement, survenu le 31 mai (*le Monde* du 2 juin). La seconde n'a pas pu se produire, l'un des moteurs d'altitude n'ayant pas fonctionné. – *(AFP.)*

POLICE

Considéré comme un proche de M. Pierre Joxe

M. Jean-Jacques Pascal est nommé directeur central des Renseignements généraux

Le conseil des ministres du 6 juin a nommé M. Jean-Jacques Pascal, préfet de la Manche, à la tête de la direction centrale des Renseignements généraux *(nos dernières éditions du 7 mai)*. Il succède à ce poste à M. Jacques Fournet, qui a, récemment, pris en charge la Direction de la surveillance du territoire *(le Monde* du 25 mai 1990).

Le nouveau directeur central des Renseignements généraux (RG) n'est pas un policier – ce qui est traditionnel à ce poste, hormis les deux exceptions constituées par les commissaires Paul Roux, nommé en juin 1981, et Philippe Massoni, nommé en avril 1986. S'il n'est pas non plus, à l'origine, un spécialiste des services spéciaux, le préfet Pascal connaît bien l'institution policière : il a occupé la fonction de directeur des personnels du ministère de l'intérieur, de mai 1984 à avril 1986, alors que M. Joxe effectuait son premier séjour place Beauvau.

A ce poste stratégique, au cœur des négociations avec les syndicats policiers, M. Pascal s'est imposé comme un homme ouvert à la concertation. Ce haut fonctionnaire, dont les opinions socialistes ne sont pas un mystère, dispose aussi de la confiance de M. Joxe et a l'habitude de travailler avec les principaux membres de son équipe ministérielle.

Avec ce retour place Beauvau, M. Pascal va trouver, en héritage, le programme de modernisation des RG lancé par son prédécesseur, M. Jacques Fournet. Ce programme ambitieux entend redéfinir les missions des RG au sein de la Police nationale : les policiers des Renseignements généraux vont devoir délaisser la collecte d'informations à caractère général ; en contrepartie, leur action en matière de police judiciaire, de lutte antiterroriste, de répression des délits économiques et financiers, et de prévision économique et sociale, sera développée.

Il reviendra à M. Pascal de réussir cette mutation délicate, qui implique notamment une meilleure formation et une plus grande professionnalisation des personnels. Il devra déployer ses talents en matière de dialogue social pour que la réforme des RG s'intègre à la vaste réforme de la Police nationale entreprise par M. Joxe.

E. In.

[Né le 25 mars 1943 à Limoges (Haute-Vienne), M. Jean-Jacques Pascal est sorti de l'Ecole nationale d'administration en mai 1969. D'abord affecté au ministère de l'intérieur, puis directeur de cabinet du préfet de la Lozère (1969-1972), il sera sous-préfet d'Arles (1979-1981) puis de Béthune jusqu'en mai 1984. A cette date, il est nommé directeur du personnel de la Police nationale, puis directeur du personnel et de la formation de la police à partir du 9 octobre 1985. En avril 1986, en raison de l'alternance politique, il quitte le ministère de l'intérieur pour devenir préfet du Gers; placé hors-cadre en novembre 1987, il est nommé préfet de la Manche le 17 août 1988.]

M. Ange Mancini dirigera le SRPJ de Versailles

Le commissaire divisionnaire Ange Mancini a été nommé directeur du service régional de police judiciaire de Versailles (Yvelines), l'un des plus importants de France avec celui de Lyon et de Marseille. Il succède à ce poste à M. Alain Tourre, nommé en décembre 1989 à la délégation interministérielle de lutte contre la drogue. Rendue publique mercredi 6 juin, mais intervenue le 21 mai, alors que M. Mancini était, en fait, en poste à Versailles depuis plusieurs semaines, cette nomination met fin à une vacance de plus de cinq mois à la tête du SRPJ de Versailles.

L'ancien patron du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), qui dirigeait cette unité d'élite de la police depuis sa création en juin 1985, a suivi un cursus professionnel alternant postes directement opérationnels et fonctions de responsabilité dans l'organisation de la police judiciaire. M. Mancini apparaît comme un spécialiste des affaires de terrorisme. Affecté à la brigade criminelle de la Préfecture de police (PP) de Paris en 1978, il participa notamment aux enquêtes sur Action directe et sur l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris. Après avoir été chef adjoint de la brigade de répression du banditisme de la Préfecture de police en 1982, il devint, en 1983, directeur du SRPJ d'Ajaccio, où il travailla en liaison étroite avec le préfet Robert Broussard. Par ailleurs, M. Mancini est l'un des secrétaires nationaux du Syndicat des commissaires et des hauts-fonctionnaires de la police nationale, fortement majoritaire chez les commissaires.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

La polémique à propos du projet de loi contre l'alcoolisme et le tabagisme

Les publicitaires revoient leurs comptes

Comme on pouvait le prévoir, l'adoption le mercredi 6 juin par le conseil des ministres du projet de loi sur la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme a suscité une série de vives réactions dans les milieux de la publicité, tout comme chez les professionnels du tabac et des boissons alcoolisées.

Dans un communiqué commun, plusieurs associations, parmi lesquelles la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux, l'Association des brasseurs de France et la Fédération des associations viticoles, estiment que ce projet aura *« pour conséquence pratique de leur supprimer presque toute possibilité de faire connaître leurs produits sur le territoire national, y compris sur les lieux de vente. »* Ces associations estiment que le texte *« a été préparé dans une quasi-clandestinité, sans réelle concertation »*. Ces professionnels dénoncent *« l'exclusion dont ils font l'objet de la part des pouvoirs publics »* et s'élèvent *« contre l'assimilation insidieuse de l'alcool au tabac par une association systématique et volontaire des deux »*.

Dans un communiqué, le Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), qui regroupe les planteurs de tabac, les débitants, la SEITA, Philip Morris, Rothmans, R.J. Reynolds et BAT, *« regrette que le ministère de la santé se soit refusé à toute concertation, contrairement aux engagements pris »*, et *« s'étonne de la précipitation qui a présidé à l'élaboration de ce texte »*. Il *« répète qu'il n'existe aucune corrélation entre la présence ou l'absence de la publicité et la diminution de la consommation »*. Cette éventuelle suppression de toute publicité *« porte atteinte au droit à l'information et au libre choix des consommateurs »*, *« remet en cause la liberté du commerce (...) à la liberté d'entreprendre et au droit des marques »*.

Les professionnels de la publicité sont, pour leur part, inquiets des conséquences pratiques du projet de loi. Toutefois, chez les spécialistes de santé publique à l'origine de ce texte tout comme au ministère de la santé, on souligne que l'ensemble des supports ne seront pas touchés de la même manière par les restrictions en matière de publicité. En ce qui concerne les boissons alcoolisées, ce sont les radios, l'affichage, et surtout (en valeur relative), le cinéma, qui seront concernés. On estime en effet que les boissons alcoolisées (et en particulier les bières) représentent près du quart des recettes publicitaires du cinéma, soit environ 105 millions de francs.



Il reste à savoir de quelle manière, une fois la loi votée, se répartiront les budgets publicitaires. On prévoit chez les spécialistes de santé publique une redistribution de ces budgets vers la presse écrite nationale et régionale, spécialisée ou non. *« Si, comme on peut raisonnablement le supposer, la moitié de ces budgets qui, au total, s'élèvent à environ 600 millions de francs, allaient vers la presse écrite, on retrouverait l'équivalent du « manque à gagner » qu'entraînera pour cette presse l'interdiction à terme de toute publicité pour le tabac*, explique-t-on. *Ainsi, au total, la loi ne devrait avoir que peu d'effets sur les ressources publicitaires de la presse écrite. »*

On souligne aussi que les restrictions à venir doivent, d'un point de vue financier, être relativisées, compte tenu du fait qu'elles s'appliquent à un secteur d'activité – celui de la publicité – qui connaît depuis plusieurs années une très forte expansion. Il reste aussi à savoir, point important, comment la « créativité » des publicitaires parviendra à s'exprimer dans le futur cadre réglementaire (1). Indispensable, compte tenu des dimensions du fléau national que constituent l'alcoolisme et le tabagisme, compte tenu aussi de l'urgence qu'il y a à tout mettre en œuvre pour réduire la proportion de jeunes consommateurs de tabac, le texte du projet de loi apparaît quelque peu insuffisant en ce qui concerne l'internationalisation de la diffusion des images et des messages publicitaires. Comment, par exemple, pourra-t-on obtenir un contrôle, sur le territoire national, des images des compétitions sportives organisées dans des pays autorisant le parrainage par des professionnels du tabac et de l'alcool ? Comment lutter contre les formes les plus insidieuses de mécénat de ces mêmes professionnels ? Compte tenu de la tendance croissante à l'interdiction au sein de la CEE, un accord européen dans ce domaine est désormais possible et devrait être rapidement trouvé.

JEAN-YVES NAU

(1) Le projet de loi précise : *« Lorsqu'elle n'est pas interdite, la publicité en faveur des boissons alcooliques est assortie d'un message de caractère sanitaire dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de la santé. Elle comporte, en outre, – exclusivement – des mentions autorisées par les règles relatives à l'étiquetage. »*

Une consommation globale de cigarettes de 94 milliards en France

Le chiffre d'affaires de la SEITA a atteint en 1989 10,3 milliards de francs. Ce chiffre d'affaires s'entend une fois reversé à l'Etat une somme de 30,662 milliards de francs, ce qui représente, dit-on à la SEITA, *« 2,4 % des recettes fiscales de l'Etat »*. Les exportations représentent 17 % du chiffre d'affaires. La SEITA fabrique, dans huit usines, 63 milliards de cigarettes, dont elle exporte 10 milliards.

La SEITA emploie 6 200 personnes (au 1er janvier 1990), et ses effectifs sont en baisse constante depuis 1986 (7 948 personnes) : 7 496 en 1987, 6963 en 1988 et 6 423 en 1989. Elle va fermer prochainement son usine de Marseille, qui emploie 120 personnes environ.

La consommation globale de cigarettes en France est de 94 milliards. Celle des cigarettes légères ne cesse d'augmenter : elle a triplé en huit ans, passant de 7,3 milliards d'unités en 1981 à 22,8 milliards en 1989. A l'heure actuelle, elle représente près du quart de la consommation, et la France est en tête des pays européens . C'est la consommation des cigarettes légères fabriquées en France qui a le plus progressé, puisqu'elle a été multipliée par 3,5 en huit ans, contre 2,8 pour les « légères » d'origine étrangère.

La SEITA se refuse à communiquer le montant de ses investissements publicitaires. Ce n'est pas la première fois que la publicité pour le tabac est réglementée. Un accord Barzach (du 3 décembre 1987), suite à la loi Veil, passé entre les fabricants (y compris les étrangers) et l'Etat, a porté sur un effort publicitaire accentué sur les « légères » : en fait 50 % des budgets publicitaires portent sur ces produits. Un amendement Evin (le 2 décembre 1988) a apporté une précision à la loi Veil : sont considérées comme publicité pour le tabac les messages pour les allumettes, briquets et autres gadgets. La France, au dire de la SEITA, a une des législations les plus contraignantes en matière de publicité pour le tabac.

ÉDUCATION

Le dernier certif'

On le croyait bel et bien mort depuis l'été 1987, quand M. Monory avait rendu public un projet d'arrêté supprimant le certificat d'études primaires. Fausse sortie : le texte n'avait pas été publié. En 1988, 48 000 candidats avaient encore passé les épreuves du certif' centenaire.

Mardi 5 juin, plusieurs milliers d'élèves des collèges ont à nouveau passé les traditionnelles épreuves de dictée, de rédaction, de sciences, d'histoire-géographie, de calcul mental et de récitation ou de chant. Un parfum de IIIe République que l'on aura respiré pour la dernière fois. Car le certif est supprimé : MM. Lionel Jospin et Michel Rocard ont signé le 28 août 1989 le décret.

Marie-Maud Hontebeyrie, élève en quatrième au lycée Buffon, aura été l'une des dernières aspirantes à ce diplôme. *« Pour m'amuser, et puis aussi pour voir comment se déroule un examen »*, explique-t-elle.



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Pour faire face aux dangers de la recherche médicale

Le conseil de l'Europe examine un projet de convention sur la bioéthique

Mme Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe, devait présenter, jeudi 7 juin, au cours de la 17ème conférence des ministres européens de la justice qui a lieu à Istanbul, un projet de « convention pour la protection de la personne humaine à l'égard des sciences biomédicales ». Outre la protection de la personne humaine et le respect de l'embryon, cette convention aurait également pour but de sauvegarder « la continuité de l'espèce humaine et la sécurité du matériel génétique humain ».

Le Conseil de l'Europe est l'une des rares institutions internationales à avoir pris l'exacte mesure de l'ampleur des défis lancés à l'éthique, au droit et aux droits de l'homme par les progrès de la biomédecine. Après ses recommandations sur les transplantations d'organes (1978 et 1979), sur l'ADN recombiné (1984) et à propos de la recherche médicale sur les êtres humains (1990), après un rapport sur la procréation artificielle rendu public en 1989, c'est aujourd'hui une Convention sur la bioéthique que le Conseil de l'Europe propose à ses Etats-membres d'élaborer.

Selon Mme Catherine Lalumière, qui a présenté son projet de Convention mercredi 6 juin à Istanbul, le but de ce texte, conçu comme un véritable traité d'harmonisation législative et de coopération intergouvernementale, serait de protéger *« la personne humaine, aussi bien que l'inviolabilité et l'indisponibilité du corps humain »*. Cette Convention concernerait l'application *« aux êtres humains, à des fins thérapeutiques, diagnostiques et scientifiques, de la biomédecine et de la biotechnologie »*, notamment dans les domaines suivants : la recherche sur les êtres et embryons humains ; les transplantations d'organes et l'utilisation de substances humaines ; la procréation artificielle ; les dépistages génétiques ; les manipulations génétiques.

Les Etats signataires de cette Convention européenne s'engageraient à respecter, dans le droit et la pratique, des principes généraux tels que l'inviolabilité de la personne humaine, la reconnaissance de la dignité inhérente à l'embryon, l'inaliénabilité du corps humain, la surveillance scientifique et éthique, etc.

Interdiction du trafic d'organes

Plus spécifiquement, cette Convention viserait à interdire le trafic d'organes ou de gamètes humains, les arrangements de maternité de substitution, la culture *in vitro* d'embryons humains aux seules fins de la recherche. Tout doit être mis en oeuvre pour que de telles dispositions soient, dans les faits, appliquées. Mais comment éviter que de telles mesures soient contournées ? En d'autres termes, que faire des *« refuges »*, à l'extérieur de la juridiction de la convention ? Comment éviter des contournements délibérés de la législation par le recours à un pays-tiers ?

Comme l'indique Mme Catherine Lalumière, *« les Etats ne peuvent empêcher la circulation de personnes venant de pays bien réglementés vers les pays sans réglementation ou à réglementation faible »*. Toutefois, ajoute-t-elle en substance, ces pays peuvent sanctionner des personnes de leur juridiction qui transgressent sciemment les dispositions de la Convention par rapport à leur pays d'origine.

On verra bien si le Conseil de l'Europe suivra l'avis de Mme Lalumière. Ainsi, il répondrait aux voeux de plusieurs organisations internationales qui réclament la mise en place de règles contraignantes, applicables dans le plus grand nombre de pays possibles et concernant tout ce qui touche à la biomédecine.

FRANCK NOUCHI

Le plan anti-sida de la Ville de Paris

Mme Michèle Barzach se prononce pour la réouverture des maisons closes

M. Jacques Chirac devait présenter, jeudi 7 juin, les grandes lignes du plan de lutte contre le sida qu'il veut mettre en œuvre dans la capitale. Dans une déclaration au *Monde*, Mme Michèle Barzach, adjointe au maire, chargée des affaires sociales et sanitaires et ancien ministre (RPR) de la santé, se prononce en outre pour la réouverture des maisons closes.

Si elle tend à stagner, voire à régresser dans certains groupes à risque comme les homosexuels, l'épidémie de sida gagne du terrain parmi les toxicomanes qui utilisent des drogues par voie intraveineuse. Et, par ce biais, elle commence à se répandre par voie hétérosexuelle. Elle touche aussi de plus en plus fréquemment des femmes et donc des nouveau-nés. Enfin, du fait de l'apparition de nouveaux traitements et de leur prescription à des personnes non malades mais séropositives, on compte de plus en plus de patients traités, dont certains sont en phase de rémission.

Du fait de cette situation nouvelle, – *« et pour pallier certaines insuffisances de l'Etat »*, ajoute Mme Michèle Barzach – la ville de Paris a décidé de mettre en œuvre un certain nombre de mesures destinées à tenter d'enrayer la progression de l'épidémie. A cette fin, des campagnes d'information dans les écoles, mais aussi dans les rues, vont être lancées. Chaque mois, une journée d'information sera consacrée au sida sur les panneaux lumineux, dans les journaux et par la radio de la Ville. *« Cette vague d'informations*, souligne Mme Barzach, *devra rappeler que cette maladie concerne tout le monde, que le sida est évitable et, enfin, devra insister sur l'importance du dépistage. »* Un troisième centre de dépistage anonyme et gratuit va d'ailleurs ouvrir prochainement à Paris.

Enfin, la municipalité entend accroître son aide aux associations qui luttent contre le sida. 5 millions de francs seront consacrés à aider ces associations et 5 autres millions alloués aux actions d'information et de prévention. Aussi nécessaires que soient ces mesures, un tel plan est-il suffisant, compte tenu de la gravité de l'épidémie ? Pourquoi, en particulier, ne comporte-t-il aucune action en direction des milieux de la prostitution ? *« Je suis horrifiée par ce qui se passe à propos de la prostitution*, explique Mme Barzach. *Je connais bien ce problème pour avoir tenté d'y apporter un début de solution lorsque j'étais ministre de la santé. Je me suis alors aperçu que la prostitution n'était pas officiellement reconnue en France et que la Convention de Genève interdit sa reconnaissance. Dans ces conditions, il est difficile de prendre des mesures à l'égard d'un problème qui est censé ne pas exister. »* *« Tout cela est proprement scandaleux*, poursuit Mme Barzach. *Aujourd'hui, au risque d'offusquer de très nombreuses personnes, je pense que l'on doit se poser la question de la réouverture des maisons closes. Et à cette interrogation, je réponds très clairement oui. Faute de quoi on n'arrivera pas à s'en sortir. »*

« Le bois de Boulogne, boulevard du Sida »

« La situation actuelle est inacceptable et effrayante, poursuit l'adjointe au maire de Paris. *Les travestis en particulier sont pratiquement tous toxicomanes et séropositifs. Le bois de Boulogne est devenu le boulevard du Sida : on ne peut plus, on ne doit plus rester indifférent. Songez que les hommes qui fréquentent les prostituées du bois de Boulogne sont souvent mariés et que c'est comme cela que démarre bien souvent une chaîne de contamination hétérosexuelle.*

« Je pense donc, conclut Mme Barzach, *qu'il faut réinstituer des règles contraignantes, des organisations différentes et que, faute de moyens légaux, il faut rouvrir les maisons closes. Installons un véritable système sanitaire et des obligations de contrôle sanitaire. Mais assez de cette hypocrisie et de cette irresponsabilité collective. Sachez que dans cette affaire, la responsabilité de l'Etat est clairement mise en jeu. »*

F. N.

REPÈRES

RELIGIONS

Les catholiques critiquent l'Eglise

Les catholiques français sont inquiets. Selon un sondage CSA-*la Vie* paru jeudi 7 juin (1), 71 % d'entre eux estiment que la foi tend de plus en plus à disparaître et que *« les valeurs morales et religieuses sont peu à peu abandonnées »*. Par ailleurs, deux catholiques sur trois reprochent à l'Église sa lourdeur hiérarchique et son manque de dialogue, 59 % estimant qu'en matière de morale sexuelle, elle n'est pas *« respectueuse de la conscience de chacun »*. La messe, non plus, ne fait pas l'unanimité. Pour 51 % des catholiques, sa célébration est *« trop éloignée »* de leurs préoccupations quotidiennes. Autre changement de mentalité : pour les catholiques, à la quasi-unanimité (92 %), être pratiquant ne signifie plus aller à la messe régulièrement. 10 % déclarent y aller tous les samedis et les dimanches, 17 % de temps en temps et 47 % seulement pour les grandes fêtes et les cérémonies.

(1) Sondage réalisé du 12 au 19 avril auprès d'un échantillon national représentatif de 836 catholiques âgés de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas.

SOLIDARITÉ

Le serment de l'arche pour l'aide au tiers-monde

Cinq députés représentant les principaux groupes parlementaires ont fait le serment, mercredi 6 juin, de *« demander fermement et sans relâche une nouvelle loi pour la survie et le développement des pays les plus pauvres »*, et cela afin que chacun puisse *« s'alimenter et être soigné »*. Mme Marie-France Lecuir (PS, représentant M. J.-M. Belorgey), MM Théo Vial-Massat (PC), Jean-Pierre Delalande (RPR), Jean-Paul Fuchs (UDC) et Denis Jacquat (UDF), réunis par l'association *Survie*, ont prêté serment sur le toit de l'arche de la Défense lors d'une cérémonie spectaculaire (dépôt de 35 000 fleurs par des centaines d'enfants) et en présence d'un grand nombre d'élus de toutes tendances, de prix Nobel, de personnalités religieuses, de responsables d'ONG et d'artistes. Quatre propositions de loi ont déjà été déposées sur ce sujet par le PC, le RPR, l'UDC et l'UDF.

La naissance de « Flamboyance »

M. Lang lance un mouvement culturel des personnes âgées

M. Jack Lang, ministre de la culture, devait présenter à la presse, jeudi 7 juin à Paris, le nouveau mouvement que parraine son ministère. Il s'agit d'une association, ambitieusement appelée Flamboyance, qui se donne pour mission de recenser, puis de promouvoir des actions culturelles menées par des retraités.

Ayant son siège dans la capitale (1), présidée par Mme Maximilienne Levet, gérontologue (2) et doté par M. Lang d'un budget de départ de 1 million et demi de francs, le mouvement aura des correspondants dans chaque direction régionale des affaires culturelles. *« Mon ministère a été jusqu'ici celui de la jeunesse*, explique M. Lang. *Or la jeunesse de l'esprit défie les années et je suis choqué par la mise au placard que constitue trop souvent la retraite. Les plus de soixante ans détiennent un trésor de dynamisme, de savoir-faire et de valeurs dont ils doivent faire profiter la collectivité. J'ai décidé de les aider à faire connaître leurs initiatives. »*

Les animateurs du nouveau mouvement ont tous montré déjà l'exemple, d'une manière ou d'une autre. A l'instar de l'Allemagne fédérale, Mme Renate Gossard a créé l'an dernier une section française des Panthères grises. Mme Madeleine Faucher et M. Jean Petithory dirigent l'association AGIR qui met à la disposition des pays en voie de développement la compétence de ses adhérents retraités. Mme Françoise Vercken a fondé Le volontariat au service de l'art. Mme Romola Sabourin et M. Michel Daureil organisent depuis plusieurs années à Mâcon un festival au cours duquel se produisent des dizaines de troupes de théâtre, de groupes de danseurs et de chorales venus de toute l'Europe et exclusivement composés de retraités. Fondateur du mensuel *Notre temps*, M. Robert Baguet anime l'Institut national de la retraite active.

« Les plus de soixante ans sont porteurs de valeurs tout à fait modernes », estime Mme Maximilienne Levet : *« La convivialité au lieu de la loi du plus fort, le temps de vivre contre la précipitation, la gestion raisonnée des ressources à la place du gaspillage, la consommation de biens immatériels au lieu de l'hyperconsommation de gadgets. »*

Trophées littéraires

A l'initiative du mouvement Flamboyance, du 26 juin au 1er juillet se tiendra, à Mâcon, le désormais traditionnel festival des pratiques culturelles des plus de cinquante ans, avec, pour la première fois, plusieurs groupes des pays de l'Est. Du 20 au 27 octobre, sous le slogan : *« 365 jours pour agir, sept jours pour le dire »*, ce sera la semaine nationale des personnes âgées. Y participeront les universités du troisième âge, la Fédération française de la retraite sportive (quarante-cinq mille adhérents), les Panthères grises, la Fédération des aînés ruraux, les groupes d'assistance aux pays du tiers-monde, la Fédération nationale des associations de retraités (cinq cent mille membres).

On y décernera, par exemple, un trophée littéraire récompensant la meilleure nouvelle écrite par un retraité. Radio bleue, Antenne 2, des quotidiens – comme *le Monde* – et des magazines soutiendront les manifestations qui, à Paris et en province, émailleront cette semaine. En 1991, Flamboyance publiera un livre blanc sur les exclusions dûes à l'âge et organisera plusieurs colloques sur la place des personnes âgées dans notre société. *« Notre rôle se borne à aider ce mouvement à décoller*, indique M. Jack Lang. *Ensuite, les retraités sont assez dynamiques pour voler de leurs propres ailes, faire apprécier leurs initiatives et, en somme, jouer leur partition dans le concert de notre vie culturelle. »*

MARC AMBROISE-RENDU

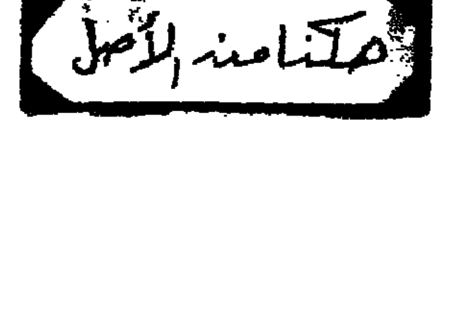
(1) Flamboyance, 3, cité de la Mairie, 75018 Paris.

(2) Auteur notamment de *Papy-boom* avec Chantal Pelletier, chez Grasset, et de *Vos parents âgés et vous*, avec A. Fontaine, aux Editions Retz.

Mise en scène macabre au lycée de Gien

Une demi-douzaine de crânes humains posés sur la paillasse d'une salle de physique, des ossements humains arrosés de sang, sur les tables de la même salle, des croix gammées et un portrait d'Hitler imprimé au pochoir dans un couloir : c'est une sinistre découverte qu'a fait, mardi 5 juin, le veilleur de nuit du lycée Bernard-Palissy de Gien (Loiret). Comme les gendarmes chargés de l'enquête, le procureur de Montargis, M. Daniel Stilinovic, semble retenir la thèse d'une farce de potache : *« Il n'y a aucune connotation raciste délibérée ou politique. Il s'agit plutôt d'une plaisanterie de très très mauvais goût. »*

Une façon de calmer le jeu qui ne convainc pas tout le monde dans ce lycée très calme, où on ne semble pas trouver trace d'enseignants ou d'élèves engagés dans des groupes d'extrême droite. On s'interroge donc sur l'éventualité qu'un groupe extérieur à la région soit à l'origine de cette mise en scène. On note en particulier qu'aucune tombe n'a été profanée récemment dans la région, et que les crânes exposés ont probablement été apportés de l'extérieur.





VENTES

Un bon plan

Les maisons de ventes aux enchères s'ingénient à créer de nouveaux marchés. Dernières denrées à la mode : la peinture scandinave et le papier peint, les sièges contemporains et les céramiques de Picasso. Depuis quelque temps, les commissaires-priseurs tentent de lancer le dessin d'architecture.

La dernière grande vente de ce type *remonte à l'année dernière*, quand, en juin 1988, furent dispersées les archives *de Jean-Démosthène Dugourc* (projets d'architecture, décors intérieurs et mobiliers). Les *musées préempteront* massivement les œuvres de ce grand *décorateur qui vivait à la fin du dix-huitième siècle. Ils pour*raient être à nouveau au rendez-vous, salle Drouot, pour la *vente aux enchères d'une qua*rantaine de dessins du même artiste.

Le musée des Arts décoratifs voudra sans doute compléter son fond Dugourc (ancienne collection Wallace). Il pourrait se laisser tenter par un projet de décoration murale (estimé à 50 000 F) dont il possède déjà deux études assez proches. Ou par un trompe-l'œil, *Projet de tissu imitant la vannerie* (dont la valeur est estimée de 6 000 F à 8 000 F). Le Musée des tissus de Lyon et les soyeux de la région se disputeront peut-être une étude pour un tissu à fond lilas réalisé par Grands Frères, un établissement lyonnais, pour un salon de Versailles.

***« Mais le marché est encore très étroit,* explique l'expert de la vente, M. Auguier. *C'est un domaine peu connu qui nécessite de solides connaissances ».* De plus les dessins des architectes du dix-huitième siècle sont rares. Les Français se sont rabattus sur les œuvres du dix-neuvième siècle, tandis que celles du début du vingtième *siècle sont devenues la chasse* gardée des Anglo-Saxons. Ainsi un bel ensemble de vingt-quatre projets pour une cité moderne, exécutés en 1921 par Mallet-Stevens, a été adjugé 412 000 F à un antiquaire londonien, il y a tout juste deux ans.**

Les dessins de nos architectes contemporains ont-ils une cote ? Pour l'instant, ces dernier, sont précieusement gardés par leurs auteurs qui consentent parfois à les exposer ou à les éditer. C'est le cas de ceux de Paul Chemetov et de ses associés.

Papier calque contre ordinateur

Quant à les vendre, jamais. *« Nous avons été sollicités par des marchands pour que nous leurs cédions, pour une valeur symbolique, des projets de concours non aboutis. Soi disant pour soutenir de jeunes artistes,* affirme Yvan Lebrun, l'un des membres de cette agence. *Nous avons refusé. Nous ne voulions pas les retrouver un peu plus tard sur le marché, à un prix élevé. »*

Il n'a pas tort : d'ores et déjà, les esquisses des Prix de Rome (aboli dans les années 60, font l'objet d'avis de recherches dans les gazettes professionnelles. Pour Eric Dentan, architecte et professeur à l'Institut *d'art visuel d'Orléans, il ne fait* aucun doute que ces œuvres vont prendre de la valeur. Ne *serait-ce qu'à cause de leur* raréfaction : le papier calque, utilisé aujourd'hui, vieillit mal. Et il est en passe d'être abandonné au profit de l'ordinateur.

ALICE SEDAR

▶ Vente le 8 juin à 14 h 30 à Drouot Richelieu, salle 8.

ARTS

Télémaque de retour

Où l'on redécouvre Hervé Télémaque, peintre de la vie moderne et de ses tourments

En 1963, à Paris, Hervé Télémaque, jeune artiste haïtien de vingt-six ans, a peint *Portrait de famille*, vaste toile de près de deux mètres sur trois. *Portrait de famille* est exactement ce qu'il convient d'appeler une œvre historique, non seulement en raison de la vigueur et de la complexité de la composition et de la violence ironique de l'image, mais parce qu'elle se trouve à la conjonction de l'expressionnisme abstrait et du pop art.

Du premier relève la technique gestuelle, les déformations des figures et les dissonances chromatiques ; du second l'insertion de vignettes façon bande dessinée et de la représentation minutieuse d'un mannequin de couturière. La figure féminine qui occupe le centre de la toile pourrait être la cousine décrépie et hallucinée d'une *Woman* de De Kooning. Près d'elle un petit robot emplumé à grandes dents rêve de *«Pikasso»*. Un autre déclare dans un coin : *« Trop tard »*. Trop tard pour quoi ? Pour demeurer dans l'académisme abstrait de l'époque et pour ignorer l'époque, la publicité, la consommation, le système du spectacle.

Une peinture liée à son temps

Portrait de famille est le morceau de bravoure d'une exposition à demi rétrospective qui décrit l'évolution d'Hervé Télémaque au cours des années 60 à 70 vers un art de plus en plus narratif et naturaliste – si l'on peut employer ce mot anachronique. Après trois ans à New-York, de 57 à 60, Télémaque, natif de Port-au-Prince, s'établit à Paris, le Paris des Nouveaux Réalistes.

Aux États-Unis, il a rompu avec une abstraction devenue de plus en plus paisible et décorative. En France, il refuse de se ranger du côté du néodadaïsme à la Spoerri. Peintre il se veut, et s'applique à décrire son époque avec des procédés de peintre, dessin d'une cruelle précision, couleurs posées sans modulation ni empâtement, citations tirées des affiches, des magazines et des prospectus de vente par correspondance.

L'une de ses œuvres les plus réussies, c'est-à-dire les plus assassines, de cette période rassemble les accessoires nécessaires au plaisir du campeur, la canadienne, le réchaud, les baskets, le ciel bleu, l'herbe verte. Dans le genre de la dérision à froid, servie par un style absolument neutre, on ne peut guère rêver mieux. Par comparaison, les « pop » américains Wesselman et Rosenquist paraissent un peu faibles et ambiguës, hésitant entre l'apologie de l'industrie et sa déploration.

Depuis cette conversion aux objets et à l'objectif, Télémaque a varié ses procédés de travail, mais sans renoncer à l'observation de ses contemporains. Ses toiles les plus récentes, certaines exécutées à l'aide d'une étrange peinture phosphorescente, tirent leurs sujets de l'actualité. Sur l'une d'entre elles, un mirador, figuré d'après une photo de presse, de silhouette, noir et géométrique.

Il se pourrait fort bien que ce se soit grâce à ces tableaux de chasse aux symboles sans concession ni ornement, à cet art agressif et incisif, que la peinture actuelle conserve encore quelque lien avec son temps. Et donc quelque sens.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple. jusqu'au 30 juin.

PHOTOS

Un poète de l'impeccable

Au Palais de Tokyo, la donation André Kertész retrace les années parisiennes d'un des grands maîtres du vingtième siècle

Lorsqu'il arrive à Paris en septembre 1925, à l'âge de trente et un ans, André Kertész ne sait pas encore qu'il va vivre les années les plus heureuses et les plus fécondes de sa vie. Il s'installe dans une pension tenue par un compatriote à Montparnasse, plaque tournante de la vie artistique dont le point de ralliement est le café du Dôme.

Un peu perdu dans cette ville dont il parle mal la langue, il fréquente tout naturellement le cercle des émigrés hongrois, artistes et petits artisans dont il tire des portraits complices et émouvants comme celui du peintre sourd-muet Lajos Tihanyi. Lui-même n'apparaît pas différent de ses amis magyars, comme le révèle un autoportrait dans sa chambre d'hôtel, frappant par l'extrême modestie de ses conditions de vie.

Etonnement, curiosité, spontanéité caractérisent ses premières vues de Paris que Kertész arpente en touriste . L'animation de la rue, les cheminées sur les toits, les réclames, les monuments, cafés et jardins, les clochards assoupis sur les berges de la Seine, tout attire l'attention de cet enchanteur émerveillé qui opère en état de grâce . Sociologue malgré lui, Kertész prend des documents pittoresques ou poétiques qui traduisent ses émotions. Ses instantanés ont parfois des relents oniriques inattendus comme cette jambe dressée de mannequin, ces chevaux de bois empilés, ces formes emballées sur *les quais de Notre-Dame.*

Le portrait est un prodigieux moyen d'intégration sociale . Deux ans à peine après son arrivée, Kertész réalise de remarquables portraits d'artistes. Foujita en tailleur, Zadkine à l'accordéon, Calder, encore filiforme, et son petit cirque. Pur chef-d'oeuvre, le gros plan des mains du pianiste Paul Arma est un rappel ému des *Mains de ma mère* (1919). Il prend aussi des vues d'ateliers – tableaux en eux-mêmes – cadrées sous des angles chaque fois différents, inspirés par le style même de l'artiste.

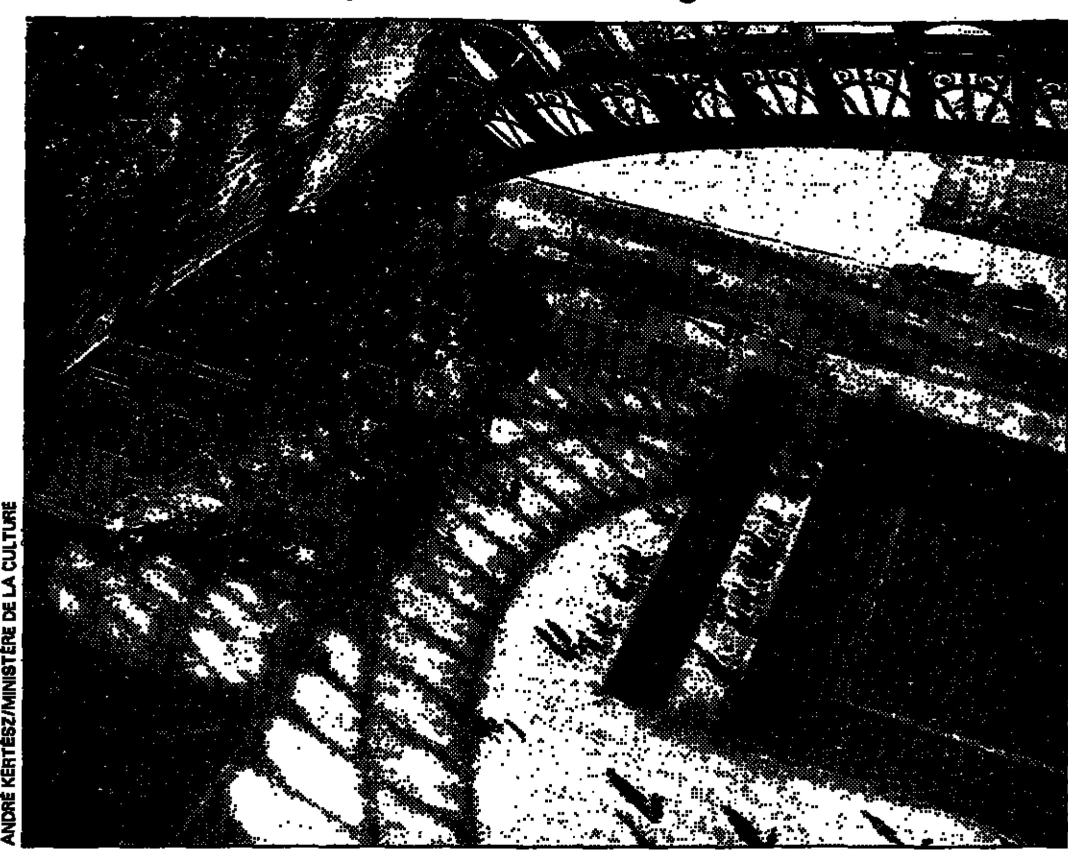
Matières et structures

Le décor révèle en arrière-plan son intérêt pour les constructions géométriques. Et surtout, Kertész excelle à décrire le concret. Il a un sens du détail, et un goût des formes qui en fait un très grand *photographe d'objets comme* le montre cet empilement hétéroclite chez Zadkine, les lunettes et la pipe de Mondrian, *ou la Fourchette*, superbe étude d'ombre et de lumière, utilisée pour la publicité de l'orfèvre Bruckmann.

Ce sens de la forme se retrouve dans ses vues d'extérieur . Sensible à l'élégance du graphisme, Kertész privilégie matières et structures en fixant des chaises de jardin, ou des fils du téléphone. Perché sur une table ou un balcon, il œuvre en état d'apesanteur. Ses innombrables vues en surplomb n'ont pas la portée révolutionnaire de celles de Rodtchenko ou de son compatriote Mohory-Nagy, maître du Bauhaus. Vision essentiellement urbaine, proche de la mise en scène, la plongée lui permet de créer des perspectives ingénieuses.

Comme l'observe Jean-Claude Lemagny (1), ces images n'ont pas *l'« autorité coupante »* de celles de Cartier-Bresson. Kertész enveloppe ce que la composition peut avoir de trop visuellement décantée. S'il saute à pieds joints dans le réel, c'est pour l'assouplir et arrondir les angles de la réalité. Ennemi des symétries trop évidentes, il marie souverainement courbes et lignes comme dans cette vue du *Square du Vert-Galant, en hiver*, combinaison harmonieuse de tracés triangulaires et d'arabesques que souligne le contraste du noir et blanc.

En fait, l'instabilité règne dans ce monde apparemment pétri d'équilibre et de sagesse. Une éclatante démonstration de l'absolue précarité de la perception est offerte par sa célèbre vue du *Train à Meudon*, modèle de spontanéité autorisée par la rapidité du Leica, décomposée en trois plans, jusqu'à ce que l'apparition théâtrale de la locomotive miniature sur le viaduc coïncide avec le passage inopiné, en sens inverse, d'un passant au premier plan.



ANDRÉ KERTÉSZ/MINISTÈRE DE LA CULTURE

Les ombres de la tour Eiffel, André Kertész, 1929.

Kertész expose à la galerie Au Sacre du printemps, mais collabore aussi à la presse qui lui assure un revenu régulier . Pour *Plaisirs de France, Voilà, Regards* ou *Vu*, il réalise des reportages multiples sur des sujets aussi divers que le gruyère, l'Académie française ou la Grande Trappe. Pour *le Sourire*, il réalise ses premières distorsions. Prises dans un miroir courbe de Lunapark, ces déformations grotesques, fantastiques ou facétieuses, particulièrement défavorables au charme féminin, sont des anamorphoses optiques exécutées à la chambre.

Façon mesurée de canaliser la folie des formes, elles ont été précédées en 1926 par la célèbre *Satiric Dancer*, son œuvre la plus reproduite. Ce portrait de Magda Försten, allongée sur un canapé dans le studio du sculpteur Beothy, reflète par sa structure curviligne l'influence croisée du surréalisme et du cubisme.

Rester un amateur

En 1936, Kertész quitte la France pour les Etats-Unis à la demande de l'agence Keystone. Cet exil décrit par lui comme un enfer ne l'empêche pas, malgré sa naturalisation américaine en 1944, de revenir fréquemment à Paris. Son talent a mûri mais n'a pas tempéré sa ferveur pour cette cité qu'il adore. Même s'il la voit d'un œil moins intuitif, et peut-être un peu trop sentimental comme le montre sa lénifiante série consacrée aux pigeons.

Un an avant sa mort, le 28 septembre 1985, André Kertész signe l'acte de donation de son œuvre (100 000 négatifs) à sa patrie spirituelle et au « peuple français ».

L'hommage conçu par la Mission du patrimoine photographique restitue toutes les facettes de ce père de la photographie moderne qui, toute sa vie, entendit rester un amateur. Elle révèle, en outre, des inédits, comme ce surprénant *Mains et livres* (1927), composition gibsonienne avant la lettre. On peut regretter les tirages « format carte postale », conservés par l'auteur lui-même. Mais les épreuves modernes d'Ivon Le Marlec sont magnifiques.

PATRICK ROEGIERS

(1) Sous le même titre, deuxième volume de la collection « Donations », textes de Sandra Phillips, Jean-Claude Lemagny, Michel Frizot. 220 photos, 35 documents en couleur . Coédition par le ministère de la culture et la manufacture, 270 pages, 350 F.

▶ *André Kertész Ma France,* deux cents photographies et documents provenant de la donation André Kertész, Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Jusqu'au 20 août .

EN BREF

□ **Le Louvre acquiert un Watteau.** – *Les Deux Cousines* de Watteau, une œuvre peinte vers 1716, a été acquise par la Réunion des musées nationaux pour le Musée du Louvre, a annoncé mardi 5 juin le ministère de la culture. Ce tableau, d'un petit format *(30,4 cm X 35,6 cm)*, représente deux silhouettes dans un paysage. Selon la direction des Musées de France cette œuvre *« tant par sa qualité et l'originalité de son thème que par son remarquable état de conservation, occupera la troisième place après les deux chefs-d'œuvre du Louvre, le « Gilles » et le « Pèlerinage à l'île de Cythère »*. Le tableau sera présenté au Louvre à partir du 20 juin. Il a été acquis auprès d'une célèbre famille de collectionneurs, Behague-Ganay, grâce au legs fait par Mme Granday-Prestel et une donation anonyme canadienne.

□ **Découvrir Jerzy Kawalerowicz.** – L'Entrepôt poursuit son exploration du cinéma des pays de l'Est. Il propose de découvrir les œuvres majeures de Jerzy Kawalerowicz, réalisateur polonais méconnu, adepte du néo-réalisme et des méditations sur le pouvoir. Tél. : 45-40-78-38.

CULTURE

ARCHITECTURE

Saint-Sernin : la guerre des mirandes est finie

Le ministre de la culture a tranché, la basilique toulousaine retrouvera ses mirandes gothiques qu'elle avait avant la restauration de Viollet-le-Duc

Fallait-il mécontenter une partie de l'opinion toulousaine, en « dérestaurant » la basilique Saint-Sernin, transformée – certains diront transfigurée – au dix-neuvième siècle par l'architecte Viollet-le-Duc ? Ou bien fallait-il mécontenter les principaux responsables du patrimoine national et international, sans compter les professionnels des monuments historiques, en laissant « restaurer » l'œuvre contestée et techniquement contestable de cet inimitable interprète du roman médiéval ? Tel était le dilemme auquel se trouvait confronté le ministre de la culture avec l'affaire Saint-Sernin.

En d'autres termes, devait-il flatter un électorat, au demeurant mal cerné, ou rassurer des professionnels et des experts bien malmenés depuis que la décentralisation en fait, selon leurs lieux de résidence, les otages silencieux de municipalités variablement compétentes, ou les témoins impuissants de ministères parfois distraits, par volonté d'œcuménisme ?... (1) Jack Lang, après bien des hésitations, a enfin tranché, et il a fait part de sa décision, le 6 juin, au maire de Toulouse.

Il a tranché en faveur de ses experts nationaux. La basilique de Saint-Sernin de Toulouse sera donc restaurée dans son état initial, celle qu'on lui connaissait avant l'intervention de Viollet-le-Duc Le ministre suit en cela l'avis, ou plutôt les avis répétés, de la Commission supérieure des monuments historiques, peu suspecte d'iconoclasme à l'égard de son grand ancêtre Viollet, et pourtant convaincue par les travaux et conclusions de l'architecte Yves Boiret.

Rappelons cette affaire Saint-Sernin. En 1847, la basilique que découvre Viollet-le Duc est en bon état. Elle présente alors un mélange de roman (XIe-XIIe siècle) et de gothique (XIIIe-XVe siècle), fruit d'une édification conduite sur quatre siècles, d'une complexe maturation. L'architecte élabore un premier projet, modéré, et l'enterre. En 1860, en revanche, il élabore, et fait réaliser, un projet bigrement ambitieux, qui est de donner à l'édifice la pureté romane qu'il n'a jamais connue et dont aucune archive ne peut témoigner.

Le dix-neuvième siècle rejoint le purgatoire, Viollet-le-Duc avec, mais on lui reste reconnaissant, ainsi qu'à Mérimée, d'avoir engagé la sauvegarde des plus grands monuments de la France. Bien peu de Français, d'ailleurs, bien peu de touristes qui admirent ici Notre-Dame de Paris, là Vézelay, savent qu'il a inventé la flèche de la première, dont la statuaire est de surcroît flambant neuve, et que les pierres de la seconde doivent désormais autant aux tailleurs du siècle dernier qu'à ses constructeurs d'origine. Le retour en grâce du dix-neuvième siècle, au cours des deux dernières décennies, va modifier du tout au tout la donne.

L'école de la sagesse

Toulouse sera à cet égard la ville privilégiée du mouvement ou du débat doctrinaire contemporain sur la question du patrimoine. Un colloque organisé en 1980 sur le thème Restaurer les restaurations sera prémonitoire de ce qui se passe aujourd'hui autour de Saint-Sernin. A moins, pour être lucide, que les débats qui agitèrent alors les experts de tout bord ne soient à l'origine de la passion qui a entouré la fameuse basilique.

Suivra, hasard nécessaire, un ouvrage collectif sur Toulouse, ville de « limitation », de l'Institut français d'architecture, dans lequel Bruno Foucart, ardent défenseur du siècle des deux empereurs et des deux républiques, se fendra d'une tout aussi ardente défense du Saint-Sernin « Viollet-le-ducisé ». Depuis, pas un ouvrage évoquant Toulouse n'omettra la question de la basilique (2).

Et voici qu'en l'année 1989 l'affaire s'envenime au point de devenir insoluble. Sans entrer dans le détail d'une querelle dont toutes les parties sont également honorables, parce que également désintéressées, il est vite apparu que la solution proposée par Yves Boiret, celle de la restauration dans l'état préalable à 1860, en tenant compte au mieux des apports ultérieurs, pouvait non seulement servir l'édifice mais servir à long terme le respect et la réflexion sur les monuments historiques.

Autrement dit, restaurer le pouvoir d'une instance indépendante des pouvoirs locaux – la Commission supérieure des monuments historiques – et dissuader ceux qui passent pour les génies contemporains, de s'offrir toutes les solutions, tous les rêves, toutes les mutilations au prétexte qu'ils auraient la science infuse. La défense du patrimoine est née de telles inquiétudes au temps de Viollet-le-Duc.

La décision du ministre de la culture conforte l'école de la sagesse, même si elle n'a pas les séductions supposées de l'enthousiasme et de la jeunesse. Il serait au demeurant temps de revoir aussi ces notions, comme on revoit en matière de finance les vertus universelles de la spéculation.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) La protection des monuments historiques relève actuellement du ministère de la culture, mais elle est décentralisée au niveau des COREPHAE, commissions variablement combattantes selon les régions. La protection des sites relève, elle, du ministère de l'équipement, ce qui est naturellement plus pratique pour un organisme chargé par ailleurs de tracer les autoroutes et les voies ferrées. Enfin la protection de l'environnement, au sens écologique du terme, dépend du secrétariat d'Etat de M. Lalonde.

(2) Michel Parent, *Promenade parmi les trésors de la France, Lutte pour leur sauvegarde*, les éditions de l'Epargne, 208 p., 210 F.

► **SAint-Sernin de Toulouse, trésors et métamorphoses, catalogue édité pour l'exposition présentée au Musée Saint-Raymond, à Toulouse, puis, début 1990, à l'hôtel Sully, à Paris. 260 p.**

► ***Toulouse, les délices de l'imitation*, ouvrage collectif publié par l'IFA sous la direction de Maurice Culot, et édité par Mardaga (Collection « Villes », 1986), 468 p., 395 F.**

DANSE

Pour rire

La Maison de la culture de Bobigny accueille la Rencontre des jeunes chorégraphes du monde entier

Les Norvégiens restent sur la ligne de fond et liftent. Les Français et les Anglais rivalisent d'amortis pervers. Les Belges ont tenté une montée au filet...

Si le public de l'Open de Bagnolet – pardon, des Rencontres chorégraphiques internationales de Bagnolet – ne peut encore se comparer à celui de Roland-Garros, il remplit la salle de la Maison de la culture de Bobigny il est jeune, enthousiaste et d'une présence à toute épreuve (les entractes sont interminables). Et il n'est pas chauvin, lui.

La Norvégienne Solvi Edvardsen ouvrait le feu avec *Kimen* (« Germe »), qui lui a valu dans son pays le Prix de la critique.

Une silhouette de femme mystérieuse en longue cape noire, puis cinq en cape blanche qui se dépiautent bientôt en rouge et à la fin dépiautent la noire en blanc – il y a là-dedans un symbolisme qui nous a complètement échappé.

Chorégraphie banalissime, guère plus d'invention dans les groupes et les parcours. Oublions.

Six ampoules nues, six chaises. Un homme seul en costume sombre qui esquisse quelques pas comme s'il attendait quelque chose et débite des bribes du *Misanthrope*.

Le Français Charles Cré-Ange – qui présente ici *Noir Salle* – se nourrit de cinéma et de théâtre classique, nous dit-on.

Quatre filles en tailleur noir à minijupe, talons hauts, ont rejoint l'homme dans cet étrange huis clos : elles aussi profèrent des miettes du *Misanthrope* entre des petits cris et bruits de bouche divers.

Des acteurs qui répètent ? Des fous ? Des musiciens terrorisés par Toscanini ? (On entend une répétition de *la Traviata*).

Une gestuelle inventive

La gestuelle est drôle, très inventive, elle tourne parfois à l'hystérie sans cesser d'être parfaitement construite et maîtrisée – et sans dissimuler que nous avons affaire à d'excellents danseurs comédiens. Dix minutes de moins et on était ravi.

L'Angleterre fait résolument dans le loufoque avec *Die Orchidee im Plastik-Carton*, de Liz Aggiss. Des *phrases sans queue ni tête*, inspirées par les cours d'allemand de la BBC (« *Le long cigarillo fait les doigts exquis* », « *Boire du café et draguer* », etc.), sont martelées par des voix off tandis qu'un quintette en culotte rouge à bretelles les « interprètent » avec force grimaces et gestes saccadés, mécaniques, farfelus. La salle rit. Sympathique, longuet.

C'est encore aux zygomatiques que fait appel Alain Platel avec *Concours, pièces de concours*, sous drapeau belge. Sous l'œil impassible d'une vieille dame assise près du piano, des danseurs passent une audition. Une fille en vert un peu zinzin, tambour sur la hanche, fait soudain irruption et se met à parler d'amour dans un micro. Les danseurs se jettent sur elle et l'entraînent en coulisse, sauf un qui continue imperturbablement ses exercices. « *Ça suffit*, dit la vieille dame, *je prends celui-ci.* »

Rien de tout cela n'est impérissable, mais on a passé des soirées plus tristes.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Les Rencontres se poursuivent à la Maison de la culture de Bobigny jusqu'au 10 juin.**

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 7 JUIN

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

MARINA ABRAMOVIC & ULAY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

LES CONCOURS D'ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 27 août.

***COULEURS DE LA VIE,* COULEURS DE LA VILLE.** Centre d'information Cci. Jusqu'au 24 juin.

RAYMOND HAINS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 août.

METRO-ART. Art et architecture des métropoles. Galerie du forum. Jusqu'au 2 juillet.

NOUVEAU DESIGN A LONDRES. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 27 août.

JEAN-LUC PARANT. *Musée national* d'art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

EDOUARD PIGNON. Musée d'Art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

ALVARO SIZA. Galerie des dessins d'architecture. Jusqu'au 3 septembre.

TERRE RÊVÉE, TERRE ÉLUE. *Galerie de la BPI, 2 étage.* Jusqu'au 30 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CHAMPFLEURY, LA RÉALITÉ DANS LES ARTS. Exposition-dossier. *Entrée : 27 F (billet d'accès au musée).* Jusqu'au 17 juin.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 10 juin.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. et dim. 3 juin de 12 h à 21 h 45.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. *Entrée : 27 F* (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. *Hall* Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 juin.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES ARTS GRAPHIQUES. (1984-1989). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 27 août.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

SCULPTURES FRANÇAISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle *Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du* musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Visite commentée gratuite les jeudis à 15 h.

JEAN-MARC BUSTAMANTE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 juin.

THOMAS SCHUTTE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 juin.

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JOSEPH WRIGHT OF DERBY. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 juillet.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. *Musée des Arts décoratifs, 107, rue de* Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

ARCHITECTURE EN TERRE DE PIERRE CULOT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. *Jusqu'au* 25 juin.

L'ART DU PAYSAGE DE AU HONIEN. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. *sf lun.* et les 14 juillet et 15 août de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Du 8 juin au 2 septembre.

L'ART PREND L'AIR. Cerfs-volants d'artistes. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). *T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

BANG & OLUFSEN. Design et technologie. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : *10 F. Jusqu'au* 2 septembre.

GLEN BAXTER. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 août.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

DENISE COLOMB. Pavillon des *Arts, 101, rue Rambuteau* (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 23 F. Jusqu'au 10 juin.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE L'OUEST AMÉRICAIN. Centre national *de la photographie, Palais de Tokyo,* 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE, MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

JAMES ENSOR. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Entrée : 28 F. Jusqu'au 22 juillet.

***FRÈRE CASTIGLIONE, 1688-1766,* PEINTRE DE L'EMPEREUR DE CHINE.** Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 45. Entrée : 16 F. Du 7 juin au 16 juillet.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIXe siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 15 septembre.

HISTOIRE, ARCHITECTURE, VIE DES THÉATRES DE LA CAPITALE. Halle Saint-Pierre, musée d'Art naïf Max Fourny, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Du 7 juin au 7 juillet.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à *17 h. Jusqu'au 30 juillet.*

JEUX DE MIROIR. Actualités d'hier et d'aujourd'hui. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, galeries-vitrines, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.

ANDRÉ KERTESZ. Ma France. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 20 août.

MALI-MAAO BOGOLAN, ARTS GRAPHIQUES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 23 F (13 F dim.). Jusqu'au 3 septembre.

***JULES ET PAUL MARMOTTAN* COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE.** Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Du 8 juin au 1 octobre.

MYTHOLOGIE ET RELIGION POPULAIRES CHINOISES. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au *26 juin.*

P.A.B. A LA B.N. Petits livres majuscules. Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, *rue de Richelieu* (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PARIS RACONTÉ PAR L'IMAGE D'EPINAL. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Cycle de conf. : histoire générale de Paris le jeudi de 18 h 15 à 19 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

FRANÇOIS ALEXANDRE PERNOT (1793-1865). Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 juillet.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : *20 F. Du 7 juin au 30 septembre.*

PLUMES & EN-TÊTES. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

PRIX NIEPCE 1990, PHOTOGRAPHIES DE HUGUES DE WURSTEMBERGER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F *(entrée du musée). Jusqu'au 10* septembre.

LA PROPAGANDE SOUS VICHY, 1940-1944. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de *10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30,* dim. de 14 h à 17 h 30. Entrée : 16 F. Jusqu'au 21 juillet.

LE ROI GUSTAVE III ET LE THÉÂTRE AU XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (45-62-39-94). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Visite-conf. les mar. et jeu. à 12 h 30, sam. à 14 h 30. Rens. : 42.25.08.77. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 juillet.

ROUGEMONT - ESPACES *PUBLICS ET* ART DÉCORATIF. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 août.

LA SCIENCE DE DOISNEAU, *QUARANTE-CINQ PHOTOGRAPHIES* ANCIENNES ET. Nouvelles sur la science et ses à-côtés. Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 juin.

SCULPTURES CONTEMPORAINES DU ZIMBABWE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 30 juin.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, *rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

TOFFOLI. Musée du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard (42-34-25-95). *T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30. Du 7 juin au* 23 juin.

TREMPLIN POUR DES IMAGES N° 8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

TROIS CONCOURS LANCÉS PAR LA VILLE DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galeries d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1 octobre.

CENTRES CULTURELS

EXTRAITSLA COLLECTION DU MUSÉE DE L'ELYSÉE. Un musée pour la photographie, Lausanne. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-*Bourgeois (42-71-38-38). T.l.j. sf lun.* et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 6 juillet.

ANNE AKNIN, HOMMAGE A VAN GOGH. Banque nationale de Paris, 7, place Vendôme. T.l.j. sf sam. et dim. *de 9 h à 17 h. Du 11 juin au 29 juin.*

LA BATAILLE ROMANTIQUE DU BARON TAYLOR. Ou la Comédie-Française de 1825 à 1838. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. *Jusqu'au 23 juin.*

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA, TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 26 août.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

CENT RECETTES DE CUISINE DE DANIEL SPRRI ILLUSTRÉES. Goethe Institut, annexe Condé, 31, *rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et* dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 28 juin.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR : LA GRANDE ÉCOLE DES MÉTIERS. Espace AGF Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). T.l.j. sf sam. et dim. *de 8 h 30 à 18 h. Du 7 juin au 27 juillet.*

DESSINS VÉNITIENS DES COLLECTIONS DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, *rue Bonaparte* (42-60-34-57). T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 juillet.

DESSINS A CHAUD. Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain (46-34-*25-97). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30* à 20 h, sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 7 juillet.

LÉON GISCHIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 7 juillet.

NEMOURS. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Du 7 juin au 30 juillet.

OUKIVA TRENE SEBOT. *Par Jandu* Bufé, livres en jargons, livres illustrés. Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 6 juillet.

PLEINS FEUX SUR LA HAYE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 1 juillet.

ERNESTINE RUBEN. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 15 juillet.

SUR LES PAS DE PALISSY. Le Louvre des antiquaires, 2, pl. du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sauf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juillet.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wal*lonie-Bruxelles à Paris, Beaunord,* 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

TRÉSORS DE LA FRISE. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 1 juillet.

THÉRÈSE VAN DE MOORTELE. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Du 11 juin au 23 juin.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne *(45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h (en* mai), 11 h à 19 h (juin et août). Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

GALERIES

MARINA ABRAMOVIC. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Du 7 juin au 13 juillet.

ANNÉES SOIXANTE : L'OBJET-SCULPTURE. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 23 juin.

KAREL APPEL ET MICHÈLE DESTARAC. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Du 8 juin au 12 juillet.

AU TEMPS DES NABIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). Jusqu'au 12 juillet.

MICHEL AUBERT. Galerie Michèle Sadoun, 108, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-32-72). Du 7 juin au 7 juillet.

GEORG BASELITZ. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 7 juin au 30 juillet.

JEAN-MICHEL BASQUIAT, JAMES BROWN. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 29 juin.

LE BELVEDÈRE MANDIARGUES. *André-Pieyre de Mandiargues et l'art du XXe siècle. Galerie Artcurial, 9, av.* Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 13 juillet.

PHILIPPE BIANCOTTO. Galerie G.P. Nadalini, île Saint-Louis - 7, rue Budé (46-34-63-53). Du 7 juin au 28 juin.

MIKE BIDLO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 7 juin au 21 juillet.

MAX BILL. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 24 juin.

YVAN LE BOZEC. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 3 juillet.

ELLEN BROOKS. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier 8 (42-74-56-36). Jusqu'au 30 juin.

JAMES BROWN. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 23 juin.

CANNES NOIR SUR BLANC. Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Du 7 juin au 23 juin.

PAUL COLIN. Galerie des Ambassades, 4, av. Matignon (42-25-17-35). Jusqu'au 16 juin.

CHRISTIAN DEBOUT. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). *Du 7 juin au 7 juillet.*

MARK DION. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 7 juin au 15 juillet.

BERNARD DUFOUR. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pec*quay (40-27-84-14). Du 7 juin au* 30 juin.

FRANÇOIS DUFRÊNE. Galerie Mathias Fels & Cie, 138, bd Haussmann (45-62-21-34). Jusqu'au 16 juin.

JEAN DUPUY. Galerie Duval-Dunner, *7, rue des Trois-Frères (42-62-22-48).* Jusqu'au 7 juillet. / Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 juin.

FIGURES ET LECTURES. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Du 7 juin au 21 juillet.

FUNERAL MAL. Saura, Tapiès, Rojo, Palazuelo, Miro, Chillida. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil *(42-61-00-66). Jusqu'au 29 juin.*

WOLFGANG GAFGEN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 9 juin.

PAOLO GIOLI. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-*05-62). Du 8 juin au 28 juillet.*

THOMAS GLEB. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 13 juillet.

LÉON GOLUB. Galerie Darthea *Speyer, 6, rue Jacques-Callot* (43-54-78-41). Jusqu'au 30 juin.

ANNE GOROUBEN. Galerie Eonnet Dupuy, Hôtel de la Tour du Pin, 75, rue Vieille du Temple (42-78-77-16). Jusqu'au 23 juin.

LES GRAVEURS DES ANNÉES SOIXANTE. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 13 juin.

MICHEL HAAS. Galerie Di Meo, 5, *rue des Beaux-Arts* (43-54-10-98). Jusqu'au 13 juillet.

HADJIZADEH. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 17 juin.

RAYMOND HAINS. Galerie Heyram - *Mabel Semmler, 56, rue de l'Univer*sité (42-22-58-09). Jusqu'au 16 juin.

CATHERINE HEKKING. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Du 7 juin au 7 juillet.

ROGER HERMAN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 7 juin au 20 juillet.

DAVID HODGES. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 7 juin au 30 juin.

HOMMAGE A TORRES-GARCIA. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 juillet.

L'HOMME TÉMOIN. Peintures de 1948 à 1950. Galerie Expression, 22, rue Mazarine (43-54-30-39). Jusqu'au 16 juin.

DENNIS HOPPER ET LE POP-ART. Galerie Boulakia rive droite, 30, rue de Miromesnil (47-42-55-51). Jusqu'au 15 juin.

GRAIGIE HORSFIELD. Galerie Gio*vanna Minelli, 17, rue des Trois Bornes* (40-21-89-69). Jusqu'au 20 juin.

JOL HUBAUT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 17 juin.

AXEL HUTTE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 7 juin au 30 juin.

ALAIN JACQUET. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 30 juin.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 7 juin au 21 juin.

PAUL JENKINS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 juin.

***DONALD JUDD. Galerie Le Gall-Pey*roulet**, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 15 juin.

HORST EGON KALINOWSKI. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (48-33-06-87). Du 7 juin au 13 juillet.

IMI KNBEL. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 6 juin.

YURI KUPER. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Jusqu'au 17 juin.

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Quarante jours dans la neige, dessins. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 16 juin.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 20 juillet.

FRANÇOIS LAMORE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 30 juin.

JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 7 juillet.

ANDRÉ LANSKOY. Peintures, les années Carré. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 13 juillet.

MAURICE LEMAITRE. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Du 11 juin au 29 juin. / Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 6 juin.

JEAN-CLAUDE LOUBIÈRES. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 30 juin.

MARIEN. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Du 7 juin au 10 juillet.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 27 juillet.

MINGQIS CHINOIS. *Art d'Extrême-Orient. Galerie Jacques* Barrère, 36, rue Mazarine (43-26-57-61). Du 8 juin au 25 juillet.

JOAN MITCHELL. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 14 juillet.

RICARDO MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 17 juin.

EVELYN ORTLIEB. Ardoises. Galerie Jaquester, 153, rue Saint-Martin (45-08-51-25). Jusqu'au 7 juillet.

PARAVENTS D'ARTISTES. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 28 juillet.

CLAUDE PARENT. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 23 juin.

RICHARD PEDUZZI. Galerie des éditions du Nopal, 3, rue Cardinale (46-33-47-15). Jusqu'au 15 juin.

FRANCIS PICABIA. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 12 juillet.

ROBERTO PLATE. Maquettes de théâtre. Galerie Proscenium, 35, rue de *Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 30 juin.*

ISAAC POMIÉ. Années 70-75. Galerie le Minotaure, 2, rue des Beaux-Arts (43-25-35-37). Jusqu'au 30 juin.

POUGNY. Galerie Coard, 12, rue Jac*ques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au* 30 juin.

NORBERT PRANGENBERG. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 8 juin au 30 juin.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Sylvie Brulay, 27, rue de l'Université (40-15-00-63). *Jusqu'au* 16 juin.

MAN RAY. ASSEMBLAGES. Galerie *Marion Meyer, 15, rue Guénégaud* (46-33-04-38). Jusqu'au 31 juillet.

LARRY RIVERS. Dernières œuvres. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTABLE FLAMAND DU XVe SIÈCLE. Reflets de l'art sacré. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 15 septembre.

RÉTROSPECTIVE ERTÉ. Galerie Damien, 5, rue Bonaparte (43-25-05-22). Jusqu'au 30 juillet.

RÉTROSPECTIVE PAUL KALLOS. Galerie Hanin-Nogera, 6, rue Bonaparte (43-25-16-49). Jusqu'au 20 juillet.

VINCENT SCALI. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Du 7 juin au 15 juillet.

PETER SCHUYFF. Galerie Gilbert *Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles* (42-78-43-21). Du 9 juin au 18 juillet.

THOMAS SCHUTTE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 juin.

CHARLES SEMSER. Galerie de l'Odéon, 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Du 8 juin au 13 juillet.

SANDRO SOMARÉ. uvres récentes autour d'une maison. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). *Du 7 juin au 7 juillet.*

TONY SOULIÉ. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 15 juin.

LOUIS SOUTTER. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 9, rue Mazarine (43-54-10-97). Jusqu'au 30 juin. / Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 29 juin.

GIUSEPPE SPAGNULO. Galerie *Daniel Templon, 1, Impasse Beaubourg* (42-72-14-10). Du 7 juin au 21 juillet.

PAT STEIR. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 7 juin au 30 juin.

LEOPOLD SURVAGE. Galerie Laurent Teillet - Laurent de Puybaudet, 28, *rue Mazarine* (43-25-58-13). Du 7 juin au 6 juillet.

TAL-COAT. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 13 juillet. / Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 30 juin.

TARDI. Galerie Escale à Paris, 14, av. de la Bourdonnais (45-55-85-53). Jusqu'au 30 juin.

GÉRARD THALMANN. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 23 juin.

TING SHAO KUANG. Galerie Marcel Bernheim, 18, av. Matignon (42-65-22-23). Du 8 juin au 30 juin.

DAVID TREMLETT. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 30 juin.

YVETTE TROIPOUX. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe *(42-77-38-24). Du 12 juin au 13 juillet.*

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 30 juin.

GER VAN ELK. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 juin.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Du 7 juin au 13 juillet.

JACQUES DE LA VILLEGLÉ. 36-15 code Villéglé. Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 17 juin.

VINGT-CINQ ANS D'EXPOSITIONS, MAITRES FRANÇAIS *XIXe-XXe SIÈCLES.* *Galerie Schmit,* 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

VOYAGES ET RENCONTRES DE GÉRARD ECONOMOS. Miromesnil Fine Art, 12, rue de Miromesnil (47-42-70-00). Du 7 juin au 30 juin.

WAKAKO. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 juin.

PATRICK WEIDMANN. Galerie *Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre* (42-76-03-10). Du 7 juin au 13 juillet.

GRAIG WOOD. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 30 juin.

YAMADA. Galerie l'Aire du verseau, *119, rue Vieille-du-Temple* (48-04-86-40). Du 7 juin au 13 juillet. / Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Du 7 juin au 13 juillet.

ZACK. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 17 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 JUIN

« Une journée au Père-Lachaise » : « Le vieux cimetière de Brongniart », 11 heures, entrée principale, boulevard Ménilmontant.

« Du colombarium à Edith Piaf », 15 heures, sortie métro Gambetta, côté avenue du Père-Lachaise (Monuments historiques).

« Troubadours et trouvères », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Art précolombien du Mexique », 13 h 30, Grand Palais, grande entrée, (Approche de l'art).

« Le quartier de la Bastille et du nouvel Opéra », 14 h 30, place de la Bastille, devant la Tour d'argent (P.-Y. Jaslet).

« De Saint-Médard aux jardins de Mouffetard », 14 h 30, façade de Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Belles demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Neufs hôtels du Marais et leurs jardins secrets. De la salle d'armes de Sully à la maison de Marie Touchet », *14 h 30, sortie métro Saint-Paul* (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les spirites au Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le langage secret de la galerie Médicis au Louvre », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« Mystères des templiers, les rois maudits, leur influence dans le quartier », 15 heures, métro Temple (Art et histoire).

« Le Marais illuminé », 20 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre (salle de conférences), 12 h 30 : « Un musée pour la paix : le mémorial de Caen », par J. Belin, D. Maréchal et Y. Devraine ; 14 h 30 : « Vidéomuseum du vingtième siècle » (ensemble *des collections publiques françaises),* par M. Sofia de Fouchier et J.-F. Depelsenaire.

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 20 heures : « Un siècle après la venue de Freud à Nancy-en-France », débat autour des actes du colloque « Freud 1889-1989, le voyage à Nancy », avec J. Hassoun et des participants du colloque, *11 bis, rue Kepler, 20 h 15* : « La réincarnation : pourquoi ? Comment ? ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 juin à 0 heure et le dimanche 10 juin à 24 heures :

Pour cette fin de semaine, le temps sera très maussade sur quasiment toute la France. Les nuages seront abondants, les pluies ou averses fréquentes et il fera frais. Même les régions méditerranéennes finiront par être affectées.

Vendredi : passages pluvieux, timides éclaircies. – Le matin, le temps sera couvert sur quasiment tout le pays. Seules la Bretagne et la bordure méditerranéenne bénéficieront de timides éclaircies. A l'aube, il pleuvra du Nord au Massif central et à l'Aquitaine ainsi que sur les pays de Loire et la Normandie. Ces pluies se décaleront vers les régions de l'Est qu'elles atteindront en fin de matinée et pourront prendre un caractère orageux.

En cours d'après-midi, un temps de traîne se généralisera à toutes les régions. Les passages nuageux abondants seront entrecoupés de brèves éclaircies. Les averses seront fréquentes et fortes sur la Haute-Normandie, le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne-Ardenne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté. On pourra entendre gronder le tonnerre. Ailleurs, les ondées seront plus éparses et moins violentes.

Le vent, de nord-ouest, soufflera assez fort.

Les températures matinales seront relativement douces (9 degrés à 12 degrés dans le Nord, 12 degrés à 14 degrés dans le Midi), mais le manque d'ensoleillement freinera leur élévation diurne. Dans l'après-midi, on ne dépassera pas 14 degrés à 17 degrés sur la moitié nord, 17 degrés à 20 degrés sur la moitié sud excepté en bordure de la Méditerranée où l'on atteindra 22 degrés à 25 degrés.

Samedi : beaucoup de nuages, moins de pluie excepté sur le Nord et le Nord-Est. – Du Nord et de la Haute-Normandie au Centre et sur les régions du Nord-Est, le temps sera gris et brumeux en matinée. A la mi-journée, la pluie fera son apparition sur le Nord-Pas-de-Calais, puis s'étendra en cours d'après-midi aux autres régions.

Sur le Massif central et Rhône-Alpes, les nuages seront abondants et accompagnés d'ondées. Celles-ci se raréfieront en fin d'après-midi.

Au sud de la Garonne et sur les Pyrénées, le ciel sera couvert. Il bruinera en matinée.

Sur les autres régions, le ciel sera très nuageux mais le soleil percera par moments. Le temps devrait rester sec.

Le vent, de nord-ouest, se maintiendra.

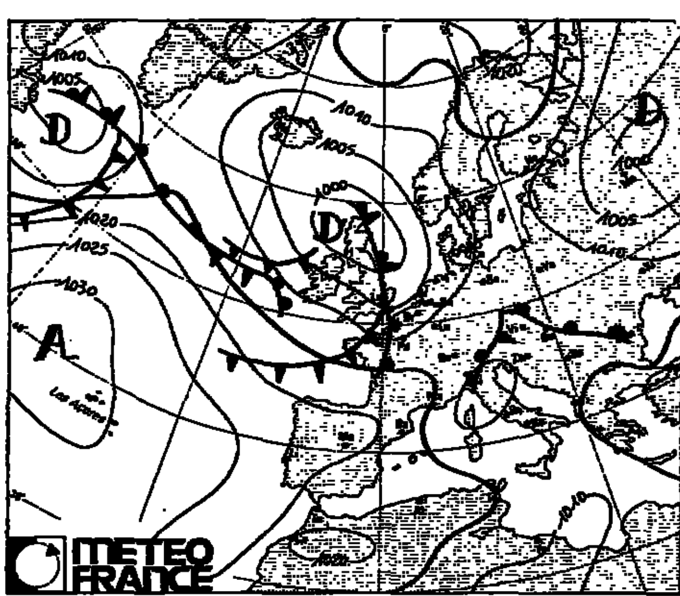
Les températures minimales fraîchiront : 8 degrés à 10 degrés dans le Nord, 10 degrés à 13 degrés dans le Midi. Celles de l'après-midi, identiques à celles de la veille, resteront inférieures aux valeurs de saison.

Dimanche : humide et frais, neige en montagne. – Sur l'ensemble du pays, les nuages seront très abondants, donnant des pluies ou averses, parfois orageuses. Les *éclaircies seront très rares au nord*, un peu plus nombreuses sur la façade ouest, et dans le Midi méditerranéen, mais là aussi, il faudra compter avec des averses. Les précipitations seront plus marquées sur le nord des Alpes, le nord et l'ouest du Massif *central, ainsi* qu'au pied des Pyrénées. Il faut s'attendre à de la neige en montagne au-dessus de 1 400 mètres environ.

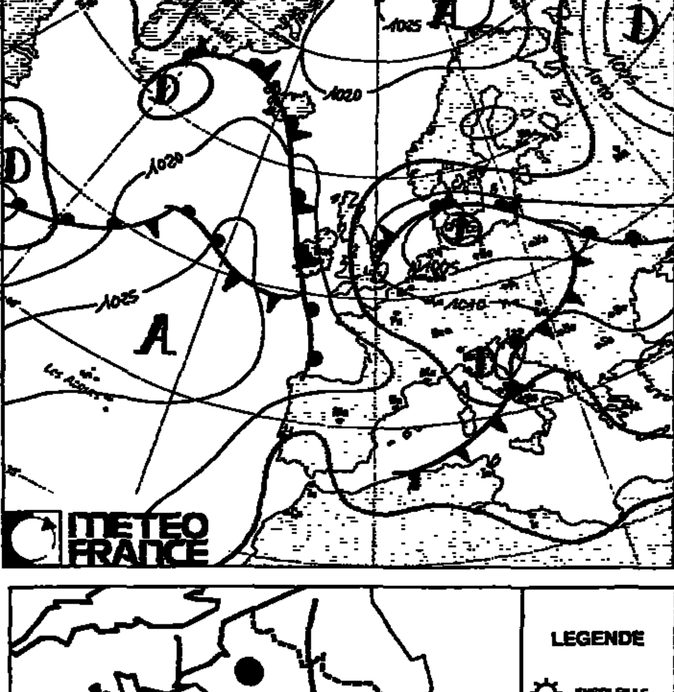
Le vent, d'ouest à nord-ouest, soufflera assez fort près de la Manche et de la Méditerranée (50 à 60 kilomètres-heure), et sera modéré, irrégulier ailleurs (30 à 45 kilomètres-heure).

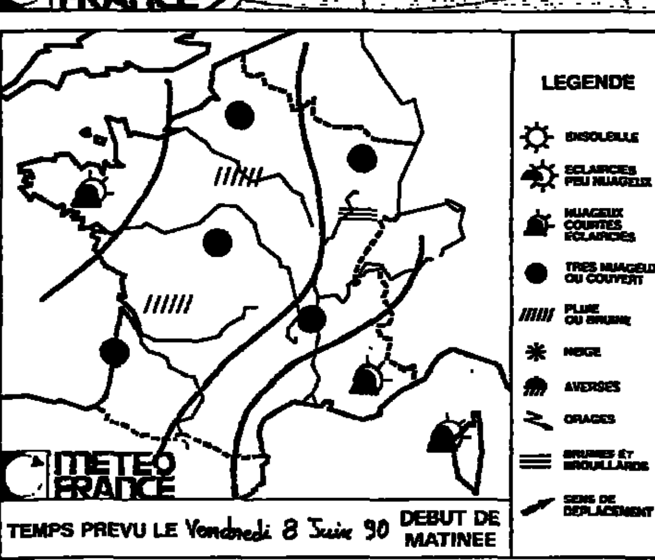
Les températures minimales seront comprises, en général, entre 7 degrés et 10 degrés, 11 degrés à 14 degrés près de la Méditerranée. Les maxi*males seront basses*, variant de 12 degrés près de la Manche, à 18 degrés au Sud, mais 19 degrés à 21 degrés près de la Méditerranée.

SITUATION LE 7 JUIN A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 JUIN 1990 A 12 HEURES TU





TEMPS PREVU LE Vendredi 8 Juin 90 DEBUT DE MATINEE

En raison d'une panne, la Météorologie nationale n'a pas été en mesure de nous transmettre le tableau des températures. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Jean-Alain et Marie-Claire FAYERSTEIN**
André et Caroline, Mickaël, Dan, Yohann et Stéphanie,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie,

le 29 mai 1990, à Créteil.

147, rue de Brie,
94000 Créteil.

– **Catherine COUDY, Patrick SOULARD et Ida**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Marc.

Paris, le 26 mai 1990.

Mariages

– ***M. et Mme Joseph LE GAL,*** **M. et Mme Claude ROUVERA,**

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Luc et Nadine,

qui sera célébré le samedi 16 juin 1990, en la chapelle de Levainville.

28700 Auneau.

Décès

– Erik et Anne Porge,
Julien, Hélène,
William et Dominique Porge,
Céline, Catherine, Adrien,
ses *enfants et petits-enfants*.
Mme Simone Gutton,
Mme Yves Pouliquen,
Mlle Suzanne Cordier,
M. et Mme Bernard Cordier,
ses frères et sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline CORDIER,
dans sa soixante-seizième année,

le 4 juin 1990, à Saint-Laurent-du-Var.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques auront lieu, le samedi 9 juin, à 15 heures, en l'église de Saint-Martin-en-Bière (Seine-et-Marne).

10, avenue Daniel-Lesueur,
75007 Paris.
10, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

– Mme Claude Givord,
son épouse.
Françoise Givord et Augustin,
Dominique et Françoise Givord et Sylvain,
Pierre-Yves et Catherine Givord, Cyril, Clémence et Benjamin,
Laurent et Marie-Françoise Givord, Loïg, Claire et Florian,
Christophe Givord, Pauline et Julien,
Emmanuelle et Paul Lapierre-Givord, Elsa, Aurélien et Mathilde,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Givord, le Père Robert Givord, Jean-Pierre et Janou Givord et leurs enfants, Thérèse et Francis Ricou et leurs enfants,
Ses frères et sœurs,
Leurs parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François GIVORD,
avocat au barreau de Grenoble,
professeur honoraire
à la faculté de droit,

survenu subitement, à Paris, le 30 mai 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Joseph.

4, place Jean-Moulin,
38000 Grenoble.

Me Pierre Félix-Faure,
Me Alain Blunat,
Me Colette Blanc,
Me Louis Lachat,
ses associés,

Me Nelly Seloron,
Me Paul Joly,
Me Jean-Claude Coviaux,
Me Diego Spinella,

Ses fidèles secrétaires,
Tout le personnel du cabinet,

ont la douleur de faire part du décès brutal de

Me François GIVORD,
professeur honoraire
à la faculté de droit,
avocat au barreau de Grenoble,

survenu, le 30 mai 1990, à Paris.

Dans le respect de ses volontés, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 2 juin 1990.

2, boulevard Agutte-Sembat,
38000 Grenoble.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 mai 1990, de

M. François GARBAN,
ingénieur agronome,
ancien enseignant
à l'Institut national agronomique.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

112 *bis*, rue Houdan,
92330 Sceaux.

– Le docteur Lamberto Rusconi di *Lugano et Mme, née Ingrid Gottesmann*,
Le professeur Claude Gottesmann et Mme, née Annie Cougne,
Carlo, Antoine et Filippo Rusconi di Lugano,
Cyril et Elena Flahault-Rusconi et leurs enfants Astrid et Emmanuel,
Cédric et Anne Gottesmann,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hildegard GOTTESMANN,
née Alsleben,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et amie,

survenu à Dieulefit le 31 mai 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Dieulefit, le 2 juin 1990.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22 via Mercati,
00197 Rome.
22, Park Lubonis,
06000 Nice.

– M. Gervais Robin,
ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rolande ROBIN,
née Juy,

survenu le 28 mai 1990 dans sa quatre-vingt-troisième année à Pontoise.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le vendredi 1er juin 1990, en l'église de Montsoult, suivie de l'inhumation au cimetière local.

Christian et Chantal
Deshayes-Robin,
20, rue de Turenne,
95560 Montsoult.

– M. et Mme Khalyl Abouhamad et leur fille Nada,
Les familles Mezannar, Sabbagh, *Abouhamad, Codsi, Barsa, Salloum*, Khoury, Sikias, Sourati et Hallaje,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thomas SABBAGH,
née Marie Mezannar,

survenu à Paris, le 3 juin 1990, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 juin, à 14 heures, en *l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue* Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e.

Les condoléances seront reçues les samedi 9 et dimanche 10 juin, au 230, rue du Faubourg-Saint-Honoré, escalier 5, 4e étage, Paris-8e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Peter Hayman,
sa *fille et son gendre*,
Le docteur et Mme Peter Wahlgren,
M. Christopher Hayman,
ses petits-enfants,
M. Benjamin Hall,
son arrière-petit-fils,
Mme Robert Nivelle,
sa belle-sœur,
M. Eric Nivelle,
M. et Mme Serge Nivelle,
et leur fils Alex,
Mlle Marie-Claire Nivelle,
ses neveux, petit-neveu et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette FABIUS SCHMOLL,
commandeur de la Légion d'honneur,
titulaire de la croix de guerre
avec palme,
de la croix des combattants
volontaires,
de la médaille de la Résistance,
de la médaille des évadés.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'inti*mité au cimetière du Montparnasse, le* 6 juin 1990.

33, avenue Montaigne,
75008 Paris.

– Mme Jules Tordjman,
M. et Mme Jean-Daniel Tordjman,
M. et Mme Maurice Halioua,
M. et Mme Isidore Ennouchy,
M. et Mme Prosper Abecassis,
M. et Mme Michel Fena,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et sœurs et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules TORDJMAN,
sociétaire de la Société
des gens de lettres,

survenu le 1er juin 1990 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 5 juin 1990, au cimetière parisien de Pantin.

5, rue Olivier-Noyer,
75014 Paris.

Remerciements

– Mme Roger Giron,
Et tous les siens,
profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et d'amitié témoignées lors du décès de

Roger GIRON,

remercient très sincèrement tous ceux et celles qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Il y a cinq ans,

Robert BOTHEREAU,
premier secrétaire général
de la CGT-Force ouvrière,

disparaissait à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

En souvenir de ce militant, dévoué à *la cause du syndicalisme et à son* indépendance, la Commission exécutive de Force ouvrière a décidé de la tenue à Orléans du Comité confédéral national, les 11, 12 et 13 juin.

A cette occasion, une cérémonie du souvenir aura lieu au cimetière de Beaugency (Loiret), le mardi 12 juin 1990, à 17 h 30.

André Bergeron, secrétaire général de 1963 à 1989, y prononcera une allocution.

Marc Blondel, secrétaire général, les membres du Bureau confédéral de la CGT-Force ouvrière invitent les militants, amis et sympathisants à participer à cette manifestation.

Témoignages et messages de sympathie peuvent être adressés au siège de la confédération FO, 198, avenue du Maine, 75680 Paris Cedex 14.

– Il y a dix ans aujourd'hui, disparaissait à quarante-cinq ans

Bernard DOUAILLY.

Ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, auront pour lui une pensée.

– Il y a trois ans, le 7 juin,

Zsuzsa NOVAK

nous quittait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Christine, Martine, Julie et Sébastian.

Il y a dix ans disparaissait le

docteur Imre SZLOVAK.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Joyeux anniversaire

PAPI,

Simon.

Messes anniversaires

– Il y a bientôt trois ans,

Mme Jacques FURET,
née Jeanne Vilmain,

rappelée tragiquement à Dieu, nous quittait.

Ceux qui l'ont connue voudront bien avoir une pensée pour elle en union avec la messe qui sera célébrée à son intention, le samedi 9 juin 1990, à 18 h 45, en l'église de Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher).

Son mari, ses enfants et petits-enfants.

« Elle a trop pensé aux autres pour qu'elle ne soit jamais oubliée. »
Saint Augustin.

Manifest. du souvenir

– Pour le troisième anniversaire du décès de

David LIBESKIND

nous nous réunirons à 11 heures, le dimanche 10 juin 1990, entrée principale du cimetière de Bagneux.

Soutenances de thèses

– Université Paris-Val-de-Marne, le mercredi 27 juin, à 15 heures, salle des relations internationales, B.I. Mme Yvette Grenier, épouse Lepinay : « Le diagnostic prénatal. Des implications psycho-sociologiques et éthico-philosophiques ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le mercredi 27 juin, à 10 h 30, salle des thèses, bât. P. M. Bruno Louis : « Dynamique des écoulements gazeux oscillants de faible amplitude : application à la mesure de l'impédance du système respiratoire ».

– *Université Paris-IV* : le vendredi 29 juin, amphithéâtre Michelet, 46, rue Saint-Jacques. M. Louis Mairry : « La vie politique dans le département du Doubs sous la IIIe République (1870-1940) ».

– *Université Paris-Val-de-Marne* (Créteil), le vendredi 29 juin, à 15 heures, salle des thèses, bât. P. Mme Christine Clerici, épouse Barbier : « Système nerveux-autonome broncho-motricité chez le cobaye ».

– *Université Paris-Val-de-Marne* : le vendredi 6 juillet, à 15 heures, salle des thèses, bât. P. M. Abderrhamane Outagueroune : « Méthodes d'évaluation de l'activité de la biomasse des micro-organismes dans les réacteurs à boues activées ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le mardi 10 juillet, à 15 heures, salle des thèses, bât. P. Mlle Nathalie Montassier : « Etude du dépôt des aérosols par thermophorèse dans un écoulement laminaire ».

EN BREF

□ **Quel journalisme à l'Est, demain ?** – L'IUT de journalisme de l'université de Bordeaux organise un colloque sur ce thème le 12 juin. Au programme, conférences, tables rondes et projections de reportages sur les pratiques journalistiques et les nouvelles libertés de la presse à l'Est.

► **Renseignements auprès de l'IUT, domaine universitaire, 33405 Talence cedex. Tél. : (16) 56-84-44-04.**

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris.
Télex : 206 806 F.
Télécopieur : 45-66-77-13.

Tarif de la ligne H.T.

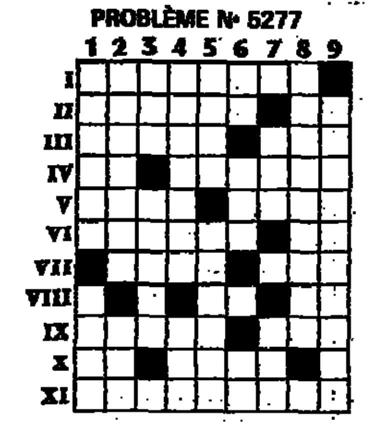
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5277



HORIZONTALEMENT

I. On n'en fait généralement pas *qu'une bouchée.* – II. *Sur des* ficelles. Note. – III. Ebranle le rocher. Aide à s'intégrer. – *IV. Employé sur du papier.* Fait perdre de la souplesse. – V. Se fit remarquer. Apporta des glaces. – *VI. Mère de famille nombreuse.* Pronom. – VII. Garde les clés sur lui. On y prend des coups. – *VIII. Lettre qui vient de l'étranger.* Possessif. – IX. Qui fait très fort. Souvent versés pour du saké. – X. Qui n'a pas à se serrer la ceinture. A un pavillon. – XI. Ont un grand pouvoir d'absorption.

VERTICALEMENT

1. Est bien utile même s'il se montre plutôt collant. Peut porter une serviette. – 2. Ont des branches. Qui s'est donc fait descendre. – 3. Présente des articles. Aurait mieux fait de ne pas prendre l'air. – 4. Près de Paris. Passe avant Paulo. – 5. Source de révélations. Montre ce qu'il sait faire à maintes reprises. – 6. Démontre. Offre de quoi remplir des poches. Pronom. – 7. Grande personne. Etait tout d'une pièce. – 8. Sait très bien que toute médaille a son revers. – 9. Des hommes de métier.

Solution du problème n° 5276

Horizontalement

I. Fraudeuse. – II. Aigrette. – III. Une. La. – IV. Scellés. – V. Se. Eau. Va. – VI. Aérer. Aï. – VII. Oranger. – VIII. Roustir. – IX. Air. – X. *Sel. Offre.* – *XI. Ur.* Niées.

Verticalement

1. Faussaires. – 2. Rincée. Au. – 3. Agée. Rougir. – 4. Ur. Leers. – 5. Déclaration. – 6. Et. Eu. Ni. Fi ! – 7. Ut. Agrafe. – 8. Sel. Vie. Ire. – 9. Ara . Rires.

GUY BROUTY

France loto — TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 4 4 5 2 6 0 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille 045260, 145260, 245260, 345260, 545260, 645260, 745260 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
405260	440260	445060	445200	445261	10 000,00 F
415260	441260	445160	445210	445262	
425260	442260	445360	445220	445263	
435260	443260	445460	445230	445264	
455260	444260	445560	445240	445265	
465260	446260	445660	445250	445266	
475260	447260	445760	445270	445267	
485260	448260	445860	445280	445268	
495260	449260	445960	445290	445269	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5260	4 000,00 F
	260	400,00 F
	60	200,00 F
	0	100,00 F

LOTO N° 23 TIRAGE DU MERCREDI 6 JUIN 1990

12 15 17 23 32 44 — 4 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 13 ET SAMEDI 16 JUIN 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

90 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 6 JUIN 1990 31e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

France loto

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 12/01/90) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Terminaisons	Finales et numéros	Signes de l'horoscope	Sommes gagnées en F
0	0520	Verseau	20 000
		autres signes	2 000
1	3531	Vierge	25 000
		autres signes	2 500
	6871	Capricorne	25 000
		autres signes	2 500
	16341	Balance	100 000
		autres signes	10 000
2	752	tous signes	800
	0182	Gémeaux	25 000
		autres signes	2 500
	7042	Scorpion	25 000
		autres signes	2 500
	7972	Bélier	20 000
		autres signes	2 000
	00622	Lion	100 000
		autres signes	10 000
3	73	tous signes	400
	4663	Sagittaire	20 000
		autres signes	2 000
	9963	Lion	25 000
		autres signes	2 500
	07933	Gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
4	04	tous signes	400
	84	tous signes	400
	4164	Verseau	25 000
		autres signes	2 500
	6384	Scorpion	20 400
		autres signes	2 400
	06574	Capricorne	100 000
		autres signes	10 000
5	275	tous signes	800
	3275	Poissons	20 800
		autres signes	2 800
	3645	Poissons	25 000
		autres signes	2 500
	8155	Taureau	20 000
		autres signes	2 000
	06805	Scorpion	100 000
		autres signes	10 000

Terminaisons	Finales et numéros	Signes de l'horoscope	Sommes gagnées en F
5	15095	Taureau	100 000
		autres signes	10 000
6	1996	Capricorne	20 000
		autres signes	2 000
	3506	Vierge	20 000
		autres signes	2 000
	7536	Taureau	25 000
		autres signes	2 500
	8616	Bélier	25 000
		autres signes	2 500
	01116	Verseau	100 000
		autres signes	10 000
	06336	Balance	5 000 000
		autres signes	200 000
	06426	Sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
7	177	tous signes	800
	827	tous signes	800
	7877	Cancer	25 000
		autres signes	2 500
8	718	tous signes	800
	5948	Gémeaux	20 000
		autres signes	2 000
	7188	Cancer	20 000
		autres signes	2 000
	01198	Cancer	100 000
		autres signes	10 000
9	579	tous signes	800
	0969	Balance	25 000
		autres signes	2 500
	1449	Balance	20 000
		autres signes	2 000
	3819	Sagittaire	25 000
		autres signes	2 500
	5289	Lion	20 000
		autres signes	2 000
	08599	Vierge	100 000
		autres signes	10 000
	09669	Bélier	100 000
		autres signes	10 000
	11849	Poissons	100 000
		autres signes	10 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS: GEMEAUX BELIER GAGNENT 200 F

90 SERIE DE L'HOROSCOPE - TRANCHE DES GEMEAUX TIRAGE DU MERCREDI 6 JUIN 1990 32e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 7 juin

TF 1

20.40 Cinéma : *L'affaire Chelsea Deardon.* ■ Film américain d'Ivan Reitman (1986). Avec Robert Redford, Debra Winger, Darryl Hannah.
22.45 Magazine : Ex libris. Expliquez-moi : Patrick Modiano *(Voyage de noces)*, Régis Debray *(A demain de Gaulle)*, Philippe de Villiers *(La chienne qui miaule)*, Marcel Chalet et Thierry Wolton *(les Visiteurs de l'ombre)* ; Extérieur livre : Portrait de Vercors ; Exploration : Maïakovski.
23.45 Journal, Météo et Bourse.
0.05 Téléfilm : La belle orpheline.
1.30 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial. Spécial football : Les déserteurs ; Endume en France ; Football et démocratie ; Les footballeurs de Soweto ; Football aux USA.
22.20 Sport : Tennis. Internationaux de France de Roland-Garros (résumé des matchs de la journée).
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.25 Météo.
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred. De Frédéric Mitterrand. Les Lituaniens.

FR 3

20.35 ▶ dernière séance. 1er film : Fort Bravo ■■ Film américain de John Sturges (1953). Avec William Holden, Eleanor Parker, John Forsythe.
22.20 Dessins animés.
22.50 Journal et Météo.
23.15 2e film : l'Amour en quatrième vitesse ■ Film américain de George Sidney (1964). Avec Elvis Presley, Ann Margret, Cesare Danova (v. o.).
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : l'Ami retrouvé ■■ Film américain de Jerry Schatzberg (1988). Avec Jason Robards, Christian Anholt, Samuel West.
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : les Feux de la nuit ■ Film américain de James Bridges (1988). Avec Michael J. Fox, Kiefer Sutherland, Phoebe Cates (v.o.).
0.10 Cinéma : Visitor ■ Film italo-américain de Michael J. Paradise (1980). Avec John Huston, Paige Connor, Mel Ferrer.
1.45 Musique : L'orchestre. Création vidéo de Zbigniew Rybczynski sur des œuvres de Mozart, Chopin, Albinoni, Rossini, Schubert, Ravel.
2.45 Documentaire : Zbig, chef d'orchestre. Le tournage du tournage de *l'Orchestre*.

LA 5

20.40 Téléfilm : Paradise motel. De Gary Medoway, avec Gary Hershberger, Robert Krantz.
22.20 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

20.35 Cinéma : Les poupées. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986). Avec Stephen Lee, Guy Rolfe, Carolyn Purdy-Gordon.
21.55 Série : *Brigade de nuit.*
22.50 ▶ Variétés : Autour de Sheller et Druillet, Excalibur.
23.40 Musique : Boulevard des clips (et à 0.35)
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Magazine : Charmes.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Poussières de guerre (2). De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
22.00 *Documentaire* : Four american composers (Philip Glass). De Peter Greenaway.
23.00 Documentaire : Hommage à Charlie Parker. De Franck Cassenti.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. *Comme ça et pas autrement*, de Maurice Toesca.
21.30 Profils perdus. Henri Aiguepérse.
22.40 Nuits magnétiques. Archi-textures.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : Roméo et Juliette, de Berlioz, par l'Orchestre national de France, le Chœur de Radio-France, dir. Sylvain Cambreling ; sol. : Kathleen Kuhlmann, mezzo-soprano, Léonard Pezzino, ténor, Pierre Thau, basse.
23.07 L'invité du soir. Pascal Dusapin, compositeur.

Vendredi 8 juin

TF 1

15.15 Feuilleton : Orages d'été (dernier épisode).
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo.
20.35 Variétés : Avis de recherche. Invité : Jean-Marc Thibault. Avec Michel Berger, Alain Chamfort, Philippe Lafontaine, Joëlle Ursull...
22.35 Magazine : Grands reportages. Attention enfants. *Réflexions autour des droits de l'enfant.*
23.35 Série : Enquêtes à l'italienne.
0.30 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.55 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Sport : Tennis (suite).
17.50 Sport : Football. Coupe du monde : Argentine-Cameroun, en direct de Milan.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : L'ami Giono.
21.40 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. L'antépénultième. Sur terre : Dominique Müller *(Une traînée de poudre - Jeanne du Barry, la dernière favorite)*, Robert Parienté *(André Suarès, l'insurgé)* ; Sur mer : Albert Falco *(Capitaine de la Calypso)*, Olivier de Kersauson *(Vieil océan)*, Titouan Lamazou *(Demain, je serai tous morts)* ; Sur terre et sur mer : Julien Barnes *(Une histoire du monde en dix chapitres et demi).*
23.00 Sport : Tennis. Internationaux de France de Roland-Garros *(résumé des matchs de la journée).*
23.30 Journal et Météo.
23.50 Cinéma : L'Amérique insolite. ■■ Film français de François Reichenbach (1960).

FR 3

13.00 Sport : Tennis (suite).
14.10 Magazine : Carré vert. A New-York.
15.00 Flash d'informations.
15.03 *Téléfilm : A l'ouest rien de nouveau.*
17.10 Dessin animé : Tom Sawyer.
17.35 Dessin animé : Molierissimo.
17.40 Conte de Grimm.
17.50 Sport : Tennis (suite). Internationaux de France de Roland-Garros : demi-finales hommes.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. SOS île de Pâques, de Ramon Gutierrez et Jorge Trivino.
21.35 Feuilleton : Les tisserands du pouvoir.
22.30 Journal et Météo. Avec un résumé de la Coupe du monde de *football.*
23.00 Magazine : Faut pas rêver.
23.55 Musique : Carnet de notes.
0.05 ▶ Documentaire : Aventures de l'esprit.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Police Academy 4. □ Film américain de Jim Drake (1987).
14.57 Pochettes surprises. Le voisin de Paul, de Jean-Marie Gigon.
15.30 Cinéma : Un aller sans retour. ■ *Film américain de Ronnie Rondell (1986).*
17.00 Documentaire : Le grand Rift. D'Adrian Warren. 3. De sable et d'eau.
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : La détermination d'une mère. De Michael Miller.
22.05 Sport : Pétanque. Trophée JB de Paris.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Frantic. ■■ Film américain de Roman Polanski (1987).
0.55 Cinéma : Le retour des mousquetaires. ■ Film britannico-franco-espagnol de Richard Lester (1989).

LA 5

13.35 Série : Baretta.
14.30 Série : *Soko, brigade des stups.*
15.25 Série : Bergerac.
16.26 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. Justice, de Rod Holcomb.
22.20 Série : L'inspecteur Derrick.
23.30 Soko, brigade des stups (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Série : Maîtres et valets.
15.35 Musique : Boulevard des clips (et à 0.45).
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : *L'ami des bêtes.*
19.00 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Black Cobra.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Capital.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (12).
15.00 Cinéma : Travelling avant. ■■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1988).
16.50 Court métrage : Il ne faut jurer de rien. De Christian Vincent.
17.05 Documentaire : Chroniques de France.
18.00 Téléfilm : La comédie des comédiens ou Joséphine en tournée (1re partie).
19.35 Documentaire : *Les instruments de musique et leur histoire.*
20.05 Documentaire : Musée d'Orsay.
21.00 Cinéma : Les sièges de l'Alcazar ■. Film français de Luc Moullet.
22.00 Court métrage : The woman who married Clark Gable (v.o.). De Thaddeus O'Sullivan.
22.30 Danse : Le printemps.
22.00 Documentaire : Hommage à Charlie Parker (v.o.). De Franck Cassenti.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Nuits de barbelés.
21.30 Musique : Black and blue. Toutes les charmeuses.
22.40 Nuits magnétiques. Archi-textures.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 décembre 1989 à Stuttgart) : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op.61 de Beethoven ; *Symphonie n° 9 en ut majeur D 944* de Schubert, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. Salvatore Accardo, violon.
22.20 Musique légère. Œuvres de Béceaud, Rixner, Gade.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

COMMUNICATION

Le débat sur le financement de l'audiovisuel

Les partisans du maintien de la publicité sur les chaînes publiques gagnent du terrain

Dans son rapport de la commission des finances, présenté le 7 juin, le sénateur Cluzel se prononce pour un maintien de la publicité sur A 2 et FR 3 mais rappelle l'Etat à ses devoirs d'actionnaire. Parallèlement, l'offensive de M. Laurent Fabius contre la publicité semble perdre du terrain tandis qu'un groupe de travail au sein du Parti socialiste étudie de nouvelles solutions à la crise financière de l'audiovisuel public.

Le « Cluzel nouveau » est arrivé. Comme chaque année à la même époque, le sénateur (Union centriste) de l'Allier présente, au nom de la commission des finances, son rapport sur l'audiovisuel. L'exercice est accueilli avec un brin de commisération par le petit monde des médias et de la politique. Mais ce dédain affiché est quelque peu injuste. Certes, M. Cluzel ne se renouvelle guère : il martèle, depuis le beau temps de l'ORTF, un certain nombre d'évidences qui ont le grand tort d'échapper aux modes politiques et aux intérêts partisans du moment.

Cette indépendance têtue vaut au sénateur d'être alternativement *boudé par la droite et la gauche*, et même par le Sénat. M. Cluzel se garde désormais de mettre les pieds au Palais du Luxembourg lorsqu'on y débat les grands textes sur l'audiovisuel, de peur d'y troubler les traditionnels clivages politiques.

Mais quand une partie de la classe politique redécouvre, depuis quelques semaines, les problèmes financiers de la télévision publique avec un enthousiasme et une maladresse de néophyte, on se prend à regretter parfois la sagesse et l'expérience du sénateur de l'Allier.

Une fois encore, M. Cluzel rame à contre-courant du débat actuel, sur la suppression de la publicité, qui, selon lui, risque d'enfermer A 2 et FR 3 dans un ghetto culturel sous prétexte d'en assainir la programmation. *« Que l'Etat joue d'abord avec cohérence son rôle d'actionnaire »*, explique le sénateur.

Et de dénoncer la suite de mesures qui ont peu à peu asphyxié l'audiovisuel public : la création en 1974 de sociétés sans fonds propres suffisants ; les exonérations automatiques de redevance non remboursées par l'Etat pour plus de 20 % des foyers, décidées en 1982 par le gouvernement de Pierre Mauroy ; la suppression de la taxe sur les magnétoscopes et la baisse de la redevance imposées sous M. Jacques Chirac en 1987. Au total, un manque à gagner de plus de 10 milliards de francs en huit ans, que M. Cluzel compare aux 18 milliards engloutis dans les réseaux câblés et aux 3,2 milliards, coût du satellite TDF 1.

Le recul de M. Fabius

A ces inconséquences financières, le sénateur ajoute la dépendance administrative des chaînes publiques qui ne disposent d'aucune autonomie pour gérer leurs effectifs, leurs investissements ou même pour choisir le responsable de leur régie publicitaire, quand on ne les critique pas sur leur programmation. M. Cluzel estime donc urgent de faire entrer A 2 et FR 3 dans le droit commun des entreprises publiques, quitte, comme le propose Mme Catherine Tasca, à ce que leurs responsables soient nommés par l'actionnaires principal et non plus par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Les arguments du sénateur Cluzel auront-ils quelque influence sur le *débat qui agite le gouvernement et* les parlementaires de la majorité ? L'offensive lancée par M. Laurent Fabius (*le Monde* du 24 avril) et une trentaine de députés et sénateurs semble se perdre dans les sables. Le président de l'Assemblée – pas mécontent sans doute de prendre à contre-pied le premier ministre – flirtait il y a quelques semaines avec la thèse défendue par M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, et le réalisateur Ange Casta : supprimer les recettes publicitaires sur A 2 et FR 3 et taxer, en échange, l'ensemble des investissements publicitaires (*le Monde* daté 29-30 avril). Depuis, M. Laurent Fabius a fait machine arrière. Le colloque qu'il avait organisé, le 21 mai à l'hôtel de Lassay, faisait la part belle aux partisans du maintien de la publicité. Le 5 juin, sur France-Inter, le président de l'Assemblée nationale indiquait qu'*« il ne pensait pas qu'il faille supprimer la publicité pour la télévision publique, mais la limiter »*.

Dédramatiser la situation

La proposition de MM. Pierret et Casta n'était pourtant pas dépourvue d'intérêt. Elle donnait à A 2 et FR 3, débarrassées de la publicité, une identité immédiatement perceptible par les téléspectateurs. Elle liait surtout de manière indissoluble le financement de la télévision publique à la prospérité des chaînes commerciales, évitant ainsi que ne se creuse l'écart entre les deux pôle de l'audiovisuel.

Mais cette solution avait un redoutable inconvénient : elle taxait, sans compensation, toutes les entreprises intermédiaires de la publicité (agences, centrales d'achat, etc.), dont les comptes ne sont pas toujours d'une grande transparence. Des entreprises qui jouent parfois un rôle non négligeable, quoique discret, dans le financement de la vie politique.

Le recul de M. Fabius devrait servir le gouvernement, qui s'emploie depuis quelque temps à dédramatiser la *situation* d'A 2 et de FR 3 et fait remarquer que l'audience des deux chaînes, faute de progresser, ne s'est pas effondrée. Au ministère de la culture et de la communication, on estime qu'une augmentation raisonnable de la redevance, la poursuite de rebudgétisation de Radio France Internationale (*RFI*) et une redéfinition des missions des chaînes devraient suffire à remettre l'audiovisuel public sur les rails.

Ce programme minimum peut-il mettre fin aux tensions qui persistent entre les dirigeants d'A 2 et FR 3 et leur tutelle ? Le pouvoir politique continue à exiger des deux chaînes des programmes plus conformes à leurs missions de service public tout en gardant l'œil fixé sur les indicateurs d'audience. De leur côté, M. Philippe Guilhaume et ses deux directeurs généraux semblent hésiter sur le parti à prendre et ne proposent, pour cet été, que des grilles sans grande identité. Les problèmes financiers ne peuvent qu'aggraver ce dialogue déjà difficile. On évalue aujourd'hui le déficit cumulé d'A 2 à 800 millions de francs auxquels il faut ajouter vraisemblablement un trou de 400 millions pour la Société française de production. Pour 1991, les besoins de financement supplémentaire d'A 2 et FR 3 s'élèveraient à plus de 1,5 milliard de francs.

Ces éléments poussent le groupe de travail d'une dizaine de parlementaires socialistes, constitué autour de Mme Frédérique Bredin, à l'initiative de M. Pierre Mauroy, à rechercher d'autres solutions. En évitant de heurter de front le gouvernement ou de recourir à une nouvelle loi, ce groupe a l'intention de proposer d'ici la fin du mois au bureau exécutif du PS, une série de réformes sur le fonctionnement des chaînes publiques et leurs relations avec les télévisions privées.

JEAN-FRANCOIS LACAN

□ **M. Manuel Lucbert devient président du Monde Editions.** – Le *conseil d'administration du Monde* Editions, filiale à 51 % du journal *le Monde* et à 49 % des éditions La Découverte, vient de porter à sa présidence M. Manuel Lucbert, président sortant de la société des rédacteurs. M. Jacques Grall, édi*teur délégué pour la diversification* du *Monde*, s'est vu confier la direction de cette filiale. Les premiers titres publiés par Le Monde Editions paraîtront en septembre. Une dizaine d'ouvrages sont prévus dès cette année.

Sur TF1

La diffusion de « Tenue de soirée » suscite une polémique

La diffusion par TF1, mardi 5 juin à 20 h 40, de *Tenue de soirée*, un film de Bertrand Blier interdit aux moins de treize ans, a provoqué une polémique entre le ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Estimant que ce long métrage était l'œuvre *« d'un grand maître, magistralement interprétée par des acteurs éblouissants »*, le ministre lui avait accordé un visa tous publics malgré l'avis des « sages » du CSA et celui du Centre national de la cinématographie (CNC).

Pour expliquer son geste, M. Lang a rappelé dans un communiqué que les œuvres d'art *« doivent avoir plein droit de cité aux heures de grande écoute »* et qu'il n'appartenait *« pas au ministre de se substituer à la conscience individuelle de chacun »*.

Le geste a déplu au CSA où l'on a tenu, mercredi 6 juin, à rappeler que la loi confie à cette instance la *« mission »* de protéger l'enfance et l'adolescence. La diffusion de *Tenue de soirée* a également provoqué une levée de boucliers de la part de plusieurs associations familiales ou chrétiennes.

C'est ainsi que l'association MTT (Média, télévision et téléspectateurs) a vu dans cette diffusion *« l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire »*. Seule, l'association Les pieds dans le PAF s'est félicitée de la décision du ministre, satisfaite de voir les Français en mesure d'exercer *« leur libre arbitre »*.

Les téléspectateurs, eux, ont tranché à leur manière, en plébiscitant TF1 : mardi soir, plus de 11,5 millions d'entre eux – dont 500 000 jeunes de six à quatorze ans – regardaient cette chaîne, selon l'institut de sondage Médiamétrie.

Le baromètre *le Monde*/Sofres-Nielsen attribuait de son côté à TF1 entre 36,1 et 37,1 % de part d'audience (*le Monde* du 7 juin). Des scores que seul, jusqu'ici, le film *les Sous-Doués en vacances* avait dépassé sur la chaîne.

La mise en cause du monopole et des tarifs de la SACEM

La cour d'appel de Paris saisit le Conseil de la concurrence

L'arrêt rendu, le 13 juillet 1989, par la Cour de justice européenne (*le Monde* du 27 juillet 1989) mettant en cause le monopole et les tarifs de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) n'a pas tardé à avoir des conséquences sur la jurisprudence française en matière de droit d'auteurs. C'est ainsi que la cour d'appel de Paris, statuant sur un contentieux entre une discothèque et la SACEM, a demandé, le 16 mai, l'avis du Conseil de la concurrence.

La cour, présidée par Mme Ezratty, se réfère explicitement aux *« exigences posées par la Cour de justice des Communautés européennes »*, mais, tenant compte des critiques de la SACEM sur les études réalisées par Bruxelles (*le Monde* du 20 septembre 1989), elle demande au Conseil de la concurrence de faire toute la lumière sur le dossier. L'arrêt demande ainsi *« une comparaison sur une base homogène du montant des redevances perçues par les diverses sociétés d'auteurs des Etats membres de la Communauté depuis 1981 »*. Il invite le Conseil de la concurrence à rechercher si une éventuelle supériorité de tarifs de la SACEM *« se trouve objectivement justifiée, en précisant les affectations des fonds perçus »*.

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

TGV oui, TGV non

M. Michel Delebarre, ministre de l'*Equipement et des transports*, a raison d'ironiser sur le comportement des populations et de *leurs élus* qui sont d'accord pour accueillir sur leur sol un arrêt du train à grande vitesse mais surtout pas les rails du TGV...

En Bretagne, des habitants de la région de Lannion (Côtes d'Armor) ont occupé, durant toute la journée du 6 juin, la gare de Plouaret, pour obtenir de la SNCF un arrêt du TGV Atlantique matin et soir. A Messac (Ille-et-Vilaine), on en est au quatre-vingt-unième arrêt forcé de train pour les mêmes raisons et les manifestants ont *élevé* une statue au *« voyageur méprisé »* par la société nationale. La SNCF fait la sourde oreille pour protéger la vitesse de ses trains.

Faut-il rappeler que l'association TGV Amiens-Picardie se bat bec *et ongles pour que le futur* TGV Nord qui devrait relier Paris au tunnel sous la Manche passe par Amiens et non à *une* trentaine de kilomètres plus à l'est ? On ne compte plus les procédures judiciaires, les inaugurations d'immeubles bidons et les tracts incendiaires lancés par l'association en travers du tracé « lillois » choisi par la SNCF et confirmé par le gouvernement. Un maire compte même reprendre une grève de la faim pour s'opposer à ce tracé qui passe par le lieu où son père s'est fait enterrer... Voilà pour ceux qui réclament la grande vitesse à cor et à cri pour simplifier leurs déplacements ou *pour attirer le développement* économique.

Au sud, c'est l'inverse. Trente-quatre maires des Bouches-du-Rhône se sont regroupés dans une association pour *« s'opposer aux tracés du TGV Méditerranée proposés par la SNCF autres que celui inscrit dans les couloirs ferroviaires existants, ce tant pour la desserte de Marseille que de Nice ».* Autrement dit, ces Provençaux-là ne veulent pas du TGV puisque faire emprunter à celui-ci les zigzags des voies existantes reviendrait à le maintenir à l'état de tortillard. Voilà pour ceux qui mettent en avant la défense du tout jeune vignoble provençal en plein essor et la belle qualité de la vie dans une région qui vivote économiquement.

Il ne reste plus qu'à espérer qu'en dépit de cette cacophonie les différents acteurs parviendront à trouver un compromis dans ce *cas d'école* où *intérêts généraux* et particuliers s'opposent spectaculairement.

AL. F.

Vers un renforcement des mesures sanitaires

Les ministres européens tentent de trouver un compromis dans l'affaire des « vaches folles »

Les *douze ministres de l'agriculture* de la CEE réunis à Bruxelles continuaient leurs discussions dans la matinée du jeudi 7 juin afin de trouver un compromis dans l'affaire des « vaches folles ». L'objectif était de renforcer les mesures sanitaires pour assurer *une meilleure protection des* consommateurs. En contrepartie, la France, l'Allemagne fédérale et l'Italie lèveraient l'interdiction d'importer les viandes britanniques si le nouveau dispositif de contrôle leur apparaissait satisfaisant.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les Douze ont mis à profit la nuit de mercredi à jeudi pour organiser une série de rencontres bilatérales afin de permettre à la présidence irlandaise d'élaborer un projet d'accord. Pour les défenseurs de la libre circulation du bœuf anglais, la position de départ n'était plus tenable.

Avant le début de la session ministérielle, le comité vétérinaire de la CEE a produit un communiqué qui répétait que *« en l'état actuel des connaissances »*, les animaux touchés *par la BSE (encéphalite bovine spongiforme)* n'étaient pas dangereux pour la santé humaine. La délégation italienne a indiqué qu'elle avait pris le 2 juin des mesures identiques à celles décidées par Paris et Bonn.

A l'instar des Luxembourgeois, les Portugais ont également décidé de renforcer leurs contrôles sanitaires sur les viandes en provenance du Royaume-Uni.

Avec la recommandation des autorités belges de ne pas consommer du bœuf anglais, cela faisait beaucoup d'Etats membres qui ne voulaient plus se satisfaire des conditions actuelles du commerce entre les Douze. En fait, seuls la Grande-Bretagne, l'Irlande, les Pays-Bas et la Commission s'insurgeaient contre le mouvement déclenché par M. Henri Nallet.

Un projet « trop laxiste »

Devant l'ampleur des réactions, ces pays et Bruxelles ont accepté de bouger. Toutefois, le compromis semblait extrêmement difficile à trouver. La délégation française reprochait au projet de la présidence irlandaise d'être trop laxiste surtout sur un point. Il était prévu que les Britanniques pourraient exporter les viandes avec os provenant d'animaux dont la mère n'avait pas été atteinte de BSE. M. Nallet demandait que l'interdiction soit décrétée pour les quartiers issus des élevages où des cas de maladie avaient été décelés.

L'autre difficulté portait sur l'utilisation des aliments de bétail fabriqués à partir de carcasses broyées de bœuf et de mouton. Dans un premier temps, la présidence irlandaise recommandait son interdiction. Ensuite, elle est revenue sur sa position en s'engageant simplement à procéder à des analyses des farines distribuées sur le marché avant de proposer éventuellement des mesures.

Les autres dispositions prévues portent sur l'obligation pour les viandes désossées d'extraire, lors des opérations de découpe, les tissus nerveux et lymphatiques. Londres s'engagerait aussi à informatiser son fichier identifiant les bêtes contaminées, l'interdiction d'exporter des abats et des animaux sur pied de plus de six mois étant reconduite.

MARCEL SCOTTO

Le bœuf de M. Nallet

M. Nallet dîne anglais. Le ministre français, mettant à profit une brève interruption de *séance, a avalé, mercredi soir,* un steak à la cantine du conseil des ministres de la CEE. Interrogé sur la provenance de ses approvisionnements, le chef de cuisine du restaurant communautaire a indiqué qu'il se fournissait essentiellement en Grande-Bretagne... – *(Corresp.)*

De la bière allemande aux dindes françaises

Une pratique courante dans la CEE

BRUXELLES
Communautés européennes

de notre correspondant

La fermeture des frontières d'un Etat membre aux importations de produits alimentaires en provenance d'un pays partenaire est une pratique courante dans la CEE. Depuis trente ans, la Commission de Bruxelles et la Cour européenne de justice sont amenées à trancher les litiges entre les capitales des Douze.

Les cas les plus célèbres sont *ceux du cassis de Dijon en 1979* et de la bière allemande en mars 1987. Les juges de Luxembourg se sont toujours prononcés en faveur de la libre circulation des marchandises. Autrement dit, un produit déclaré propre à la consommation par une administration nationale peut être commercialisé sans aucune restriction dans les autres pays de la Communauté.

Dans l'affaire des « vaches folles » qui oppose la France au *Royaume-Uni, Paris invoque* les dangers pour les consommateurs de viande provenant d'un cheptel *touché par une épidémie*. Aujourd'hui, la législation communautaire prévoit qu'il appartient au *pays de destination de déterminer* si les viandes sont saines. En 1993, après l'achèvement du *marché unique, ce seront* les vétérinaires du pays d'exportation qui seront seuls juges pour *délivrer des certificats de commercialisation*. Les arrêts « cassis de Dijon » et « bière allemande » *seront, en quelque sorte, étendus aux viandes.*

En réalité, aucune législation, aussi précise soit-elle, ne pourra éviter des conflits, tant les obstacles aux échanges se multiplient et varient. *Au cours de ces* dernières années, ce sont les Britanniques qui se sont montrés les plus imaginatifs. *Prétextant* que les dindes françaises étaient porteuses de la maladie de Newcastle, Londres avait fermé ses frontières aux exportateurs de l'Hexagone. Pendant plusieurs mois, *le Royaume-Uni avait* interdit le lait UHT de Normandie en attendant d'effectuer des analyses complémentaires sur les produits français.

Qui ne se souvient du blocage des vins italiens dans le port de Sète et celui des moutons anglais pour la mauvaise raison que les producteurs français subissaient une concurrence déloyale des exportateurs de la Péninsule et de Grande-Bretagne.

La Commission a traité de *nombreuses autres affaires* peu connues du public. Ainsi, l'Italie a empêché l'entrée sur son territoire de fraises espagnoles parce qu'elles contenaient des résidus de pesticides qui n'avaient pas *encore fait l'objet d'un règlement* d'harmonisation. L'Allemagne a bloqué un camion de pommes à sa *frontière sous prétexte* qu'elles n'avaient pas atteint le degré de maturation prescrit par la législation européenne.

Oubliée aussi la loi de RFA interdisant la vente du camembert français, *jugé dangereux* pour la santé des Allemands. Le temps de persuader les autorités de Bonn *d'abroger leur législation*, et une *« pâte »*, fabriquée en République fédérale sous la *dénomination de camembert*, s'était substituée au produit français dans les supermarchés d'Allemagne.

M. S

Un vote en première lecture à l'Assemblée nationale

Des produits agricoles d'origine contrôlée

Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 juin, le projet de loi relatif aux appellations d'origine contrôlée (AOC) des produits agricoles et alimentaires bruts ou transformés, déjà adopté par le Sénat (*le Monde* des 13 et 14 mai). Tous les groupes ont approuvé ce texte à l'exception des communistes qui se sont abstenus.

Ce projet prévoit d'étendre à l'ensemble de ces produits la possibilité de bénéficier d'une appellation réservée jusqu'à présent aux productions viticoles. Il avait été présenté en conseil des ministres, mercredi 6 juin, par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, et a été défendu à l'Assemblée par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'État chargé de la consommation (M. Nallet était retenu à Bruxelles par l'affaire des « vaches folles »).

A propos de l'encéphalite bovine spongiforme et de l'interdiction d'importation de viandes en provenance de Grande-Bretagne *(lire ci-dessus)*, Mme Neiertz a précisé : *« On est fondé à avoir des craintes sur les suites de cette maladie mal connue. (...) Je m'étonne que la Commission européenne fasse passer la libre circulation des marchandises avant la santé des consommateurs. »*

Pour le rapporteur de la commission de la production et des échanges, M. François Patriat (PS, Côte-d'Or), ce projet de loi vise cinq objectifs : *« Harmoniser les bases juridiques de création et de définition des AOC ; unifier les procédures de reconnaissance et de contrôle sous l'égide d'un organisme unique ; doter celui-ci des moyens financiers et réglementaires nécessaires ; ouvrir l'accès à l'appellation d'origine à tous les produits agricoles bruts ou transformés, avec l'arrière-pensée de permettre à 150 000 ou 200 000 paysans de vivre décemment des produits de leur terroir ; rappeler, enfin, que dans ce domaine le pouvoir est rendu aux producteurs. »* Mme Neiertz a expliqué que le système de l'AOC permettait de valoriser les produits de régions en difficulté : *« 80 % de nos fromages d'appellation contrôlée sont issus de zones défavorisées, dans l'acception communautaire du terme. (...) Nous voulons établir sur des fondements solides une conception française de la qualité, sans doute assez étrangère à beaucoup de nos partenaires, pour qui la qualité signifie avant tout le respect d'un certain nombre de règles d'hygiène. Pour nous, il s'agit d'inclure dans sa définition une dimension authentiquement culturelle, sans pour autant établir une quelconque hiérarchie entre les diverses appellations ».*

A l'exception du groupe communiste qui craint de voir se développer une *« agriculture à plusieurs vitesses »* (M. Gilbert Millet, PCF, Gard), tous les orateurs se sont félicités de cette réforme.

P. S.

+ 2,5 % au premier trimestre

Boom en RFA

La croissance économique de la *RFA* a atteint 2,5 % au premier trimestre par rapport aux trois derniers mois de l'année dernière. Cette progression exceptionnelle qui, si elle se poursuivait, conduirait à un taux de croissance annuelle de *10 %*, confirme le boom de l'économie ouest-allemande, même si les statistiques du bâtiment gonflent *toujours* en début d'année les résultats de la production. Par rapport au premier trimestre 1989, la croissance a cru de 4,4 %.

« Même si des facteurs exceptionnels comme un temps clément favorable à l'activité du bâtiment, y ont contribué, ces résultats témoignent de façon convaincante du dynamisme actuel de l'économie ouest-allemande », a déclaré le ministre de l'économie, M. Helmut Haussmann, qui a ajouté que la RFA allait pouvoir faire face aux défis qui l'attendent. Allusion claire à l'union économique et monétaire avec la RDA qui doit intervenir au début de juillet.

La consommation privée a beaucoup progressé, ce qui n'avait pas été le cas en 1989 et s'explique par les allégements fiscaux entrés en vigueur en janvier 1990. Mais ce sont les investissements productifs qui ont continué à tirer la croissance, progressant de 6,5 % pour les biens d'équipement au cours du seul premier trimestre et de 19,5 % pour les dépenses consacrées au bâtiment.

Dans ce contexte le chômage a reculé en mai, revenant à 1,823 million de personnes, son plus bas niveau depuis huit ans, touchant 6,2 % de la population active au lieu de 6,6 % en avril.

□ **RDA : Les détaillants est-allemands appellent leurs employés à faire grève.** – Les détaillants est-allemands et la chambre de commerce de Berlin-Est ont appelé mercredi 6 juin leurs employés à se mettre en grève la semaine prochaine, pour protester contre le chômage que risque d'entraîner l'union économique et monétaire avec la RFA. Les premières grèves doivent commencer mardi dans l'île de Reugen, en mer Baltique, et un mot d'ordre de grève nationale a été lancé au cas où le Parlement est-allemand ne satisferait pas aux demandes des grévistes. – *(AP.)*

Le statut des PTT au Sénat

Le gouvernement s'oppose à l'extension des services financiers de la Poste

Les sénateurs ont continué, mercredi 6 juin, l'examen du projet de loi relatif à l'organisation du service public de la poste et des télécommunications (*le Monde* du 7 juin). Le gouvernement s'est opposé à l'extension des services financiers de la Poste proposée par la commission des affaires économiques. Le vote sur l'ensemble du projet devait intervenir jeudi après l'examen de ses dispositions fiscales.

M. Quilès a eu recours à l'artillerie lourde pour s'opposer, mercredi 6 juin, à l'extension des services financiers de la Poste prônée par M. Jean Faure (Union cent., Isère), rapporteur de la commission des affaires économiques. En opposant au dispositif de M. Faure l'article 40 – qui proscrit les amendements d'origine parlementaire accroissant la charge publique, – le ministre a par la même occasion rendu service à la majorité sénatoriale, partagée sur cette question. Lors de la discussion générale, de nombreux sénateurs de cette majorité étaient intervenus pour insister sur les risques que comportait ce *développement* des services financiers. M. Jean Arthuis (Union cent., Mayenne) avait *ainsi estimé qu'il* multipliait les possibilités de surendettement *« sans pour autant créer un seul emploi en zone rurale »*, mais au contraire *« en enlevant une part de leur chiffre d'affaire à la Caisse d'épargne, au Crédit agricole et aux petits agents d'assurances »*. La majorité sénatoriale a d'autre part supprimé l'assurance-dommage de la liste des produits et prestations offerts par la Poste.

M. Jean François-Poncet (Rass. dém., Lot-et-Garonne), qui préside une mission sur l'aménagement de l'espace rural, a regretté ce règlement du différend entre M. Faure et la majorité en indiquant que la Poste devrait *« de toute nécessité devenir polyvalente »*. M. Gérard Delfau (PS, Hérault), auteur d'un rapport sur la place de la Poste en milieu rural, a renchéri en ajoutant que le débat venait simplement d'être lancé sur la nécessité de diversifier les services rendus.

La rémunération des comptes-chèques postaux

La question de l'équilibre financier de la Poste a d'ailleurs été évoquée une nouvelle fois à l'article 15 du projet de loi. M. Quilès a présenté à cette occasion un amendement sur la rémunération des fonds collectés (130 milliards de francs) par les comptes-chèques *postaux*. Les députés avaient déjà introduit l'idée d'une *« juste rémunération »* de ces fonds. *Le gouvernement* est allé plus loin en prévoyant que cette rémunération devait *« inciter à la collecte, et tendre, dans les conditions fixées par le contrat de plan, vers un niveau au moins égal au coût de celle-ci, en tenant compte des gains de productivité obtenus »*. Les sénateurs socialistes, contre l'avis du gouvernement, ont surenchéri en précisant, *dans un sous-amendement*, que la rémunération devait *« atteindre »* le coût de la collecte au 1er janvier 1994 (1). Ils se sont également inquiétés de la liberté de gestion dont jouiront les deux exploitants, la Poste et France-Télécom, que M. Louis Perrein (PS, Val-d'Oise) a trouvée *« bien tempérée »*.

Parmi les autres points abordés au cours de la discussion des articles, le chapitre concernant le transport de la presse a enfin donné l'occasion à M. Quilès de préciser que la distribution matinale des journaux serait *« envisageable d'ici quelques mois »*.

G. P. et F. V.

(1) *Actuellement*, les fonds des CCP déposés au Trésor ne sont rémunérés qu'à 3 %, alors que la collecte coûte environ 7 %. En d'autres termes, chaque fois qu'un compte-chèque postal est ouvert, la Poste perd de l'argent. Chaque accroissement de 1 % de la rémunération lui rapporte entre 1,3 et 1,5 milliard de francs.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN, 54 ans, diplôme gestion 3e cycle, 17 ans de production dont 13 ans des postes de direction d'établissement. Expérience grandes séries et production unitaire. Meneur d'hommes dans des conditions difficiles.
RECHERCHE : poste direct. usine, air, technique, Paris - province (l'employeur pourra bénéficier de l'exonération des charges patronales URSSAF). (Section BCO/AB 1539)

INGÉNIEUR + IAE, 25 ans expérience de la gestion d'entreprises (multisecteurs) en France et à l'étranger, études, conseil, encadrement de projets, organisation, informatique, directeur commercial SSII pendant 8 ans, spécialiste gestion approvisionnement, stocks, logistique.
RECHERCHE : poste responsable direction ou gérance petite structure ou centre de profit moyenne entreprise, anglais, allemand, mobile. (Section BCO/HP 1540)

SPÉCIALISTE EN RESSOURCES HUMAINES, 25 ans, bonnes connaissances de l'organisation du travail dans cinq pays de la CEE (anglais, allemand, espagnol courants), bonnes notions de néerlandais et de grec.
PROPOSE : de créer ou de développer votre service ou secteur gestion de carrières à la dimension de l'Europe. (Section BCO/JV 1541)

CONSULTANT FORMATEUR D'ADULTES psychologue du travail, 20 ans expérience dans les domaines du marketing et de la formation d'adultes, communication management de marché, qualité négociation commerciale, développement des ressources humaines. (Section BCO/JV 1542)

J.F. DE FORMATION : maîtrise de sciences économiques *option économie industrielle complétée* par DEA économie internationale.
RECHERCHE : poste assistante chargée d'études dans service de planification d'études économiques, stratégiques dans entreprises, dans organismes de prévision, dans cabinets de consultants. (Section BCO/HP 1543)

J.F. BAC + 5, titulaire d'une licence de géographie options climatologie, océanographie, géo., éco. et po. d'une maîtrise d'océanographie (Sorbonne) d'un DEA de géosciences options géochimie marine et sédimentologie (Orsay).
RECHERCHE : poste dans organismes ou stés, domaines : environnement, aménagement du territoire, ifographie, télédétection... ou autres secteurs en rapport avec études. (Section BCO/DDS 1544)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

DESSINATRICE DIPLOMÉE
architecture intérieure ESAM cherche emploi
42-09-97-40 (soir)

OFFRES D'EMPLOIS

Lycée, collège, 14 mn gare de l'Est, recherche
PROFESSEURS CERTIFIÉS ou AGRÉGÉS, EXP.
Plein temps : histoire/géo., biologie. Mi-temps : éco., math, physique.
Envoyer C.V., 67, bd du Midi, 93340 Le Raincy.
Tél. : 43-02-41-29 HB.

TRADUCTEURS
TECHNIQUES de français et Anglais – Expérience en électronique – CV à BIAT 71, rue Fondary, PARIS-15e.

capitaux propositions commerciales

Publicité pour taxis en RDA/URSS
Actuellement, le meilleur moyen de publicité à l'échelle internationale.
Deux affiches publicitaires par voiture, 140 x 35 cm (autocollantes et amovibles) sur 3 000 taxis de la RDA et 28 000 taxis de l'URSS (principalement à Moscou), à disposition immédiate.
Commande minimum : 2 000 taxis pour une période de 3 mois. Prix RDA : US-$ 115 par taxi et par mois. Prix URSS : US-$ 90 par taxi et par mois.
EUROAGENTUR, Dürrstr. 1, 8000 München 50 RFA.
Tél. : München : 19-49-89-1416033-35.
Fax : 19-49-89-1416037.

L'AGENDA

Bateaux

Part. vd ROCCA « cobra », 5 m, Sea Drive, moteur OMC, 120 W, armement compl., échel., skis naut., mot. secours, Evinrude 9,9 w, rem. 1 200 kg Rocca. P. 80000 F. t. (16) 23-62-30-87

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET. ACHAT OR. Actuellement 20 % de réduction. Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.

Cours

150 heures/semaine, 10 h de cours d'anglais, logement et repas. Ecole de langues agréée, petits groupes, max. 10 élèves par cours, 18 ans +, cadre agréable, ambiance sympa, maison campagnarde, jardins, au cœur de l'Angleterre dans le Shropshire. Tennis, golf, équitation. Aussi cours pour enfants. The Prince-Phillmore School, Culmington House, Culmington, Ludlow, Shropshire SY8 2DB. T. (19) 44-584-73207.

Jeune fille au pair

J. F. hongroise, 21 a., parlant fr., angl., suédois, ch. place au pair, juil. France. (1) 43-87-16-09.

Peinture

ARTISTE
Peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies.
Si vous êtes intéressé, écrire à :
A. Corbeni,
13, rue Sainte-Anne,
78000 Versailles.

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du vidéodisc en v.o. à Paris.
Ouvert ts les jours.
25, bd de la Somme, 75017. Tél. : 42-67-76-27 ou 42-67-76-17.

Vacances Tourisme Loisirs

PÉLOPONNÈSE
Loue maison avec jardin sur mer, pour 2 familles.
Tél. matin : 45-44-21-97.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par semaine
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
(19) 44-71-703-4175

Maison à louer à Paris-20e. Du 7 juil. au 31 août, 4 ch., pr 5 adultes et 1 enfant 12 000 F ; juil. 15 000 F, août + caut. T. 47-97-03-44

SETE, sur la Corniche, 2 P., loggia + terrasse 35 m², vue mer, dans résidence. AOUT
Tél. : 68-01-06-05

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

10e arrdt

Rue La Fayette, métro Louis-Blanc, bel immeuble pierre de taille, 2 pièces tout confort, refait à neuf, 5e étage sans ascenseur mais prévu, soleil, calme, interphone et gardien. 680 000 F. Le soir après 18 heures, 42-02-89-42.

11e arrdt

BASTILLE 660 m²
EXCEPTIONNEL
Luxueuse maison loft 360 m² + 300 m² burx + 8 parkings, stand., calme. 42-72-40-19.

14e arrdt

SAINT-JACQUES
Très joli 3 p., 55 m² environ, tt cft, calme, soleil. 1 250 000 F. 46-44-98-07.

18e arrdt

PLACE TERTRE. RARE. LA CAMPAGNE A PARIS. SUPERBE APT EN DUPLEX. VERANDA S/JARD. PRIVATIF. VUE EXCEPT. 8 900 000. CRIF 43-87-33-33

19e arrdt

13, RUE MANIN
Sur parc 2 P., tt cft, 1er ét. Samedi de 14 h à 17 h.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

AVEC PAIEMENT CPT
je recherche pr pied-à-terre, STUDIO ou 2 P. Paris. Rive-droite. M. ROBIN, 42-71-93-00.

locations meublées demandes

Paris

Journaliste au « Monde » recherche appartement 4 pièces-cuisine à Paris, préf. pour 15e et 14e. Loyer modéré. Tél. : (16) 78-42-30-60.

maisons individuelles

MALAKOFF
4 MAISONS DE VILLE
accès Mo et SNCF.
Programme de 4 maisons modernes groupées et haut de gamme avec terrasses, garage et jardins privatifs dans un quartier calme et commerçant.
2 modèles disponibles. 100 et 115 m² habitables. Livraison : 1er trimestre 1991. Px de 2 450 000 F à 2 650 000 F TTC.
TÉL. : 40-12-88-84

hôtels particuliers

16e, r. Raffet, HOTEL PART., 9 p., 300 m² + jard. 100 m². 16 900 000 F. 30-62-01-26.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Domiciliation bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28.

PANTIN MAIRIE
GARE, MÉTRO. IMM. NEUF. PPTAIRE LOUE 315 m². 300 000 F H.T. PAR AN + parkings. (1) 42-00-00-30.

fonds de commerce

Ventes

89 SENS
Bien située centre ville
MAROQUINERIE
Bijoux fantaisie. Surf. cciale 27 m², clt. fidél., CA prouvé. Bail 3-6-9. Loyer 1 500 F/ms. S. agenc. T. le soir (16) 38-87-24-20. Prix du fonds : 280 000 F.

AGENDA IMMOBILIER

ESPAGNE
COSTA BRAVA · COSTA DEL AZAHAR
COSTA BLANCA · COSTA CALIDA

MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE
A LOUER EN TOUTES SAISONS
INFORMATIONS ELIPCE FRANCE 4, quai des Etroits 69321 Lyon cedex 05 Tél. (16) 78 42 18 88
ELIPCE ESPAGNE Tél. 19 34 72 15 03 84
Nom.......... Adresse..........
.... Tél..........

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Lors de l'assemblée générale de LVMH

M. Arnault élimine ses derniers opposants

L'assemblée générale des actionnaires de LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy) s'est tenue le mercredi 6 juin dans les salons de l'Hôtel Intercontinental à Paris. Au cours de cette réunion, M. Bernard Arnault, le président du groupe, a annoncé une croissance de 15 % des résultats pour 1990. Par ailleurs, à l'occasion de l'élection des dirigeants de la société, la guerre que l'on croyait achevée entre le clan Racamier et le clan Arnault s'est un instant rallumée.

Après l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 26 avril qui donnait gain de cause à M. Arnault, on pensait que l'« affaire LVMH » était terminée. Mais celui-ci n'est pas homme à se contenter de demi-victoires et M. Henry Racamier ne saurait s'éclipser sans un dernier coup d'éclat. Une fois encore, la personnalité des deux hommes qui se sont disputé pendant plus d'un an le *contrôle du numéro un mondial du* luxe a contribué à transformer l'assemblée générale du groupe en un vaste règlement de comptes.

Tout avait pourtant commencé de façon bien traditionnelle. Devant près de 700 personnes, M. Arnault, légèrement tendu car il n'aime décidément pas les prestations en *public*, avait *présenté* les comptes 1989. Champagnes, cognacs, bagages et parfums contribuent à parts presque égales à un chiffre d'affaires de 19, 6 milliards de francs, en hausse de 19 % par rapport à 1988. A 2,9 *milliards de* francs, le bénéfice net a progressé de 46 %. *« Notre groupe dispose de solides positions pour poursuivre son développement en 1990, année moins favorable aux exportations que celle que nous venons de connaître, en raison de la baisse des principales devises vis-à-vis du franc »*, a précisé M. Arnault qui, compte tenu de la dépréciation du yen notamment, prévoit qu'en 1990 la progression des résultats risque de se limiter à 15 %.

Outre les questions traditionnelles sur les approvisionnements et les stocks pour le champagne et le cognac, la répartition du capital, les actionnaires et les analystes financiers ont interrogé les dirigeants de LVMH sur les relations avec le britannique Guinness, les contrats commerciaux dans le Sud-Est asiatique et les relations avec les petits actionnaires.

« Coup fourré »

A une revendication concernant la division du titre, comme ont décidé de le pratiquer L'Oréal et BSN par exemple, M. Arnault a répondu qu'une telle mesure n'était pas envisagée car elle pourrait influer négativement sur le cours.

Alors que la fin de l'assemblée semblait proche et que tout un chacun songeait à s'approcher des *somptueux buffets dressés* de l'autre côté du couloir, le coup de théâtre est venu d'un représentant des familles Moët Hennessy. Chevelure blanche et costume beige, M. Jean Couten, président des Champagnes Mercier s'est levé pour réclamer la révocation de MM. André Battestini, Jean-Paul Parayre, Jacques Cornelis et Michel Missoffe, derniers représentants du « clan Vuitton » dans les organes dirigeants du groupe. Cette intervention a donné l'occasion à M. André Battestini, ancien directeur de la banque Paribas et artisan de la fusion entre Moët Hennessy et Louis Vuitton d'une violente diatribe au cours de laquelle il a utilisé les mots de *« coup fourré »*, *« procédés sournois et retors »* pour qualifier les méthodes de M. Arnault. Il s'en est aussi pris aux dirigeants de la banque Lazard : *« Tant que les représentants de la banque responsable de l'irrégularité de l'emission des OBSA (obligations à bons de souscription d'actions) occuperont des fonctions dans notre société, celle-ci, hélas ! sera souillée d'opprobre »*, a-t-il déclaré. Les actionnaires ont tout de même approuvé à 70 % des votes la révocation des proches de M. Racamier. M. Arnault ne s'est jamais départi de son air impassible même lorsqu'une actionnaire lui a lancé : *« Pour un titre d'élégance, vous n'agissez pas avec élégance. »* En revanche, quelques représentants de la communauté des affaires prenaient des mines consternées devant ce nouveau rebondissement de l'affaire LVMH !

FRANÇOISE CHIROT

Les exportations de matériels « sensibles »

Washington s'oppose à la construction par des firmes occidentales d'un réseau de fibre optique en URSS

Tandis qu'à Paris les dix-sept pays membres du COCOM essaient de desserrer les contrôles sur les exportations de matériels « sensibles » vers l'Est (*le Monde* du 7 juin), à Washington la Chambre des représentants s'est prononcée mercredi 6 juin par 340 voix contre 24 pour interdire la vente de certains équipements de haute technologie en Union Soviétique, tant que Moscou ne mettra pas fin à son blocus économique contre la Lituanie.

Les mêmes mesures s'appliqueraient si M. Gorbatchev mettait à exécution sa menace de freiner l'émigration de juifs d'URSS.

D'autre part, le département américain du commerce s'oppose à la construction en URSS par différentes firmes occidentales, dont les compagnies de téléphones US West et British Telecom, d'un réseau de transmission en fibre optique reliant le Japon à l'Europe au travers l'Union soviétique. Certaines technologies optiques sont en effet considérées comme relevant de la sécurité nationale, mais les industriels affirment qu'il n'y a aucun risque puisque le matériel en question date de deux ou trois générations en arrière. – *(AFP.)*

□ **Un rapport du MITI préconise de doubler le nombre de centrales nucléaires au Japon.** – Le Japon devra doubler dans les vingt prochaines années le nombre de ses installations nucléaires s'il veut satisfaire l'accroissement de la demande et réduire en même temps les émissions de dioxyde de carbone, préconise une étude du MITI (ministère japonais du commerce international et de l'industrie). Dans ce pays, où le sentiment antinucléaire est vif, l'application des recommandations du rapport reviendrait à faire passer de 9 % en 1988 à 16,7 % la part du nucléaire dans les ressources énergétiques japonaises, ce qui impliquerait la construction de 40 nouvelles centrales en plus des 37 déjà existantes. Déjà, 16 nouvelles unités sont en construction.

Canon crée un centre de recherches à Rennes

Président de Canon, le docteur Yamaji a annoncé, mercredi 6 juin, à Rennes, la création d'un centre européen de recherche-développement sur la technopôle de Rennes-Atalante. Ce centre ouvrira début 1992 et emploiera une centaine de personnes, dont une dizaine de Japonais. Ses travaux porteront notamment sur les télécopieurs en couleur et sur l'imagerie numérique. L'investissement est de 50 millions de francs. Le choix de Rennes s'est fait en fonction de l'existence de l'unité de production Canon-Bretagne, créée en 1983 et qui emploie 650 personnes à Liffré (Ille-et-Vilaine), et surtout de la présence à Rennes du Centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunication avec lequel le président de Canon souhaite travailler *« en concertation et en consultation »*.

ÉCONOMIE

SOCIAL

La 77e conférence internationale du travail

L'environnement au centre des débats de l'OIT

Cent cinquante délégations tripartites (gouvernements, employeurs, syndicats) participeront jusqu'au 27 juin à la *77e conférence internationale* du travail qui s'est ouverte mercredi 6 juin à Genève. A cette occasion, l'Organisation internationale du travail (OIT) doit engager une nouvelle discussion sur le travail de nuit afin d'adopter de nouvelles normes s'appliquant à toutes les personnes employées, sans considération de sexe, *ainsi* que la révision partielle de la convention interdisant le travail de nuit des *femmes* dans l'industrie. D'autres débats porteront sur l'environnement et le monde du travail, thème qui fera l'objet d'un rapport du directeur *général du Bureau international* du travail (BIT), M. Michel Hansenne.

L'ouverture des magasins le dimanche

M. Doubin propose un assouplissement de la loi

Un projet de loi précisant les possibilités d'ouverture des magasins le dimanche sera présenté au Parlement cet automne, a annoncé mercredi 6 juin devant l'Assemblée nationale M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat. Les maires pourront continuer d'autoriser l'*ouverture* des magasins trois dimanches dans l'année mais trois possibilités supplémentaires d'ouverture dominicale seraient introduites : une sur proposition des organisations de consommateurs et deux en fonc*tion de négociations nationales au* niveau des branches professionnelles entre les partenaires sociaux. Le *ministre, qui rencontrera* les parties concernées la semaine prochaine, souhaite parvenir à *« une clarification, une modernisation et une simplication des règles pour tenir compte du problème des zones touristiques saisonnières »*. Il préconise également *« des sanctions plus efficaces pour mettre fin au désordre actuel »*. Les pouvoirs de dérogation des préfets disparaîtraient sauf exception ainsi que la possibilité d'imposer la fermeture le dimanche aux commerces n'employant *pas* de salariés.

ÉTRANGER

La Roumanie pourrait entreprendre des réformes économiques radicales

Restés jusqu'à présent discrets sur les réformes économiques qu'ils comptent entreprendre, les nouveaux dirigeants roumains commencent à rendre publics les contours de leur programme. Mercredi 6 juin, l'agence de presse Rompress a communiqué des extraits d'un document intitulé *« esquisse de la stratégie de la transition à l'économie de marché »*. Ce document, élaboré par les membres d'une commission gouvernementale coordonnée par M. Tudorel Postolache, secrétaire d'Etat au ministère de l'économie nationale, plaide en faveur d'une transition *rapide vers le marché.*

« Comme tout changement radical, cette transition implique nécessairement des coûts sociaux : abandons de certaines capacités productives, de certains investissements, chômage et hausses des prix », stipule le document. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat à la privatisation, M. Adrian Severin, a indiqué mardi 5 juin que, afin de réaliser la convertibilité de la monnaie d'ici un an et demi, une dévaluation de 50 % interviendrait au cours des trois prochains mois. Selon M. Severin, la convertibilité doit être l'un des moyens de revitalisation de l'économie, plutôt que la conséquence du succès des réformes.

FINANCES

Selon une étude du cabinet Mac Kinsey

Les Caisses d'épargne devraient se regrouper autour de cinquante établissements

Obligées de se moderniser, *les Caisses d'épargne hésitaient* entre plusieurs solutions. Pour *mieux trancher, elles s'en sont* remis aux experts de Mac Kinsey. Les conclusions du rapport rendu public jeudi 7 juin sont claires : fusionner les caisses pour créer cinquante entités de poids, donner au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, le CENCEP, un rôle de *pilotage de l'ensemble*, mettre en place des fonctions financières *centrales*.

Aucun établissement financier n'a *évolué plus vite* que les Caisses d'épargne en France. En 1983, une réforme leur a conféré le statut d'établissement de crédit. En 1984, la loi bancaire leur a concédé le droit *à la diversification*. Puis, en 1987, les Caisses ont acquis la possibilité de s'ouvrir au monde des PME-PMI. Au fur et à mesure que le carcan réglementaire s'est desserré, les activités des Caisses se sont diversifiées : des filiales spécialisées *ont été créées (Ecureuil* Gestion pour les SICAV, Bail Ecureuil, Leasing Ecureuil, etc.) pour répondre aux attentes de la clientèle. Mais pour mieux assurer le service financier *offert aux particuliers* et aux PME, les Caisses ont été fusionnées. De 467 établissements en 1983, on est passé à moins de 200 aujourd'hui. Concentration bien logique dans *la* mesure où, en fonction de leur situation géographique, des établissements de taille très variable subsistaient dans le réseau. Une harmonisation était donc nécessaire.

En 1989, au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP) aussi bien que dans le *réseau, le besoin est né* de *faire le* point. Face à l'Europe et à l'évolution rapide du marché, quelle devait être la configuration optimale des Caisses d'épargne ? Pour mieux centrer le débat, la *question a été posée* au cabinet de conseil Mac Kinsey. Au terme de six mois d'enquête, un volumineux rapport a été remis au président du CENCEP, M. Jean-Pierre Thiollon. Trois recommandations principales se dégagent.

Poursuivre la fusion

En premier lieu, Mac Kinsey recommande de poursuivre la fusion des Caisses d'épargne de manière à réduire leur nombre aux environs de cinquante. Et *comme il n'est pas* question de brusquer les choses et les personnes, le processus devrait durer trois ou quatre ans, jusqu'en 1994-1995. A ce moment-là, chaque entité aura une taille de bilan minimum de 10 à 12 milliards de francs et une zone de compétence géogra*phique bien délimitée. Pas* question d'introduire la concurrence au sein du réseau, celle de l'extérieur étant bien suffisante. Chaque caisse sera focalisée sur le marché des particuliers *et des PME et sera responsable* de ses crédits comme des risques qui l'accompagnent. Les experts américains recommandent également un renforcement humain de la force de frappe commerciale dans les différentes caisses.

Ce réseau d'une cinquantaine d'entités régionales autonomes devra cependant être doté d'un cerveau unique. Telle est la seconde préconisation du rapport Mac Kinsey. Le CENCEP sera donc érigé en holding stratégique : il devra énoncer une politique globale pour les produits, définir des axes au secteur international, préciser les normes d'accueil de la clientèle, indiquer les seuils d'équilibre financier, etc. Bref, il aura toutes les fonctions d'une banque de tête spécialisée dans les services *financiers vendus au détail.*

Mais, pour ce faire, il est indispensable que les Caisses d'épargne mettent en place, sous l'autorité du CENCEP, une ou plusieurs structures financières centrales. Telle est l'ultime recommandation du rapport Mac Kinsey. Jusqu'à *présent*, le grand nombre des caisses d'épargne obligeait à effectuer la péréquation des flux d'épargne et de crédit et la gestion des risques de taux dans les vingt et une sociétés régionales de financement (SOREFI). Mais en réduisant à cinquante le nombre des établissements, les SOREFI perdent leur fonction et doivent à leur tour fusionner en une seule caisse centrale ou éclater en autant de fonctions nationales que le CENCEP jugera nécessaires. *Les* termes du débat sont donc clairement posées au réseau des Caisses d'épargne : le temps que chacun s'en imprègne, les discussions risquent de reprendre de plus *belle*.

YVES MAMOU

EN BREF

□ **Deuxième jour de grève dans les transports en commun nantais.** – Le personnel de la Société d'économie mixte des transports en commun de *l'agglomération nantaise (SEMI*TAN) a annoncé, mercredi 6 juin, la reconduction de son mouvement de grève pour la deuxième journée consécutive. Alors que la quasi-to*talité du réseau des bus* et des tramways est paralysé, les revendications des deux syndicats majoritaires (CGT et CFDT) portent sur l'amélioration des conditions de travail des 713 conducteurs employés par la SEMITAN.

□ **Donald Trump poursuivi en justice par des investisseurs.** – Des *détenteurs d'obligations de l'hôtel* et du casino Castle, appartenant à Donald Trump, ont intenté une action en justice contre le milliardaire new-yorkais. Ils l'accusent de *les avoir trompés sur l'état de la* société au moment de l'émission de ses titres, en 1985, qui auraient valu trop cher en raison de valeurs d'actifs gonflées. La plainte a été *déposée par la firme d'investisse*ment Peter Stuyvesant Ltd. pour le compte de ces investisseurs. Les plaignants accusent également M. Trump et ses associés d'avoir violé les termes fixant les conditions de l'émission d'obligations de la société Castle en transmettant *au casino Taj Mahal (récemment* construit par Donald Trump) la liste des meilleures clients du casino Castle. – *(AFP)*

Le Monde

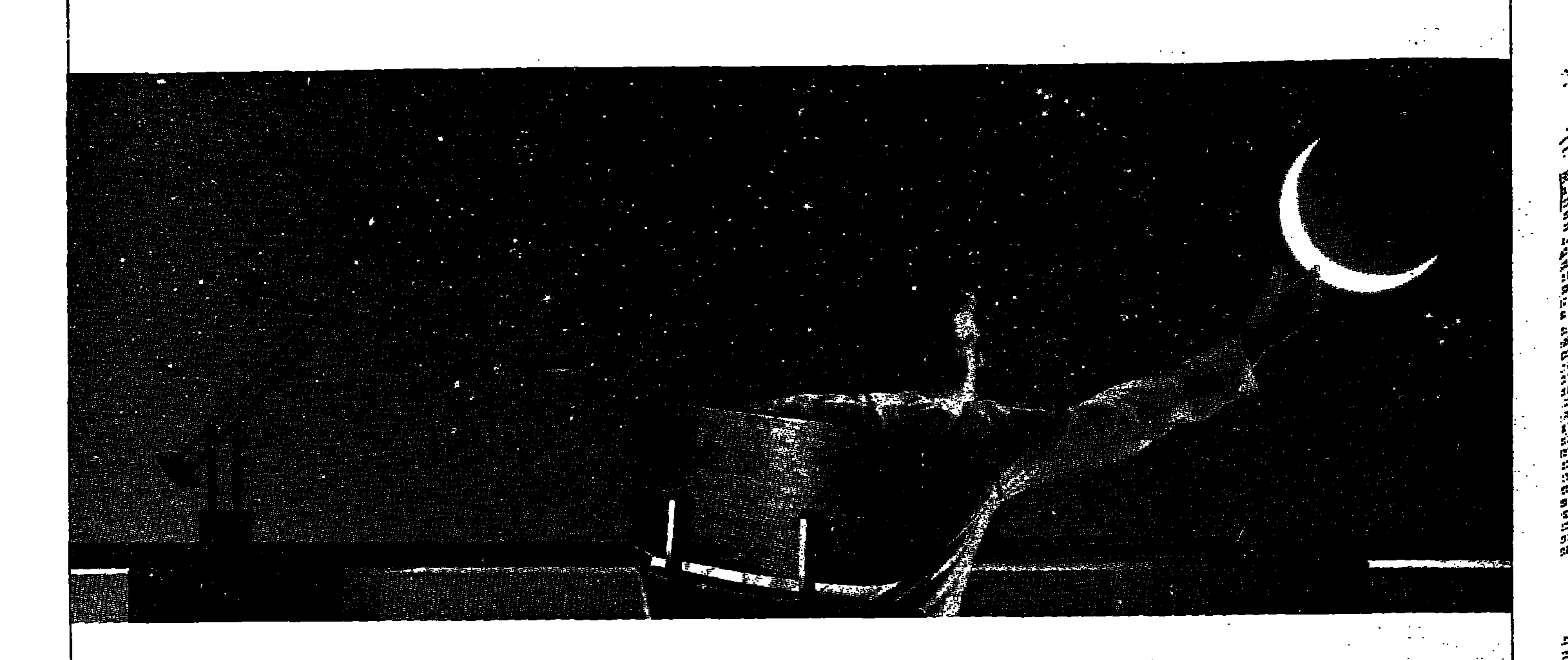
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20



Si
vous n'avez pas une minute à perdre mais dix ans à gagner

LE FIT OUVRE SES PORTES AU CNIT DU 9 AU 12 OCTOBRE

SUR INVITATION

Système d'information et compétitivité de l'entreprise... Vous allez pouvoir approfondir le sujet dans des conditions inédites, avec tous les acteurs impliqués – constructeurs, SSII, opérateurs de télécommunications, utilisateurs, réunis pour la première fois dans une même manifestation : le FIT Forum de l'Informatique et des Télécommunications.

Pour les décideurs, exclusivement

Vous êtes dirigeant d'entreprise, directeur de système d'information ou responsable d'une direction fonctionnelle ? Le FIT va vous passionner. Pendant 4 jours vous serez en mesure de faire le point sur les interactions entre stratégie d'entreprise et solutions informatiques. Conçu pour les décideurs, le FIT vous accueillera uniquement sur invitation.

La participation des plus grands

Organisé par les instances professionnelles, rassemblant les constructeurs, les SSII et les utilisateurs les plus innovants, le FIT va vous permettre de rencontrer ceux qui conçoivent, préconisent et mettent en œuvre les technologies de l'information de demain.

Un lieu privilégié d'échanges

Pendant 4 jours, le FIT fera de Paris la capitale européenne de l'Informatique et des Télécommunications. Plate-forme de rencontre et d'échanges, le FIT comprend trois parties complémentaires :

La Convention Internationale du FIT : les grands enjeux des dix ans à venir y seront exposés et commentés. Dans ce cadre, dirigeants et experts de tous horizons feront progresser votre propre réflexion.

Les Ateliers du FIT, séances de travail thématiques par petits groupes, vont apporter des éléments de réponse aux questions pratiques que se posent les responsables du développement d'applications et les chefs de projets.

L'exposition du FIT vous permettra aussi de dialoguer en un même lieu, et au plus haut niveau, avec les principaux intervenants du marché.

La compétitivité de votre entreprise constitue votre priorité absolue ?

Alors, prenez une minute, une seule minute, pour nous contacter. Nous ne vous révèlerons pas tout de suite comment gagner dix ans, mais vous saurez comment recevoir votre invitation au FIT. Pour en savoir plus, merci d'appeler l'un des numéros ci-dessous ou de nous adresser, simplement, votre carte professionnelle.

FIT Information
17, rue d'Uzès 75002 PARIS
Téléphones : 40.39.16.90 - 40.39.16.91
3614 VISITEXPO



VOTRE ENTREPRISE
A TOUT A Y GAGNER

FORUM DE L'INFORMATIQUE
ET DES TELECOMMUNICATIONS

Les Lloyd's perdent de leur belle assurance

Catastrophes écologiques en chaîne et mutations profondes du marché, il faut en ce moment beaucoup de flegme aux opérateurs du plus célèbre assureur mondial

LONDRES
correspondance

PERSONNE n'a jamais rien pu lire sur le visage de Christopher Rome, un des quatre cent un opérateurs-souscripteurs *(underwriters)* agréés des Lloyd's de Londres. Toujours la même impassibilité dans les situations les plus dramatiques, la même maîtrise de soi devant les sinistres ou autres événements éprouvants qui ne cessent de déferler sur le numéro un mondial de l'assurance.

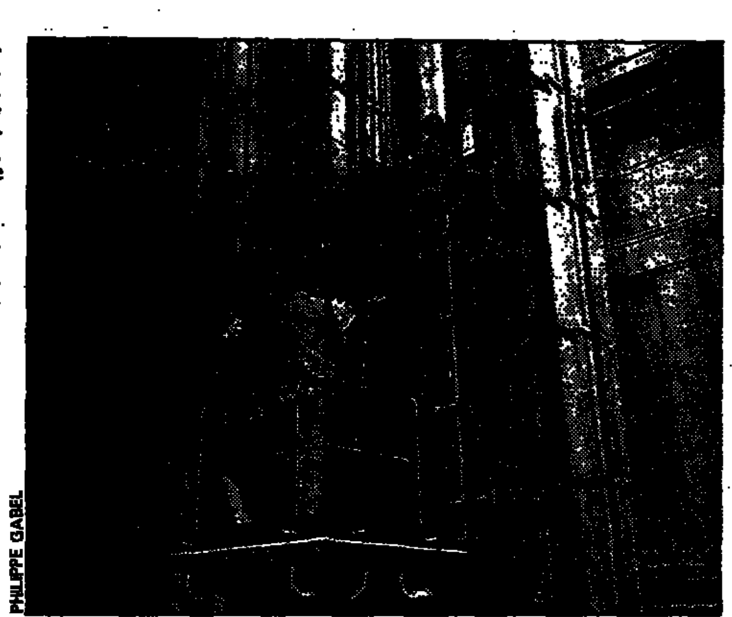
Toutefois, quand, le mois dernier, un courtier agissant pour le compte d'une multinationale du pétrole est venu le voir dans son box de teck clair aux banquettes vertes pour obtenir le renouvellement d'une couverture tous risques, le directeur du groupe d'assurances, *(syndicate)* « 662 » s'est passé pour une fois des mille politesses exquises d'usage : *« Ce sera très dur. »* Malgré des relations personnelles tissées au fil des ans avec ses confrères partageant le même pedigree, les mêmes manières et valeurs, ceux-ci se sont fait longtemps prier avant de prendre en charge leur quota des risques de pollution des côtes de la mer du Nord, d'interruption de la production des plates-formes et la note des honoraires d'avocats.

Série noire

Une semaine exténuante de palabres a été nécessaire là où auparavant quelques heures suffisaient pour remplir le *« slip »*, le morceau de carton que signent de leurs initiales, après l'avoir tamponné, les participants à la réassurance. Résultat : le client a dû payer 50 % plus cher pour un contrat bien plus restrictif. En effet, ces jours-ci, personne ne se hasarde plus à couvrir certains risques. La liste noire comprend pêle-mêle la pollution industrielle graduelle causée par les dépôts toxiques, les erreurs de fabrication ou le sabotage, les méfaits de l'asbestose provoquée par la poussière d'amiante ou les dépenses légales.

Christopher Rome ne se plaît plus à façonner cette image quasi surnaturelle d'un opérateur-gentleman merveilleusement lisse et que rien n'atteint. Il est aujourd'hui dans ses petits souliers. Son « syndicat », spécialisé dans le secteur énergétique, plus particulièrement dans les compagnies pétrolières, a été sévèrement frappé par la série noire de catastrophes qui ont ébranlé ce « club » plus que tricentenaire. La facture de la destruction de la plate-forme Piper Alpha, en 1988, est estimée à 1,3 milliard de dollars ; le coût de l'incendie de l'usine pétrochimique de Pasadena (Texas), l'an dernier, à 1,4 milliard, celui du nettoyage de la pollution causée par le tanker *Exxon-Valdez* devrait se chiffrer à plusieurs milliards. Une ardoise telle que, pour la deuxième fois de son histoire, le « 662 » accusera une perte pour l'exercice actuel.

La série noire de tragédies a affecté l'ensemble du marché. Selon un rapport de la compagnie zurichoise Schweizer Ruck, spécialiste de la réassurance, le fardeau pour les assureurs des principales catastrophes survenues en 1989 dépassera 13 milliards de dollars, dont les deux tiers à charge des Lloyd's. *« Les contrats tiennent toujours compte de la possibilité de gros sinistres. Mais, à la lumière de la fréquence et de la sévérité de ces tragédies, on peut se demander si certains risques ne sont pas devenus trop lourds pour être couverts »*, s'interroge le patron du « 662 », se faisant l'écho du pessimisme prévalant désormais sous les vitrages dépolis du siège de Lime Street. La grogne est feutrée, comme il se doit dans un tel univers fait de trois siècles d'habitude, mais l'inquiétude est bien réelle. Traditionnellement, la réputation des Lloyd's repose sur leur capacité d'assurer tout et n'importe quoi. Du palais d'un dégustateur de whisky aux jambes de la ballerine Sylvie Guillem, en passant par le Concorde ou la possibilité de découverte du monstre du loch Ness. Les statuts excluent seulement les risques financiers, les dommages de la guerre terrestre et les centrales nucléaires. Or voilà que, ces derniers temps, ce sanctuaire du capitalisme d'Albion rechigne à souscrire certaines polices.


PHILIPPE GABEL

Le siège des Lloyd's à Londres

Ainsi, depuis le passage de l'ouragan Hugo, en septembre 1989 (coût : 6,5 milliards de dollars), certains souscripteurs abandonnent les Caraïbes. D'autres s'interrogent sur un boycottage de la Californie après le vote de la proposition 103, qui les obligent à redonner un quart des primes automobiles aux assurés. La durée des contrats couvrant les risques politiques en Europe de l'Est (confiscations, entraves bureaucratiques) est désormais limitée à trois ans, une période ridicule pour des investissements à long terme. Pour s'assurer contre l'interruption de production provoquée par une erreur humaine, le montant des compensations est limité à des sommes dérisoires. Ainsi, quelques mois avant le retrait du marché mondial, en février, de 160 millions de bouteilles pour quelques traces de benzène, un groupe des Lloyd's avait proposé à Perrier une police de 2 millions de livres (20 millions de francs). Le préjudice causé à la firme de Vergèze devrait atteindre 40 millions...

Structure « captive »

Pour les clients de longue date de cette institution unique qui fut maître des océans et gérant d'un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais, la pilule est amère à avaler.

« Les risques que le marché refuse dorénavant d'assurer sont primordiaux dans notre branche d'activité. Cette attitude peureuse et introvertie est déplorable alors que la capacité d'indemnité et l'expertise sont présentes. » Richard Reddaway, directeur du département « gestion des risques » *(risk management)* du géant britannique de la pharmacie Glaxo, n'est pas un adepte de l'art de la litote grâce auquel on dit des choses sans employer les mots en vigueur aux Lloyd's. A l'instar des autres sociétés multinationales de la chimie, du pétrole ou de l'aviation, Glaxo a été contraint de créer sa propre mini-compagnie d'assurances. Une « captive », comme on dit dans le jargon, qui assure sur les fonds propres de la maison mère les risques prévisibles. Dans les attributions de Glaxo Insurance Bermuda Ltd figurent notamment la protection des marchandises en transit, le crédit à l'exportation, l'incendie ou l'arrêt de fabrication. *« L'avantage de cette structure est de promouvoir la prévention et la sécurité. Quand on est son propre assureur, on fait peut-être plus attention »*, souligne Richard Reddaway.

« Ils nous enlèvent ce qui constitue notre fonds de commerce, les bons riques qui rapportent de l'argent, pour ne nous laisser que les mauvais. Or, pour gagner de l'argent, nous avons besoin d'un mélange des deux », se plaint Richard Hazell, chef du « syndicat 190 », spécialiste des Etats-Unis, où la société « captive » est très en vogue. Encore que, contraintes de se rassurer auprès des Lloyd's, ces captives ne constituent pas de réels concurrents. Si, derrière leur légendaire sérénité, on les sent braqués, les « hommes » de Lime Street, c'est que de redoutables rivaux commencent à s'agiter sur les créneaux traditionnels de la corporation. Par exemple, l'Institut des souscripteurs de Londres (Institute of London Underwriters), qui regroupe une centaine de compagnies mondiales. Dont des poids lourds, Cigna (Etats-Unis), Allianz (RFA) et Commercial Union (Grande-Bretagne), qui, grâce à une utilisation intensive de l'informatique, proposent des tarifs tout à fait concurrentiels. Le London Underwriting Centre s'attaque, lui, au marché de la réassurance, la spécialité maison, qui rapporte entre 60 % et 70 % des revenus des « syndicats ». Sans oublier le défi des petits compétiteurs, qui mordent les jarrets des Lloyd's en poursuivant une redoutable stratégie de niche. Comme Kirk Horses Insurance Inc. assureur du Kentucky, qui, en peu de temps, a capturé 20 % du marché des pur-sang.

Par les temps qui courent, il ne fait pas bon être trop exposé aux Etats-Unis. Les énormes compensations consenties par des tribunaux américains dans des affaires de pollution ou de responsabilité professionnelle incitent à la prudence. Or l'Amérique du Nord, le continent où l'on s'assure le plus, continue de fournir aux Lloyd's une bonne moitié du volume des primes contre un quart au Royaume-Uni et 9 % seulement au reste de l'Europe. Le marché londonien aimerait bien s'ancrer davantage au « risque européen ». En juillet doit intervenir la liberté de prestations de services dans la CEE. Le grand marché permettra-t-il à ce monstre sacré, dont la capacité totale d'assurance dépasse les 10,5 milliards de livres, de renforcer sa position ? Pas certain.

Course au gigantisme ?

Le maintien d'une fiscalité différente sur les primes d'assurance dans les différents pays membres demeure un important obstacle au niveau des Douze : *« On pourra, cet été, acheter une police d'assurance globale dans la CEE. La multinationale devra ensuite redistribuer le risque entre les différents pays d'implantation, où existent des taxes différentes. C'est une entrave à la baisse des prix, à la tentation de s'assurer en Grande-Bretagne, où l'Etat ne perçoit aucun impôt sur les primes. C'est du protectionnisme déguisé »*, se plaint Nicholas Davenport, un courtier auprès de Willis Faber. Richard Reddaway, lui, accuse carrément la hiérarchie des Lloyd's de *« complaisance insulaire »* : *« Ils n'ont pas fait le forcing qu'il fallait auprès de Bruxelles. Ils voyagent trop peu. Peut-être est-ce le poids de l'habitude d'attendre que les gens viennent les voir. »*

Si les naufrages ne sont plus annoncés comme par le passé par un tintement de la célèbre Lutine, la cloche du galion français capturé par la Royal Navy trône toujours à l'entrée de la salle des transactions. Les Lloyd's ont aussi la mobilité du navire qui laisse de l'écume, pas de sillon. De nouvelles formules de *packages deals*, proposées par des courtiers dynamiques pour couvrir toute la panoplie des risques difficiles que le marché londonien refuse, l'attestent. Willis Faber se déclare prêt à prendre en charge la pollution graduelle, moyennant un audit régulier de l'état des décharges toxiques réalisé par ses propres ingénieurs. Commonwealth Risk Services propose au client une sorte de partenariat, l'assuré réglant une partie de la prime en acquérant des titres de la compagnie. D'autres offrent un rééchelonnement sur cinq ans du paiement des primes en cas de gros sinistre pour protéger le bilan des contractants.

A qui perd gagne ? C'est le pari difficile des Lloyd's, qui comptent bien retourner en leur faveur leur déconvenue actuelle. La déréglementation prévue pour l'an prochain est justement destinée à mieux exposer les Lloyd's aux vents de la concurrence mondiale. Quatre ans après le big bang boursier londonien, la « vieille dame » met à son tour au rancart ses vieilles dentelles. Les barrières qui remontent à la nuit des temps entre les quatre grands marchés (maritime, aviation, transport routier, non-marin) doivent théoriquement tomber au printemps 1991. Désormais, les « syndicats » pourront s'allier et fusionner. *« La complexité des risques transcende ces divisions. L'assurance d'une compagnie pétrolière ou du tunnel sous la Manche concerne tous les marchés à la fois »*, déclare Christopher Rome. Une réforme qui est loin de faire l'unanimité, beaucoup craignant le déclenchement d'une course au gigantisme, à la puissance que confère la taille, avec sa moisson inévitable de scandales et d'abus.

L'avenir dira s'il s'agit d'un coup de maître ou d'un coup de poker pour une Bourse dont la devise, *« Confiance » « Fidentia »*, est à elle seule tout un programme. Pour affronter les nouveaux vents du large, les hommes des Lloyd's auront besoin de leur redoutable doigté qui fait merveille dans l'exercice de leur sport préféré, le golf, à en croire le dernier sondage du *Lloyd's Log*, le journal d'entreprise.

MARC ROZEN

Un « nom » bien français

On ne présente plus Jean Arvis, PDG du groupe Victoire. Ce vibrion de l'assurance a conquis Colonia, le numéro deux de l'assurance en RFA, soufflé Nieuw Rotterdam, une compagnie néerlandaise, au nez et à la barbe du Gan et tente maintenant de faire la pige à Allianz, le numéro un de l'assurance en Europe, en prenant d'assaut le monopole est-allemand de l'assurance. Ce que l'on sait moins c'est que Jean Arvis est l'un des rares assureurs français (l'autre est Nicholas Clive Worms, patron du groupe Worms et de la compagnie d'assurances Athena) à être aussi membre des Lloyd's à titre personnel.

Le prestigieux groupe d'assurances britannique bien connu des courtiers français est très peu fréquenté par les assureurs eux-mêmes qui regardent le monstre *« avec révérence mais suspicion »*. Il est vrai que pour être admis dans le saint des saints, Jean Arvis a dû être parrainé. Deux présidents de cabinets de courtage britanniques l'ont introduit auprès des agences qui gèrent les différents syndicats. *« Comme ils étaient eux-mêmes membres des Lloyd's depuis quarante ans, et qu'ils n'avaient jamais eu de déboires, je me suis inscrit dans les mêmes syndicats qu'eux. »*

Depuis 1985, Jean Arvis est présent dans trois syndicats de marine, deux syndicats autos, deux syndicats avions, deux syndicats vie et trois *« non marine, ce qui signifie qu'ils font un peu de tout »*. Mais avant d'être adoubé, il a dû satisfaire aux exigences de solvabilité de la compagnie. On ne peut devenir membre des Lloyd's que si l'on dépose une caution (en l'occurrence 1,5 million de francs) qui couvre, aux deux tiers au moins, ses engagements. Jusqu'à présent, Jean Arvis n'a pas eu à se plaindre, les résultats des syndicats dont il est membre ayant été bénéficiaires.

Pour l'année 1987, dont les comptes ont fini d'être établis en 1990, Jean Arvis ne s'en tirera pas trop mal non plus. Son agent (chaque membre est représenté par un agent) l'a averti, il y a peu, qu'un chèque lui parviendrait bientôt. Pour 1988 et 1989, il faudra attendre. Les bilans n'ont pas encore été établis.

Une place unique au monde

Crise ou pas, le patron de Victoire n'a nulle intention d'abandonner. Les Lloyd's restent selon lui une place unique au monde, *« toutes les tentatives pour la détrôner ayant échoué »*. En revanche, certains handicaps mériteraient d'être étudiés de près. Ainsi, les règles *« prudentielles »* représentent un problème dans la mesure où les plus-values sur actions sont quasi absentes du bilan. Les primes des assurés sont en effet placées à 95 % en obligations, au lieu d'être panachées comme ailleurs entre les actions, les obligations et l'immobilier. La sécurité en est certes accrue, mais le rendement diminué.

De plus, estime Jean Arvis, la gestion est lourde et a besoin d'être modernisée. Enfin, dernière critique, les Lloyd's ont dédaigné de dynamiser leur distribution. Jusqu'à aujourd'hui, un courtier devait aller à Londres pour assurer un client. *« Ils n'ont fait aucun effort pour aller au-devant des entreprises. Mais cela va changer. »* Depuis plusieurs mois, les Lloyd's mettent au point une stratégie de redéploiement. Inonder l'Europe de propositions et de produits n'est sans doute pas au-dessus de leurs moyens.

YVES MAMOU

La piraterie maritime pavillon haut

Des cargaisons qui disparaissent le long des côtes libanaises aux bateaux coulés au large de l'Afrique en passant par le déchargement de matières toxiques au large, aux attaques des pirates en mer de Chine..., pour Eric Ellen, directeur du Bureau maritime international, basé à Londres, la piraterie en mer a coûté l'an dernier quelque 10 milliards de dollars aux compagnies d'assurance.

Des examples ? Ce navire « fantôme », en mauvais état, qui bat pavillon provisoire hondurien, dont l'identité a été falsifiée et à qui est confiée une cargaison de produits chimiques à destination de Canton (Chine).

Le capitaine conduit le navire ailleurs, vend la cargaison puis coule le navire. Les Lloyd's ont payé sans ciller l'assurance. Les zones écumées par les pirates d'aujourd'hui sont l'Afrique occidentale (contrebande de containers), Singapour et le détroit des Moluques, les Caraïbes et la Colombie (trafic de drogue). Les instructions aux équipages, cible d'une attaque, sont claires : s'enfermer à double tour dans le poste de pilotage, surtout ne pas intervenir. Voyager de nuit avec de puissants spots éclairés. Les pirates sont en effet dangereux et les officiels sur place souvent corrompus.

L'ordinateur de l'organisation d'Eric Ellen, un ancien chef de la police du port de Londres, possède plus de douze mille noms de navires. Dans la plus pure tradition des polars de Hammet, les « privés » du Bureau sont payés par les Lloyd's 250 livres (2 500 F) la journée d'enquête.

Certains pays, comme les Pays-Bas, collaborent étroitement avec le Bureau maritime international, d'autres, comme les Philippines, la Grèce ou le Liban, préfèrent fermer les yeux : *« Nous avons beaucoup de problèmes avec les pays qui ont été exclus d'Interpol pour des motifs politiques comme Taïwan, l'Afrique du Sud et l'Iran et qui se lavent les mains de ce qui se passe dans leurs ports. La plupart des gouvernements ne s'intéressent pas à ce qui se passe en dehors des eaux strictement territoriales. Et pour l'opinion l'image du pirate a un côté romantique indéniable »*, explique Eric Ellen.

M. R.

L'exode des petits porteurs

Les Lloyd's doivent faire face au désenchantement de ses membres, les fameux « noms » *(names)*, responsables sur l'intégralité de leur fortune et contraints d'éponger les pertes importantes de leurs syndicats, conséquence notamment de la succession de catastrophes.

Depuis l'an dernier, près de 2 300 investisseurs (les fameux « noms ») ont démissionné de la Bourse, fondée sur la responsabilité collective et le partage des risques, qui compte plus de 28 700 membres.

Pris à la gorge, de nombreux petits porteurs préfèrent rendre leur tablier. Une hémorragie qui s'est aggravée depuis le 1er janvier lorsque le niveau minimal d'épargne liquide nécessaire pour devenir membre des Lloyd's est passé de 100 000 à 250 000 livres (1 million de francs à 2,5 millions). Tout membre doit aussi déposer auprès du Lloyd's une substantielle garantie en titres, actions et obligations couvrant 30 % de la valeur de son placement auprès des différents « underwriters ». Il doit être parrainé par deux membres, dont son agent chargé de gérer son placement. *« Les pertes importantes de nombreux syndicats qui seront rendues publiques cet été vont mettre sur le sable du beau monde »*, prédit un courtier, en songeant aux altesses royales, cheikhs, membres de la « jet set » et autres vedettes du rock qui ont placé leur fortune entre les mains des « gents » au costume sombre, cravate sobre, souliers noirs.

« Nos membres sont très loyaux. Ils accepteront de supporter un déficit deux ou trois années d'affilée, mais pas au-delà. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés devant une telle menace », surenchérit Michael Williams, un souscripteur spécialisé dans le bassin Pacifique.

Signe des difficultés actuelles : la création à la fin de l'année dernière d'un *« Hardship Committee »*, un comité spécial d'assistance aux membres qui ont du mal à satisfaire à leurs obligations financières. *« Il faut savoir atténuer le fardeau et se départir d'une application trop rigide des principes des Lloyd's. Nous ne poussons jamais quelqu'un à la ruine. Nous discutons avec lui de ses possibilités financières pour rééchelonner ses remboursements »*, nous explique sa présidente, Mme Mary Archer, première femme à être élue en 1988 au conseil d'administration d'un des derniers temples de la suprématie masculine. *« A terme, le départ des petits porteurs va renforcer notre capacité financière dans l'intérêt de la solvabilité du marché et de la sécurité des polices d'assurance »*, assure l'épouse du romancier de politique-fiction, Jeffrey Archer, lui aussi un « nom » des Lloyd's.

Malgré les déboires récents, les gens des Lloyd's préfèrent parler de *« placement de bon père de famille »* bénéficiant d'un grand cachet mondain, dont le rendement annuel peut varier entre 30 % pour les années prospères et 10 % pour les périodes creuses. Les plus prudents peuvent toujours contracter une assurance contre certaines pertes... auprès du Lloyd's.

M.R.

AFFAIRES

Philips : sous la crise,

Aux Pays-Bas, la crise directoriale de la multinationale Mais à Eindhoven on fait le dos rond

AMSTERDAM

de notre correspondant

LE hasard ne fait jamais si bien les choses que lorsque la concurrence s'en mêle. L'allemand Siemens, le français Bull, le finlandais Nokia, l'américain Apple, le britannique ICL et, bien sûr, IBM : tous ces rivaux de Philips ont publié de clinquantes publicités dans le numéro du 26 mai de l'hebdomadaire néerlandais *Elsevier*, qui, pris de court par la démission surprise du président de la multinationale d'Eindhoven, M. Cornelius Van der Klugt, le 14 mai, n'avait pas pu traiter complètement du sujet dans son édition du 19.

Mais Philips n'a rien perdu pour attendre. Sept jours plus tard, *Elsevier* a consacré sa couverture et l'article correspondant à son futur-nouveau directeur, M. Jan Timmer, qui prendra les commandes le 1er juillet. On l'y voit dépeint sous les traits de Superman – tunique ras du cou, regard d'acier et moue décidée – et affublé d'un qualificatif proportionnel à son physique comme aux espoirs placés en lui : le super-canon !

L'audace n'est pas la marque première du journalisme néerlandais, et l'épithète attribuée au successeur de M. Van der Klugt est à la lisière de l'outrance, mais l'image du *« sauveur »* inspirée par M. Jan Timmer joue la caricature : elle révèle l'intensité du choc occasionné aux Pays-Bas par les remous au sommet d'une entreprise qui occupe une place particulière dans le tissu économique comme dans l'inconscient collectif néerlandais.

Philips est en fièvre, les Pays-Bas frissonnent. Jusqu'à la *« privatisation des PTT »*, le 1er janvier dernier, *la multinationale de l'éclairage et de* l'électronique était le premier employeur du pays. Une couronne qu'elle n'a pas totalement perdue si l'on ajoute à ses 65 000 salariés les quelque 50 000 personnes qui en dépendent indirectement, qu'elles travaillent dans l'un des 12 000 commerces qui vendent les produits Philips ou dans l'une des 13 000 entreprises auprès desquelles le groupe se fournit. Bon an, mal an, Philips achète ainsi pour environ 10 milliards de francs de produits *« made in Holland »*.

Si elle n'est plus le *« modèle social »* – d'abord paternaliste puis, ce concept passé de mode, consensuel – longtemps cité en exemple, Philips reste une société symbole de l'économie néerlandaise par sa propension à réduire le monde aux dimensions d'un village et à se trouver à la pointe des *« besoins »* du marché : la lampe à incandescence, la cassette audio, le disque compact, le vidéo-disque compact et le disque laser sont tour à tour nés sur les planches à dessin de ses laboratoires néerlandais.

Philips engage d'ailleurs 60 % de ses frais de recherche et de développement (13,5 milliards de francs cette année) aux Pays-Bas, souligne la publication *Technopol'der*, du service scientifique de l'ambassade de France à La Haye.

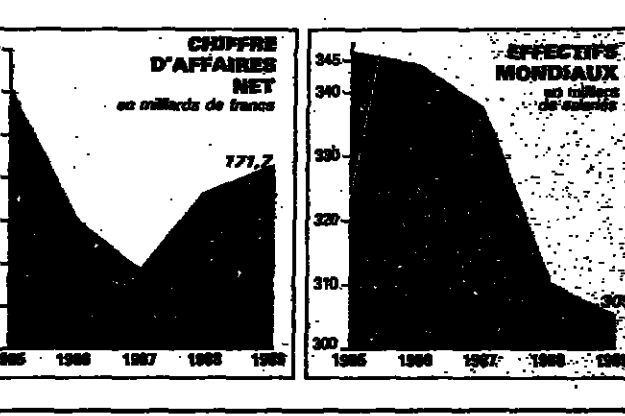
Sentiment d'amertume

Philips ne se conçoit pas ailleurs qu'aux Pays-Bas – *où se trouvent* encore son centre de décisions et 54 % de ses actionnaires – et ceux-ci n'imaginent pas leur paysage économique sans Philips. Aussi, la crise a-t-elle provoqué des réactions inattendues, dignes d'une relation passionnelle. A l'initiative d'un de ses membres, la commission des affaires économique de la Deuxième Chambre (des députés) avait décidé, dès le *10 mai, d'« inviter »* la direction de Philips à venir s'expliquer devant elle, et donc devant le pays, sur la situation de l'entreprise. *« Ce n'est pas l'affaire du Parlement »*, dit, sans ambages, M. Hans Moeliker, responsable du bureau Philips chargé, à La Haye, des bonnes relations avec les pouvoirs publics. Mais, tout en s'étonnant de la curiosité des parlementaires, M. Hans Moeliker feint de *« comprendre leur envie de comprendre »*. Et si Philips n'a pas encore répondu à leur invitation, il est disposé à le faire et à exposer *« sa stratégie industrielle et la situation des marchés »*.

Que les députés ne comptent toutefois pas sur la visite des plus hauts responsables du groupe : ceux-ci n'ont de comptes à rendre qu'à l'assemblée générale des actionnaires, laisse entendre notre interlocuteur qui balance entre l'irritation et le fatalisme face à l'intérêt manifesté par la classe politique.

Un même embarras est perceptible au ministère des affaires économiques : *« La réaction du Parlement est exagérée »*, dit un haut fonctionnaire, avant de lâcher que l'administration aussi est *« à la fois étonnée et inquiète. Etonnée, parce que la direction de Philips avait annoncé des chiffres qui ne concordent pas avec la réalité. Inquiète, parce que Philips malade, c'est la technologie européenne qui est atteinte »*. Les subsides gouvernementaux que Philips reçoit au titre de l'aide publique à la recherche, notamment en matière de puces électroniques superpuissantes (programme européen JESSI), ne sont, bien sûr, pas étrangers à cette sollicitude officielle, qui reste néanmoins discrète.

Des efforts de productivité...



C'est sans aucun doute la presse qui a le mieux traduit le sentiment d'amertume, sinon de colère, provoqué par le décalage entre les prévisions optimistes faites à plusieurs reprises par le président de Philips et les mauvais résultats enregistrés par l'entreprise au cours du premier trimestre : un chiffre d'affaires en hausse minimale (1,4 %), un résultat d'exploitation en baisse marquée (26 %) et un bénéfice net, tiré des actifs industriels, en chute libre (97 %).

Rendues publiques le 3 mai, ces contre-performances inattendues ont valu dès le lendemain à Philips une volée d'articles extrêmement virulents. Les journaux ont disputé, plusieurs jours durant, une partie acharnée de chamboule-tout n'épargnant rien ni personne : de la rumeur d'un délit d'initiés impliquant *la famille* de M. Van der Klugt (colportée en France, elle a créé un certain émoi au secrétariat général de la présidence de la République où l'on n'a pas oublié que le président de Philips porte la Légion d'honneur) à l'implantation de Philips à Eindhoven, ville provinciale indigne d'une entreprise de cette taille, en passant par l'esprit *« petit fonctionnaire »* qui imprégnerait un groupe *« bureaucratisé »* à l'excès !

Si elle avait pour but de faire sortir Philips de sa traditionnelle réserve, cette mobilisation *« anti-Eindhoven »* a largement échoué : Philips s'est, au contraire, refermé dans sa coquille et fait le dos rond, se refusant à commenter jusqu'aux informations de nature industrielle. *« Nous avons une pile d'articles comme ça*, affirme M. Piet Brouwers, numéro deux du service de presse, en ouvrant grands les bras. *Mais nous ne les avons pas lus : ils en disent certainement plus long sur l'état de la presse que sur Philips ! »*

Le résultat, peut-être voulu, de ce recroquevillement est que la ou les raisons profondes de la crise qui s'est soldée par le spectaculaire départ de M. Van der Klugt – une *« démission volontaire »*, selon l'intéressé – restent bien mystérieuses.

Les résultats du premier trimestre 1990 ? De janvier à mars, la multinationale Shell, le transporteur aérien KLM, la compagnie d'assurances nationale Nederlanden ou le constructeur de camions DAF ont vu leurs actifs régresser, mais leurs présidents n'ont pas pour autant pris la porte.

Une baisse du bénéfice net provenant de l'exploitation normale de l'entreprise ? Elle est intrinsèquement vertigineuse et les 6 millions de florins (18 millions de francs) dégagés par Philips sur la vente de ses produits industriels sont d'autant plus modestes que la cession des actifs de défense aux Pays-Bas, en Belgique et en France à Thomson a rapporté, dans le même temps... cinquante-cinq fois cette somme.

D'où une question : Philips ne gagnerait-elle de l'argent qu'en désinvestissant ? Mais la réponse n'est pas originale : au cours des trois derniers exercices, le bénéfice net total de l'entreprise a été dû à 41 % en moyenne à la vente d'actif, tels la production des gros appareils électroménagers, les activités dans la technologie militaire ou 20 % du capital de la maison de disques Polygram.

Carences organisationnelles

La productivité de Philips serait insuffisante et sa rentabilité presque dérisoire ? Oui, mais ces faiblesses ne sont pas nouvelles. Avec un chiffre d'affaires moyen de 100 000 dollars par salarié, Philips est, de notoriété publique, moins efficace que General Electric (186 000 dollars) ou Sony (206 000 dollars). Par ailleurs, son bénéfice net total a représenté 1,54 % du chiffre d'affaires en moyenne de 1985 à 1988 et a fait un saut à 2,39 % en 1989.

La situation de Philips dans la micro-électronique *(voir encadré)* serait dramatique ? Certes, mais la multinationale néerlandaise n'est pas seule dans ce cas.

En dernier ressort, la chute de M. Cornelius Van der Klugt semble devoir beaucoup, sinon tout, à l'aspect de désinvolture avec laquelle les mauvais résultats trimestriels ont été présentés (*le Monde* du 16 mai).

En se déclarant, avec une franchise aux confins de l'ingénuité,

le psychodrame

est une affaire nationale et l'on se réorganise

« *surprise* » par des chiffres dont elle n'avait pris connaissance que quelques jours plus tôt et ne les expliquant que par référence aux mouvements des parités monétaires et à la hausse des taux d'intérêt, la direction de Philips a mis sur bien des lèvres une question brutale : « Y a-t-il un pilote dans l'avion ? » La seule façon de prouver la présence du pilote était donc... de l'éjecter afin de recouvrer la crédibilité des milieux financiers et de créer un choc dans l'entreprise, voire dans l'opinion publique.

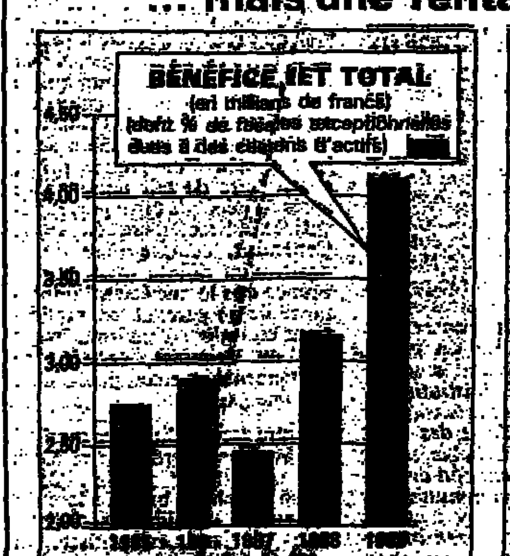
Loin de n'être qu'un épisode malheureux dans l'histoire, déjà tumultueuse ces dernières années, de Philips, la crise en cours a plus particulièrement mis en lumière certaines carences d'ordre organisationnel. La mauvaise circulation de l'*information au sommet de l'entreprise* serait, selon la presse néerlandaise, l'illustration de la lourdeur des structures d'un groupe centralisé, hiérarchisé à l'extrême, mais en même temps handicapé par la dilution des responsabilités. C'est d'ailleurs à ce tournant qu'est attendu le nouvel homme fort d'Eindhoven, M. Jan Timmer. Aucun journal ou presque n'a omis de citer la petite phrase par laquelle il a, un jour, donné la recette du redressement de la division « produits grand public » dont il avait la responsabilité depuis 1987 : « *Nous avons coupé les arbres derrière lesquels les gens pouvaient se cacher. Nous savons maintenant avec précision qui est responsable de quoi.* »

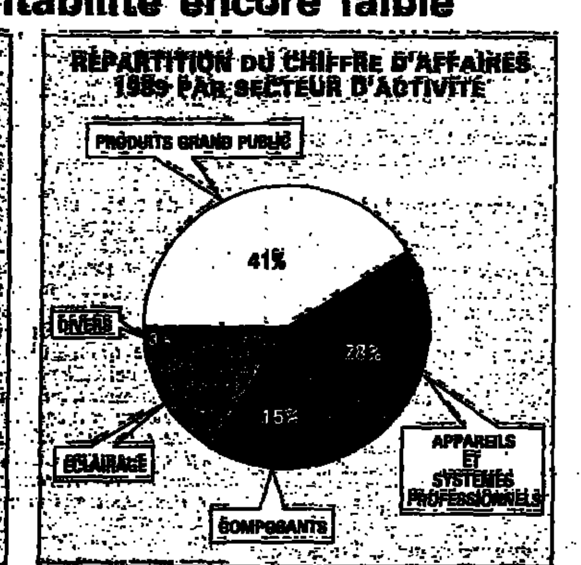
Autre anecdote, vieille de quelques semaines, M. Jan Timmer doit présider une réunion de managers. Il manque des chaises, et M. Jan Timmer de lâcher : « *Cela veut dire qu'il y a trop de monde ici.* » Les surnoms *dont est affublée cette force de la* nature de cinquante-sept ans, qui a fait toute sa carrière à Philips (une fidélité typique des grands patrons néerlandais), sont éloquents : l'Ouragan, le Boucher, le Tueur et, *depuis peu, le Super-Canon.*

Désigné, dès février dernier, pour succéder à M. Cornelius Van der Klugt, M. Jan Timmer prend les commandes avec un an d'avance sur la date prévue (*le Monde* du 6 mars). Certains commentaires le dépeignent comme « *le dirigeant idéal pour les années agitées qui s'annoncent* ». D'autres estiment, en revanche, qu'il n'est pas l'homme de la situation et que Philips aurait dû faire appel à une personnalité extérieure, capable de lui « *insuffler un nouvel esprit* ». Homme d'action plus que de paroles, M. Jan Timmer est jusqu'à présent resté silencieux et invisible. *Mais nul ne doute qu'il est* prêt à passer aux actes.

CHRISTIAN CHARTIER

... mais une rentabilité encore faible





De lourdes pertes dans l'électronique

« *Philips a perdu plusieurs dizaines de millions de florins* » dans l'électronique.

Cornelius Van der Klugt avait employé cette vague périphrase, le 1er mars, au cours de ce qui allait devenir sa dernière conférence de presse en tant que président du groupe d'Eindhoven. Il était alors apparu que le résultat d'exploitation du secteur « composants » avait baissé de 478 millions de florins (1,43 milliard de francs) par rapport à 1988, et celui de la division « appareils et systèmes professionnels » de 328 millions de florins (984 millions de francs). Responsables : les circuits intégrés dans le premier cas, les systèmes informatiques et de télécommunications *dans le second.*

Dans le secteur des composants, *l'atonie du marché des* « puces » annule l'effet positif de la reprise des affaires sur le marché des tubes-image couleur de téléviseurs et sur celui des *autres composants dits passifs* (condensateurs, résistances). Dans le secteur des appareils et systèmes professionnels, les déboires de la division ordina*teurs jettent une ombre funeste* sur la tenue correcte des autres groupes de produits, tels que l'équipement médical et les appareils de test ou de mesure industriels.

Pour expliquer ces déséquilibres, Philips invoque, non sans raison, « *la pression exercée sur les prix par la concurrence* » et « *la baisse des taux de change du yen, du dollar et de la livre* ». Mais la multinationale néerlandaise est d'autant plus sensible à ces phénomènes conjoncturels qu'elle est affectée de fragilité structurelle dans le domaine des circuits intégrés et des ordinateurs.

En 1988 et 1989, des sommes croissantes de florins ont obéré les résultats d'exploitation des secteurs « composants » et « appareils et systèmes professionnels » afin de financer leur restructuration : respectivement 16, puis 24 millions de florins (soit 48 puis 72 millions de francs) et 66 puis 88 millions de florins (soit 198 puis 264 millions de francs).

Cet effort financier n'a pas été consenti en vain, semble-t-il, en ce qui concerne les circuits intégrés. Certes, le chiffre d'affaires de cette activité a, selon le bureau d'études Dataquest, régressé de 5 % pour s'établir l'an dernier à 1,7 milliard de dol*lars (chiffre non démenti par Philips)*. Mais, outre que la demande a commencé de se rétablir aux Etats-Unis, la firme néerlandaise s'attend à tirer des *bénéfices au second semestre* des mesures initiées ces quinze derniers mois.

L'emprise japonaise

Autre facteur déterminant pour l'avenir : l'essentiel des investissements pour la mise au point des mégapuces de 1 mégabit et pour leur production a été consenti.

Néanmoins, ce que les experts considèrent comme le vrai talon d'Achille du géant néerlandais subsiste : Philips ne produit pas toute la gamme des circuits intégrés. Il en coûterait plusieurs milliards de florins.

En toute hypothèse, la participation de Philips au programme européen Jessi ne devrait pas être remise en cause. Jan Tim*mer, son nouveau président,* aura demain le même souci que M. Van der Klugt : délivrer le marché électronique européen de l'emprise japonaise.

Dans le domaine des systèmes informatiques, la position de Philips est plus chancelante que dans celui des circuits intégrés, comme en fait foi le « départ » forcé, le 1er juillet prochain, de Gerd Lorenz, membre du conseil de direction. C'est sur le marché des ordinateurs que la firme d'Eindhoven a enregistré sa plus puissante contre-performance.

Selon Dataquest, Philips a vu ses ventes d'ordinateurs baisser *de 40 % par rapport au premier* trimestre 1988, perdant ainsi 420 millions de francs.

Les observateurs extérieurs font unanimement valoir que *Philips a, en son temps, raté le* train de l'ordinateur personnel (PC) et continué à produire des micro-ordinateurs non seulement dépassés par les besoins *du marché, mais atteints de sur*croît d'un vice rédhibitoire : ils ne sont pas compatibles.

Certains ont spéculé sur la nécessité pour l'entreprise de se retirer purement et simplement de ce secteur d'activité qui emploie seize mille personnes dans le monde (5 % environ des effectifs mondiaux) et qui a dégagé en 1989 un chiffre d'affaires évalué à 9,3 milliards de francs (5,4 % du chiffre d'affaires total). « *Ce sont ceux-là mêmes qui nous conseillaient amicalement il y a quelques années de nous retirer de l'électronique grand public* », rétorque Hans Moelinker du bureau de La Haye.

Tout porte donc à croire que la ligne de Jan Timmer sera celle *tracée par son prédécesseur :* « *Je maintiens.* » Mais c'est à lui qu'il reviendra de mettre en pratique l'annonce faite le 1er mars par C. Van der Klugt : « *Des mesures draconiennes sont en préparation, s'agissant de la gamme des produits comme des personnes.* » Dans ce contexte, les pourparlers avec Olivetti ne disent rien qui vaille aux salariés, même s'ils ne portent officiellement que « *sur des segments particuliers et limités du marché* ».

C. Ch.

Duel au sommet autour de Framatome

Les ministères sont partagés face au dossier Framatome.
Une affaire qui montre que l'Etat est démuni face à un grand patron du privé, un peu décidé...

DROLE de ronde : traité d'abord par le ministère de l'industrie, à l'automne, puis par Matignon, au printemps, le dossier Framatome est actuellement Quai de Bercy, chez M. Pierre Bérégovoy, qui tente de constituer un tour de table d'actionnaires capable de faire barrage aux appétits de la Compagnie générale d'électricité (CGE). Le tout sous l'œil de l'Elysée.

C'est le groupe de BTP Dumez qui a mis le feu aux poudres en décidant de vendre à la CGE les 12 % qu'il détient dans Framatome, permettant à la Compagnie – déjà présente *via* sa filiale Alsthom dans la partie conventionnelle des centrales – de dépasser la majorité (52 %) dans le capital du seul constructeur français de chaudières nucléaires.

Dès qu'il fut connu, à la fin de l'été dernier, ce projet a suscité un beau tollé, le patron de Framatome, M. Jean-Claude Leny, soutenu par son état-major, jouant de tous ses appuis pour le faire échouer. M. Leny entretient en effet de mauvais rapports avec le patron de la CGE, M. Pierre Suard, qu'il soupçonne d'être plus préoccupé par l'opulente trésorerie et le patrimoine immobilier (la moitié de la tour Fiat, à la Défense) de Framatome que par son avenir industriel. Le ministre de l'industrie a échoué à l'automne dans une première tentative de compromis, refusée par l'Elysée.

Repris et peaufiné au printemps par Matignon, un schéma analogue (partage à 50/50 entre actionnaires publics et privés) est actuellement en attente depuis trois semaines, le ministère de l'économie travaillant sur une formule alternative dans laquelle des actionnaires publics détiendraient 51 % du capital du constructeur de chaudières nucléaires. Ce tour de table, qui rassemblerait Schneider, la Compagnie de navigation mixte, le Crédit lyonnais et la Banque de l'union européenne repose sur un postulat de base : que M. Suard accepte de vendre ses actions.

Quel qu'en soit le dénouement, l'affaire Framatome restera un cas d'école car elle pose une série de questions fondamentales au-delà de son indiscutable caractère passionnel lié aux deux fortes personnalités qui s'affrontent : M. Leny et M. Suard.

Le premier a soixante et un ans, il est X-Télécom, travaille dans le nucléaire depuis trente-cinq ans, notamment chez Framatome, dont il est le PDG depuis 1970.

« Je crois que M. Leny a fait Framatome et que l'ensemble des dirigeants de l'entreprise le considèrent comme celui qui a donné au groupe sa dimension et son standing actuels. Une solution qui l'écarterait poserait un problème très réel », déclarait le 24 janvier dernier M. Philippe Rouvillois, l'administrateur général du commissariat à l'énergie atomique, interrogé par le député Jacques Roger-Machart (1) .

Patron d'un des groupes composant le *« bloc nucléaire »* français (2) – dont le succès reposait entre autres sur la forte cohésion de ses partenaires, – M. Leny est l'un des artisans de la notoriété de l'industrie nucléaire tricolore sur la scène internationale aux côtés des autres acteurs de la filière (un exploitant, EDF ; un scientifique, le CEA ; un fournisseur d'uranium, la COGEMA ; un constructeur d'équipements classiques, Alsthom).

M. Leny a aussi géré la décrue du nucléaire en diversifiant son entreprise, sans provoquer de drame social, ni essuyer d'échec, lançant Framatome dans des alliances internationales. Un des accords les plus importants dans le nucléaire lui permet notamment de faire cause commune à l'exportation avec l'allemand KWU, du groupe Siemens.

Mais le patron de Framatome a un problème : son franc-parler lui attire des ennemis. En 1985, lors du dépôt de bilan de son actionnaire, il s'est ainsi heurté à M. Didier Pineau-Valencienne, aujourd'hui président de Schneider, auquel il disputa également en 1988 le contrôle de Télémécanique.

Opposition de personnalités

C'est d'ailleurs à l'occasion de cette affaire qu'il a eu maille à partir avec le président de la CGE, son actionnaire à 40 %, qui l'a empêché *in extremis* de racheter Télémécanique. Depuis, l'atmosphère des conseils d'administration de Framatome est empoisonnée.

Car M. Pierre Suard n'a pas non plus la réputation d'être un homme souple. Ce qui lui attire également quelques solides inimitiés. Agé de cinquante-six ans, le patron de la CGE est aussi polytechnicien, mais c'est un « Ponts ». Sa nomination, en 1986, au début de la cohabitation, lui vaut d'être définitivement étiqueté RPR. Il fut, avec M. Edouard Balladur alors ministre de l'économie (après un passage dans le groupe CGE), l'artisan de la privatisation de la CGE, en 1987. Certains socialistes (et notamment parmi l'équipe du ministre de l'économie, de M. Pierre Bérégovoy) critiquèrent vivement les conditions de cette privatisation. Cependant, depuis un an, la CGE connaît un spectaculaire – et inexpliqué – retour en grâce auprès des pouvoirs publics.

Elément important, M. Suard a conclu une alliance britannique entre sa filiale Alsthom et le britannique GEC dans l'électrotechnique, permettant à son groupe d'être le troisième acteur européen dans ce secteur face au géant helvético-suédois ABB et à l'allemand Siemens.

Derrière le dossier Framatome, se pose la question de l'avenir de la filière nucléaire française : après une décennie marquée par de grands programmes d'équipements nationaux, suivie d'une crise de confiance générale consécutive à Tchernobyl, tous les observateurs s'attendent à une reprise. La grande question est de savoir quand. En tout cas, la relance se fera à l'échelle planétaire et l'industrie nucléaire changera d'angle pour devenir internationale. En attendant, elle est surcapacitaire.

Grand angle

Les apôtres d'une intégration de Framatome à la CGE redoutent que la France ne rate la marche. Partant du principe que *« l'industrie électronucléaire ne peut être traitée que comme partie d'un ensemble plus vaste, l'électrotechnique professionnelle »* (2), ils estiment que le schéma français, basé sur des acteurs complémentaires, n'est plus adapté à la situation.

Pis, l'éparpillement des forces face à des géants internationaux intégrés (comme General Electric, ABB, Siemens ou les Japonais) en train de multiplier les alliances et les fusions depuis trois ans serait fatal aux chances du nucléaire tricolore à l'exportation. *« Il n'y a pas de place pour deux stratégies divergentes d'internationalisation-diversification dans l'industrie électrotechnique française. Il vaut mieux concentrer les énormes moyens financiers tirés de la construction des centrales sur le « champion » qui a la plus grande expérience de l'international et une taille suffisante au plan mondial pour réussir »*, en d'autres termes sur la CGE, devait déclarer mardi 5 juin M. Hatem lors d'un colloque sur « Le nucléaire en Europe ». C'est l'idée, souvent développée au ministère de l'industrie ou à Matignon, *« d'adosser Framatome à un grand groupe industriel »*.

On touche là le cœur du problème : les accords que Framatome a conclus avec Siemens portent ombrage à l'alliance d'Alsthom-CGE avec le britannique GEC. M. Hatem, par exemple, le reconnaît clairement lorsqu'il écrit que, *« autrefois très solidaires, les deux principaux acteurs de cette filière semblent tentés d'opérer des choix stratégiques divergents, Alsthom pariant sur GEC dans le matériel classique, Framatome se rapprochant de Siemens dans le nucléaire »* (2). Il allait plus loin, mardi 5 juin, en montrant aussi qu'Alsthom est *« un fournisseur de matériel classique ne maîtrisant pas la technologie nucléaire, ce qui constitue de plus un handicap grave pour prendre pied sur la partie conventionnelle de ce marché »*. En d'autres termes, non seulement Framatome allié à KWU-Siemens gênerait Althom-CGE mais en plus celui-ci en a besoin.

Mais même s'il porte atteinte aux intérêts de la CGE, dans et hors du nucléaire (la CGE et Siemens sont concurrents dans plusieurs secteurs), l'accord entre Framatome et *KWU est bon. Toutes* les personnalités interrogées par M. Roger-Machart (1) le reconnaissent. Entre autres, le patron d'EDF, M. Pierre Delaporte, en reconnaissant d'ailleurs que Framatome, allié à KWU-Siemens, était concurrent d'EDF à l'exportation, notamment dans les pays de l'Est.

Car, compte tenu de la position privilégiée de Siemens à l'Est, l'alliance conclue par Framatome est un véritable sésame dans ces pays où EDF entend bien jouer aussi un rôle important. Pour être clair, EDF, actionnaire à 10 % de Framatome, a intérêt à le voir intégré à Alsthom-CGE (plus tourné vers les Etats-Unis), afin de préserver ses projets à l'Est.

Certes, politiquement, il serait peut-être délicat de sacrer la CGE « champion national » dans le nucléaire, après l'avoir si vivement critiquée pour sa privatisation. Mais après tout, la CGE n'est-elle *pas déjà le porte-drapeau de la* France dans le téléphone et le ferroviaire.

Les pouvoirs dans l'entreprise

Plus fondamentalement, cette idée, si séduisante, selon laquelle il faut adosser Framatome à un grand groupe, fait bondir M. Leny : *« Ils n'y connaissent rien. Pourquoi changer puisque ça marche ? »* Certes, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un discours de circonstance destiné à maquiller une banale opération de mise au pas d'un concurrent. On peut aussi déplorer que la question de cohérence de la filière électronucléaire soit ainsi traitée sur le terrain, les armes à la main, six mois après que le ministre de l'industrie eut fait une communication en conseil des ministres sur l'électronucléaire et la tenue d'un débat à l'Assemblée nationale sur la politique énergétique de la France.

En tout cas, l'un des risques de cette affaire est de « casser » Framatome. M. Rouvillois l'expliquait fort bien (1) : évoquant les *« différences de culture de base entre la CGE et Framatome »*, il estime qu'il *« serait souhaitable d'avoir un actionnaire de référence, sans que le management en prenne ombrage »*. Pour lui, une solution passant par la CGE *« n'est pas rattrapable, sauf à changer le management de Framatome, ce à quoi personne ne songe raisonnablement »*. M. Delaporte, lui, est d'une opinion un peu différente : certes, il *« croit effectivement que l'accord des principaux cadres de Framatome est très important pour la réussite de l'entreprise »* mais il ne lui *« semble pas qu'il y ait d'opposition entre la technostructure de Framatome et le successeur envisagé par la CGE pour succéder à M. Leny »* (3) .

Mais le dossier Framatome pose bien d'autres questions, touchant en particulier à l'exercice du pouvoir au sein d'une entreprise. Une des critiques les plus fréquemment entendues contre M. Leny est sa trop grande indépendance à l'égard de ses actionnaires. *« J'ai toujours informé mes actionnaires. Ils ont voté en conseil les opérations menées par l'entreprise »*, se défend-il (4). Pourtant, une voix prépondérante donnée au président ne fait plus correspondre la structure du capital et le pouvoir dans l'entreprise dès lors que M. Leny s'associe aux actionnaires minoritaires (*le Monde* du 29 mars).

L'attitude de M. Leny pose la question de la notion d'actionnaire « légitime ». Serait-ce, par exemple, l'investisseur qui a accompagné la naissance d'une entreprise, quitte à prendre des risques, à l'inverse de celui qui ne fait que mettre de l'argent sur la table pour la racheter lorsqu'elle est mature ? Ou l'actionnaire qui agrée au personnel et au management dans les sociétés de « matière grise » ? *« Une société autocontrôlée peut obtenir d'excellents résultats, mais la présence d'une personnalité exceptionnelle n'est pas éternelle ! »*, remarquait notamment le président d'EDF (1).

D'un autre côté on peut s'interroger sur la pratique des « pactes d'actionnaires » qui faussent les règles du jeu à l'intérieur d'un conseil : M. Leny, qui avait été si actif dans la composition de son tour de table, en 1985, après le dépôt de bilan de Creusot-Loire, ignorait l'alliance scellée entre la CGE et Dumez, le 31 août 1985. Si le droit de préemption réciproque entre les deux actionnaires en cas de vente est banal, que penser de la deuxième disposition du pacte, selon laquelle, *« préalablement à chaque conseil d'administration de Framatome et à tout moment, sur simple demande d'une des deux parties, le groupe CGE et le groupe Dumez se concerteront afin de définir des positions communes sur tous les sujets soumis à ce conseil et jugés par l'un d'entre eux importants pour Framatome. Leurs représentants au sein du conseil de Framatome exprimeront cette position commune »* ?

Malgré tous leurs efforts les juristes de Framatome n'ont pas réussi à faire casser ce document, qui semble donc être conforme au droit des affaires...

C'est d'ailleurs ce constat qui a poussé le ministre de l'industrie puis Matignon dans leurs tentatives de compromis sur un schéma équilibrant actionnaires privés et publics. Mais ils n'ont pas su présenter leur démarche qui est apparue comme un « lâchage » de M. Leny, entraînant une réaction des cadres. De même, lorsque des alternatives sont apparues, ils ont involontairement contribué à exacerber l'affaire en refusant de les examiner tant que le 50/50 n'aurait pas échoué.

Cacophonie gouvernementale

Moralité, aujourd'hui, c'est un troisième ministre, celui de l'économie, et un banquier, M. Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais et administrateur de Framatome, qui travaillent sur une formule alternative.

Toutes les bonnes volontés *butent sur une question de fond :* M. Suard vendra-t-il tout ou partie de ses actions ? Et, s'il ne le veut pas, peut-on l'obliger à le faire ? Officiellement, M. Suard fait preuve de souplesse. Chez Framatome, on prétend même qu'il a écrit en janvier au premier ministre pour lui indiquer qu'il était prêt à vendre ses titres. Mais personne n'a vu cette lettre, apparemment restée sans réponse, et, deux mois plus tard, M. Suard faisait une manœuvre contraire en augmentant sa participation dans Framatome par le rachat des titres de Dumez.

Si le ministère de l'industrie et Matignon ont tenté la négociation, d'autres sont tentés par des actions plus radicales pour faire fléchir le patron de la CGE. Ainsi, l'argument de la privatisation de la CGE, en 1987, est ressorti, réactualisé : un des effets de cette opération a été de porter de 15 à 55 % la part du secteur privé dans Framatome et de réduire celle du public de 85 à 45 % .

Cette privatisation rampante du constructeur de chaudières nucléaires serait illégale car elle n'a pas été autorisée par décret et elle contreviendrait à l'article 20 de la loi du 6 août 1986, qui exclut la privatisation d'entreprises dont l'exploitation présente le caractère d'un monopole de fait. Framatome, étant l'unique constructeur français de chaudières nucléaires, relèverait de cette catégorie. Le comité d'entreprise a saisi le tribunal de commerce, qui devrait se prononcer sur le fond dans les semaines à venir.

Bombe atomique

La question de savoir si Framatome doit relever du secteur public ou du privé est indifférente, si l'on en croit les grands acteurs qui se sont exprimés dans le cadre du rapport Roger-Machart. D'ailleurs, soulignent-ils, Framatome a vu le jour au sein d'un groupe privé, avant d'être de fait nationalisée après son dépôt de bilan puis reprivatisée indirectement en 1987. Cependant, compte tenu de la position en pointe prise par la France dans le nucléaire, l'importance de son parc, et les implications en matière d'environnement qui en découlent, certains se demandent si un *statut public* n'est pas une garantie.

Autre moyen utlisé pour combattre M. Pierre Suard : des menaces sur ses marchés publics. Cette arme a déjà été brandie lors du retour de la majorité socialiste, mais n'a jamais été utilisée. Au contraire, les rapports entre Alcatel et les PTT paraissent toujours aussi bons et, dans le ferroviaire, une enveloppe de 535 millions de francs vient d'être débloquée pour le TGV de la nouvelle génération (*le Monde* du 1er juin).

L'heure ne semble donc pas être à la guerre entre la CGE et l'Etat, qui peut difficilement risquer d'affaiblir un des plus gros groupes industriels français (144 milliards de francs de chiffre d'affaires) et s'exposer, en retour, à un chantage à l'emploi. Aussi irrités soient-ils, les pouvoirs publics sont finalement démunis face au défi que leur a lancé M. Pierre Suard. Et, si la CGE l'emporte dans le dossier Framatome, non seulement cela prouvera que l'Etat est sans pouvoir face à ce groupe mais cela aura en plus pour effet de le renforcer en en faisant le champion national du nucléaire.

L'histoire de Framatome, nouvel épisode du roman sur l'économie mixte – que l'on pourrait aussi baptiser « L'Etat et ses patrons », – est décidément une embarrassante affaire.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Cf. Le rapport sur Framatome en *date du 7 mars présenté par M. Jacques* Roger-Machart, député, rapporteur spécial du budget de l'industrie.

(2) Cf. L'article de M. Fabrice Hatem, chargé de mission au commissariat du Plan, et Mme Fabienne Salaun, chercheuse à Paris-XIII sur « L'électronucléaire : le tournant de l'internationalisation » dans la revue du CEPII nº 41.

(3) M. Jacques Leclercq, quarante-huit ans, actuel président d'une filiale de la CGE, ancien d'EDF (où il a passé quatorze ans), est généralement considéré comme l'homme que M. Suard veut mettre à la tête de Framatome s'il l'emporte.

(4) En particulier, M. Leny affirme que M. Suard a eu à se prononcer sur la prise de participation de 7 % effectuée par Framatome *dans la Compagnie de navigation mixte.*

AFFAIRES

CONVICTIONS

« Investir au Maghreb, une bonne affaire pour le nord et le sud de la Méditerranée »

Un entretien avec Nicolas Boyadjis président de la chambre de commerce franco-arabe à Marseille

NICOLAS BOYADJIS, en bon Marseillais, regarde vers la mer et au-delà (rien de plus normal d'ailleurs pour un armateur de profession). Alors que l'actualité parle de l'Est, il pense au Sud.

En tant que président régional de la chambre de commerce franco-arabe, il s'est investi dans l'organisation d'un colloque sur l'avenir de la coopération entre l'Union du Maghreb arabe et la France au sein de la CEE, qui se tiend à Marseille du 7 au 9 juin 1990. Loin d'être une de ces manifestations hâtivement montées où quelques « spécialistes » viennent disserter sur des généralités, ce colloque international a été conçu pour mettre en contact des gens qui font le même métier des deux côtés de la Méditerranée.

Depuis des mois, des missions des services municipaux de Marseille et des milieux d'affaires de la région ont fait la navette entre les pays de l'UMA (Union du Maghreb arabe qui regroupe le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie et la Libye) pour voir leurs homologues et mettre au point les thèmes de coopération : services urbains, hospitaliers, portuaires, touristiques, activités industrielles et agricoles.

C'est donc sur un terrain bien balisé que se rencontreront à Marseille plusieurs dizaines d'interlocuteurs arabes, français et européens. M. Boyadjis espère contribuer ainsi – modestement – à faire prendre conscience chez nous qu'il existe un potentiel économique maghrébin et qu'il y a quelque urgence à s'en souvenir.

« Comment l'Europe peut-elle aider le Maghreb?

– Je n'aime pas beaucoup le terme d'aide, je préfère celui de coopération. C'est l'intérêt bien compris de tout le monde que ces pays se développent. Actuellement, le Maghreb représente 65 millions d'habitants ; dans vingt ans, ils seront plus de 100 millions, alors que la CEE ne renouvelle plus sa population. Les niveaux de vie sont disproportionnés entre le Nord et le Sud : de 10 à 20 fois supérieurs, selon les pays.

» Il serait illusoire de penser qu'un contrôle même sévère aux frontières empêchera l'arrivée clandestine de Maghrébins en Europe. Seul le développement économique permettra à terme de fixer les populations. J'ajoute qu'on commerce mieux entre pays développés, comme on le voit en Europe. Le Maghreb est déjà un partenaire commercial non négligeable pour la CEE, qui est son fournisseur et son client à plus de 60 %. Mais ces échanges représentent à peine 7 % du commerce intracommunautaire.

» Ce qu'il faut, c'est investir dans ces pays. Pourquoi le faire à Taiwan ou à Singapour, si on peut le faire à nos portes ? La délocalisation a commencé depuis longtemps dans le textile et la mécanique, et cela fonctionne très bien. À longueur d'année des bateaux partent chargés de tissu italien, allemand, français et reviennent pleins de jeans et de t-shirts.

Transferts de technologie

– Tous les pays du Maghreb ne sont pourtant pas des paradis pour l'investisseur ?

– Au Maroc et en Tunisie, les gens sont très entreprenants, on voit se constituer un tissu industriel. En Algérie, il y a une inquiétude politique, mais ils ont pris conscience que toute leur politique économique devait être changée. Nous avons le devoir de les aider.

– Cette fois, c'est vous qui l'avez dit ! Quelle démarche préconisez-vous ?

– On pourrait envisager la création d'une banque européenne de développement pour le Maghreb, un peu sur le modèle de la BERD pour l'Europe de l'Est. Il me paraît aussi important que les bailleurs de fonds internationaux se concertent. Moins d'argent serait gaspillé si les différents organismes donateurs se répartissaient les grands projets, aussi bien pour la mise au point que pour la surveillance de leur exécution immédiates, on peut développer la coopération au moyen de transferts de savoir-faire et de technologie, et en développant le partenariat d'entreprise. C'est d'ailleurs l'objet du colloque de Marseille.

– Votre action se situe au confluent de l'économie et de la politique internationale. Quelle peut être la motivation d'un homme d'entreprise, même s'il est concerné « géographiquement », pour se mêler de coopération ?

– Je suis convaincu que la Méditerranée, qui a été le berceau des civilisations, a encore un rôle majeur à jouer. Pour y parvenir, il faut que les pays riverains vivent en paix ou dans un état de moindre tension. Tout ce que nous pourrons faire dans ce sens me paraît essentiel. La CEE ne peut ignorer l'Afrique, et au sein de celle-ci le Maghreb. Cette zone peut à juste titre inquiéter actuellement – le sous-développement est un bon terreau pour l'intégrisme islamique – mais il faut voir plus loin et dépassionner la situation. Se connaître et travailler ensemble ne peut que contribuer à la réconciliation. »

Propos recueillis par
SOPHIE GHERARDI

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SANS VISA

MARCHÉS FINANCIERS

L'UAP et le GAN renforcent leur position en Espagne

L'Union des assurances de Paris (UAP) a confirmé mercredi 6 juin qu'elle négociait son entrée à hauteur de 3 % dans le capital du Banco Central. Une lettre d'intention a été signée la semaine dernière entre les deux groupes, mais l'entrée définitive de l'UAP dans le capital du deuxième groupe bancaire privé espagnol dépend du degré de collaboration que le Banco Central est disposé à mettre en œuvre avec l'assureur français. L'UAP a saisi l'occasion du reclassement des titres auparavant détenus par la société financière Cartera Central (12 %) auprès d'investisseurs comme l'américain Prudential Securities, Iberpatrimonios, contrôlé par le japonais Yamaichi, et Bouygues (dont la participation atteint 4,5 %).

Au travers de ces 3 % (3 millions de titres, soit environ 700 millions de francs), l'UAP souhaite acquérir de 20 à 30 % de Vasco Navarra, une des deux filiales d'assurances de Banco Central, l'italien Generali détenant déjà 36 % de l'autre filiale, Grupo Vitalicio. En outre, l'assureur français voudrait qu'une partie du réseau de la banque espagnole distribue les produits d'assurance de sa propre filiale en Espagne, UAP Iberica.

UAP Iberica réalise un chiffre d'affaires de 18,5 milliards de pesetas (1 milliard de francs), dont moins de 20 % grâce à sa branche « vie » et 80 % en « incendie-accident-risques divers ». La « bancassurance » se prête particulièrement à la distribution des produits d'assurance-vie, d'où les négociations en cours pour un accès au réseau bancaire du Banco Central.

Mardi 5 juin, le GAN a annoncé l'acquisition prochaine de 98 % de la société Alianza de Seguros SA, et a affiché pour objectif l'augmentation de 50 % de son chiffre d'affaires en Espagne (280 millions de francs en 1989).

Visa entre en RDA

La République démocratique allemande (RDA) était le dernier pays de l'Est à ne pas être affilié à l'un des grands réseaux de cartes de crédit. Depuis mercredi 6 juin, c'est chose faite. La Berliner Stadtbank AG, un établissement financier nationalisé de RDA (10 agences, 25 000 clients), vient de s'affilier au réseau Visa. Cette banque émettra ses premières cartes à partir de septembre prochain. Visa, qui vient de conclure simultanément un accord avec la Société de banque suisse (SBS) et sa filiale en RFA – c'est la première des trois grandes banques suisses à adhérer à un réseau de services international – ne dissimule pas sa fierté de compléter sa présence au-delà de l'ex-rideau de fer.

□ **Un contrat de 2 milliards de francs en Inde pour Alsthom.** – Le groupe franco-britannique GEC-Alsthom (constructions électriques et ferroviaires) vient de remporter un contrat de plus de 2 milliards de francs avec la société indienne National Thermal Power (NTPC) pour l'édification d'une centrale à cycle combiné de 600 mégawatts à Kawas, près de Bombay. La Banque mondiale participera au financement du projet pour environ la moitié. Le groupe franco-britannique indique que cette commande fait suite à celle de Paka (900 mégawatts) actuellement en service en Malaisie, puis de Rayong (900 mégawatts) en Thaïlande, deux autres centrales de cycles combinés de grande puissance.

NEW-YORK, 6 juin ↓
Repli

Une correction qualifiée de technique a entraîné une baisse de la Bourse de New-York mercredi dans un marché modérément actif. L'indice Dow Jones qui variait peu au cours des premiers échanges, a terminé sur un repli de 13,35 points à 2 911,65 points. Quelque 165 millions d'actions ont été échangées (202 millions mardi). Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 868 contre 626, 503 titres restant inchangés.

Les analystes ont donc qualifié les ventes bénéficiaires de correction technique après l'ascension effectuée les séances précédentes et qui quotidiennement avait envoyé les indices à de nouveaux records. Des craintes sur l'évolution prochaine des taux d'intérêt ont également troublé le marché.

Selon un article publié par le Wall Street Journal, la Réserve fédérale américaine (FED) ne devrait pas relâcher les rênes du crédit, tout au moins pas dans l'immédiat, malgré la batterie de statistiques publiées récemment, confirmant une croissance faible.

Sur le marché obligataire, le taux des bons du Trésor à trente ans a fluctué entre 8,43 % et 8,45 % contre 8,45 % à la clôture de mardi. Les achats trimestriels des investisseurs institutionnels ont toutefois limité les pertes. Atlantic Richfield a perdu 1 7/8 à 116 3/8, Upjohn 1 1/8 à 41 5/8 et Procter and Gamble 1 1/8 à 81. Eastman Kodak a gagné 2 à 41 7/8 ; Goodrich 1 7/8 à 46 1/4 et Honeywell 1 3/8 à 99 7/8.

VALEURS	Cours du 5 juin	Cours du 6 juin
Alcoa	68 1/8	67 7/8
ATT	43 1/4	42 3/4
Boeing	85 3/8	84 7/8
Chase Manhattan Bank	28	27 3/4
Du Pont de Nemours	39 3/4	39 5/8
Eastman Kodak	39 7/8	41 7/8
Exxon	48 1/4	48
Ford	47 3/8	46 1/2
General Electric	70	69 3/8
General Motors	49 7/8	49 7/8
Goodyear	35 7/8	35 1/2
IBM	120 3/4	120 7/8
ITT	58 1/2	58 3/8
Mobil Oil	63 1/8	62 1/8
Pfizer	64 1/2	64 1/2
Schlumberger	55 7/8	56 1/4
Texaco	59 3/8	57 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	157 3/8	158
Union Carbide	20	20 3/4
USX	34	34
Westinghouse	37 3/4	38
Xerox Corp.	47 3/8	47 1/2

LONDRES, 6 juin ↓
Baisse de 0,9 %

Les cours des valeurs ont terminé en baisse mercredi au Stock Exchange, affectés par l'ouverture faible de Wall Street qui a déclenché une vague de prises de bénéfices. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 21,6 points (– 0,9 %) à 2 358,5 sur un marché qui s'est montré peu actif, distrait par la fameuse course hippique du Derby.

Le volume des transactions a été modéré avec 424,2 millions de titres échangés contre 618,2 millions la veille. La faiblesse du secteur immobilier, après l'annonce mardi par Great Portland Estate d'une baisse de la valeur de ses actifs, ainsi que des rumeurs de troubles en Union soviétique et de hausse des taux d'intérêt sur le continent, ont contribué à la nervosité des investisseurs. Eurotunnel s'est nettement déprécié en raison de nouvelles inquiétudes relatives au financement du projet. Le groupe électronique British Telecom s'est affaibli à la suite de recommandations à la vente par la maison de courtage Robert Fleming. Le groupe de presse spécialisée Reed International s'est replié après l'annonce de résultats conformes aux prévisions les moins optimistes des analystes boursiers. La brasserie Bass a chuté sous l'effet de prises de bénéfices.

PARIS, 6 juin ↓
Maussade

Pour la cinquième séance consécutive, la Bourse était pour le moins maussade mercredi dès les premiers échanges. L'indice CAC 40 virait au rouge d'entrée de jeu en perdant 0,58 %. Le recul en début d'après-midi se maintenait à – 0,6 % avant de s'accélérer. La journée s'achevait sur une perte de 1,16 %.

Pour une fois la place française n'était pas seule à faire grise mine, L'International Stock Exchange de Londres étant lui aussi en baisse à l'ouverture.

« Même quand il ne se passe rien, on trouve toujours des explications », affirmait un gérant de portefeuilles rappelant à nouveau les motifs invoqués depuis plusieurs journées : les prises de bénéfices au lendemain de la hausse d'avril, le reflux des investisseurs étrangers du Palais Brongniart vers des places plus attractives comme Wall Street, qui bondit de record en record, et enfin l'attentisme après les propos du chef de l'Etat sur une éventuelle augmentation de la taxation des plus-values.

Si les gérants sont, pour l'instant, sur la réserve, ils n'excluent pas une nouvelle vague de hausses d'ici à la fin de l'année d'environ 10 %. La progression enregistrée depuis les premiers jours de janvier est extrêmement modérée, atteignant à peine les 2,6 %. Dans ce contexte, les principales hausses étaient emmenées par Ingénico, Moulinex, UIC, Guyenne et Gascogne. Du côté des baisses on notait Salomon, Sogénal, GTM Entrepose et Nordon. Cette dernière valeur cotée à Nancy reste toutefois, avec une hausse de plus de 77 %, l'action ayant le plus progressé depuis le début de l'année. Elle est suivie par Saupiquet et Comptoir des entrepreneurs avec des gains dépassant les 60 %. Les lanternes rouges sur cette période sont Salomon, La Rochette, Scoa et Casino avec des pertes oscillant entre 35 et 55 %.

TOKYO, 7 juin ↓
Fermeté

Des achats effectués notamment par la clientèle particulière a soutenu jeudi la Bourse de Tokyo qui a terminé la journée sur une hausse de 0,7 % à 33 192,50 yens (239 yens).

La stabilité du yen face au dollar a encouragé le marché, déclaraient les observateurs qui confirment depuis quelques jours que les opérateurs manquent dans l'ensemble d'idées.

En hausse les titres de la construction, des non-ferreux. En baisse les actions du secteur bancaire. A la mi-séance, 526 titres étaient en hausse contre 325 en baisse et 244 inchangés.

VALEURS	Cours du 6 juin	Cours du 7 juin
Akai	1 090	1 090
Bridgestone	1 570	1 570
Canon	1 770	1 770
Fuji Bank	2 760	2 750
Honda Motors	1 790	1 810
Matsushita Electric	2 210	2 240
Mitsubishi Heavy	1 100	1 090
Sony Corp.	8 580	8 580
Toyota Motors	2 610	2 610

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Proventus contrôle 10 % du capital des Nouvelles Galeries.** – Le groupe suédois Proventus, actionnaire minoritaire dans le capital du groupe de grands magasins français Les Nouvelles Galeries, vient de franchir le seuil de 10 % dans le capital de cette société a annoncé mardi 5 juin un communiqué de la SBF (Société des Bourses françaises). Proventus en détient en effet, directement et indirectement, 10,16 %. Cette progression est vraisemblablement la conséquence de l'augmentation de la participation de la firme suédoise, spécialisée dans les investissements financiers, de 5,45 % à 10,5 % dans le capital du Bazar de l'Hôtel de Ville, annoncée en octobre dernier. Le groupe Nouvelles Galeries a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 13,93 milliards de francs, en hausse de 4,4 % par rapport à 1988. Sur ce total, les magasins Nouvelles Galeries ont représenté 8,22 milliards de francs, les magasins BHV 3,9 milliards de francs et Uniprix 1,98 milliard.

□ **Shearson change de nom et se réorganise.** – La firme d'investissements américaine Shearson Lehman Hutton Inc., filiale en difficultés financières du groupe American Express, a annoncé mercredi 6 juin un plan de réorganisation prévoyant à la fois un retour à son ancien nom, Shearson Lehman Brothers Inc., et une simplification de ses structures d'activités. Les activités de Shearson vont être regroupées en deux divisions au lieu de quatre jusqu'ici : une division baptisée Shearson Lehman Brothers pour les investissements des particuliers et la gestion de patrimoines, et une autre appelée Lehman Brothers pour les activités de banque d'investissements et sur les marchés de capitaux.

□ **La SBS prend le contrôle du Crédit de la Bourse.** – La compagnie financière SBS France SA, filiale de la Société de Banque suisse (SBS) a acquis le Crédit de la Bourse SA. Cette société au capital de 15 millions de francs français installée en face du Palais Brongniart à Paris, est spécialisée dans les transactions en métaux précieux sous forme de monnaies et de médailles en or ainsi que de pièces numismatiques. Elle est aussi la seule entreprise privée agréée à la Bourse de l'or de Paris. Mme Josette Rassion Billant quitte la présidence de la société et sera remplacée par M. Kaspar Schatzmeier, qui travaille au département des métaux précieux de la banque helvétique, dès que les autorisations nécessaires tenant à sa nationalité lui seront accordées. Par ailleurs, la SBS a également annoncé avoir obtenu la licence de la carte VISA pour la Suisse et la RFA.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	428	428	I.P.B.M.	139	....
Asystel	105	....	Loca investis.	302	302
B.A.C.	241	240	Locamic	151	....
B. Demachy Ass.	577	....	Matra Comm.	207	206 50
Bque Tarneaud	189	191	Métal Minière	224	....
B.I.C.M.	867	....	Molex	241 20	....
Boiron (Ly)	390	390	Navale-Delmas	1319	....
Boisset (Lyon)	271	....	Olivetti Logabax	590	599
Câbles de Lyon	3520	3481	Om. Gest. Fin.	578	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1232	1231	Pinault	548	540
Calberson	565	....	Presbourg	97 50	....
Cardif	705	....	Présence Assur.	427	....
C.E.E.	380	389	Publ.Filipacchi	830	830
C.E.G.E.P.	285	285	Razel	690	700
C.F.P.I.	270	278	Rémy et Associés	361	360
Ciments d'Origny	710	700	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	321	....
C.N.I.M.	1400	1411	St-H. Matignon	282	280
Codetour	306	300	S.C.G.P.M.	720	710
Comareg	362	365	Segin (Ly)	375	....
Conforama	1119	1118	Select Invest (Ly)	104	104
Creeks	420	415 10	S.E.P.	....	....
Dafsa	210 50	....	Seribo	546	546
Dauphin	708	701	S.M.T. Goupil	284 80	281
Desquenne et Giral	259	259	Sopra	202 20	207
Devanlay	1400	1382	Supra	213	211
Deville	520	499	TF1	331 20	322 50
Dolisos	155	150 40	Thermador H. (Ly)	380	....
Editions Belfond	300	291	Unilog	195	....
Elysee Invest.	14 40	14 30	Union Fin. de Fr.	490 10	....
Finacor	189 50	186	Viel et Cie	193 50	....
Garonor	800	....	Yves St Laurent	1160	1160
GFF (group.fon.f.)	500	491 50			
Grand Livre	477	....			
Gravograph	251 50	262 90			
Guintoli	971	....			
I.C.C.	289	....			
IDIA	340	....			
Idianova	189 20	184 20			
I.M.S.	1275	....			
IN2	300	....			

Marché des options négociables le 6 juin 1990

Nombre de contrats : 19 334.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	680	4	–	33	–
CGE	600	27	42	2,80	15
Elf-Aquitaine	640	51	54	–	11
Eurotunnel SA-PLC	50	3	6,10	1,70	4,50
Euro Disneyland SC	110	1,15	6,79	–	–
Havas	712	3	18,10	–	–
Lafarge-Coppée	425	50	60	2,50	13
Michelin	140	1	–	14	14
Midi	130	–	125	10	–
Paribas	640	18	–	9,50	16,10
Pernod-Ricard	1 250	25	–	23	–
Peugeot SA	840	–	40	–	40
Rhône-Poulenc CI	440	32	35	3	–
Saint-Gobain	560	17	–	10,10	–
Source Perrier	1 700	35	–	50	–
Société générale	560	35	–	–	15
Suez Financière	440	18	31	3,50	14
Thomson-CSF	140	0,50	3,20	12,10	19,30

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 juin 1990
Nombre de contrats : 65 004.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,48	101,52	101,52
Précédent	101,64	101,66	102,16

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
103	0,54	0,54	1,96	1,96

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6905 ↓

Le dollar était en légère baisse jeudi matin à Paris, s'échangeant à 5,6905 francs contre 5,6935 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi et 5,6835 francs au fixing du même jour. De son côté, le deutschemark se négociait à 3,37 francs contre 3,3715 à la clôture la veille.

	6 juin	7 juin
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,6880	1,6875
TOKYO	6 juin	7 juin
CF,U65,7,9		
Dollar (en yens)	152,50	152,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 juin) ...... 9 7/16 - 9 9/16 %
New-York (6 juin) ...... 8 1/8 - 8 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	5 juin	6 juin
Valeurs françaises	100,80	
Valeurs étrangères	97,80	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	557,41	551,61
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 069,43	2 045,43

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 juin	6 juin
Industrielles	2 925,00	2 911,65

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 juin	6 juin
Industrielles	1 893,90	1 881,00
Mines d'or	198,60	202,90
Fonds d'Etat	79,19	78,61

TOKYO

	6 juin	7 juin
Nikkei Dow Jones	32 953,50	33 192,50
Indice général	2 423,07	2 428,44

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6955	5,6975	+ 71	+ 81	+ 150	+ 170	+ 478	+ 548
$ can.	4,8538	4,8697	– 179	– 130	– 346	– 285	– 745	– 622
Yen (100)	3,7330	3,7361	+ 71	+ 98	+ 155	+ 183	+ 487	+ 556
DM	3,3683	3,3709	+ 40	+ 60	+ 93	+ 115	+ 247	+ 308
Florin	2,9929	2,9955	+ 33	+ 43	+ 71	+ 88	+ 219	+ 272
FB (100)	16,3758	16,3910	– 31	+ 56	– 39	+ 135	+ 266	+ 677
FS	3,9621	3,9662	+ 16	+ 32	+ 52	+ 74	+ 238	+ 309
L (1 000)	4,5821	4,5874	– 98	– 36	– 155	– 66	– 365	– 248
£	9,5952	9,6043	– 422	– 377	– 827	– 788	– 2239	– 2056

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2
$ Yen	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8
DM	7 13/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 3/4	10 1/8	9 3/4	10	9 3/4	10	9 11/16	9 15/16
F.S.	9	9 1/4	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 3/4	[illegible]
L (1000)	11 1/4	11 1/4	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8
£	14 11/16	14 15/16	15	15 1/8	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16
F franç.	9 9/16	9 13/16	9 1/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 JUIN

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3711	C.N.E 3%	3650	3653	3653	+0 08
1130	B.N.P. T.P.	1098	1109	1109	+1 00
....	C.C.F. T.P.	1265	....	....	....
1118	Cr.Lyon. T.P.	1112	....	....	....
2021	Renault T.P.	2010	2005	2005	-0 25
2005	Rhone Poul. T.P.	2029	....	....	....
1251	Saint Gobain T.P.	1250	1250	1250	....
1280	Thomson T.P.	1259	....	....	....
975	ACCOR	987	985	984	-0 30
730	Air Liquide	744	743	743	-0 13
2090	Als.Superm.	2000	2008	2008	+0 40
585	A.L.S.P.I.	547	540	540	-1 28
2520	Arjom. Prioux	2470	2480	2480	+1 23
1200	AGF Sté Centrale	1111	1120	1106	-0 54
1040	Ass. Entrepr.	1141	1142	1157	+1 40
505	Av. Dassault	505	503	503	-0 40
275	Axa Midi Ass.	270 40	272	272	+0 59
320	Bafip	310	309 90	309 90	-0 03
315	Bail-Equipem.	322	321	321	-0 31
940	Bail Investiss.	1018	1010	1010	-0 79
560	Bancaire	578	577	577	-0 17
785	Bazar H.-V.	797	....	....	....
875	Beghin-Say	924	918	918	-0 65
1450	Berger (M)	1410	1412	1412	+0 14
605	Bic	647	645	645	-0 31
915	B.I.P.	934	....	....	....
710	BIS	645	642	642	-0 47
480	B N P (CI)	433	432 50	432 50	-0 12
1000	Bollore Tech.	1099	1090	1090	-0 82
3380	Bongrain	3420	3425	3410	-0 29
1050	Bon-Marché	1055	1048	1048	-0 66
670	Bouygues	648	647	649	+0 15
163	BP France	148 60	143	146	-1 88
870	B S N	858	857	855	-0 35
905	Canal Plus	930	924	924	-0 65
510	Cap Gem.S.	504	502	504	....
3670	Carrefour	3501	3509	3560	+1 69
150	Casino	141 70	141 50	147	+3 74
118	Casino ADP	113 10	113 10	113 10	....
1200	Castorama D.L.	1279	1280	1280	+0 08
245	C.C.F.	232	232	232	....
160	CCMC Ly.	149	148	148	-0 67
....	C.D.M.E.	482 50	485	485	+0 52
635	C.E.G.I.D.	639	640	640	+0 16
260	Centrest (Ny)	260	....	....	....
640	C.E.P. Comm.	684	684	680	-0 58
400	Cerus	385	385	389 90	+1 27
640	Cetelem	617	615	615	-0 32
655	C F A O.	595	599	599	+0 67
485	CF Int.	505	505	505	....
630	C G E	622	623	624	+0 32
1700	CGI Info	441	449	449	+1 81
1410	C G I P.	1382	1372	1370	-0 87
630	CGP	631	....	....	....
1060	Chargeurs S.A.	1055	1052	1055	....
845	C.I.C.A (M)	810	805	805	-0 62
1720	Ciments franc.	1779	1779	1780	+0 06
840	Club Méditer.	849	846	845	-0 62
194	CMB Packa.	202	208	201 70	-0 15
155	Codetel	160	160 50	160 50	+0 31
365	Cofimeg	355	364	364	+2 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
780	Colas	745	745	745	....
395	Cpt. Entrep.	396	396	399	+0 76
1165	Compt Mod.	1185	1170	1170	-1 27
400	Concept S.A.	358 50	349	349	-2 65
470	CPR (Paris Réa.)	469	463	463	-1 28
1390	Créd. Foncier	1320	1305	1305	-1 14
865	Cr Lyon.(CI)	848	845	845	-0 35
1540	Crédit Nat.	1528	1535	1535	+0 46
385	CSEE	384	382	382	-0 52
3200	Damart	3285	....	....	....
1920	De Dietrich	1989	1959	1959	-1 51
230	Dév.R.d.C.(Li)	211 50	212	212	+0 24
315	Dév.R.Sud-Est	324	318	318	-1 85
600	D M C.	582	584	584	+0 36
4000	Docks France	3910	3900	3900	-0 26
680	Dumez	628	615	615	-2 07
2850	Eaux (Gle)	2863	2862	2868	+0 19
595	Ecco	560	553	553	-1 25
1080	Electro-Finan.	1040	1050	1050	+0 96
360	E.S.Dassault	359	359	359	....
715	Elf Aquitaine	679	681	684	+0 74
505	- (Certific.)	503	504	509	+1 19
1270	Epeda B.-F.	1210	....	....	....
2430	Essilor	2580	2585	2585	+0 20
1270	Essil.Int.(DP)	1364	1321	1321	-2 44
665	Esso	695	700	700	+0 72
2150	Eurafrance	2115	2130	2130	+0 71
2250	Eurocom	2386	2380	2380	-0 25
106	Eurodisneyland	105 50	105 20	105 40	-0 09
4080	Euromarché	3805	....	....	....
1400	Europe 1	1381	1375	1375	-0 43
50	Eurotunnel	50 35	50 15	50 40	+0 10
1870	Exor	1865	....	....	....
1800	Facom	1745	1711	1740	-0 34
199	Finextel	204	204 60	204 60	+0 29
420	Fives Lille	420	420	420	....
2450	Fromager. Bel	2370	....	....	....
1830	Gal.Lafayette	1915	1860	1860	-2 87
2160	G.A.N.	2150	2150	2142	-0 37
490	Gascogne (B)	475	....	....	....
1610	Gaz et Eaux	1545	1535	1535	-0 65
1260	Geophysique	1399	1360	1360	-2 79
650	Gerland Ly.	582	....	....	....
870	Groupe Cité	890	899	899	+1 01
1580	GTM-Entrep.	1630	1630	1630	....
1150	Guyenne-Gasc.	1140	1130	1130	-0 88
435	Hachette	390	394	392	+0 51
680	Havas	656	658	654	-0 30
810	Hénin (La)	873	874	874	+0 15
1220	Hutchinson	1220	1220	1220	....
365	Imétal	365	371	371	+1 64
113	Immob. Phénix	117 50	117	117	-0 43
144	Ingénico	130	130	130	....
4780	Inst. Mérieux	4945	5020	5020	+1 52
515	Interbail	523	521	521	-0 38
1380	Intertechnique	1365	1365	1365	....
1020	J. Lefebvre	972	979	979	+0 72
1140	Labinal	1070	1080	1066	-0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2750	Lab. Bellon	2770	2745	2745	-0 90
455	Lafarge	471	469 10	470 10	-0 19
1350	Lebon	1370	1370	1370	....
4410	Legrand	4500	4499	4499	-0 02
2550	Legrand (DP)	2470	2300	2305	-6 68
670	Legris Industrie	690	697	697	+1 01
750	Locabail Imm.	745	....	....	....
525	Locafrance	523	485	485	-1 20
845	Locindus	854	855	855	+0 12
545	Luchaire	520	....	....	....
4420	L.V.M.H.	4590	4550	4560	-0 65
715	Lyonn. Eaux	688	692	696	+1 16
370	Majorette Ly.	369	368 50	368	-0 81
430	Mar. Wendel	435 50	435 50	435 60	....
420	Matra	392 10	392	392	-0 03
6030	Merlin-Gerin	6100	6100	6150	+0 82
215	Metaleurop	196 50	193 60	193 50	-1 02
220	Métrologie In.	211	214 50	214 50	+1 66
130	Michelin	125 10	126 50	126 50	+1 12
1370	Midi (Cie)	1347	1365	1354	+0 52
161	Mid. Bt Sa *	165	165 50	165 50	+0 30
335	Min. Salsig (Ny)	355	350	350	-1 41
198	MMB	193	191	191	-1 04
123	Moulinex	114 30	114	115	+0 61
1890	Navig. Mixte	1709	1700	1749	+2 34
196	Nord-Est	196 90	194	195	-0 96
570	Nordon (Ny)	560	570	570	+1 79
745	Nouv Galeries	785	786	786	+0 13
770	Occid. (Gle)	770	780	780	+1 30
1960	Omn. f. Paris	1864	1870	1870	+0 32
376	Olipar	384 90	385	385	+0 03
5400	Oréal	5110	5150	5150	+0 78
885	Paribas	843	847	845	+0 31
1810	Pechelbronn	1780	1779	1779	-0 06
150	Pechiney Int.	157	155 90	154 20	-1 78
335	Pechiney (CIP)	334	332 50	332 50	-0 45
600	Penhoet	595	592	592	-0 50
1290	Pernod Ricard	1231	1230	1230	-0 08
835	Peugeot	811	809	810	-0 12
440	Plastic-Omn.	440	440	440	....
615	Poliet	640	634	640	....
1180	Présabail-Sic.	1197	1198	1198	+0 08
630	Primagaz	800	....	....	....
670	Printemps	678	675	675	-0 44
4200	Promodès	4100	....	....	....
700	Radiotechn.	688	688	688	....
230	Raff. D.Total	221 10	221 50	221 50	+0 18
3200	Redoute (La)	3400	....	....	....
430	R. Poulenc CIP	471	467	467	-0 85
380	Rober Franc.	392	390 10	390 10	-0 48
88	Rochette(La)	79 50	79 90	79 10	-0 50
2280	Roussel Uclaf	2300	2310	2310	+0 43
4880	R. Impé.Ly *	4860	4850	4850	....
205	Sade (Ny)	220	225	225	+2 27
1400	Sagem	1450	1450	1450	....
595	Saint Gobain	574	573	576	+0 17
1560	Saint Louis	1579	1581	1584	+0 32
1570	Salomon Ly.	1465	1400	1450	-1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
580	Salvepar (Ny)	545	538	538	-1 28
1020	Sanofi	1007	1010	1010	+0 30
1880	S A T.	1880	1895	1898	+1 07
350	Saul. Chât.	316 50	....	....	....
1700	Saupiquet (Ny)	1851	1885	1885	+1 29
1150	Schneider	1064	1052	1051	-0 28
28	SCOA	27	26 95	27 20	+0 74
1300	S.E.B.	1310	....	....	....
505	Sefimeg	512	513	513	+0 20
675	Sextant A.	675	670	672	-0 44
1410	S F I M.	1432	....	....	....
250	S.G.E.	254	254	254	....
620	Simco	619	630	630	+1 78
1080	Sk. Rossignol	1070	1070	1070	....
1050	Sligos	1030	1025	1025	-0 49
615	Société Géné.	587	589	584	+1 19
136	Sodecco(B)	138	....	....	....
170	Sodero(Ny)	171 80	170	170	-1 05
730	Sodexho	719	725	725	+0 83
111	Sogenal(Ny)	114	112 20	112 20	-1 58
530	Sogerap	484	471	471	-2 69
2360	Som-Allib.	2179	2170	2179	....
1740	Source Perrier	1660	1670	1655	-0 30
750	Sovac	742	742	742	....
740	SPEP	703	700	700	-0 43
880	Spie-Batignol.	869	872	872	+0 35
1240	Strafor	1270	1270	1270	....
470	Suez	461 30	460 20	461 50	+0 04
525	Synthelabo	482	....	....	....
129	Thomson	125 10	126	125 70	+0 48
705	Total	672	670	668	-0 60
122	- (certif.)	119 10	119 50	119 50	+0 34
415	Truffaut Fin.	381	....	....	....
625	U.A.P.	615	616	616	+0 16
465	U F B Locab.	461	465	465	+0 87
1140	U I C.	1230	1240	1240	+0 81
685	U I F.	685	684	684	-0 15
970	U I S.	936	935	936	....
900	Unibail	909	899	899	-1 10
220	U.C.B.	235	233	233	-0 85
645	Valéo	619	623	618	-0 16
410	Vallourec	380	378 10	378 10	-0 50
420	Via Banque	440	427	427	....
1380	Zodiac	1384	1385	1380	-0 29
1370	Elf Gabon	1300	1290	1290	-0 77
141	Amax	142	....	....	....
169	Amer. Express	178 10	....	....	....
245	A.T.T.	246 50	....	....	....
183	Anglo Amer.C.	186 50	....	....	....
475	Amgold	472	....	....	....
250	Banco Santander	265	....	....	....
985	B.A.S.F.	1020	....	....	....
985	Bayer	1034	....	....	....
85	Buffelsfont.	79 70	....	....	....
149	Chase Manh.	158	....	....	....
143	De Beers	145 50	....	....	....
2570	Deutsche Bank	2635	....	....	....
1440	Dresdner Bank	1405	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
82	Driefontein	81	....	....	....
230	Du Pont-Nem.	227 50	....	....	....
225	Eastman Kodak	229 80	....	....	....
20	East Rand	13 20	....	....	....
73	Echo Bay	73 95	....	....	....
215	Electrolux	242	....	....	....
1030	Ericsson	1205	....	....	....
275	Exxon Corp.	278 50	....	....	....
270	Ford Motor	270	....	....	....
56	Freegold	52 80	....	....	....
16	Gencor	15 30	....	....	....
385	Gén. Elect.	386	....	....	....
275	Gén. Motors	286	....	....	....
540	Gén. Belgique	545	....	....	....
57	Gd. Métropol.	61 50	....	....	....
88	Guinness	74 80	....	....	....
23	Hanson PLC	23 70	....	....	....
40	Harmony Gold	36 50	....	....	....
255	Hewlett Packard	280	....	....	....
58	Hitachi	59 20	....	....	....
985	Hoechst	1010	....	....	....
109	Homestak.	103	....	....	....
113	Imp. Chemical	113 80	....	....	....
680	I.B.M.	700	....	....	....
320	I.T.T.	333 30	....	....	....
153	Ito Yokado	156 30	....	....	....
82	Matsushita	82 50	....	....	....
18	Maxwell	18 90	....	....	....
188	Mc Donald's	204 50	....	....	....
465	Merck	476	....	....	....
465	Minnesota M.	493	....	....	....
355	Mobil corp.	361	....	....	....
205	Morgan J.P.	223	....	....	....
34790	Nestlé	35970	....	....	....
1100	Nixdorf	1145	....	....	....
180	Norsk Hydro	177	....	....	....
134	OFSIL	130 30	....	....	....
1890	Pétrofina	1967	....	....	....
250	Philip Morris	255	....	....	....
98	Philips	103 80	....	....	....
94	Placer Dome	96 50	....	....	....
320	Quilmès	341 50	....	....	....
32	Randfontein	30 80	....	....	....
425	Royal Dutch	429	....	....	....
53	R T Z.	55 20	....	....	....
9 50	Saat.& Saatchi	10 40	....	....	....
57	St Helena	57	....	....	....
325	Schlumberger	321	....	....	....
45	Shell transp.	43 50	....	....	....
2420	Siemens	2450	....	....	....
325	Sony	323	....	....	....
100	Sumitomo Bank	98 20	....	....	....
250	T.D.K.	245 80	....	....	....
44	Telefonica	45 50	....	....	....
40	Toshiba	40 80	....	....	....
465	Unilever	472 50	....	....	....
325	Unit.Techn.	340 20	....	....	....
450	Vaal Reefs	440	....	....	....
300	Volvo	315	....	....	....
196	West. Deep.	197	....	....	....
275	Xerox Corp.	272 10	....	....	....
107	Yamanouchi	108 50	....	....	....
2 23	Zambia Cop.	2 16	....	....	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	....	0 36
Emp.Etat 9,8%78	....	8 86
10,80% 79/94	....	8 16
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	....	15 91
Emp Etat 14,6% 83	....	4 24
Emp.Etat 13,4%83	109 80	6 16
Emp.Etat 12,2% 84	....	8 08
Emp.Etat 11% 85	106	3 19
10,26% mars 86	101 35	2 44
OAT 10% 5/2000	101 45	0 30
OAT 9,9% 12/1997	101 10	4 77
OAT 9,8% 1/1996	100 05	3 43
PTT 11,2% 85	103 45	5 36
CFF 10,30% 86	....	3 50
CNB Bques 5000F	....	3 79
CNB Paribas 5000F	....	3 79
CNB Suez 5000F	....	3 79
CNE 11,5% 86	102 25	0 11
CNI 1/82 5000F	....	3 79
CNT 9 % 86	....	1 35
CRH 10,90% déc.85	....	4 27
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1131 70	....
Cerus	....	....
CSE 6 janv. 89/99	601	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1600	....
Applications Hydr.	1680	....
Arbel	1164	1160
Astorg	329	....
Avenir Publicité	421	420
Bains C.Monaco	1234	1250
B.Hypoth.Europ.	358	....
B.N.P. Intercont.	280	277 70d
Beghin-Say (C I)	621	....
Bénédictine	4534	4449 o
Blanzy Ouest	3241	3200
B T P.	104 10	104 10
Cambodge	1008	980
Carbone Lorraine	1099	....
Case Poclain	27 10	27 10
C.E.G.F (Frigor.)	437	....
Centenaire Blanzy	595	....
Cerabati	140	130 40o
Champex Ny	149	148
CIC (CIP)	279	276
C.I.M.	840	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	....
Clause	980	980

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1350	....
Cogifi	449	....
Comiphos	760	....
Cie Industrielle	7100	7010
Cpt Lyon Alemand	578	591
Concorde	1225	1210
Conserv.Mle.Prov.	37	47 50d
Crédit Gén.Ind.	503	500
Cr Universel (Cie)	780	761
Créditel	142	143
Darblay	710	700
Degremont	1789	1788
Delalande	2870	2830
Delmas Vieljeux	4300	....
Didot Bottin	1680	1630
Drouot Assur.	348	....
Eaux Bassin Vichy	2870	3189 d
Eaux Vittel	7700	7700
Ecia	1410	1409
Electro-Banque	360	360
El Antargaz	1445	....
E.L.M. Leblanc	655	653
Ernault Bretagne	381	....
Est.Mag. Paris	4030	4030
Eter (ex. Eternit)	2175	2200
Europ Soufres Ind.	50	....
Finalens	279 90	279 90
F.I.P.P.	250 80	....
F.N.A.C.	2222	2249
Foncière (Cie)	885	....
Fonc.Lyonnaise	1041	1050
Foncina	580	580
Fougerolle	876	....
France I.A.R.D.	1212	....
France SA (Ld)	2810	....
From. Paul-Renard	2380	....
Gaumont	1155	....
Gerafin	350 10	361
Gévelot	677	....
G.F.C.	485 80	486
G.F.I.I.	335	335
Grds Moulins Paris	1460	....
G.T.I (Transport)	630	634
Immobail	398	....
Immobanque	797	800
Im.Marseillaise	8360	8360
Imm. Plaine-Monceau	587	585
Immofice	587	551
Invest.(Ste Cle.)	3290	....
Jaeger	185	183
Lambert Frères	420	424
Lille Bonnières	1760	....
Loca-Expansion	304	303 50
Locafinancière	440	....
Locamel	337 40	....
Louis Vuitton	1050	1040
Louvre	5880	5870
Lucia	1955	....
Machines Bull	72 25	73
Mag.Uniprix	189 20	....
Magnant	475	540 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	608	....
Mors	195	195
Navigation (Nle)	292	290
Nozal	265	265
Opterg	450	442
Oréal (CI)	2320	....
Origny-Desvroise	1468	....
Palais Nouveauté	1203	1201
Paluel Marmont	695	699
Parfinance	231	230
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	240	....
Paris Orléans	290	....
Parthena Invest.	510	510
Pennarolle RO	1700	....
Pathé Cinéma	745	....
Piper Heidsieck	2227	....
PLM	640	....
Porcher	720	735
Promodès (CI)	1817	....
Publicis	1071	1103
Rochefortaise	1480	1500
Rosario	661	661
Rougier	522	529
S.A.C.E.R.	610	610
S.A.F.A.A.	550	....
S.A.F.I.C Alcan	580	....
SAFT	2165	2150
Saga	229	228
Salins du Midi	690	681
Satam	128	....
Savoisienne M.	178	....
S.C.A.C.	840	840
Semelle Maubeuge	519	514
S.Eaul.Part. (M)	190	....
Sievim	575	....
S.I.P.H.	506	520
Sofal	684	....
Sofio	673	....
Soficol	1060	....
Sollcomi	898	....
S O F I P (M)	818	709 o
Sofragi	1770	1785
Sophie-Sal	476	....
Sopagri	181	181
Soudure Autogène	920	920
Souwhel	580	....
Steni	721	....
Suez (CIP)	410	....
Taittinger	5890	....
Télémécanique Elect.	5080	....
Testut-Aequitas	790	....
Tour Eiffel	313	....
Ufiner	1110	....
Union Assur Paris	619	....
U.T.A.	2850	....
Vicat	3410	....
Viniprix	2255	....
Virax	177	....
Waterman	1200	....
Maroc Sté Brasserie	255	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Alco Nv Sico	355	....
Alcan Aluminium	129	....
Algemene B.Ned.	113 50	....
American Brands	376	....
Arbed	916	....
Asturienne Mines	218	....
Banco Popular Espa.	465	....
Banque Ottomane	1890	1882
B.Reglements Int.	37000	....
Can.Pacifique	105	....
Chrysler Corp.	92 20	....
C I R	25	....
Commerzbank	945	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	368 50	....
GBL (Brux Lamb.)	635	....
Gevaert	1260	....
Glaxo Holdings Ltd	76	....
Goodyear Tire	205	....
Grace and Co (WR)	167	....
GTE Corp	355	....
Honeywell Inc	590	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	41 10	....
Latonia	314	....
Midland Bank	27 60	....
Noranda Mines	93	....
Olivetti priv.	20 10	....
pakhoed hold.	605	....
Pfizer Inc	366 30	....
Procter Gamble	453	....
Ricoh	41 80	....
Robeco	300 50	....
Rodamco NV	240 50	....
Rolinco	304 60	....
Saipem	8 10	....
Sema Group	51 50	....
SKF Aktiebolaget	144	....
Tenneco Inc	375	....
Thorn Electrical	72	....
Toray Ind	31	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1520	....
West Rand Cons.	11 90	....
Whitman Corp	158	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Buktmai	850	....
Calciphos	175	....
C G H Cogedhor	100	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	585	....
Europ. Accum.	70	....
Gechot S.A.	126	....
Guy Degrenne	481	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	287	....
Lecteurs du Monde	401	....
Média Imm.	240	....
Nicolas	925	....
Particip. Perrier	400	....
Rorento N.V.	175 50	....
St-Gobain-Emballage	1980	....
Sema Métra	325	....
S.E.P.R.	1671	....
Sicil	420	....
S.P.R. act. B	730	....
Ulimm	380	....
Woolder	989	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 683	....	5 500	5 900
Ecu	6 936	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 210	....	328 600	347
Belgique (100 F)	16 385	....	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 520	....	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 584	....	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 440	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 586	....	9 250	10 050
Grèce (100 drachmes)	3 442	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	398 070	....	385	407
Suède (100 krs)	93 240	....	89	98 500
Norvège (100 k)	87 650	....	84	92
Autriche (100 sch)	47 928	....	46 500	49 800
Espagne (100 pes)	5 456	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 892	....	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 847	....	4 600	5
Japon (100 yens)	3 724	....	3 600	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/6
Or fin (kilo en barre)	66100	.....
Or fin (en lingot)	66100	.....
Napoléon (20f)	395	.....
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	428	.....
Pièce Latine (20 f)	391	.....
Souverain	477	.....
Pièce 20 dollars	2310	.....
Pièce 10 dollars	1240	.....
Pièce 5 dollars	725	.....
Pièce 50 pesos	2490	.....
Pièce 10 florins	391	.....

SICAV (sélection) 6/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1187 34	1168 38
Actilion	244 12	237 59•
Agepiacement	6824 34	6824 34
Agepremière	105 09	104 78
AGF Actions ex CIP	1191 99	1162 92
A.G.F. 5000	707 27	690 02
AGF ECU	1009 83	999 83
AGF Foncier	124 78	121 72
AGF Invest Sicav	131 14	127 94
AGF Interfonds	412 19	402 14
AGF Oblig.	1062 43	1057 14
AGF Sécurité Sicav	10599 55	10599 56
A.G.F.I.M.O.	718 70	701 17
AMERI-GAN	6649 57	6348 04•
Amplitude	686 52	686 52
Arbitrages Court.T.	5987 56	5975 60
Associc	1097 97	1097 97
Atout Futur	386 76	374 04
Aurecic	1320 14	1281 69
Avenir Alizes	1594 86	1563 59
Avenir CIC	110 05	106 84
Axa Capital	140 64	134 58
Axa Europe	128 44	122 91
Axa Investissements	132 66	126 95
Axa NPI	116 47	111 45
Axa Valeurs PER	138 23	132 28
Capiacic	1085 40	1069 36
Capital-Monde	436 82	426 17•
Capital Plus	1707 91	1707 91•
Cardan Pierre	37 44	36 53
Conxis	1090 58	1074 46
Comptavalor	5869 94	5861 16
Convertimmo	448 90	429 71•
Credinter	523 66	508 70
Credit Mutuel Capital	1077 08	1055 96
Dieso	1227 59	1187 22
Drouot France	906 69	867 65
Drouot Investiss.	1094 49	1047 36
Drouot Sécurité	242 54	232 10
Drouot Sélection	151 89	145 16
Ecuelic	1052 42	1036 87•
Ecupar	121 79	116 55
Ecureuil Capitalisation	2140 80	2119 80
Ecureuil Invest	422 08	409 79
Ecureuil Monepremière	55672 75	55672 75
Ecureuil Monétaire	32816 67	32816 67
Ecureuil Trimestr.	1964 22	1944 77
Elcash	315906 99	315906 99
Energie	310 85	296 85•
Eparcic	2994 50	2994 50
Eparcourt-Sicav	4192 57	4182 11
Epargne Associat.	24249 12	24212 80
Epargne Capital	8943 16	8755 60
Epargne Court Terme	566 87	566 87
Epargne Croissance	1703	1657 42•
Epargne Industrie	102 17	99 44
Epargne Inter	596 23	580 27•
Epargne J.	58358 81	58358 81
Epargne Long Terme	196 65	191 39
Epargne Monde	1337 83	1302 02
Epargne Oblig.	186 23	181 25
Epargne Premiere	12198 49	12107 68
Epargne Quatre	1092 25	1063 02
Epargne-Unie	1407 67	1356 79
Epargne Valeurs	458 42	444 20•
Epsilon	1167 17	1156 61
Euréval	723 53	702 46•
Eurocic Leaders	1145 48	1112 13
Eurodyn	1265 01	1213 74
Euro Gan	7782 56	7439 20•
Euromot	26 41	26 02
Fonsicav	11927 77	11927 77
FRANCE-GAN	10658 07	10174 77•
France Garantie	255 82	255 31
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	444 45	440 05
Francic	522 84	507 61
Francic Pierre	124 87	121 23
Francic-Regions	1369 98	1330 08
Fructi-Association	29 84	29 84

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Capi	34 95	34 43
Fructi Court	118508 67	118508 67
Fructidor	233 99	230 53
Fructi-Eco	567 66	549 42
Fructi-Epargne	30 34	29 80
Fructifrance	996 03	971 74
Fructimmo	34 18	33 33
Fructi-Première	11120 20	10955 86
Fructivar	4565 27	4553 89
Fructoblig	1188 80	1149 71
Gestilion	61271 95	61119 15•
Gest. Associations	163 40	159 80
Gest. F. Sécur	10555 55	10555 55•
Horizon	1245 25	1208 98
Interpar	104990 97	101932 98
Interoblig	11947 86	11486 33•
Intersélection Fce	585 87	568 81•
Japacic	187 57	182 11•
Jeunepargne	250 14	246 44•
Laffitte Amerique	220 44	210 44
Laffitte Europe	306 55	292 65
Laffitte Expan.	280 46	267 74
Laffitte France	364 75	348 21
Laffitte Immobil.	270 99	258 70
Laffitte Japon	448 56	428 21
Laffitte Oblig.	135	128 89
Laffitte Rendement	179 72	171 57
Laffitte Tokyo	378 99	361 80
Lasnade	5867 11	5858 62
Leumi C.T.	10574 84	10574 84
Leumi L.T.	5808 65	5639 47
Lion Association	11105 81	11105 81•
Lion Institution	24401 31	24340 46•
Lionplus	804 31	796 35•
Lion Trésor	2057 12	2036 75•
Lion 20 000	22101 90	22101 90•
Livret Bourse Inv.	570 36	553 75
Livret Portefeuil.	725 28	704 16
Méditerranée	207 32	198 39
Mensuel CIC	10049 92	9949 42
Mondial Investissem.	438 31	418 43
Monecic	5786 02	5786 02
Monedex	58252 32	58252 32•
Mone.J.	80842 91	80842 91
Mutualité dépôts	11282 31	11259 79
Mutuelle Unie Sél.	150 94	144 44
Natio Court Terme	236094 00	236094
Natio-Epargne	14718 52	14572 89
Natio-Ep. Ret.	130 66	127 16
Natio Epargn.Trésor	6586 78	6573 63
Natio-Imm.	1323 25	1287 83
Natio-Inter	1171 74	1140 38
Natio-Monétaire	21316 10	21316 10
Natio Obligations	504 81	491 30
Natio-Patrimoine	1531 04	1490 06•
Natio-Placements	63986 13	63986 13
Natio-Revenus	1003 42	993 49
Natio Sécurité	11849 89	11849 89
Natio-Valeurs	885 71	862
Nippon-Gan	6535 60	6239 24•
Nord Sud Dévelop.	1269 05	1266 52
Normetil	12713 77	12464 48•
Obli-Associations	124 82	123 58
Oblicic-Mondial	2310 07	2275 93
Oblicic-Régions	1082 84	1066 84
Oblig. ces cat.	151 15	148 92•
Oblifin	1110 87	1099 87•
Obliécurité	10729 21	10729 21
Oraction	1193 02	1163 79
Orvalor	6153 18	5930 78•
Paribas Epargne	17330 25	17295 86
Paribas Opportunités	129 85	124 56
Paribas Patrimoine	569 35	546 14
Paribas Revenus	90 23	89 34
Patrimoine Retraite	185 94	182 29
Parvalor	705 30	684 76•
Phenix Placement	277 07	269
Pierre Investissement	776 93	757 98•
Placement A.	1265 19	1240 38
Placements C.T.	75403 18	75252 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6024 86	6012 83
Placement Premier	55694 51	55583 34
Pléiade	121 20	117 96
Poste Gestion	54578 56	54578 56
Première Oblig.	10492 24	10491 76
Prév. Ecureuil	108 72	106 78
Privassociation	24576 37	24576 37
Quartz	132 32	129 06
Réalvalor	1077 38	1046 •
Rentacic	161 42	159 03
Revenus Trimestr.	5252 03	5200 03
Revenu-Vert	1131 71	1114 99
St Honoré Bio-Alim.	945 83	902 94
St Honoré Global	275 30	262 82
St Honoré Mat Plac.	247 82	236 68
St Honoré Pacifique	644 06	614 86
St Honoré PME	567 21	541 49
St Honoré Réal.	12540 87	12490 91
St Honoré Services	524 07	503 91
St Honoré Techno.	801 75	765 39
Sécuroc	1469 42	1469 42
Sécuri-Taux	1169 08	1169 08
Sicandes	699 41	698 07
Sicav Associations	1554 77	1552 44
S.F.I. fr. et etr.	713 05	692 28
Sicav 5.000	457 08	444 85•
Sivafrance	747 75	727 74•
Sivam	442 54	430 70•
Sivanesta	221 97	219 77•
Siviaser	444 26	432 37•
S.N.I.	1263 17	1226 38
Sogepargne	339 96	327 67•
Sogevar	1136 42	1094 89•
Sogister	1376 98	1314 55•
Soleil Investissements	571 72	545 79•
Stratégie Actions	1248 78	1200 75
Stratégie Rendements	1203 28	1165 40
Technocic	1189 26	1164 62
Techno-Gan	6330 11	6043 06•
Thesora	546 17	540 76
Transplus	132 87	127 15
Trésor Avenir	105 78	104 73
Trésor Plus	1072 15	1061 53
Trésor Réel	11995 05	11995 05
Trésoicic	107569 24	107569 24
Tolios	5167 77	5106 70•
U.A.P. Investiss.	485 46	467 91
U.A.P. Act. F.	621 18	598 73
U.A.P. Act. Sél.	677 71	653 21
U.A.P. Actifi.	657 80	634 02
U.A.P. Altafi.	481 66	464 25•
U.A.P Alto.	114 11	109 99•
UAP Moyen Terme	115 31	111 14
Uni-Associations	114 69	114 69
Uni-Foncier	1538 76	1483 14
Unifrance	634 18	611 26
Uni-Garantie	1286 14	1260 90
Uni Régions	1679 06	1618 37
Unirente	2391 85	2313 20
Univar	200 90	200 90
Univers Actions	1353 25	1308 75
Univers-Obligation	1644 24	1590 17
Valorem	577 48	563 38
Valorg	1748 51	1748 76
Valrea	44621 67	44689 37
Vauban	24182 47	24138 31•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - m : marché continu

Le Monde

URSS

Quarante-huit morts en Kirghizie

Le ministre soviétique de l'Intérieur, M. Vadim Bakatine, a mis en garde jeudi 7 mai contre une éventuelle *« guerre »* entre les républiques de Kirghizie et d'Ouzbékistan, en Asie centrale soviétique, a rapporté l'agence Tass.

Le dernier bilan des heurts entre Kirghizes et Ouzbeks en Kirghizie *est de 48 morts et 338 blessés*, a annoncé le ministre. La presse de Moscou a fait état de trente-cinq morts à Och, près de la frontière avec l'Ouzbekistan, où les troubles avaient éclaté *lundi* à la suite d'un litige sur les terres. Quatre soldats du ministère de l'intérieur et trois militaires ont été tués.

Selon l'agence de presse kirghize, des *« extrémistes »* munis d'armes automatiques ont attaqué une nouvelle fois mercredi un poste de la milice à Och, mais ont été *« repoussés »* par les forces de l'ordre.

A Frounzé, les autorités ont tiré des coups de semonce afin de disperser une *« foule de jeunes déchaînés »* après une grande manifestation qui s'était déroulée mercredi soir, a indiqué l'agence Tass.

Des étudiants et des jeunes se rassemblaient à nouveau jeudi matin dans le centre ville, proposant de *« marcher sur Och pour combattre les Ouzbeks »*, selon Tass. La veille, des manifestants avaient tenté de s'emparer de véhicules à la station de bus de Frounzé pour se rendre à Och, à quelque 400 km au sud.

Les responsables du parti et du gouvernement ont lancé des appels au calme à la radio et à la télévision locales . Jeudi, les journaux de la République publiaient un appel similaire de l'écrivain kirghize Chingiz Aïtmatov, membre du conseil présidentiel de M. Mikhaïl Gorbatchev. – *(Reuter, AFP.)*

Les socialistes se prononcent pour l'application du mode de scrutin municipal aux élections régionales

Le bureau exécutif du Parti socialiste s'est prononcé, mercredi 6 juin, à la majorité, pour l'élection des conseillers régionaux, en 1992, au scrutin de liste départemental à deux tours avec « prime majoritaire ». Ce mode de scrutin est calqué sur celui qui est en vigueur depuis 1983 pour les élections municipales et proposé par M. Pierre Mauroy. Les conseillers régionaux avaient été désignés en mars 1986, dans le cadre départemental, selon un mode de scrutin strictement proportionnel, qui rend difficile la mise en place de majorités.

M. Laurent Fabius, partisan d'un scrutin majoritaire impliquant le découpage de circonscriptions régionales dans les circonscriptions législatives, a défendu son point de vue en demandant qu' *« aucune solution »* ne soit d'avance *« ridiculisée »* par ceux qu'elle ne convainc pas. Le président de l'Assemblée nationale a expliqué que l'élection des conseillers régionaux dans le cadre régional aurait l'inconvénient de favoriser l'apparition de féodalités au détriment de l'Etat, de remettre le choix des candidats aux appareils des partis et d'éloigner l'élu de l'électeur. Le cadre départemental risquerait d'annuler, d'un département à l'autre, l'effet de la prime majoritaire souhaitée.

Dans les deux cas, selon M. Fabius, la droite serait incitée par le mode de scrutin à des alliances avec l'extrême droite, que ses électeurs seraient appelés à légitimer. C'est là, aux yeux du président de l'Assemblée nationale, le danger principal, qui lui fait préférer un scrutin majoritaire. Sur ce point, les partisans du scrutin proportionnel, notamment M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, lui ont répondu que leur système, au contraire, obligerait les partis de droite à choisir clairement de s'allier ou non avec *le Front national*, alors que le scrutin de circonscription permet les accords en sous-main, suivis d'ententes pour la répartition des responsabilités à la tête des conseils.

MM. Pierre Mauroy et Henri Emmanuelli ont insisté, en outre, sur l'inconvénient qu'il y aurait à priver de représentation les Verts et le PCF, alors qu'une alliance avec ces deux formations pourra être souhaitable pour les élections législatives de l'année suivante.

Le premier secrétaire a précisé que M. François Mitterrand entendait laisser le PS libre de son choix sur cette question, étant entendu que le chef de l'Etat est hostile au cadre régional si la proportionnelle est retenue. Les fabiusiens et les poperénistes, estimant que la décision doit revenir au comité directeur, qui se réunira le 16 juin, n'ont *pas pris* part au vote. Les représentants du courant 1 – sauf M. Louis Mermaz et Mme Gisèle Stievenard, qui se sont abstenus, – ceux du courant 3 (Rocard) et ceux du courant 7 (Chevènement) se sont prononcés pour la proposition de M. Mauroy.

PATRICK JARREAU

Demain dans « Liber »

« Allemagne année zéro »

Le prochain numéro de *Liber*, revue européenne des livres publiée conjointement par *le Monde*, le *Times Litterary Supplement*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *El Pais* et *l'Indice*, paraîtra dans *le Monde* du 9 juin.

Au moment où l'Allemagne avance à pas rapides vers son unification, plusieurs articles, réunis sous le titre global *Allemagne année zéro*, proposent une *réflexion sur l'histoire* de ce pays, à partir de livres récemment parus. Ainsi un historien français, Christophe Charle, souligne-t-il l'évolution particulière de la bourgeoisie allemande à la fin du dix-neuvième siècle, qui explique la faiblesse du libéralisme et du parlementarisme sous l'Empire ; deux auteurs allemands, Ulrich Raulff et Peter Schlötter étudient le rôle joué par certaines disciplines scientifiques – de la géographie à l'histoire – dans *la* politique du Reich ; et un professeur suisse, Joseph Jurt, évoque l'image de l'Allemagne dans la littérature française, de Mme de Staël à Giraudoux.

Parmi les autres articles de cette quatrième livraison de *Liber* : un portrait de Michel Leiris par Francis Marmande ; un texte de l'historien anglais Eric Hobsbawm sur l'histoire du 1er mai ; des études sur les leçons de la démocratie espagnole, sur les clubs anglais, sur les intellectuels hollandais, sur le marché de la *drogue à Vérone*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Prison dorée

PAUVRE Mandela, si beau, si droit, si fort et si fragile avec ce sourire de gamin qui brusquement l'illumine et puis s'éteint, planté là, debout sous la pluie, sur le parvis désert des Libertés, au Trocadéro, pendant que Sa Majesté Mimi Ier, un rien échevelé, y allait d'un discours *visiblement tricoté par* Tatie Danièle, avant de lui céder le micro et d'aller confortablement s'asseoir pour l'écouter à son tour. C'était pathétique et dérisoire, ces fastes et ces pompes réservés à quelques rares privilégiés encadrés par des cordons de police tellement épais que, de la Défense à Notre-Dame, toute la circulation a été bloquée pendant des heures dans ses filets.

Dire que ce mégalo de Djack, *maître attitré des cérémonies*, avait invité le bon peuple de Paris à venir fêter en masse le héros, le martyr des droits de l'homme au pays de l'apartheid ! Ceux qui s'y sont risqués, j'entendais ça ce matin sur RTL, ont été repoussés comme des malpropres.

Moi, quand je suis enfin arrivée à me répandre, complètement trempée, devant ma télé pour assister, le nez écrasé sur la vitre, à cette cérémonie à ciel ouvert et en vase clos, déjà que j'étais bonne à essorer, les larmes me sont montées aux yeux. De tristesse. Et de rire. Ces violons sanglotant sous des *archets qui jouaient* les essuie-glace, ces parapluies dressés haut par des chambellans et retournés par le vent, ces enfants des écoles frigorifiés tendant leurs bouquets à une Winnie enturbannée aux couleurs de l'ANC, ce piano sorti d'un film de Fellini qui avançait sur l'immensité marbrée de l'esplanade à la rencontre d'une chanteuse chargée d'interpréter un poème de Nelson... Mandela, oui, on croyait rêver.

Voilà un homme qui vient de passer vingt-sept ans en taule, qui a lutté toute sa vie pour que *tombent les barrières et qui se* retrouve enfermé, seul, dans le dernier cercle, le plus vissé, le plus vicié, le cercle glacé imposé par le protocole et la sécurité à la couronne. Et la couronne de France, pardon, c'est pas de la petite bière, le carrosse excepté, elle a rien à envier à celle d'Angleterre. Les grilles de Buckingham lui paraîtront sûrement moins verrouillées que celles de l'Elysée.

A Grenoble

Une « agression raciste » mise en doute par l'enquête policière

GRENOBLE

Correspondance

Les conclusions de l'enquête policière, menée à la suite de la plainte déposée par une militante de SOS-Racisme qui affirmait avoir été victime d'une agression raciste *(le monde* du 28 mars), contredisent la version de la plaignante, Mme Louisa Zemour. selon cette dernière, d'origine algérienne et de nationalité Française, un homme masqué d'un foulard bleu, blanc, rouge l'avait battue, tôt le matin le 17 mars dernier, non loin de son domicile à Saint-Martin d'Hères (banlieue de Grenoble).

L'agresseur, qui agissait sans témoin, aurait ponctué ses coups des cris suivants : *« Tiens, pour SOS-Racisme. Tiens, pour le PS. De la part de Le Pen »*. Mme Zemour, quarante-cinq ans, et mère de quatre enfants, est militante *de SOS-Racisme et du PS* . Elle avait séjourné quatre jours à l'hopital, où 65 points de suture lui avaient été posés.

Les policiers s'appuyent sur le témoignage de voisins, qui affirment avoir entendu tomber Mme Zemour pendant la nuit, et sur celui du gardien de l'immeuble qui a vu une poubelle placée sous les fenêtres de l'appartement qu'occupe Mme Zemour, en rez de chaussée. Les enquêteurs en sont venus à la conclusion qu'elle aurait pu se blesser en tombant de la poubelle sur *laquelle elle* aurait grimpé pour tenter de réintégrer son appartement, dont son mari lui aurait interdit l'accès cette nuit-là. Pour sa part, Mme Zemour soutient toujours sa version des faits. F.V.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté daté 7 juin 1990 a été tiré à 515 203 exemplaires

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 juin

La baisse enrayée

Après cinq séances consécutives de baisse, le mouvement semblait être enrayé rue Vivienne. L'indice CAC 40 qui s'était déprécié de 1,16 % la veille s'appréciait de 0,14 % jeudi matin. Du côté des hausses on notait Nordon (+ 5 %), Truffaut (+ 3,7 %), Gerland *(+ 2,8 %) et Synthélabo (+ 2,5 %)*. Parmi les baisses figuraient Legrand (- 4,9 %), Salomon (- 3,4 %) et Galeries Lafayette (- 2,9 %).



Le Monde

SECTION D

LIVRES • IDEES

René Belletto l'ingénieur du roman

Machines ultramodernes et vieilles machinations

LA MACHINE
de René Belletto.
P.O.L., 412 p., 110 F.

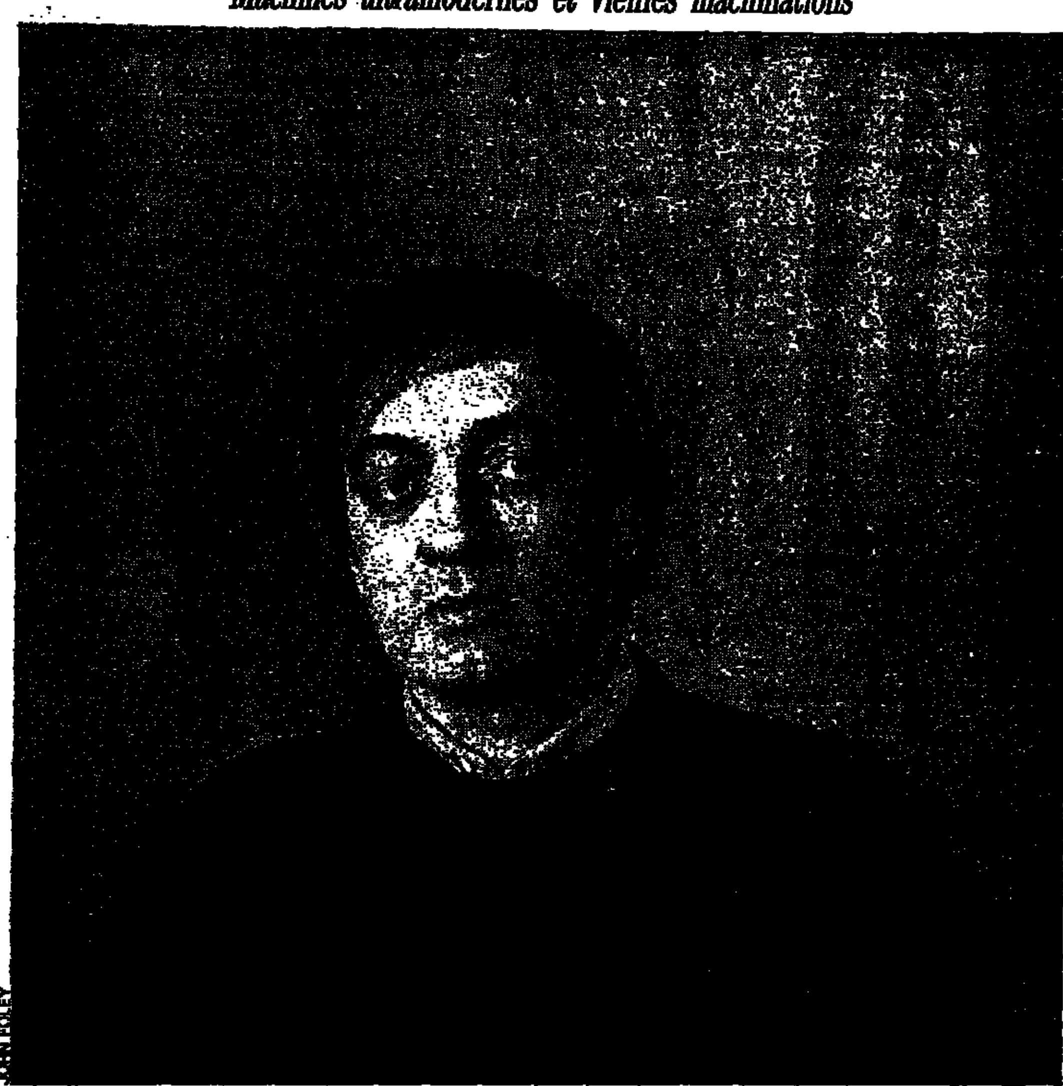
René Belletto écrit des romans comme un ingénieur construit une machine. Pas de ces vieilles machines mécaniques faites de rouages, d'échappements, de poulies, de courroies et d'engrenages, *mais des systèmes ultramodernes,* bourrés d'informatique, de connexions électriques, de traitements de données, de codes, d'écrans et de voyants. Des machines d'autant plus impressionnantes et mystérieuses qu'on ne les *voit* pas fonctionner.

Les romans de Belletto sont aussi des récits de machinations. Ils ont pour centre un personnage, fragile et troublé, qui va déchaîner un cataclysme de forces maléfiques, dont le caractère fatal est inexorable.

La Machine, dernier livre de Belletto, peut donc être lu comme une métaphore gothique de sa propre création littéraire : un psychiatre, Marc Lacroix, invente une machine, un « psycho-ordinateur », qui lui permet de transférer la totalité des données intellectuelles et caractérielles d'un individu à un *autre. Il va expérimenter* sa découverte sur un psychopathe de ses clients, un malade qui a pour mauvaise habitude de taillader au couteau les femmes, dont le contact physique l'affole. Pour Marc, cet échange de personnalité avec Michel Zyto, son patient, ne doit durer que quelques secondes et *avoir les effets curatifs du transfert* freudien.

Mais les choses ne se passent évidemment pas tout à fait comme le psychiatre l'avait prévu : Zyto – qui a maintenant l'apparence corporelle de son médecin (cependant que celui-ci a pris les traits grossiers de son criminel compagnon) – n'entend pas réintégrer sa peau de pensionnaire d'asile. Il lui préfère, et on le comprend, celle d'un beau, riche et savant aliéniste, doté d'une *grande maison bourgeoise, d'une* épouse charmante, d'une maîtresse séduisante et d'un petit garçon tout à fait adorable. Le toubib se retrouve dans une cellule d'hôpital psychiatrique ; le malade va goûter aux joies confortables de la société *BCBG ; et tout cela* pourrait finir dans la paix et l'injustice si le médecin – le vrai – ne souffrait d'un début de cancer du nerf auditif et si Zyto – fou, mais calculateur – ne préférait, en fin de compte, vivre longtemps plutôt que d'habiter un corps souffrant.

Ainsi racontée, l'intrigue de *la Machine* peut prêter à sourire. D'ailleurs, la suite de l'histoire accumule les meurtres, les viols, les scènes d'épouvante, à un rythme de descente en chute libre vers l'enfer.


JOHN FOLEY

Mais plus la machine détraquée du docteur Lacroix produit d'effets pervers, plus l'horreur cancérise les derniers espaces de raison, plus le fil de l'histoire tend à se confondre avec un fil de couteau, de ciseaux ou de rasoir, plus le romancier parvient à maîtriser l'invraisemblable machine infernale qu'il a allumée.

Puisqu'il a décidé de transférer sur nous, de vider dans notre esprit ses angoisses, ses fantasmes, ses malaises, puisqu'il a décidé que, pendant quatre cents pages, nous allions être lui, l'auteur, que nous allions habiter son crâne et ses nerfs, que nous allions sentir battre son cœur, que nous allions loger dans ce roman en train de s'écrire et dans les affres de celui qui l'enfante, il faut qu'il nous tienne par tous les bouts, qu'aucune des connexions qu'il a établies ne se rompe, qu'aucun excès ne paraisse excessif, aucun délire invraisemblable.

Lecteurs manipulés

Et *la Machine,* c'est vrai, nous happe. Elle nous happe aux tripes, ce qui est peut-être le plus facile. Encore qu'il faille savoir saisir au bon endroit des tas de lecteurs inconnus – et forcément différents.

Mais elle nous happe au cerveau aussi. Dans les circonvolutions de la mémoire, où elle ranime des peurs d'enfance et des plaisirs qui sont indissolublement liés à ces peurs. Jeux troubles et pervers de la jouissance et de l'interdit, de l'attirance et de la répulsion, du désir satisfait et de l'envie condamnée, que Belletto impose par petites touches à peine perceptibles, qui vont, par leur seule accumulation, se transformer en taches envahissantes et obsessionnelles.

Alors, à mesure que se développe le récit, que prend forme et force le cauchemar, s'impose la certitude que le romancier nous manipule, que ce qu'il nous montre de sa machine n'est qu'un leurre, juste un petit cadran sur lequel s'agite une aiguille et qui est destiné à fixer *notre regard, cependant qu'ailleurs,* dans les entrailles du monstre, s'accomplit l'essentiel. Et nous cherchons désespérément à lire les signes de cette élaboration invisible, à interpréter des codes, à reconstruire des systèmes cohérents. Nous nous accrochons à des *interprétations,* à des références culturelles. Certaines paraissent évidentes : la situation freudienne, le complexe d'Œdipe, la régression jusqu'au retour dans le sein maternel. D'autres perches sont tendues : le *dédoublement de la personnalité,* type Docteur Jekyll et Mister Hyde ; le questionnement métaphysique : sommes-nous autre chose que la somme de nos apparences ?

Mais aucun de ces fils ne livre la clé du système lui-même : il se rompt ou il s'emmêle à d'autres connexions avant d'atteindre l'ordinateur central, le maître des significations. Comme pour éviter que la boucle ne se referme, que le lecteur ne s'échappe, René Belletto conclut son roman par une manière d'épi*logue dont la fonction narrative est* utilisée à contre-emploi : le drame a eu lieu ; une explication rationnelle a été donnée à cet épisode de folie sanglante. Les héros survivants pansent leurs plaies, reprennent leur souffle et leurs esprits. La vie continue. *Mais, alors que le livre* court ainsi paisiblement vers sa fin, l'auteur y ajoute un paragraphe, presque anodin et logiquement inacceptable, incohérent, contradictoire avec tout ce qui le précède dans le roman. Si bien que, si nous rejetons l'hypothèse d'une erreur de script commise par Belletto, nous sommes *obligés de relire le roman* depuis le début, munis d'un autre plan de montage de *la Machine.* Qui, sans doute, s'avérera aussi fautif et aussi incomplet que les précédents.

Il ne faut jamais dire jamais. Pourtant, même parmi les auteurs *réputés* d'avant-garde, la *problématique* des relations entre l'auteur, le lecteur et la « machine livre » n'a jamais été traitée de manière aussi romanesque que dans ce thriller d'épouvante. Si nous avons été Belletto, pour le meilleur et pour le *pire, pendant notre* lecture, il y a tout à parier que l'échange a bien eu lieu, et donc qu'il a été nous pendant le temps de son écriture : non pas un imaginaire, mais des milliers ; non pas une angoisse de mort, mais une multitude ; non pas *un désir, mais une* foule plus inquiétante que les plus terrifiantes histoires de vampires et de savants fous.

Pierre Lepape

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Le pacte de la Licorne

On n'en a pas fini avec Lewis Carroll. Les *Œuvres* du père d'*Alice* entrent dans deux panthéons de l'édition française : « La Pléiade » de Gallimard et la collection « Bouquins » de Robert Laffont. En prime, « La Pléiade » offre à ses fidèles un remarquable album de l'univers photographique de Lewis Carroll. On y rencontre une vieille dame : celle qui, soixante-dix ans plus tôt, servit de modèle pour *Alice...*

Page 34

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit

Ennemis intimes

Hegel et Schopenhauer : le second détestait le premier et n'a cessé de l'abreuver d'injures. Rancœur de diva ? L'opposition est plus fondamentale. Et le désaccord insurmontable entre la philosophie de Hegel et celle de Schopenhauer fournit sans doute une des clés de la modernité jusqu'à aujourd'hui.

Page 36

LETTRES GERMANIQUES

Paris, Berlin, trois femmes et des rêves

Walter Benjamin et ses *Ecrits autobiographiques,* mais aussi Rainer Maria Rilke, sa *Correspondance avec Catherine Pozzi* et ses *Journaux de jeunesse* ; et Theodor Lessing, l'une des premières victimes de la Gestapo, dont on publie l'ouvrage majeur, *la Haine de soi,* six portraits d'intellectuels allemands consumés par le refus d'eux-mêmes.

Pages 39 et 40

La sérénité inquiète d'Adalbert Stifter

Deux récits d'apprentissage par l'un des maîtres de la prose de langue allemande

BRIGITTA
d'Adalbert Stifter.
Traduit de l'allemand
par Marie-Hélène Clément
et Silke Hass.
Éd. Fourbis
(BP 925, 75535 Paris Cedex 11),
distr. Distique, 122 p., 69 F.

LES CARTONS DE MON ARRIÈRE-GRAND-PÈRE
d'Adalbert Stifter.
Traduit de l'allemand
par Elisabeth de Franceschi.
Éd. Jacqueline Chambon (Nîmes),
distr. Harmonia Mundi, 220 p.,
90 F.

Sarcastique, le dramaturge Friedrich Hebbel prétendait que l'œuvre de son contemporain Adalbert Stifter *« présuppose comme lecteurs, de toute évidence, Adam et Eve ».* N'écartons pas trop vite le propos du détracteur. Il se pourrait bien en effet que, prise à la lettre, sa moquerie révèle, dissimulée sous son intention critique, une certaine vérité...

Lovée au cœur du dix-neuvième siècle autrichien, en pleine époque Biedermeier (1) à laquelle on l'apparente, l'œuvre de Stifter semble suspendue en dehors ou à l'écart de son temps. Les sombres accents du romantisme allemand sont déjà loin. La Vienne de la Restauration, où *il vécut,* n'est pas encore la grande cité intellectuelle et littéraire de la fin du siècle. L'esprit conservateur de l'écrivain, par ailleurs fonctionnaire zélé de l'éducation, s'accommode bien du règne commençant de l'empe*reur* François-Joseph, instauré après l'échec des tentatives révolutionnaires de 1848. La biographie de Stifter, né en 1805 dans un village du sud de la Bohême, n'offre guère plus d'épisodes saillants que son époque. Si ce n'est, peut-être, son suicide : en *1868,* malade, il se tranche la gorge d'un coup de rasoir.

Stifter, qui fut également peintre et dessinateur de paysages (un musée porte son nom à Vienne), est l'auteur de nombreux romans et nouvelles, qu'il reprenait et remaniait sans cesse. Ses œuvres complètes, rassemblées à partir de 1901, comportent vingt-cinq volumes.

Revenons au jugement de Hebbel et à la clairvoyance qu'il recèle. Le court et magnifique récit *Brigitta,* que viennent de traduire – excellemment – Marie-Hélène Clément et Silke Hass, permettra d'en montrer la pertinence. Ce monde pacifié, demeure d'une humanité réconciliée avec lui et avec elle-même, que met en scène Stifter, appelle, suscite un regard pour ainsi dire premier, une lecture débarrassée de préventions et de préjugés. Sans cet allégement du regard, la vision de l'écrivain paraîtrait naïve, sa conception du monde invertébrée et passéiste.

Un passé lointain et mystérieux

Comme l'admirable roman *l'Homme sans postérité* (2), comme *le Château des fous* (3), comme enfin *les Cartons de mon arrière-grand-père,* publié l'an dernier chez Jacqueline Chambon (4), le récit intitulé *Brigitta* (qui date de 1843, c'est-à-dire du début de la carrière d'écrivain de Stifter) suit la courbe d'un apprentissage, d'une initiation à la vie. Témoin plus qu'acteur de l'histoire dans laquelle il s'insère et qu'il rapporte, le narrateur accède, en même temps que le lecteur, au sens et à la vérité de celle-ci. Il recompose cette vérité éparse, rend visible le cours du destin des différents protagonistes, atteste enfin le sens et la finalité de leurs actes.

Patrick Kéchichian

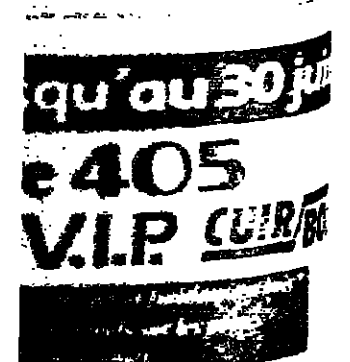
Lire la suite page 40.

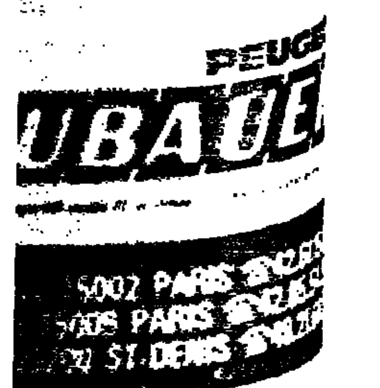
(1) Ce terme désigne le style provincial et bourgeois qu'illustrèrent, dans le monde germanique préindustriel d'avant la révolution de 1848, des auteurs comme Mörike ou Grillparzer.

(2) *Traduit et présenté par* G.A. Goldschmidt, Phébus, 1978.

(3) Traduit par Alain Coulon, introduction de J.-L. Bandet, bilingue, Aubier, 1978.

(4) Chez Jacqueline Chambon, qui a le grand mérite de défendre un auteur dont on peut craindre qu'il ne rencontre pas un suffrage massif, on trouve également *Cristal de roche (Pierres multicolores I)* (voir « le Monde des livres » du 18 novembre 1988). A paraître : *Tourmaline (Pierres multicolores II).* Pour compléter cette bibliographie, citons *les Grands Bois,* trois récits traduits par Henri Thomas (Gallimard, 1943 et 1979).





EN POCHE
Autour de l'antisémitisme

Les débats sur l'antisémitisme nés de l'affaire de Carpentras donnent une actualité particulière à trois livres dont la réédition en poche est une heureuse initiative. Dans *Vichy et les Juifs*, paru en 1981 dans la collection Diaspora de Calmann-Lévy, deux historiens, un Canadien, Michael R. Marrus, et un Américain, Robert O. Paxton, rappellent à ceux qui l'auraient oublié que, de la publication d'un statut des Juifs en octobre 1940 au départ d'un dernier convoi de déportés pour Auschwitz en juillet 1944, le régime de Vichy a mis *en œuvre sa propre politique antisémite* : 75 000 Juifs (Français ou étrangers) ont été envoyés dans les camps de la mort, environ 2 500 ont survécu.

La responsabilité de Vichy pèse lourd dans la mémoire collective. Henry Rousso en analyse les effets dans *le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, paru au Seuil en 1987. Ce syndrome s'exprime, dit-il, dans les conflits qui agitent périodiquement la société française autour du souvenir de l'Occupation et qui révèlent l'existence d'un fort traumatisme. L'antisémitisme est une donnée de ce syndrome, qui se trouve réactivée à intervalles réguliers *« comme une « nouvelle affaire Dreyfus » qui aurait supplanté la précédente »*.

Pour comprendre comment fonctionnent aujourd'hui ces idéologies d'exclusion, il faut relire *la Force du préjugé*, de Pierre-André Taguieff, *paru en 1987 à la Découverte, qui se propose de donner à* l'antiracisme une cohérence théorique face aux nouvelles formes du *racisme, fondées sur* une fausse interprétation du droit à la différence et du droit à l'identité des peuples. Le relativisme, conclut-il, ne doit pas conduire au rejet de *« l'exigence universaliste »* mais empêcher que celle-ci ne se corrompe en s'érigeant en absolu.

T. F.

▶ **Vichy et les Juifs**, *de Michael R. Marrus et Robert O. Paxton, Le Livre de Poche, « Biblio Essais », nº 4115, 671 p., 49 F.*
▶ **Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours**, *de Henry Rousso, Le Seuil, « Points Histoire », H 135, 414 p., 45 F.*
▶ **La force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles**, *de Pierre-André Taguieff, Gallimard, « Tel », nº 162, 645 p., 90 F.*

◆ Dans la collection « Bref », aux Editions Cerf-Fides, Asher Cohen publie un ouvrage d'informations synthétique sur la *Shoah* (nº 28).

◆ La collection Tel (Gallimard) *poursuit la reprise des grands* textes de la philosophie occidentale précédemment publiés chez cet éditeur : *Post-scriptum aux miettes philosophiques* de Kierkegaard (traduit du danois et préfacé par Paul Petit, nº 149) ; de Kirkegaard également, sont repris, en un volume, les *Miettes philosophiques*, *le Concept de l'angoisse* et le *Traité du désespoir* (traduit par Knud Ferlov et Jean-Jacques Gateau) ; *la Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, de Husserl (traduit de l'allemand et préfacé par Gérard Granel, nº 151) ; *Questions I et II*, de Heidegger (plusieurs traducteurs, nº 156) ; *la Technique et la science comme « idéologie »*, de Jürgen Habermas (traduit de l'allemand et préfacé par Jean-René Ladmiral, nº 161).

◆ Philosophie également en Folio-Essais avec *De la liberté*, de John Stuart Mill (traduit de l'anglais par Laurence Lenglet à partir de la traduction de *Dupond-White, préfacé par* Pierre Bouretz, nº 142) et *l'Essai sur l'origine des langues*, de Rousseau (présenté par Jean Starobinski, nº 135).

ŒUVRES
de Lewis Carroll.
Edition publiée sous la direction de Jean Gattégno,
« Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1 983 p., 460 F.

ALBUM LEWIS CARROLL
Iconographie choisie et commentée par Jean Gattégno,
« Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 365 p., offert pour tout achat de trois volumes de « La Pléiade ».

ŒUVRES
de Lewis Carroll,
Edition établie et présentée par Francis Lacassin.
Tome 1, 967 p. ; tome 2, 907 p.
« Bouquins », Robert Laffont, 240 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau



Lewis Carroll : autoportrait

Le pacte de la Licorne

LEWIS CARROLL, qui entre à quelques mois d'intervalle dans deux panthéons de l'édition française, l'auguste « Pléiade » sous la direction de Jean Gattégno et les « Bouquins », joufflus et souples de Robert Laffont sous l'œil averti de Francis Lacassin, peut envisager, du fond de sa tombe, l'avenir avec optimisme : on n'en a pas fini avec lui. Le mélange de réserve britannique du clergyman écrivain et de folie aimable et absurde de son propos qui caractérise le genre particulier qu'il cultiva, celui du *nonsense* – intraduisible, sinon assez pauvrement par « nonsens », – lui assure pour longtemps une place unique dans les lettres. Jean Gattégno indique que, d'après l'*Oxford English Dictionary*, le substantif « excentrique » apparaît en 1832, l'année même de la naissance de Carroll. Il ne fut certes pas le premier ni le dernier, du reste, des excentriques qu'Albion, fertile en cette progéniture, engendra, mais incontestablement l'un des plus géniaux.

C'est en France que cet Anglais, concentré d'Anglais, a connu l'essor de sa gloire posthume. Adopté par les surréalistes, traduit par Aragon – qui mêle assez abusivement politique, lutte des classes et fantaisie du langage, – il est surtout lancé par une série de traducteurs inspirés et dévoués, André Bay, Jacques Papy, Henri Parisot, entre autres. Et Jean Gattégno, à qui l'on doit aussi une vie de Carroll (1) et une étude des plus pertinentes sur cet auteur (2). La France est le pays qui publie le plus largement Carroll et ne se borne pas aux textes consacrés qui l'ont rendu célèbre immédiatement, dès 1865.

On ne rappellera pas ici la vie de Charles Lutwige Dodgson, né le 27 janvier 1832 dans le comté du Cheshire au sein d'une famille nombreuse et religieuse, une vie dont il y a peu d'évènements à rapporter au fil de vingt-cinq années d'enseignement des mathématiques au collège Christ Church d'Oxford. Une vie solitaire peuplée d'enfants, sans femme, avec un ou deux amis, un neveu biographe, des collègues, dans l'univers irréel, isolé d'Oxford, à l'époque un microcosme universitaire en pleine campagne, un royaume, un asile. Une vie pas très longue – il meurt à soixante-six ans, d'une bronchite, chez sa sœur, – sans tumultes ni accidents, une vie timide placée sous le signe de ce que Gattégno nomme justement *« la peur du monde »*.

Peut-être faut-il accuser ces chers collèges britanniques dont les règles strictes, les punitions à la badine et les traditions de bizutage, ont eu sur des générations de jeunes gens l'influence pénétrante que l'on sait. Le doux Charles Dodgson fut interne au collège de Rugby de l'âge de quatorze à dix-sept ans et déclara par la suite : *« Rien au monde ne me persuaderait de vivre à nouveau les trois ans que j'y ai passé. »* Jean Gattégno suggère de voir dans cette période de formation de Carroll, *« le grand tournant de la fuite devant le groupe, devant la vie – et le repli sur soi, c'est-à-dire l'imagination, les jeux de l'esprit et, pourquoi pas, les « jeux solitaires » tout court »*.

DANS cette vie, toutefois, une date à relever où s'opère un pur miracle littéraire, une pluie d'étoiles inspirées, le 4 juillet 1862 : Charles, devenu Lewis Carroll en littérature depuis la publication de quelques poèmes et contes, a fait la connaissance des enfants du nouveau doyen de Christ Church, Henry George Liddell, un garçon et trois filles, Alice, Lorina et Edith. Lorina et Alice sont d'une beauté délicate, sublime autant qu'on en peut juger par les photos. Ce jour-là, Charles Lewis les emmène en barque pour une excursion sur l'Isis, un petit affluent de la Tamise, et leur raconte sur l'eau un conte improvisé qui est la première version, orale, d'*Alice*. A la demande de la petite Alice Liddell, il couchera par écrit ces *Aventures d'Alice au pays des merveilles* qui paraîtront illustrées par John Tenniel en 1865. La suite, *De l'autre côté du miroir*, paraîtra en 1871, dans la même veine et avec le même succès.

Tout le monde connaît l'atmosphère de rêve calme où baignent ces deux récits qui innovent radicalement dans le domaine si convenu de la littérature pour enfants. Carroll renverse le rôle traditionnel du conte qui est d'intégrer l'enfant au monde adulte et pose au contraire comme étalon, repère et ombilic, le monde enfantin : c'est le regard d'Alice qui prend la mesure du monde des adultes. Et Carroll a recours pour cela à ce qu'Edouard Lear a illustré dès 1846 avec *The Book of Nonsense*, un art froid du dérèglement logique qui se déploie en maints bouts-rimés, en historiettes et devinettes dont le chemin d'Alice en ce monde à l'envers est constellé, ponctué, guidé, comme par une rampe de faux bon sens.

Alice s'écarte aussi des contes du folklore en ce qu'elle est absolument dépourvue de « morale » ; on n'apprend rien de sage sur la vie au fil de ces histoires inquiétantes et cruelles ; on y flotte dans une étrange indifférence, une humeur d'impassible euphorie où les frontières du raisonnable et de l'interdit sont levées magiquement, d'un souffle, comme un vœu. Plus tard, avec *Sylvie et Bruno*, Carroll reviendra à des formes plus habituelles (bien que la structure de ce roman soit des moins banales) et pleines de « sentiment ». Il deviendra un écrivain pour enfants comme les autres, conscient du reste d'avoir un moment atteint un domaine inabordé avant lui, et d'en avoir perdu l'accès. Il se détournera de la littérature pour se consacrer à ses exercices de logique formelle *(la Logique symbolique, Un conte embrouillé)* jusqu'à la fin de sa vie.

DES énigmes nombreuses que pose le cas de Lewis Carroll au lecteur, la moindre n'est pas celle de son rapport aux petites filles. Aimées, recherchées, collectionnées, photograhiées, amusées de mille façons, il en a des registres à faire pâlir la Barbe-Bleue. Et pourtant, jamais un geste déplacé, jamais un scandale. Il écrivait aux mamans d'incroyables lettres pour demander à quel point leur petite était *« embrassable »* et s'il pouvait la faire poser en tenue d'Eve. Aux fillettes (autour de dix-douze ans pour les plus âgées) il envoya une moyenne de quatre lettres par jour pendant trente-sept ans, d'amour, de reproches, de plaisanteries, de comptabilité tendre. La petite Isabella lui envoie *« des millions »* de baisers, il répond aussitôt que *« des millions »* signifie au moins deux millions ; qu'à raison de vingt baisers la minute, on arrive à *100 000 minutes*, soit 1 666 heures, soit 138 jours *(de 12 heures chacun)*, soit 23 semaines ; et, comme à regret, qu'il ne peut trouver le temps nécessaire pour 23 semaines de baisers continus.

Une fixation aussi exclusive sur les fillettes trouve un écho dans son attitude envers le langage. S'il décide que « noir » signifie « blanc », il a le droit de subvertir l'usage commun, même s'il y a de l'absurde à cela. C'est du moins ce qu'il croit au début de son œuvre, avant de constater qu'on ne joue pas infiniment avec la Loi, avec l'arbitraire du signe et que la marge de liberté que l'on peut espérer prendre avec le langage est limitée. *« Les mots signifient plus que nous ne voulons leur faire dire quand nous les utilisons. »* Reste pour sa paix et sa morale qu'il aura démonté, combiné, renversé les mots plus que les fillettes, pour autant que l'on sache, ce qui vaut mieux pour tout le monde. La mère d'Alice Liddell se brouilla un temps avec Carroll, craignant que sa fille ne soit perturbée de tant de sollicitude. Pourtant il y avait un pacte passé entre le professeur un peu sinistre et ses proies en dentelles, qui ressemble à l'accord entre Alice et la Licorne, au chapitre VII de *De l'autre côté du miroir*, après que l'une et l'autre eurent avoué avoir cru qu'une petite fille, aussi bien qu'une Licorne, était un « monstre fabuleux ». La Licorne dit : *« Eh bien, maintenant que nous nous sommes vues une bonne fois l'une et l'autre, si vous croyez en mon existence, je croirai en la vôtre. »* Ce qui est le début de la tolérance.

LE lecteur français a donc le choix entre deux éditions également soignées de l'œuvre, sinon complète (la correspondance est par trop volumineuse) du moins essentielle, de Lewis Carroll. L'édition de Francis Lacassin est sans doute plus riche en titres inédits et moins chère que « La Pléiade » ; laquelle est très joliment illustrée et plus maniable... A chacun selon son goût. Il est déjà beau d'avoir le choix dans ce domaine et de constater l'excellence du travail des traducteurs et préfaciers, la place faite aux illustrations, photos et dessins.

Car, en photographie au moins, Carroll les aura prises, ces exquises fillettes. Au naturel, sur fond de pelouse et bâtiments néo-gothiques. En studio, avec ombrelles et costumes de Chinoises (Alice et sa divine sœur, Lorina) ou en haillons, dans des poses geignardes de mendiantes louches. L'album que propose « La Pléiade » à ses fidèles, consacré cette année à Carroll, est des plus remarquables. Une place très large y est faite à la photographie, à des clichés parfois très peu connus. Les autoportraits de Carroll sont tous très touchants et révélateurs. On y voit un jeune homme mélancolique et pâle devenir un sexagénaire las et plus souriant, apaisé. On y rencontre aussi une vieille dame à l'œil brillant sous son bibi noir, une canne sur les genoux. C'est Alice en 1932, trente-quatre ans après la mort de son adorateur.

(1) *Lewis Carroll, une vie*, Seuil 1974.
(2) *L'Univers de Lewis Carroll*, José Corti, 1970 et 1990.



ROMANS

L'amour deux fois clandestin

Jeannette Colombel raconte avec pudeur une histoire d'adultère et de Résistance

LES AMANTS DE L'OMBRE,
de Jeannette Colombel,
Flammarion, 362 p., 119 F.

Collaboratrice des *Temps modernes*, spécialiste de l'œuvre de Sartre, Jeannette Colombel jouit depuis longtemps, en milieu philosophique, d'une réputation de rigueur, de passion, d'intransigeance que ne viendra certainement pas démentir la publication de ce roman autobiographique.

Nelly est en train de terminer ses études de philosophie à la Sorbonne, au début de la dernière guerre. Son père, dont le nom, inchangé, est familier aux historiens de la Résistance et du Parti communiste, Marcel Prenant, est une figure majeure de ce qu'on a appelé « l'armée des ombres ». Sa mère, Lucy, célèbre pour ses recherches leibniziennes, qui font encore autorité, est également présentée telle qu'elle fut probablement dans la réalité.

Plusieurs personnalités font ainsi des apparitions, sans être travesties : en particulier Jean-Louis Bory qui entraîne Nelly avec enthousiasme à une représentation des *Mouches*, ou encore Gaston Bachelard. Jean-Louis Bory aide Nelly à trancher, lorsqu'elle doute encore de l'innocence du projet de Sartre et de son indépendance par rapport à l'occupant. *« Le théâtre est une arme, mais Sartre est bien le seul à l'avoir compris »*, clame le bouillant Bory. Quant à Bachelard, il fait rayonner son personnage de patriarche, épistémologue et rêveur, récitant des vers d'Eluard avant leur publication, inlassable messager et traducteur des visions poétiques ou scientifiques des autres. Les belles pages inspirées que Jeannette Colombel consacre à ce philosophe inclassable font d'ailleurs espérer qu'un jour une biographie rendra justice à *« ce maître différent des autres (...), cet homme trop charnel pour l'université, enfermé dans les murs et dans un complot noir tout à la fois étroit et flottant »*.

Autobiographie intellectuelle ? Non pas vraiment, car Nelly est trop passionnée pour accepter le destin réservé de professeur de philosophie qu'on croit fait pour elle. Mariée trop vite, elle est fascinée par un homme, Jean Quemener, auquel elle ne refuse rien. De même que son père ne cesse d'affirmer sa liberté en luttant contre les nazis, en organisant une université libre, en s'intégrant à la Résistance, en ripostant avec héroïsme à la chiennerie fasciste, en interdisant à sa femme et à sa famille de porter l'étoile jaune, de même Nelly redoute d'être prisonnière d'une situation familiale où elle ne se reconnaît pas.



Elle choisit donc de tromper son mari et, réfléchissant de moins en moins aux risques courus, elle retrouve son amant « dans l'ombre », doublement clandestine, celle de l'adultère, bien sûr, mais aussi celle des réseaux secrets de combat, auxquels elle participe à la fois pour l'amour des siens et par principe moral.

Comment sublimer une passion qui pourrait être mesquine et médiocre, comment donner de la noblesse à ce qui pourrait n'être qu'un drame bourgeois ? Nelly ne se pose pas la question, mais apporte des réponses immédiates. Elle ne s'en dissimule pas pour autant ses faiblesses et même celles de l'homme qu'elle aime. Elle refuse tout compromis, déçue par la réaction tout d'abord conformiste et timorée de son père. Elle idéalise Jean, comme toute amoureuse privée de la présence constante de celui qu'elle aime. L'éloignement, le danger que court son amant par ses activités, la mauvaise conscience achèvent d'attiser sa passion, mais n'émoussent pas son sens critique.

Anarchie des passions

Et c'est ce sens critique, cette honnêteté foncière qui donnent toute sa valeur au livre de Jeannette Colombel. Fuyant le lyrisme facile et manichéiste qui caractérise tant d'ouvrages consacrés à la Résistance, elle a le courage de se montrer elle-même sous un jour qui n'est pas toujours flatteur, de dénoncer aussi le machisme de pacotille des « compagnons » qui se parlent « d'homme à homme », elle dresse un tableau vif et émouvant de ces années de désordre, chaos politique, bien sûr, mais traduit, individuellement, dans une anarchie des passions qui non sans mal finissent par découvrir leur logique.

On peut être surpris par la décision de « romancer » une histoire qui devait être déjà, telle quelle, fort romanesque. Pourquoi Nelly et non pas je ? Le modèle un peu vieillot des romans de Beauvoir peut-être ? Sans doute aussi un sursaut de pudeur qui aura retenu une philosophe habituée à écarter de ses analyses la part d'une envahissante subjectivité. Mais heureusement l'enthousiasme et l'authenticité demeurent dans ce livre auquel le cinéma devrait s'intéresser.

René de Ceccatty

Flamenca la rousse captive

LE ROMAN DE FLAMENCA
traduit de l'occitan
par Georges Bégou
Editions Jean Picollec,
170 p., 88 F.

A l'heure où arrivent les gros romans historiques fabriqués tout spécialement pour l'été, on serait bien avisé de glisser dans sa valise un petit livre d'à peine deux cents pages, facile et agréable à lire, et qui ne malmène pas, lui, l'Histoire à coups de lieux communs. *Le Roman de Flamenca*, l'un des fleurons de la littérature occitane du treizième siècle, vient de paraître, dans une nouvelle traduction, *« en prose*, dit son auteur, *pour qu'un large public découvre ce texte merveilleux »*.

L'homme qui a entrepris *« par pur plaisir »* de traduire les huit mille quatre-vingt-quinze vers de cet anonyme récit d'*« amour provençal »* n'est pas médiéviste, ne prétend pas *« rivaliser avec la précision et la rigueur des précieuses traductions savantes, notamment celle de MM. Nelli et Lavaud en 1960 »*. Georges Bégou, qui fut professeur de lettres avant de devenir journaliste, responsable du service culturel d'Antennee 2, n'a pas laissé la télévision tuer en lui la passion de l'écrit. Bien au contraire. Après avoir publié deux romans (1), il a eu envie de rendre hommage à son *« pays d'origine »*, le Languedoc, et à sa langue.

« J'étais, depuis l'adolescence, captivé par l'histoire de Flamenca - séquestrée à la fin du douzième siècle pendant trois ans par un mari jaloux, le comte Archambaut de Bourbon – et par le roman qui en était né vers 1250, explique Georges Bégou. *J'aimais ce récit assez sulfureux, censuré par l'Eglise, ce texte brisant les barrières de la tradition courtoise, mettant en concurrence Amour et Dieu, et exaltant, au-delà des sentiments, le plaisir charnel. Au point que je suis allé voir l'unique copie de cette œuvre, conservée à la bibliothèque municipale de Carcassonne. J'ai eu envie de faire partager le bonheur que j'ai eu à la lire, donc d'en proposer une traduction. »*

Un pari

Offrir la rousse captive, la magnifique Flamenca, son terrible mari et son bel amant Guilhem à des lecteurs du vingtième siècle très ignorants de la littérature médiévale apparaîtra peut-être à certains comme un sacrilège. C'est en tout cas un pari, que Georges Bégou a su gagner avec simplicité. Les amours de Flamenca, en prose, se lisent comme un roman populaire, sans toutefois que l'héroïne perde l'aura de sa légende.

Car Georges Bégou n'a pas cherché à « actualiser » le texte : *« D'autres auteurs utilisent avec bonheur ce procédé et exploitent la veine médiévale en introduisant une intrigue et des héros de fiction dans un contexte historique,* indique-t-il dans son introduction. *Ce n'est pas mon propos : je tiens à garder au* Roman de Flamenca *ses saveurs, sa musique, son message. »* Cet hommage rendu à l'anonyme auteur de ce récit sept siècles après sa mort par un homme de télévision est aussi une belle preuve de la durable fascination de l'écrit...

Jo. S.

(1) *Le ciel luisait d'étoiles* (Mazarine, 1985) et *le Prince et le Comédien* (Lattès, 1986).

Bons enfants mauvais garçons

Un hymme à une Marseille disparue, la ville natale de Patrick Cauvin

RUE DES BONS-ENFANTS
de Patrick Cauvin
Albin Michel, 376 p., 98 F.

Jusqu'ici, il arrivait que les héros de Patrick Cauvin séjournent brièvement à Marseille. Mais jamais encore ils n'y avaient vécu. Un peu comme si l'auteur de *Haute-Pierre* et de *Povchéri* tournait autour de sa ville natale sans oser y revenir pour de bon, ne fût-ce que par le biais d'une fiction. Eh bien, voilà qui est fait avec *Rue des Bons-Enfants*, qui emprunte son titre à une des artères populaires du quartier de la Plaine Saint-Michel à Marseille où Claude Klotz (qui n'était pas encore Patrick Cauvin) naquit en 1932 et vécut ses six premières années (avant de « monter » à Paris avec son cheminot de père), ouvrant les yeux sur une ville qui n'avait rien à voir avec la métropole morose de cette fin de siècle.

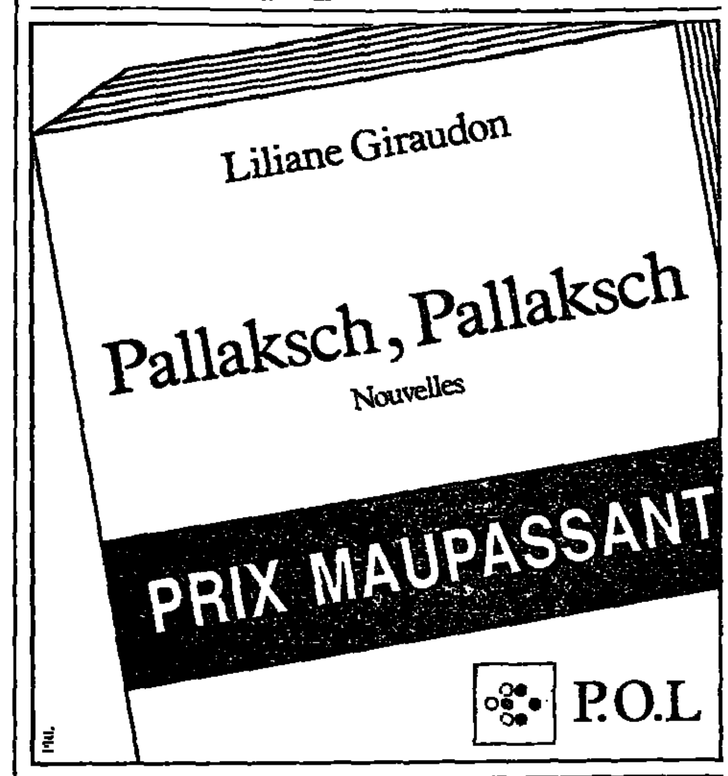
La Marseille qui sert de décor à *Rue des Bons-Enfants*, au point d'en faire le principal personnage du livre, est cette ville vivante et forte qui, dans les années 30, marquant sans qu'elle s'en doute encore la fin d'un âge d'or, *« nourrit l'Europe avec la force de l'Afrique »* au long de ses vingt-cinq kilomètres de quais, comme le clame le *César* de Pagnol, fière de ses navires et de la puissance de son commerce qui a fait d'elle la *« Porte de l'Orient »*.

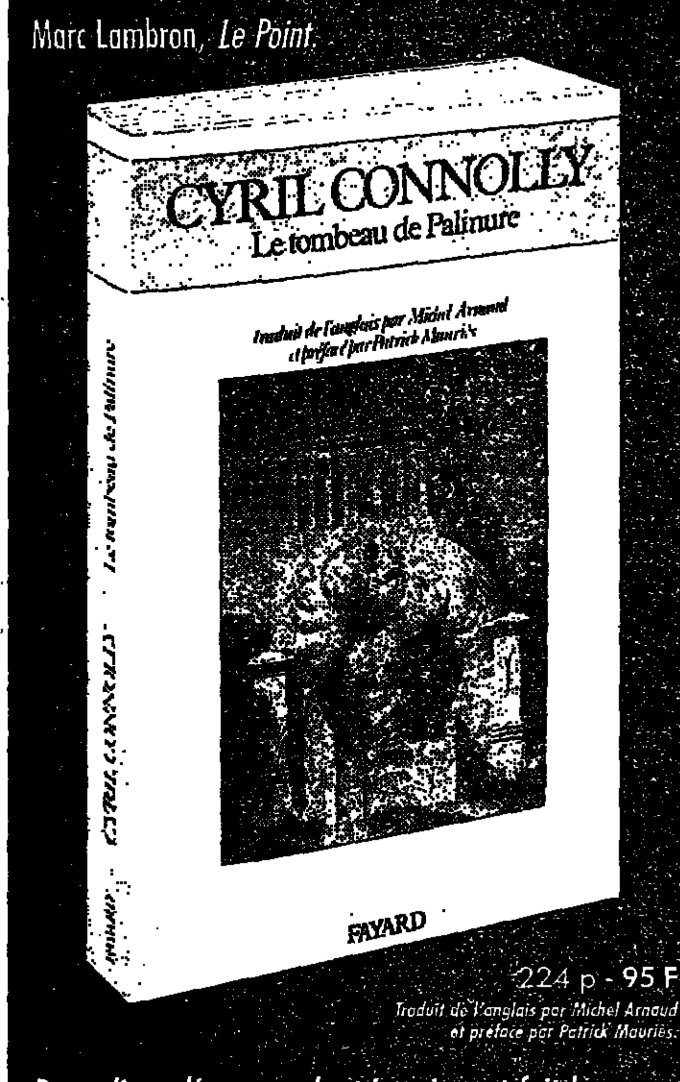
Le symbole de cette puissance est l'Exposition coloniale de 1922. Pas étonnant que Patrick Cauvin l'ait choisie pour le décor de la rencontre de Séraphine et de Pascal, huit ans, les héros de *Rue des Bons-Enfants*. On connaît le goût du romancier de *E-MC2 mon amour* ou de *Dans les bras du vent* pour les rencontres improbables, préludes à des histoires d'amour *qui bouleversent la vie ordinaire* de ses héros. Séraphine et Pascal n'échappent pas à la règle, mais ils commencent plus précocement que les autres. Leur rencontre se fait sur le « vire-vire » (ainsi désigne-t-on les manèges enfantins à Marseille) de l'Expo, sous l'œil attendri de leurs pères.

Les hoquets de l'histoire

L'amitié de ces deux hommes, l'un industriel, l'autre distraitement proxénète, se fonde sur un « commerce loyal », le second fournissant au premier la « marchandise de qualité » qu'exige un tempérament de veuf précoce. Voilà comment le fils du barbeau découvrira le monde des riches *« avec l'automobile et la villa »* dans les beauX-quartiers. Tandis que la fille de l'industriel explorera l'univers de tendresse où vit Pascal, incarné par Mémé Marocci, une grand-mère comme on ne sait plus les faire, dans l'appartement-refuge de la rue des Bons-Enfants. Rien ne pourra défaire cet amour d'enfants, né dans les flonflons du vire-vire, qui se poursuit sur vingt années. Ni les aléas de l'existence, ni les différences de classes, ni les hoquets de l'Histoire, quand surgit la guerre avec les trafics, les collabos, les résistants et la destruction des vieux quartiers qui achève un monde finissant sans parvenir à briser la passion des héros, ni celle qu'ils vouent à leur ville.

Jean Contrucci





CORRESPONDANCE DE HEGEL
Traduit de l'allemand par Jean Carrère. Texte établi par Johannes Hoffmeister, Gallimard, coll. « Tel ». vol. I (1785-1812), 448 p., 60 F ; vol. II (1813-1822), 388 p., 55 F ; vol. III (1823-1831), 442 p., 60 F.

SCHOPENHAUER ET LES ANNÉES FOLLES DE LA PHILOSOPHIE
de Rüdiger Safranski. Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques », 456 p., 198 F.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Ennemis intimes

« *ON n'est jamais trop soigneux dans le choix de ses ennemis.* » Cette belle maxime d'Oscar Wilde convient particulièrement aux philosophes. Jamais les grands n'ont fait preuve de négligence dans le choix des pensées à combattre. Voyez Schopenhauer : il déteste Hegel et ceux de sa famille. Toute occasion lui est bonne pour les abreuver d'injures. On pourrait interpréter ces sarcasmes faciles comme les conséquences insignifiantes d'un mauvais caractère ou d'une banale affaire d'amour-propre blessé. Demeurant plus de vingt ans sans aucune audience, Schopenhauer s'échauffe vite, il est vrai, quand il voit son grand aîné dominer de haut la scène universitaire. C'est un peu court. Car l'opposition est plus fondamentale et plus intéressante qu'une rancœur de diva.

Le désaccord insurmontable entre la philosophie de Hegel et celle de Schopenhauer fournit sans doute une des clés principales de la modernité jusqu'à aujourd'hui. Hegel travaille à la réconciliation – de l'absolu et de la réalité, de la raison et de l'histoire, de l'esprit et du monde. Entre autres. En concevant la vérité comme un processus, en inventant la fluidité de la dialectique, il explore des voies où toutes les contradictions se surmontent, font avancer l'histoire, et en dévoilent progressivement le sens.

Schopenhauer, au contraire, juge irréconciliable la dualité de notre être. La raison à ses yeux n'est ni Dieu ni la marche de l'esprit dans l'histoire. Elle est seulement outil – précieux, mais d'usage limité. Dans le corps, la nature en nous s'incarne et agit – volonté aveugle, sans but réfléchi, sans progrès ni dialectique. A cette époque où les philosophes, en pensant l'histoire universelle, fabriquent du sens et de l'espoir même à partir des atrocités désespérantes et insensées, le solitaire méconnu demeure, irréductible, un maître de désillusion. Il enseigne que le monde est toujours le même : absurde et horrible. Si quelque chose change, c'est en surface – ou en pire.

La dissonance totale de ces deux pensées revêt une multitude d'aspects. Hegel n'a cessé par exemple de conjuguer religion et philosophie, les réfléchissant l'une par l'autre, et visant à dépasser leur opposition historique. Son ennemi abhorre l'idée de Dieu, bien qu'il vénère les mystiques. La théologie lui fait horreur. Le salut schopenhauerien est affaire de sagesse, non de révélation. C'est un retrait individuel et distant, pas une avancée collective, encore moins une affaire d'Etat.

Ces remarques n'esquissent, comme toujours, qu'une pochade. Elles aimeraient suggérer que nous vivons encore dans la postérité de cette division entre celui qui rêvait de comprendre l'histoire du monde et celui qui voulait s'en débarrasser. Faut-il rappeler ce que Marx doit à Hegel ? Ce que doivent Nietzsche, le fils rebelle, et Freud, le fils docile, à Schopenhauer ? Faut-il souligner que l'école de Francfort, notamment avec Max Horkheimer, est encore prise dans les tensions de ce double héritage ? Notre propos est plus modeste. Derrière ces œuvres qu'un abîme sépare, on devine des vies et des styles distincts. L'homme affirmant : « *Ce qui est de moi dans mes livres est faux* » (Hegel) n'a pas la même complexion que celui déclarant sur le tard : « *L'humanité a appris de moi des choses qu'elle n'oubliera jamais* » (Schopenhauer).

DEUX publications récentes éclairent à leur manière la constitution intime de ces géants inconciliables. Rüdiger Safranski brosse un merveilleux portrait de la vie pensante d'Arthur Schopenhauer. Son ouvrage, publié en allemand en 1987, ne se contente pas de rappeler les faits et gestes, déjà bien connus, de cet enfant de la grande bourgeoisie qui aima mieux la pensée que le négoce, et préféra la sauvagerie du philosophe aux pièges futiles de la vie mondaine. Avec une précision intelligente et vive, ses analyses éclairent la genèse de l'œuvre du dehors et du dedans, si l'on peut dire. Les villes d'enfance, les lectures, les conflits des parents, les débats du temps constituent quelques pièces d'un puzzle habile et plaisant. La singularité philosophique de Schopenhauer y apparaît de façon progressive et nette.

On réédite par ailleurs la correspondance de Hegel. La collection « Tel », dont le souffle philosophique, ces derniers temps, est décidément remarquable (1), reprend au format de poche la belle édition française due à Jean Carrère (2). En trois volumes, quelque sept cents lettres et billets. Y figurent aussi bien les textes des correspondants que ceux du philosophe. On peut y suivre les relations avec Hölderlin et Schelling, les amis des années de jeunesse au séminaire de Tübingen. On y découvre surtout un Hegel sensible, presque sensuel, grand amateur d'opéra, percevant et décrivant à merveille les timbres de voix et les nuances de phrasé.

L'amoureux envoie des poèmes à la fiancée (il a quarante ans, elle vingt) qui sera bientôt Mme Hegel. Le professeur explique à un fabricant de chapeaux de Hambourg sa conception de la vérité, en quelques pages de grande pédagogie (3). Les soucis des finances précaires et de la carrière incertaine tiennent une large place. Tandis que Schopenhauer vécut de ses rentes en célibataire bien réglé, Hegel dut être de longues années précepteur, journaliste, proviseur, avant d'obtenir tardivement une chaire de philosophie digne de lui. On l'oublie trop souvent, tant l'image du maître de Berlin exposant son système a recouvert les autres.

ON n'écrira pas ici les vies parallèles de Georg Wilhelm Friedrich et d'Arthur (4). Retenons-en seulement certains traits. Quelques-uns les rapprochent. Ils semblent être les fils d'un même temps et d'une même culture allemande.



G.W.F. Hegel naît en 1770 à Stuttgart, Arthur Schopenhauer en 1788 à Dantzig. L'aîné meurt du choléra à Berlin en 1831, le cadet succombe à une attaque à Francfort en 1860. L'un comme l'autre auront passé relativement peu de temps hors d'Allemagne, où chacun habita plusieurs villes. Même leurs projets philosophiques ne sont pas dépourvus de sources communes. Il s'agit pour tous deux de penser après Kant, et contre le romantisme. Explorer les au-delà ou les en-deçà de la conscience individuelle constitue l'horizon d'ensemble sur lequel leurs démarches se découpent pour diverger.

Toutefois, dès qu'on cesse de les voir de Sirius, ils diffèrent. Par le temps : l'éclair de 89 frappe Hegel dans l'enthousiasme des vingt ans, mais ignore un nourrisson qui découvrira l'Europe sous le feu des guerres napoléoniennes. Par les lieux : l'Allemagne du Sud où vit longtemps le jeune Hegel n'est pas celle des villes de la Hanse, des ports francs et du commerce international où grandit Arthur. Par l'éducation : le père de Georg Wilhelm Friedrich est un petit fonctionnaire de l'administration fiscale, qui désire que son fils devienne pasteur. Celui d'Arthur est un riche négociant, ardemment républicain, anti-prussien, agnostique, lecteur du *Times*, qui refuse que son héritier s'embarrasse de trop d'études théoriques. S'ils deviennent philosophes contre la volonté paternelle, ce n'est pas le même milieu qu'ils affrontent. Celui de la famille Hegel est grave et laborieux, tandis que les Schopenhauer mènent grand train dans les salons littéraires. Johanna, la mère du philosophe, offre le thé à Goethe.

LES voyages aussi les distinguent. Hegel découvre à vingt-six ans les Alpes bernoises (5), et Bruxelles, Vienne ou Paris la cinquantaine passée. Les lettres qu'il adresse à sa femme disent sa répugnance à être hors de chez lui, avec une insistance qui ne semble pas seulement une marque de tendresse. L'« Aristote des temps modernes » aime mieux, visiblement, parcourir les livres que les contrées. Les bibliothèques lui font connaître des mondes où il n'alla jamais. Arthur, au contraire, a vu très tôt l'Europe, et autrement. Il apprend le français au Havre, au point d'en oublier presque l'allemand, de neuf à onze ans. De quatorze à quinze, il apprend à lire le livre du monde en découvrant, avec son père libéral et sa mère romancière, la Hollande, l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Autriche.

Les points, et une foule d'autres, ne sont pas de simples anecdotes. Des liens multiples les rattachent aux œuvres spéculatives. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'itinéraire philosophique de Hegel est si longuement hésitant, marqué de ruptures et de crises, avant d'aboutir à une sorte de toute-puissance ouverte et mobile. Schopenhauer en revanche est l'homme d'une intuition unique, d'une œuvre statique comme un diamant, un solitaire dont chaque volume taille une facette sans réellement se mouvoir.

Il reste que de la vie aux œuvres, les relations sont très obscures. A moins de verser dans telle ou telle explication platement mécaniste et largement illusoire, nous ne saurons jamais vraiment ce qui produit une philosophie, pas plus qu'une symphonie ou un traité d'algèbre. Alors, dira-t-on, ne vaut-il pas mieux lire les traités des philosophes que leurs carnets de notes, leurs paquets de lettres et leurs journaux de voyage ? Certes, les notes de blanchisseuse ne donnent pas accès aux concepts. Mais de quel texte, même le plus spéculatif, pourrait-on croire qu'il est issu d'une promenade désincarnée au ciel des idées ? L'intime, l'affectif, les états du corps y ont aussi leur part. Les traces en sont visibles un peu partout – à la lumière noire.

(1) Des textes fondamentaux de Kierkegaard, de Husserl, de Heidegger ou de Wittgenstein figurent parmi les titres récents.

(2) Cette traduction, publiée pour la première fois par Gallimard en 1962, 1963 et 1967, reprend le texte de l'édition Meiner, établi par Hoffmeister, parue à Hambourg en 1953 et 1954.

(3) Lettres à Duboc des 30 juillet et 22 décembre 1822 (vol. II), et du 29 avril 1823 (vol. III).

(4) Les sources principales sont les biographies de référence en langue allemande : *G.W.F. Hegels Leben* de Karl Rosenkranz (Berlin, 1844, reprint Darmstadt 1971) et *Schopenhauers Leben* de Gwinner (1910).

(5) Voir son *Journal d'un voyage dans les Alpes bernoises*. Ed. Jérôme Millon, 1988.

Actualités de Hegel

L'effort multiple entrepris en France ces dernières décennies pour traduire de manière fiable et rigoureuse les textes de Hegel se poursuit de divers côtés. Un bon nombre de publications des mois passés en témoignent, dont nous mentionnons seulement quelques titres.

Parmi les inédits en français figurait un article de la première livraison du *Journal critique de philosophie* que Schelling et Hegel dirigèrent en commun en 1802-1803. Sous le titre « *Comment le sens commun comprend la philosophie* », Hegel y attaque, avec une ironie et une cruauté de grand polémiste, un adversaire de l'idéalisme du temps, qui pour son malheur s'appelle Krug (« cruche », en allemand). Jean-Marie Lardic, le traducteur, souligne l'importance de ce bref article et le fait suivre d'une intéressante étude sur l'évolution de la pensée de Hegel, et de sa relation à celle de Schelling, à propos de la notion de contingence (Actes-Sud, coll. « Le génie du philosophe », 120 p., 89 F).

Foi et Savoir, texte publié par Hegel cette même année 1802, mais d'une longueur et d'une densité plus importantes, puisqu'il y critique les philosophies de Kant, de Jacobi et de Fichte, a fait l'objet d'une nouvelle traduction par Alexis Philonenko et Claude Lecouteux. La longue introduction de Philonenko, qui est à soi seule un livre, analyse les forces et les faiblesses des positions hégéliennes à ce moment charnière de leur évolution (Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 208 p., 120 F.).

Bernard Bourgeois a publié le tome III « Philosophie de l'esprit » de sa monumentale traduction de *l'Encyclopédie des sciences philosophiques*, dans laquelle figurent les versions de 1817, de 1827 et 1830 avec leurs variantes et les additions finales indiquées par Hegel (1). Cette édition de référence est précédée d'une étude du plus haut intérêt sur les concepts d'esprit et de développement de l'esprit chez Hegel (Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 604 p., 270 F). Du même auteur, grand connaisseur de l'apport de l'idéalisme allemand à la philosophie du droit et de la politique, on lira *Philosophie et Droits de l'homme, de Kant à Marx*, recueil d'études qui portent, outre les auteurs cités, sur Fichte et sur Hegel et les droits de l'homme (2) (PUF, coll. « Questions », 134 p., 78 F).

C'est aussi à cet aspect de Hegel, et plus précisément à la troisième partie des *Principes de la philosophie du droit* que s'attache l'une des dernières publications de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière. Sous le titre *le Syllogisme du pouvoir*, les traducteurs et commentateurs de la *Science de la logique*, et de bien d'autres textes fondamentaux de Hegel, proposent une édition bilingue et une nouvelle traduction des paragraphes 142-157 et 257-329 de cette œuvre décisive et difficile. Ne s'appuyant que sur le texte, leur commentaire à la fois historique et spéculatif montre principalement que la monarchie constitutionnelle pensée par Hegel n'est pas si opposée qu'on l'a cru aux principes de la démocratie (Aubier, « Bibliothèque philosophique », 362 p., 160 F).

D'autres traductions sont actuellement sous presse. Les *Notes et Fragments de Iéna (1803-1806)*, travail collectif issu d'un séminaire rassemblé par Pierre-Jean Labarrière, devrait mettre en lumière des traits mal connus de la personnalité de Hegel (Aubier). Deux nouvelles traductions de la *Phénoménologie de l'esprit* sont d'autre part en cours. L'une de Jean-Pierre Lefebvre, à paraître dans la collection « GF Flammarion », l'autre de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière, chez Aubier.

Bref, le temps n'est plus, en France, aux filtrages approximatifs du siècle dernier (3). Les temps héroïques des Kojève, des Weil et des Hyppolite sont aussi révolus. Les études hégéliennes sont en pleine mutation.

R.-P. D.

(1) Le texte de 1830 a été traduit par Gibelin (Vrin, 1952), puis par Maurice de Gandillac (Gallimard, 1970). Cette dernière traduction vient d'être rééditée (Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 352 p., 145 F).

(2) Signalons également l'article de Bernard Bourgeois « Le sujet de droit selon Hegel » dans le remarquable numéro de la revue *Archives de philosophie du droit* intitulé « Le sujet du droit » (Ed. Sirey, t. 34, 430 p., 410 F.)

(3) Voir à ce sujet, outre les lettres entre Hegel et Victor Cousin dans la *Correspondance*, un volume bien documenté : *Lettres d'Allemagne. Victor Cousin et les hégéliens*. Lettres rassemblées par Michel Espagne et Michael Werner avec la collaboration de Françoise Lagier (Du Lérot, 16140 Tusson, 270 p., 160 F).

LIVRES ◆ IDÉES

SCIENCES

Les effets pervers du progrès

Jean Bernard propose une éthique de la connaissance qui permette une meilleure maîtrise des résultats de la science

DE LA BIOLOGIE A L'ÉTHIQUE
Nouveaux pouvoirs de la science, nouveaux devoirs de l'homme
de Jean Bernard. Buchet-Chastel, 310 p., 120 F.

« L'éthique, dit Emmanuel Lévinas, *c'est la sainteté possible, c'est le commencement de l'esprit. »* La modestie de Jean Bernard l'inciterait sans nul doute à refuser ce qualificatif de *« sainteté possible ».* Il en a cependant tous les attributs. de l'amour du prochain au sens de la mesure, de la connaissance encyclopédique à la perception aiguë de la justice et, pour couronner le tout, de la rigueur de la pensée à la souveraine clarté de son exposé.

Président du Comité national consultatif d'éthique des sciences de la vie et de la santé, il a depuis sept ans étudié avec toutes ses équipes les difficultés, pour certaines d'entre elles exceptionnelles, que soulèvent le développement accéléré de la science et l'application – à la procréation notamment – des technologies qui en découlent.

Jusqu'à la découverte des sulfamides en 1937, la médecine était quasiment impuissante et ne disposait tout juste *« que de cinq médicaments actifs : la quinine, l'aspirine, la digitaline, la morphine et l'émétine ».* De quoi sacraliser une relation médecin-malade, ou médecin-société, dont les règles remontaient à près de deux mille ans.

Il n'en est plus de même depuis la double révolution de la génétique et de la pathologie moléculaire qui transforment sous nos yeux le destin des hommes. Et qui ouvrent la voie, selon notre académicien, aux trois maîtrises : maîtrise de la reproduction, maîtrise de l'hérédité, maîtrise du système nerveux, *« qui touchent l'homme au plus profond et concernent la société humaine tout entière ».* Et qui, sans nul doute, transforment son destin en un sens que l'on voudrait heureux, et dont il est urgent de limiter les efferts pervers.

La génétique et le cerveau

Quinze mille enfants sont nés en France par insémination artificielle, pour certains grâce au sperme du mari rendu stérile par le traitement d'un cancer, pour d'autres avec le sperme d'un donneur anonyme – et qui doit le rester, estime le comité d'éthique, et cela contrairement aux règles en vigueur dans plusieurs pays étrangers – de même que la gratuité de cet acte se doit d'être absolue. Tel n'est pas le cas, hélas, pour la regrettable pratique des *« mères vendeuses, ou mères porteuses »,* coupables *« d'abandon d'enfant avec préméditation »* qui devrait non seulement être strictement interdite mais assortie *« de sanctions pénales pour les intermédiaires ».*

Qu'il s'agisse du sang, de la moelle, d'un organe quelconque ou d'un produit du corps humain (ovules, sperme ou embryon), *« un grand principe inspire le droit français, la bioéthique de notre pays : le corps humain ne peut être vendu ».* On voit d'ailleurs à l'étranger les abominables excès auxquels conduit la non-observance de cette règle.

Des milliers et des milliers d'embryons, *« personnes humaines potentielles et qui doivent être respectées comme telles »,* se trouvent en attente dans les congélateurs des laboratoires mondiaux. Sujet entre tous dangereux, entre tous difficile, et pour lequel le comité d'éthique avait suggéré d'abord un moratoire puis certaines interdictions rigoureuses visant à éviter les dérapages honteux. Dérapages que de nouveaux progrès de la science permettront d'éviter dès que la congélation des ovules deviendra possible.



La maîtrise de la génétique présente, elle aussi, certains risques, mais qui paraissent *« très inférieurs à ceux liés aux facteurs de destruction que nos sociétés acceptent avec complaisance : l'alcool, le tabac, l'automobile ».* Il importe néanmoins d'être vigilant quant à l'usage que pourraient faire des Etats, ou des employeurs, de la « carte héréditaire » d'un citoyen et de ses prédispositions éventuelles à telle ou telle affection. De même des abus sont déjà signalés à propos des recherches de paternité rendues possibles, et d'une précision jamais encore égalée, par les techniques nouvelles de génétique moléculaire.

La *« maîtrise du maître »,* celle du système nerveux, pose non seulement des interrogations complexes sur les rapports des hommes et des ordinateurs, mais aussi sur la légitimité de certaines interventions chirurgicales (greffes de cellules nerveuses), ou de certaines administrations, qui pourraient devenir insidieusement collectives, de substances modifiant l'humeur et les comportements. On songe à Orwell ou à Huxley, et à l'usage que pourrait faire quelque tyran de ces médications, ou de celles imposant stérilité ou fécondité...

L'éthique de la connaissance, dit Jean Bernard, *« doit s'intégrer à une réflexion de grande ampleur sur le plan politique et la servir ».* Outre l'exemple des *« trois maîtrises »* en cours, la répartition des budgets de recherche, clinique ou fondamentale, et la terrible inégalité des soins entre pays riches et pays pauvres, bref les choix nécessaires de priorités qui concernent l'humanité entière, impliquent que tout citoyen se sente concerné, et que la bioéthique soit *« l'affaire de tous ».* Encore faut-il que chacun soit dûment, clairement et sereinement informé...

L'ouvrage magistral de Jean Bernard offre, comme aucun autre auparavant, les clés de cette information essentielle. La science ne pourra *« répandre universellement ses bienfaits »,* comme l'annonçait Renan, que si chacun prend conscience du fait qu'elle est aveugle sur sa propre aventure, et qu'elle porte en ses fruits *« à la fois le bien et le mal ».*

De la biologie à l'éthique contribue puissamment à développer cette rationalité autocritique, cette aptitude à penser la complexité où Edgar Morin voit le seul espoir du réarmement intellectuel apte à *« civiliser la Terre ».*

Dr Escoffier-Lambiotte

□ Signalons également un autre livre de Jean Bernard (avec Marcel Bessis et Claude Debru), *Soi et non soi* (Seuil, 315 p., 120 F).

Cybernétique et connaissance

Du postulat constructiviste de von Foerster à l'intelligence artificielle selon Turing

LE RÊVE ET LA RÉALITÉ
de Lynn Segal. Traduit de l'anglais par Anne-Lise Hacker. Seuil, 224 p., 120 F.
L'AME MACHINE
de Jean-Gabriel Ganascia. Seuil, 288 p., 120 F.

Dans *Matière à pensée* (1), Alain Connes et Jean-Pierre Changeux se demandaient si la structure de la connaissance scientifique n'était pas l'expression de celle qui gouverne le fonctionnement de notre cerveau. C'est la même question qu'on retrouve, sous d'autres éclairages, au cœur de deux ouvrages récents, l'un consacré à l'œuvre de Heinz von Foerster, l'autre à l'intelligence artificielle.

Né à Vienne en 1911, Heinz von Foerster devint physicien avant de s'installer aux Etats-Unis en 1949. C'est là qu'il découvrit la cybernétique, lancée par Norbert Wiener dès 1938. Il fut ensuite, avec Gregory Bateson, l'un des premiers chercheurs à tenter d'en appliquer les concepts fondamentaux – causalité circulaire, rétroaction – aux sciences sociales. Peu connue en France, l'œuvre de von Foerster se trouve présentée de façon claire et systématique par Lynn Segal – qui travaille avec d'autres disciples de Bateson à l'Institut de recherche mentale de Palo-Alto (Californie).

Intitulé *le Rêve et la Réalité,* son livre tourne autour de ce qu'on appelle le postulat constructiviste, c'est-à-dire de l'idée selon laquelle le réel observé et le processus même de l'observation ne sont que des constructions édifiées plus ou moins consciemment par l'observateur. Connaître la réalité revient, dans cette perspective, à décrire les principales propriétés des discours que nous tenons sur elle : une conclusion plus proche du solipsisme que du matérialisme habituel de la science, mais qui présente l'avantage de proposer une solution radicale au vieux problème de l'accord entre la connaissance et son objet.

C'est encore l'impact de la cybernétique et du concept de circularité qu'on retrouve dans *l'Ame machine,* un livre de Jean-Gabriel Ganascia, professeur à Paris-VI, consacré à l'histoire et aux enjeux de l'intelligence artificielle. Cette histoire commence en 1947 lorsqu'un ingénieur britannique, influencé par les idées de Wiener, Alan Turing, publie un premier article consacré aux différentes techniques susceptibles de doter les machines de comportements intelligents. Dans un travail ultérieur (1950), Turing pose la question décisive : qu'appelle-t-on « penser » pour une machine ? Des scientifiques s'enthousiasment pour son projet de recherche et la nouvelle discipline finit par recevoir la dénomination actuelle lors d'un congrès fameux, à Dartmouth College en 1956.

Des simulations fidèles

A cette époque, un ordinateur est déjà capable de démontrer la plupart des théorèmes de logique contenus dans les *Principia mathematica* de Russell. Mais ce n'est qu'un début. Les progrès de l'informatique, ceux de la neurobiologie, de la psychologie et de la linguistique ont depuis lors permis de construire des simulations de plus en plus fidèles de certaines opérations intellectuelles sophistiquées. La question philosophique demeure pourtant intacte : dans quelle mesure ces simulations proposent-elles un modèle vraiment satisfaisant de la pensée humaine en général ? Des philosophes américains – Hubert Dreyfus, John Searle – ont émis les plus grandes réserves à cet égard. Il est vrai que l'intelligence artificielle est une discipline en plein essor. Et que les informaticiens demandent seulement qu'on leur laisse un peu de temps. Après tout, pourquoi pas ?

Ch. Delacampagne

(1) Voir *le Monde* du 29 décembre 1989.

HISTOIRE

Sous le regard des autres

La France de l'entre-deux-guerres vue à travers des yeux étrangers

LE PARIS DES ÉTRANGERS
sous la direction d'André Kaspi et Antoine Marès, Imprimerie nationale, nombreuses illustrations, 406 p., 220 F.

ESSAI SUR LA FRANCE
de Ernst-Robert Curtius, avant-propos de François Ewald, traduit de l'allemand par J. Benoist-Méchin, Editions de l'Aube, 333 p., 98 F.

Le romancier Jean-José Frappa s'indignait au cours de l'entre-deux-guerres, dans un livre intitulé significativement *A Paris sous l'œil des métèques*, que *« la lie du monde »* envahît la capitale. A la même époque, *le Petit Bleu* dénonçait *« l'horrible mélange de ces gens aux figures étranges, au nez circonflexe, au poil trop noir, au teint cuivré, ou bronzé, ou terreux »* et *L'œuvre* s'inquiétait : *« Encore un peu, les étrangers se prélasseront dans nos appartements et les Parisiens coucheront sous les ponts. »* En ce domaine, on le voit, le Front national n'a rien inventé : la xénophobie est en France une vieille tradition.

Qui étaient donc ces « métèques » qui troublaient le sommeil des honnêtes gens au seuil des années 30 ? Selon les chiffres du recensement, rappelés par Ralph Schor, le quart d'entre eux, en Ile-de-France, étaient des Italiens, chassés par le fascisme ou attirés par la croissance industrielle. Ensuite venaient les Polonais, les Belges, les Russes, les Espagnols, mais aussi les Africains, Maghrébins pour la plupart et, bien sûr, sujets français. Au total, ils étaient environ six cent mille, c'est-à-dire près de 10 % de la population totale. Que venaient-ils chercher à Paris ? La liberté – matérielle, morale, politique. En dépit du racisme, des interdictions, de la pauvreté, la capitale continuait d'être un recours pour beaucoup. *« Dans cette ville qui possédait un prestigieux passé révolutionnaire, toutes les audaces semblaient possibles »*, commente Ralph Schor, qui cite *in fine* cette observation de Erich Maria Remarque dans *les Exilés* : *« Paris est le dernier espoir et la dernière chance de tout le monde »*.

Au-delà de leur attirance pour la mythologie de la Ville Lumière, ces immigrés d'avant-guerre, qui tentaient de refaire leur vie au mieux de leurs capacités, n'avaient pas grand-chose en commun. Les princes russes ne fréquentaient pas les maçons italiens, les intellectuels américains ne rencontraient pas les manœuvres algériens et les musiciens espagnols n'avaient aucune raison de se lier aux petits commerçants


A. KERTÉSZ/MINISTÈRE DE LA CULTURE

Paris 1926 : trois « métèques » – le Hollandais Mondrian, l'Italien Prampolini et le Belge Seuphor – réunis par l'objectif du Hongrois Kertész.

allemands ou aux ouvriers tchèques. Chaque communauté était elle-même divisée : les juifs polonais ne se confondaient pas avec les Polonais catholiques et, quelle que fût leur nationalité, les élites ne vivaient pas dans le même monde que les prolétaires. L'intérêt de l'ouvrage collectif publié par l'Imprimerie nationale sous la direction d'André Kaspi et Antoine Marès est précisément de décrire quelques-unes de ces sphères dans lesquelles évoluaient les étrangers fixés, pour une durée plus ou moins longue, à Paris ou dans sa banlieue – du Montparnasse des artistes aux « villages » arméniens d'Alfortville ou Issy-les-Moulineaux.

« L'idée française de civilisation »

Un grand nombre d'entre eux sont devenus français, d'autres sont repartis. Avec les écrivains russes, selon Ewa Bérard-Zarzycka, ce fut *« une rencontre avortée »*, alors que pour plusieurs romanciers américains Paris fut, comme le montre Carolyn Burke, une source d'inspiration. Mais la plupart de ces immigrés ont apporté à la France autant sinon plus qu'ils lui ont emprunté. Ils lui ont appris peut-être à mieux se connaître, à l'image de ces grands photographes – André Kertész, Man Ray, Germaine Krull, Brassaï – dont Kim Sichel rappelle qu'ils ont changé notre vision de « l'identité française ».

C'est aussi un regard étranger que porte sur les Français, à la même époque, le grand universitaire allemand (d'origine alsacienne) Ernst-Robert Curtius, dont les Editions de l'Aube rééditent l'*Essai sur la France*, paru pour la première fois en 1932. A ses compatriotes qui continuent de nourrir à l'égard de l'ennemi héréditaire des sentiments de haine ou de mépris il tente de faire comprendre la psychologie particulière des Français, comparée à celle des Allemands, et de rendre compte notamment de *« l'idée française de civilisation »*, essentielle à la compréhension d'un peuple que tout oppose à son voisin d'outre-Rhin. Il retrouve ainsi la dualité ressentie par la plupart des immigrés entre la tradition d'accueil dont se prévaut le pays des droits de l'homme et les formes d'intolérance ou d'exclusion qu'il encourage parallèlement.

Comment expliquer cette contradiction ? En soulignant, comme le fait l'auteur, *« le rôle joué, en France, par l'enchevêtrement des forces nationales et des idées universelles »*. Les *« forces nationales »* poussent à une fierté patriotique qui ne favorise pas la compréhension à l'égard des étrangers, tant les Français semblent persuadés de leur supériorité sur les autres nations, au point de penser, comme on peut le lire dans un manuel d'Ernest Lavisse, que *« notre patrie est la plus humaine des patries »* ou encore, selon le mot de Guizot, que *« la France est le cœur de la civilisation »*. Mais les *« idées universelles »* conduisent, elles, à une exceptionnelle ouverture au monde s'il est vrai que pour les Français *« la nature humaine est au fond partout et toujours identique »*. Or ces deux traits de l'esprit français que sont le nationalisme et l'universalisme, loin d'entrer en conflit, peuvent fort bien se concilier. *« La France prend conscience d'elle-même en tant que nation ; et à travers la nation elle se sent la gardienne d'une idée universelle. »* Cette idée est précisément l'idée de civilisation.

Ernst-Robert Curtius note que pour Guizot *« l'histoire de l'humanité est l'histoire de la civilisation ; celle-ci coïncide avec le développement de la liberté ; donc le primat de la civilisation revient à la France »*. C'est cet ensemble d'équations qu'expose l'*Essai sur la France*, en distinguant les *« données naturelles »* et les *« données historiques »* de la civilisation française, en rappelant le *« rôle capital »* que joue la littérature *« dans la conscience que la France prend d'elle-même »*, en examinant la place qu'y tient la religion, en observant enfin *« l'importance universelle »* de Paris. Même si l'idée d'une psychologie nationale suscite aujourd'hui beaucoup de réserves, tant elle nourrit les stéréotypes, comme celui qui oppose les Allemands travailleurs aux Français frivoles ou la discipline des uns au désordre des autres, il reste que le panorama de la culture française que nous offre Ernst-Robert Curtius, servi par une vaste érudition et un souci constant d'éviter les simplifications abusives, éclaire bien des aspects du *« génie français »*.

L'auteur en retient surtout les aspects positifs, mais n'oublie pas de mentionner leur contrepartie négative : par exemple, le respect du passé *« qui anime les Français »* a pour corollaire *« l'horreur de tout ce qui est nouveau »*. De la même manière, bien que Curtius ne l'indique pas explicitement, on comprend que si les Français accueillent volontiers les étrangers, c'est à la condition que ceux-ci deviennent français à leur tour, puisque la France s'estime dotée d'une vocation universelle. Cette prétention sera la source de bien des malentendus, dont l'histoire présente ne cesse de montrer la persistance.

Thomas Ferenczi

Au temps des « mousquetaires » et de l'Aéropostale

ENTRE-DEUX-GUERRES. LA CRÉATION FRANÇAISE 1919-1939
sous la direction d'Olivier Barrot et Pascal Ory. Éd. François Bourin, 631 p., 150 F.

Pôle d'attraction aux yeux de l'étranger, la France de l'entre-deux-guerres ne le fut pas seulement pour ses traditions démocratiques, mais aussi pour son rayonnement culturel, auquel contribuèrent beaucoup d'artistes venus d'ailleurs : sensibles à *« l'éblouissante lumière des années 30 »*, Olivier Barrot et Pascal Ory ont entrepris, avec le concours d'une trentaine de collaborateurs, de recenser les principaux domaines de la création qui, des beaux-arts à l'automobile, ont ainsi marqué la période et laissé dans les mémoires le souvenir d'une exceptionnelle vitalité intellectuelle.

Faut-il préciser que ces années ont vu surgir en France, entre autres, le mouvement surréaliste, qui change sinon le monde, du moins *« la perception »* (Pierre Enckell) ; la psychanalyse, qui ne se développe vraiment qu'après la fondation en 1926 de la Société psychanalytique de Paris, couronnant la *« présence diffuse »* de la *théorie freudienne dans le milieu* culturel (Marcelin Pleynet) ; le cinéma de Chaplin (Emmanuel Decaux), de Fernandel (Olivier Barrot), de Jean Renoir ou de Jacques Prévert (Pascal Ory) ; et l'architecture de Mallet-Stevens, *« sorte de périphrase de la modernité »* (Michel Ragon) ? Faut-il mentionner les noms de Jacques Rivière, directeur de la *Nouvelle Revue française*, qui devient à partir de 1919 *« le symbole même de la littérature française »* (Jean-José Marchand), de Charles Trenet, qui, *« en quelques semaines, démode toute la chanson française »* (Pascal Sevran), de Joséphine Baker, révélation de la Revue nègre (Jean-Claude Klein), de Serge Lifar, qui régna sur la *danse française après la mort de* Serge de Diaghilev (Antoine Livio), ou de François Coty, qui fut le maître mégalomane du *Figaro* puis du *Gaulois* et le fondateur de l'éphémère *Solidarité française* (Fred Kupferman) ? Faut-il rappeler la naissance de la traction avant, directement issue du « système » Citroën (Patrick Fridenson), l'essor de l'aviation, qui honore ses héros et ses martyrs (Bernard Marck), la construction du stade Roland-Garros, qui fait suite aux exploits des « mousquetaires » (Denis Lalanne) ou l'apparition d'une « cuisine nouvelle » chez Fernand Point, à *Vienne*, et *Alexandre Dumaine*, à Saulieu (Anthony Rowley) ?

Tous ces événements, qui dessinent *« le visage d'une époque »* et qui vont de la mort d'Apollinaire, en novembre 1918, à celle de Georges Pitoëff, en août 1939, ou encore de *Charlot soldat*, de Chaplin, à *la Règle du jeu*, de Renoir, sont d'autant plus connus qu'ils ont engendré, comme le note Pascal Ory, *« la plus riche des mythologies « typiquement françaises », entre Proust finissant et Sartre commençant »*. Mais, d'une part, leur succession fait mieux apparaître, au-delà de leur commune appartenance à *« l'esprit du temps »*, les contradictions d'une époque partagée entre avant-garde et réaction et, d'autre part, chacun des textes de cet ouvrage collectif, soucieux de rester au plus près des faits, apporte sur la période une somme d'informations qui fait de ces trente-deux brefs récits une riche et vivante leçon d'histoire.

T. F.

LETTRES GERMANIQUES

Paris, Berlin, trois femmes et des rêves

Dans ses Ecrits autobiographiques, *Walter Benjamin représente* « les idées comme des cadeaux »

ÉCRITS AUTOBIOGRAPHIQUES
de Walter Benjamin.
Traduit de l'allemand
par Christophe Jouanlanne
et Jean-François Poirier,
éd. Bourgois, coll. « Détroits »,
422 p., 160 F.

WALTER BENJAMIN, HISTOIRE D'UNE AMITIÉ
de Gershom Scholem.
Traduit de l'allemand
par Paul Kessler,
Presses-Pocket,
coll. « Agora », 336 *p.*, 47,50 *F.*

Les *Ecrits autobiographiques* de Walter Benjamin s'ouvrent sur cinq curriculum vitae et se closent sur un rêve fait en octobre 1939, une année avant son suicide à Port-Bou. Un rêve magnifique. Six manières, au fond, de contourner ce *je* à propos duquel Benjamin écrivait dans sa chronique berlinoise de 1932 : *« Si j'écris un meilleur allemand que la plupart des écrivains de ma génération, je le dois en grande partie à une seule petite règle que je suis depuis vingt ans. C'est la suivante : ne jamais utiliser le mot je, sauf dans les lettres. »*

Le *je* empêché, retenu, restreint, illumine donc comme un projecteur de cinéma, pour reprendre une de ces métaphores lumineuses que Benjamin affectionnait, ces textes, notes, journaux, carnets. Ils disent *je* par obligation, parce que *« rien à faire, trop de choses m'échappent ».* Ils disent *je* d'une manière d'autant plus émouvante que Benjamin se sert de lui-même comme on puise dans une réserve, pour atteindre quelque chose, des rapports, des relations, des idées ou des rythmes, et qu'il le fait d'une manière absolument opposée au narcissisme contemporain, qui banalise et paradoxalement réduit ce qu'il y a de personnel en chacun. S'éteint ce qui se montre.

Ces *Ecrits autobiographiques* illustrent ce que disait Gershom Scholem : que la vie de Benjamin était menée de façon métaphysique. Ils sont comme une broderie, des motifs pour le portrait d'un ami. Un ami difficile, disait encore Scholem, car il fallait, pour *entrer dans son cercle,* surmonter trois difficultés principales : respecter d'abord sa solitude, ensuite ne jamais évoquer l'actualité et, enfin, respecter sa « manie du secret » : rien de personnel, pas de noms, pas de liens jetés entre des gens connus en commun. Des règles pour survivre, pour protéger une sensibilité panique au bruit, pour tout rassembler, toutes les forces, dans le difficile exercice de la pensée.

Les curriculum vitae sont à l'image de cet effort : des itinéraires intellectuels de la thèse aux essais, de Baudelaire à Proust et Kafka, du travail sur l'historien Fuchs à celui sur l'allégorie, des passages aux aphorismes de *Sens unique.* Mais l'aventure commence ensuite pour le lecteur peu familier avec Benjamin.

Il faut souhaiter que nombreux soient ceux-ci pour un livre qui détruit totalement l'image du théoricien *« incompréhensif »* et *« trop intelligent »,* pour faire revivre l'écrivain le plus frémissant, le plus bouleversant, le plus fragile dans son génie éclatant et entravé de toutes parts, quelqu'un de la famille de Proust, Kafka, Rilke : il le savait bien.

Les textes de 1906 à 1932, voyages en Italie, le long de la Loire, à Ibiza ou San Gimignano, à Paris ou à Berlin, sont pleins de lieux, de musées, d'auberges aux garçons de restaurant mal lunés. D'une manière qui rappelle parfois Sartre, Benjamin passe son temps à convertir ses expériences en objets de pensée, ce que Proust appelait en 1921, quand il évoquait la modernité entrée en scène après 1918, *« de nouveaux rapports ».*



GISÈLE FREUND

Walter Benjamin, Paris, 1937

Dédiée au fils de Brecht

Mais la partie la plus importante, la plus impressionnante aussi de ce recueil est la « chronique berlinoise » dédiée à Stefan Brecht, le fils de Bertolt Brecht. Elle évoque l'enfance de Benjamin, la ville de Berlin, mais surtout les cinq guides qui lui permirent, tout au long de sa vie, de s'égarer et de se retrouver dans les villes comme on fait dans les forêts.

En effet, dit Benjamin, *« personne ne devient jamais maître dans un domaine où il n'a pas connu l'impuissance, et qui souscrit à cela saura aussi que cette impuissance ne se trouve ni au début ni avant l'effort entrepris, mais en son centre ».* Ainsi désigne-t-il les cinq guides qui l'aidèrent à triompher de son impuissance, de sa désorientation radicale dans la ville, de son habitude de paraître plus lent et plus maladroit et plus sot qu'il ne l'était. Il y eut donc la rencontre avec Proust, et *« l'œuvre mystérieuse du souvenir qui est d'intercaler à l'infini dans ce qui a été ».* Puis l'enfance, et l'allégorie de l'arrivée des ours à Berlin devant un enfant de neuf ans. Ensuite la mémoire des trajets aveugles en fiacre. Puis la métaphore de la forêt. Enfin le souvenir des expéditions avec Franz Hessel, dans Berlin.

Cinq guides, trois principes, un graphique pour représenter la vie, ou l'idée d'une courbe des vivants et des morts qui représenterait le mouvement de l'existence : les récits de Benjamin, qui ont toujours ou presque la matité des contes, débouchent sur des hypothèses de travail, des pistes intellectuelles, des concepts. Quand il évoque son amour pour Asja Lacis (1), c'est pour découvrir qu'*« un amour véritable (le) rend semblable à la femme aimée ». « Aussi j'ai connu trois femmes différentes dans ma vie et trois hommes différents en moi. »* Par conséquent : *« Ecrire l'histoire de ma vie ce serait représenter la construction et le déclin de trois hommes, et les compromis intervenus entre eux. »*

C'est à Paris, en évoquant *« les murs, les quais, l'asphalte, les collections, les décombres, les grilles, les squares, les passages et les kiosques »,* qu'il cerne avec le plus d'éclat cette conception de sa propre vie.

« Cet après-midi, j'étais assis au café des Deux-Magots (...) Tout d'un coup, avec une violence irrésistible, s'est imposée à moi l'idée d'un graphique qui schématiserait ma vie, et au même moment j'ai su comment il fallait s'y prendre. C'était une question toute simple avec laquelle j'explorais mon passé, et les réponses se dessinaient toutes seules sur la feuille. Quand j'ai perdu cette feuille, un ou deux ans plus tard, j'en ai été inconsolable. »

La grande question qui traverse tous ces écrits, qui les accorde selon une respiration unique, c'est celle-ci : y a-t-il des lois de formation cachées dans les relations originelles que noue un être au fil de sa vie ?

Quels sont les chemins de traverse, les lueurs, les chiffres ? Encore des cartes, des schémas, des plans, des graphiques, des courbes, à partir de quoi les émotions deviennent pensables. Il s'agit, écrit Benjamin, de *« représenter les idées comme des cadeaux ». « Les choses doivent fuser avec la vitesse et la clarté d'un éclair, au point que le donateur disparaisse dans la lumière. »*

« Ma collection de cartes postales »

Faire des cadeaux, et garder les mains vides : sans doute est-ce un élément pour saisir ce qui rapproche si fort le théoricien de l'enfance. Dans les *Ecrits,* elle prend la forme des souvenirs ou d'interrogations comme celle-ci : *« Certains voient la clé de leur destin dans l'hérédité, d'autres dans l'horoscope ou dans l'éducation. Moi-même, je crois que si je pouvais la feuilleter aujourd'hui encore une fois, ma collection de cartes postales m'apporterait beaucoup de lumières sur la vie que j'ai eue* (2). *»*

Entre un portrait de Cagliostro, une visite à l'usine de laiton, un Faust, des Tziganes, et des descriptions magiques de jouets, se développe la pensée de Benjamin : que l'erreur et l'absurdité ne sont dangereuses que si elles sont renforcées par la logique et l'ordre, que les vœux sont une chose plus précieuse qu'on veut bien l'avouer, et *« plus on se connaît dans un domaine, plus on sait combien de belles choses il y a dans une pièce, qu'il s'agisse de fleurs, d'habits, de livres ou de jouets, plus on prend plaisir à les voir et moins on est avide de les acheter, de les posséder, de se les faire offrir. Que ceux qui ne se sont pas bouché les oreilles, alors qu'ils auraient dû, aillent l'expliquer à leurs parents ».*

Le don, la connaissance, les mains vides, et la magie des noms : les obsessions, inlassablement, reviennent car *« il y a deux sortes d'écrivains, celle qui aborde toujours les questions liées aux préoccupations des lecteurs, et l'autre qui ne se détache pas d'un monde intérieur et qui, développant les thèmes les plus divers, ne donne que la chronique de ce monde intérieur ».*

La chronique que donne Benjamin dans ces *Ecrits autobiographiques* est, on l'a compris, plus que pudique, bardée de silences, de secrets, de déguisements. C'est, bien sûr, pourquoi elle est si bouleversante, tant la souffrance et la solitude qui s'y disent sont fières.

Les *Ecrits autobiographiques,* nous l'avons dit, se referment sur un rêve, un long rêve enroulé autour d'une phrase en français : *« Il s'agissait de changer en fichu une poésie. »* Une phrase sur laquelle rêver encore, cinquante ans après, en sachant qu'il s'agit juste d'établir des rythmes, des liens, des rapports et des lignes, dans un univers de symboles, où le voile jamais ne se lèvera.

Geneviève Brisac

(1) La vie d'Asja Lacis est évoquée dans *Asja Lacis, profession révolutionnaire,* de Hildegard Brenner (traduit de l'allemand et préfacé par Philippe Ivernel, Presses universitaires de Grenoble, 199 p., 98 F).

(2) Sur la complicité réelle de Benjamin avec l'enfance, on lira avec intérêt *Lumières pour enfants,* un recueil d'émissions de radio de l'écrivain à destination de la jeunesse (texte établi par Rolf Tiedemann, traduit de l'allemand par Sylvie Muller, Bourgois, coll. « Détroits », 280 p., 120 F).

LETTRES GERMANIQUES

Theodor Lessing ou le refus d'être juif

Six portraits d'intellectuels allemands consumés par la haine de soi

LA HAINE DE SOI
de Theodor Lessing.
Traduit de l'allemand et présenté par Maurice-Ruben Hayoun.
Berg International Editeurs
172 p., 95 F.

Il y a chez Nietzsche des pages très fortes sur la haine de soi, cette haine qu'il détecte dans les Evangiles ou dans les romans de Dostoïevski et à laquelle il oppose la morale des seigneurs (ou morale « romaine », « païenne », « classique », « Renaissance »), *qui symbolise la réussite physique*, la vie ascendante, la volonté de puissance en tant que *principe*.

Contre Pascal, Nietzsche joue Goethe, et quand il évoque Flaubert, *cette réédition de Pascal en plus artiste*, c'est pour se gausser de cet homme qui se torturait *en* écrivant tout comme Pascal se torturait en pensant – *« Tous deux ne sentaient pas en égoïstes »*. Jamais il n'y eut, comme chez Nietzsche, une telle apologie de la force chez un être aussi démuni ; et si nous l'admirons encore, c'est pour sa faiblesse. Ses rodomontades n'abusant plus personne.

La haine de soi, c'est précisément le titre d'un livre très étrange, fascinant à maints égards, et qui fut publié à Berlin, en 1930, par Theodor Lessing, l'une des premières victimes de la Gestapo, qui envoya ses tueurs à Marienbad le 30 août *1933* pour l'abattre.

Nietzsche vénéré

Le destin de Theodor Lessing, excellemment retracé par Maurice-Ruben Hayoun, mériterait d'inspirer un romancier ou un cinéaste : écartelé entre la culture allemande et ses origines juives, il n'eut de cesse de provoquer *l'exaspération* de ses contemporains, soit en enquêtant sur les juifs de Galicie, *soit en reprochant* à ses coreligionnaires de *« se vendre »* de la manière la plus dégradante à l'Allemagne (Thomas Mann disait à son propos qu'un *« nain aussi disgracieux devait s'estimer heureux que le soleil brille pour lui aussi »*, soit en apostrophant la justice lors du célèbre procès de Haarman, le « boucher de Hanovre », soit encore en insultant le futur président Paul von Hindenburg.

Bref, ce Theodor Lessing, professeur dans une école technique de Hanovre (il en fut d'ailleurs exclu), était un scan*dale permanent*. Par ailleurs, il vénérait Nietzsche dont il jugeait révolutionnaires les analyses sur la haine de soi, cette haine liée au fait que *« l'esprit est une vie qui découpe la vie »* et que derrière l'éthique il y a toujours *« une volonté d'être contre soi »*.

Dans son essai sur la haine de soi, Theodor Lessing reconnaît être, lui aussi, dans sa jeunesse, *passé momentanément par une* phase d'abandon éperdu à la « germanité » et de rejet absolu du judaïsme. *« Où trouverait-on*, ajoute-t-il, *un jeune homme noble, épris de vérité, né dans cette double lumière et contraint de choisir entre deux peuples, qui n'eût dû livrer un tel combat ? Il n'existe pas un seul homme de sang juif où l'on*



D.R.

Theodor Lessing : un scandale permanent

ne décelerait au moins les débuts de la haine juive de soi. » Et Theodor Lessing de se lancer dans six brefs récits de vie qui sont autant de pathographies, souvent pathétiques, toujours passionnantes à découvrir : la haine de soi y apparaît comme la passion la plus exigeante et la plus funeste, celle qui côtoie de plus près les abysses de l'âme humaine, celle aussi dont on pressent que, par-delà la folie ou l'horreur, elle sera la tunique de Nessus dont aucun créateur ne saurait se passer.

Voici donc, sous la plume fiévreuse de Theodor Lessing, les destins de Paul Rée, qui fut l'ami de Nietzsche avant de se suicider en Engadine, d'Otto Weininger, qui se donna la mort à l'âge de vingt-trois ans dans la chambre de Beethoven *après avoir laissé un sulfureux* testament philosophique, *Sexe et caractère*, d'Arthur Trebitsch, que ses délires antisémites conduisirent à la folie, de Max Steiner, chimiste de renom qui, après avoir adoré Marx et Stirner, se convertit au catholicisme avant de se suicider à vingt-six ans, de Walter Calé, poète qui mit fin à ses jours par dégoût de lui-même et de l'humanité, et enfin de Maximilian Harden.

Se résorber dans l'infini

Maximilien Harden, dont Theodor Lessing avait été très proche, se voulait un des plus scrupuleux serviteurs de l'Allemagne. Il avait publié en 1900 *dans sa revue Zukunft* un texte de Walter Rathenau dans lequel ce dernier exhortait ses coreligionnaires à une conversion massive. Aux yeux de Rathenau comme de Harden, les juifs se devaient de mettre un terme à une tension aussi insoluble qu'inutile et se fondre dans l'ethnie allemande. Ironie de l'histoire : quand Maximilian Harden, victime d'un attentat antisémite, se présenta devant le tribunal, ce fut justement son judaïsme qu'on lui reprocha. Et ce furent deux juifs, deux avocats de Berlin, nommés Bloch *et Schiff, deux convertis vivant* dans la crainte constante de ne pas paraître assez allemands et assez chrétiens, qui accablèrent Harden.

« A l'heure où cet homme fut brisé publiquement devant le peuple allemand sans que personne ne prît sa défense, écrit Lessing, *en cette heure-là, je fus moi-même écœuré par tout ce que j'avais dit ou écrit de négatif ou de dépréciatif sur lui. »* Les deux hommes se rencontrèrent une dernière fois, évoquant leurs anciennes conversations sur leur avenir en tant que juifs et en tant qu'Allemands. Mais le temps des discussions était passé, celui de la barbarie avait commencé. Désormais, le refus de sa judéité était un luxe que plus personne ne pouvait se permettre.

Par-delà l'amour ou la haine de soi, Theodor Lessing rappelle dans sa conclusion que pendant deux ans et demi les plus sages parmi les rabbins on débattu de la question suivante : *« Eût-il mieux valu que l'univers de l'esprit ne fût point créé et que l'esprit devenu vivant en l'homme s'annulât pour se résorber dans l'inconscient et l'extra-humain ? Ou bien eût-il mieux valu que l'inconscient et l'extra-humain fussent totalement purifiés pour donner naissance à un esprit vif et à une humanité savante ? »* Selon le Talmud, les académies, après *maintes controverses*, se rallièrent à la conclusion suivante : *« Il eût mieux valu sans le moindre doute que le monde réel dont nous avons conscience ne fût point créé. Il ne fait pas le moindre doute que le plus souhaitable pour l'humanité est d'arriver à son terme et de se résorber dans l'infini. »*

Roland Jaccard

Rilke, le sublime

JOURNAUX DE JEUNESSE DE RAINER MARIA RILKE,
Traduit de l'allemand par Philippe Jaccottet. Seuil, 270 p., 120 F.

CORRESPONDANC 1924-1925, DE CATHERINE POZZI ET R. M. RILKE
Édition établie et présentée par Lawrence Joseph. La Différence. 92 p., 49 F.

CHANT ELOIGNÉ DE R. M. RILKE
Traduit par Jean-Yves Masson, bilingue. Verdier, 60 p., 39 F.

LA VIE DE MARIE DE R. M. RILKE
Traduction et postface de Claire Lucques, bilingue. Arfuyen, 72 p., 65 F.

L'œuvre poétique de Rainer Maria Rilke est un continent immense, aux territoires multiples, un espace de métamorphoses où le visage même du poète s'efface derrière sa création, où n'apparaît que la pure figure du génie. L'extrême richesse et complexité de cette œuvre, sa beauté qui nous saisit et nous surprend à chaque lecture, ne sont pas d'abord, ne sont pas essentiellement, le résultat des dons esthétiques du poète. Elles sont bien davantage l'unique reflet d'une existence tout entière vouée, tout entière absorbée, abîmée, dans l'œuvre à faire. *« Notre vie s'use en transfigurations »*, écrit Rilke dans la septème *Elégie de Duino*.

A ce reflet, les détails biographiques *n'ajoutent rien* . Tout juste désignent-ils des cheminements, des tâtonnements... Et si la très abondante correspondance de Rilke est souvent passionnante, c'est dans la mesure surtout où elle renvoie sans cesse à cette conception sublime de son art.

Rilke on le sait, s'adressait surtout à des femmes . Nombreuses sont ces dames de la haute société européenne qui recevaient, probablement ravies, les messages, rarement anodins, du poète, grand voyageur ou solitaire dans quelque demeure aristocratique. Son exquise urbanité, *son respect des conventions mondaines*, s'alliait toujours avec le souci d'exprimer *sa pensée* la plus profonde.

Le bref échange de lettres avec Catherine Pozzi, que publie Lawrence Joseph, se situe dans les années 1924-1925 (Rilke mourut en décembre 1926). Grande bourgeoise parisienne (elle avait été la femme de l'auteur dramatique Edouard Bourdet), femme d'exception à l'esprit incandescent (1). Catherine Pozzi était la maîtresse de Paul Valéry depuis *1920*. Le motif de cet échange était dans les traductions de poèmes et de *dialogues* de Valéry auxquelles travaillait Rilke. Ne connaissant pas l'allemand, l'auteur de *Charmes* avait sollicité l'avis – il fut enthousiaste – de sa compagne. L'intérêt de cette correspondance réside surtout dans la confrontation des deux esprits, passionnés mais *selon* des modalités différentes et divergentes.

Publiés l'an dernier par Philippe Jaccottet, les *Journaux de jeunesse*, qui datent des années 1898-1900, témoignent des tâtonnements dont nous parlions, en même temps que des dons, encore non totalement maîtrisés, du *jeune poète*. *Les familiers* de son œuvre y liront cette merveilleuse capacité du regard, cette sensibilité en éveil que la rencontre, en 1897, avec Lou Andréas-Salomé devait contribué à affermir.

Mais il faut enfin revenir au poète et identifier Rilke à sa poésie. Deux traductions *récentes donnent un accès*, certes périphérique mais néanmoins significatif, à celle-ci.

« L'hymen inouï »

Sous le titre beau et exact de *Chant éloigné*, Jean-Yves Masson – par ailleurs traducteur et spécialiste de Hofmannsthal, mais aussi des poètes italiens Mario Luzi et Leonardo Sinisgalli (dans *Europe*, nº 732, avril 1990) – a rassemblé des poèmes et des fragments (français et allemands), la plupart posthumes et tous inédits en français, qui ont pour thème la musique. Cela est connu, et J.-Y. Masson le rappelle, les arts plastiques ont une présence plus visible dans la thématique rilkéenne que la musique : *« Et ce qui dans toute l'ampleur de son flux s'offre ici à l'oreille / autre part existe pour l'œil : ces coupoles / lancent leurs voûtes quelque part dans l'Idéal. »*

Mais il ne faut pas trop vite conclure à une défiance à l'égard de la musique. Si les images spatiales et architec*turales sont fréquentes* – *« ineffable cité »*, *« hautes voûtes »*... – elles signent la volonté d'une présence qui s'incarne et tout aussitôt s'évanouit. Le chant est appel du lointain, *« hymen inouï »* en même temps qu' *« adieu prématuré »* ; il ne comble pas l'Ouvert mais *« se tient comme le creux / d'un coquillage à l'oreille de Dieu »* .

Le cycle de quinze poèmes *intitulé la Vie de Marie*, dont le projet remonte à 1900, a été écrit à Duino, dans le château *de la princesse Marie de la* Tour et Taxis (entre Trieste et Venise, sur l'Adriatique) à la *fin du mois de janvier 1912*. La rédaction de cette œuvre est donc exactement *contemporaine de celle des deux premières Elégies de Duino*. Deux ans plus tôt, Rilke avait *achevé, dans l'épuisement*, et publié, les *Cahiers de Malte Laurids Brigge*. *La Vie de Marie* avait paru une première fois en français en 1949.

L'inspiration religieuse, l'usage des thèmes bibliques, hors de toute adhésion à la foi chrétienne, sont omniprésents dans l'œuvre poétique de Rilke. Ce cycle en est l'une des plus belles et des plus hautes expressions. En Marie, c'est la continuité entre la sphère humaine et l'univers divin aspirant cette humanité, qui a retenu le poète : *« ... tout ce qui est de main d'homme / était surpassé par la louange / de son cœur, par le bonheur / de se donner aux signes du dedans »* ; *« Cependant autour d'elle s'étendait / non le paysage mais sa propre plénitude. »*

P. Ké.

(1) Voir le *Journal* de Catherine Pozzi (Ramsay, « le Monde des livres » du 27 novembre 1987) et sa biographie, *Catherine Pozzi, une robe couleur du temps*, par Lawrence Joseph (La Différence, « le Monde des livres » du 7 octobre 1988). L. Joseph vient également de publier l'essai philosophique de Pozzi, *Peau d'âme* (La Différence, 140 p., 79 F.).

Signalons également la tentative, plus téméraire que convaincante, de traduction rimée des Sonnets à Orphée, due à Charles Dobzynski et publiée l'an dernier chez Messidor.

□ Bruno Kassner : *la Métamorphose*. Par un ami de Rilke, mort comme ce dernier dans le Valais en 1959, des textes fascinants où se mêlent poésie et psychologie. Kassner nous invite à lire les visages : il excelle dans ces essais de physiognomonie où l'on rencontrera aussi bien la figure du Bouddha que celles de Nietzche, d'un banquier, d'un séducteur ou d'un musicien. (Traduit de l'allemand par Y. Bollman. Le Nouveau Commerce 74 p., 88 F.)

La sérénité inquiète d'Adalbert Stifter

Suite de la page 33

La simplicité de l'intrigue cache *mal son étrangeté : un homme*, le major, vit dans un vaste domaine agricole à l'est de la *Hongrie – mais la géographie*, ici, est plus rêvée et symbolique que réelle. Seigneur des lieux, il *y fait régner l'ordre, la paix et la* prospérité. C'est à Unwar, ce *« seul et minuscule point de l'univers »* où il s'est fixé, qu'il accueille le narrateur, homme vacant, sans attache. A quelque distance de là vit une femme dans la maturité de son âge, et son fils. Installée dans la région avant le major, c'est elle, Brigitta, qui a commencé a en exploiter les ressources et à organiser sainement, pour le bonheur de tous, les intérêts des propriétaires terriens. Une profonde amitié, qui plonge ses racines dans un lointain et mystérieux passé, lie le major et Brigitta.

L'histoire des êtres et des âmes est un fil qui court sans s'interrompre, même si sa course, parfois, se dérobe au regard des intéressés eux-mêmes. Le destin, lui, ne se laisse pas égarer : il renoue ces fils invisibles, mène toutes choses et les êtres à la vérité *qu'il leur réservait*. Comme cette vérité, la beauté peut se soustraire à la perception immédiate, se dissimuler derrière des traits ingrats, comme ceux de Brigitta...

« Souvent la beauté n'est pas perçue, parce qu'elle est dans un désert, ou parce qu'elle est dans un désert, ou parce que l'œil qui pourrait l'apprécier ne s'est pas présenté – souvent elle est vénérée et portée aux nues alors qu'elle n'existe pas : mais jamais elle ne doit manquer là où un cœur frémit d'ardeur et de ravissement, ou bien là où deux âmes se consument l'une pour l'autre ; car sans elle le cœur se tait et l'amour entre les âmes se meurt. »

Etrangeté et limpidité

Brigitta s'apparente davantage à un conte moral qu'à un roman de mœurs ou d'analyse. Les figures aux contours bien dessinés – sauf celle du narrateur, vierge et impressionnable – ne sont pas d'abord des caractères. Elles n'existent, n'ont de réalité, qu'à l'intérieur de l'histoire qui est la leur, que pour le destin qui leur échoit. Les thèmes – éloge d'une nature riche en dons pour l'homme qui la respecte et s'y consacre ; fécondité de la terre identifiée à la femme ; défense de la vie rurale et d'une organisation sociale intangible et hiérarchisée, sur le type de l'ancien régime ; méditation sur le sens de la beauté et sur la nature de l'élan amoureux sensuel ; plénitude de l'accord, gagnée sur toute angoisse, de l'homme avec le monde et avec son destin... – ne sont pas enfouis dans le récit mais portés, exaltés par lui.

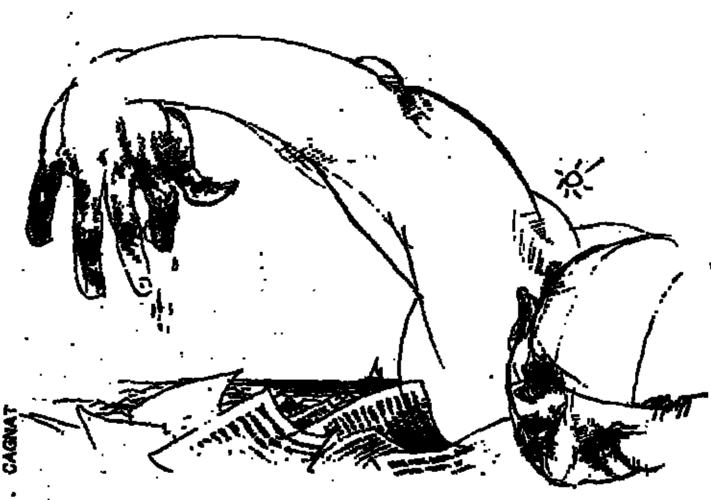
Il est intéressant à cet égard de comparer *Brigitta* et *les Cartons de mon arrière-grand-père, roman* plus ample dans lequel l'art narratif de Stifter prend toute sa mesure. A la vision épurée du premier récit, proche en cela de *l'Homme sans postérité*, répond ici, comme dans *le Château des fous*, une plus grande complexité thématique, dans le domaine généalogique notamment.

Limpide et serein (mais un trouble sans nom, une inquiétude, affleurent constamment), l'art d'Adalbert Stifter, que Nietzsche plaçait très haut dans le ciel de la prose allemande, peut se comparer à cette beauté qui n'apparaît *qu'aux yeux et* à la conscience qui veulent bien l'accueillir. L'étrangeté n'est pas séparable de cette limpidité. *Elle* en est même la substance. La clarté particulière qui émane de ces récits pourra surprendre le lecteur d'aujourd'hui habitué à des contrastes plus violents. Mais il peut aussi redevenir un instant, à cette même lumière, ce premier homme, cette première femme dont parlait Hebbel.

Patrick Kéchichian

Les Français et la connaissance

Un sondage d'Encyclopædia Universalis



Les Français ont de la connaissance et de ses progrès une vision pratique et utilitaire. Tel est l'enseignement majeur du sondage, de la SOFRES, réalisé pour *Encyclopædia Universalis*, entre le 10 et le 14 mars 1990, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes.

Le monde change à une vitesse folle. Trop folle peut-être pour ne pas susciter un sentiment d'inquiétude, une sorte de vertige. D'où la tendance à privilégier, dans tous ces changements, ceux qui ont une incidence directe sur la vie quotidienne. Interrogée sur *« les changements auxquels elle est le plus sensible »*, l'opinion répond massivement : les progrès de la médecine (79 %), puis la dégradation de l'environnement (52 %) et « les progrès scientifiques et technologiques » (44 %). Les autres réponses possibles viennent loin derrière, qu'il s'agisse de l'évolution du monde du travail (29 %), de celle des mœurs et des mentalités (28 %) ou même, ce qui est plus surprenant dans le contexte présent, des évolutions politiques internationales (14 %). Quant aux mouvements et tendances artistiques (5 %) ou aux évolutions politiques françaises (3 %), ils paraissent, pour tout dire, anodins.

Ce qui frappe, ce n'est pas tant cette vision des choses utilitaire et prudente que la similitude des réponses, quelle que soit la tranche d'âge. Les 18-24 ans partagent entièrement, dans leur appréciation du progrès, la vision de leurs grands-parents, ce qui peut être considéré comme un signe de sagesse ou bien de vieillissement précoce.

On retrouve ce même pragmatisme lorsqu'on demande aux sondés quels sont les domaines où ils aimeraient avoir davantage de connaissances. L'étude des langues (49 %), celle de l'informatique (37 %), celle enfin de la médecine (35 %) arrivent nettement devant l'histoire et la littérature (27 %), le droit (26 %), la musique (20 %), alors que des secteurs de savoir pourtant réputés modernes n'obtiennent que des scores très faibles : le cinéma (9 %), la biologie (8 %) et la physique (4 %).

Là, les différences d'âge commandent les différences d'intérêt. Plébiscité par les jeunes (62 %), le goût pour l'acquisition des langues faiblit régulièrement à mesure que l'on avance dans la vie, alors qu'inversement l'histoire et la géographie progressent, ces deux dernières matières étant jugées plus attirantes par la droite que par la gauche, au contraire des mathématiques et du cinéma, par exemple.

Si quatre Français sur cinq sont d'accord pour dire que l'idée d'encyclopédie, telle que l'avait formulée Diderot au dix-huitième siècle, garde toute son actualité et que les médias à eux seuls ne sont pas capables de donner toute l'information nécessaire, les avis divergent quant à savoir qui sont les femmes et les hommes les plus à même d'écrire des articles dans une encyclopédie. Le désir d'une stricte scientificité de l'information l'emporte certes sur le besoin de vulgarisation, puisque 61 % des personnes interrogées préfèrent que les articles soient écrits par des chercheurs et 58 % par des « professionnels spécialisés ». Les journalistes (44 %), les écrivains (40 %) sont préférés aux enseignants (24 %), aux artistes (7 %) et aux hommes politiques (6 %).

Un choix que n'a pas eu à faire Diderot, à une époque où la plupart des savants et des spécialistes se piquaient encore d'être des écrivains, des artistes et, souvent, des pédagogues. Diderot lui-même, philosophe et curieux de tout, n'était-il pas, pour le plus grand plaisir de ses contemporains et pour le nôtre, un extraordinaire journaliste ?

P. L.

Gymnastique encyclopédique

La nouvelle édition de l'Encyclopedia universalis comporte trente volumes qui enrichissent, mettent à jour et complètent l'édition en vingt-trois volumes publiée depuis 1984. Pour ceux qui possèdent l'ancienne édition et qui sont soucieux de la réactualiser, l'*Encyclopaedia* propose donc deux volumes supplémentaires, qui reprennent certains des articles, des débats et des mises en perspective contenus dans la version de 1990. Ces suppléments sont remarquables. Ils sont composés d'essais de synthèse, choisis parmi ceux du « Symposium », et d'articles toujours parfaitement documentés et d'une lisibilité qui les met à la portée des non-spécialistes attentifs.

Passer de « La situation contemporaine de la psychanalyse » à « L'œuvre d'art et les sciences sociales » (un bel article de Louis Marin), d'« Acoustique et musique ; mutation vers le son numérique » à « Administration et politique » est une gymnastique qui donne le vertige. Mais le vertige qui naît de la comparaison entre l'immensité des connaissances et la petitesse de notre savoir, si l'on n'en reste pas au découragement, peut être aussi une formidable incitation à comprendre.

P. L.

► **Supplément à l'Encyclopaedia universalis, deux volumes, 1 976 p., 678 F.**

Un inédit de William Styron dans « l'Infini »

« A l'instar de tant d'autres écrivains américains, dont le penchant pour l'alcool est devenu légendaire (...). j'avais eu recours à l'alcool comme à la voie magique qui mène à l'imaginaire et à l'euphorie », écrit William Styron dans *Face aux ténèbres*, un passionnant texte jusqu'alors inédit en français, que publie la revue *l'Infini* (dans une traduction de Maurice Rambaud). Au début de l'été de 1985, William Styron se retrouve *« trahi »* : il ne peut plus boire. Son corps refuse l'alcool. S'ensuivent *« une grave dépression »*, la tentation lancinante du suicide, et *« la remontée de l'abîme »*, magnifiquement décrites par un écrivain qui a *« recouvré la santé »* et conclut : *« C'est peut-être là une compensation suffisante pour avoir enduré cette désespérance au-delà de la désespérance. »*

Dans ce même numéro, *l'Infini* propose un dossier sur la Chine, un an après le « printemps de Pékin ».

Si les intellectuels restés sur le continent se taisent désormais – ce qui, hélas, en dit plus que de longs discours sur la situation là-bas, mais qui prouve aussi qu'on ne trouve plus guère de volontaires pour dénoncer les confrères victimes des purges, – c'est la tâche d'hommes comme Chen Yizi, Yan Jiaqi ou Wang Runnan de tirer les conséquences politiques, économiques ou intellectuelles d'un mouvement qui faillit faire basculer la Chine. Des contributions françaises se détachent l'étude de Joël Thoraval sur une série télévisée qui aura marqué l'année 1988, préfiguration de ce bouillonnement intellectuel intense du « printemps de Pékin », et celle d'Alain Peyraube sur l'importance des facteurs culturels, du débat intellectuel, dans la genèse du « printemps de Pékin ».

► ***L'Infini*, nº 30, été 1990 Gallimard. 208 p., 90 F.**

Tyrans mélancoliques

Un colloque à Genève du cercle romand d'études cliniques et littéraires

La mélancolie, *« maladie de l'âme »* par excellence, fascine la tradition occidentale. Aux confins de la création picturale, musicale, littéraire et d'une pathologie déconcertante et lancinante, elle habite une mémoire et des pratiques que les Grecs de l'Antiquité interrogeaient déjà avec une extrême perspicacité.

Le cercle freudien romand d'études cliniques et littéraires (Katatuches) avait plus d'un titre pour lui consacrer, samedi 2 juin à Genève, sa troisième journée d'études : la cohabitation des psychanalystes et des spécialistes de la littérature qui y travaillent ensemble et la forte présence personnelle et intellectuelle d'un « citoyen de Genève », Jean Starobinski, qui a beaucoup à dire sur le sujet.

La réflexion et les recherches de ce grand exégète des littératures et des idées sont en effet jalonnées, depuis plus de trente ans, par une *Histoire du traitement de la mélancolie des origines à 1900* et de nombreuses études consacrées, entre autres, à Carlo Gozzi, Ernst Theodor Hoffmann, et Robert Burton (auteur au début du dix-septième siècle d'une monumentale « utopie mélancolique » : *Anatomy of Melancholy*) en relation avec ce thème.

A ses auditeurs du cercle freudien romand, Jean Starobinski avait réservé quelques-uns des développements qu'appelle ce constat : *« Très tôt la mélancolie entre dans la définition de l'homme tyrannique »*, comme on le lit dès *la République* de Platon.

Figure centrale de l'Antiquité (Néron, Tibère, Caligula) le tyran mélancolique est remis à l'ordre du jour par les sombres péripéties historiques du seizième siècle, puis par les lettres de ce siècle et du suivant. Et Jean Starobinski de citer l'exemple des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, *« mise en scène du tyran atroce qui accomplit la pulsion sadique que le poète porte en lui-même »*.

Mais c'est surtout dans l'œuvre de Tristan l'Hermite, auteur français (injustement) méconnu du dix-septième siècle, que Jean Starobinski est allé rechercher la mise en mots prodigieuse de la figure du tyran mélancolique. Dans deux tragédies *(la Mort de Sénèque*, 1644), et surtout *la Marianne* (qui lui est antérieure de huit années), cet auteur, au parcours personnel et littéraire original, a mis en scène avec une force peu commune la tristesse du tyran mélancolique.

Cette « manière » littéraire, Jean Starobinski ne peut s'empêcher de la rattacher à la question générale du « maniérisme », précisément : *« Il y a dans cet art postérieur au sac de Rome un vertige de la maîtrise. Exaspérée, la maîtrise se mue en tyrannie. »*

Le voyage à travers la mélancolie créatrice est sans bornes, et la réunion de Genève ne pouvait que se disperser et s'enrichir en évoquant ses divers aspects : Verlaine (les *Poèmes saturniens*) ou la mélancolie, *« tentative nécessaire comme source et déniée comme gouffre »* (Yves Grillon, université de Genève), ou Nerval ressassant dans son œuvre les ébauches *« d'un passage à l'acte de type mélancolique »*, qui habite ses textes avant d'interrompre le cours de ses jours (Christian Verreecken, Bruxelles) et tant d'autres...

Heureux encore ceux dont l'âme saturnienne trouve à s'exprimer (se guérir ?) par les mots ou le trait. On ne pouvait manquer d'évoquer à Genève, dans un cercle et devant un parterre où abondaient les cliniciens, les souffrances anonymes et innombrables qu'inflige la terrible conscience mélancolique.

Michel Kajman

Le programme de Cerisy-la-Salle

Du 14 au 21 juin : *La philosophie, les sciences humaines et l'étude de la cognition* (sous la direction de D. Andler, P. Jacob, J. Proust, F. Récanati, D. Sperber). Du 23 au 30 juin : *Le raisonnement de l'analyse stratégique ; autour de Michel Crozier* (F. Pavé, M. Zuber). Du 3 au 10 juillet : *Institution, imaginaire, autonomie ; autour de Cornélius Castoriadis* (P. Raynaud). Du 12 au 19 juillet : *Frère, sœurs : Eros philadelphe* (W. Bannour, P. Berthier). Du 12 au 19 juillet : *La textique (2), recyclage, éclairage* (J. Ricardou). Du 21 au 31 juillet : *Freud et la psychanalyse : de Goethe et des romantiques allemands à la modernité viennoise* (A. Clancier, H.M. Vermorel). Du 2 au 9 août : *Le biographique* (A. Busine, N. Dodille). Du 11 au 18 août : *Approches des matérialistes : de l'anthropologie aux imaginaires* (J. Ehrard, G. Festa). Également du 11 au 18 août : *Louis Massignon : spiritualité chrétienne et mystique musulmane* (J. Moncelon). Du 21 au 28 août : *Images et signes de Michel Tournier* (A. Bouloumié, M. de Gandillac). Du 30 août au 9 septembre : *1790-1990 : le destin de la philosophie transcendantale, autour de* la Critique de la faculté de juger (F. Gil, J. Petitot, H. Wismann). Du 11 au 21 septembre : *Le continu mathématique* (J.-M. Salanskis, H. Sinaceur). Du 29 septembre au 1er octobre : *Autour du journalisme intellectuel* (T. Grillet). Du 5 au 7 octobre : *L'hippisme, un humanisme* (F. Clos).

Renseignements : CCIC, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, Tél. : 45-20-42-03.

EN BREF

□ **Prix littéraires.**- Le troisième prix littéraire de France-Culture a été décerné à Claude Roy pour *L'Étonnement du voyageur* (Gallimard) et, pour la littérature étrangère, à Jean Guillou pour *la Fabrique de violence*, traduit du suédois par Philippe Bouquet (Ed. Manya). La Communauté des universités méditerranéennes a décerné le prix Méditerranée à Tahar Ben Jelloun pour l'ensemble de son œuvre,

□ **Sartre à la Vidéothèque.** – A l'occasion du dixième anniversaire de la mort du philosophe, la Vidéothèque de Paris (porte Saint-Eustache, 75001 Paris, tél. : 40-26-30-60) propose une « programmation Jean-Paul Sartre » les 22, 23 et 24 juin.

□ **Ferdinando Camon à Paris.** – Une rencontre autour de l'écrivain italien Ferdinando Camon aura lieu à l'Institut culturel italien de Paris (50, rue de Varenne, 75007 Paris), lundi 11 juin, à l'occasion de la sortie de son livre *le Chant des baleines* (Gallimard).

□ **Vingt ans de la revue Sud.** – Le vingtième anniversaire de la revue *Sud* sera célébré à Marseille, au Théâtre de la Criée, les 21, 22 et 23 juin, au cours d'un colloque international (*Sud*, 62 rue Sainte, 13001 Marseille).

□ **Rencontre avec Banine.** – La librairie Clair de plume (78 *bis*, rue Joseph-de-Maistre, 75018. Paris) organise une rencontre-débat avec Banine, le jeudi 21 juin à partir de 16 h 30, à l'occasion de la parution de *Jours parisiens* (Gris Banal), la suite de *Jours caucasiens*.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Voyage dans un crâne

VOYAGE AUTOUR DE MON CRANE
de Frigyes Karinthy,
Traduit du hongrois
par Françoise Vernan.
Edition revue et corrigée.
Editions Viviane Hamy, 276 p., 99 F.

CAPILLARIA, LE PAYS DES FEMMES
de Frigyes Karinthy,
Traduit du hongrois
par Véronique Charaire.
Editions de la Différence,
86 p., 59 F.

« BUDAPEST ENTRE L'EST ET L'OUEST »
Critique, *juin-juillet 1990.*
nos 517-518.

« *EH bien, le fond de vos yeux est plein de sang ! Des taches grandes comme ça. Et la muqueuse est toute congestionnée. – Mes compliments ! Voilà vraiment un admirable diagnostic ! Je vous félicite. – Oh ! professeur, j'ai eu l'honneur d'étudier dans votre clinique.* » Cette conversation (presque mondaine), dans un hôpital, entre l'interne et le professeur à propos d'un patient est le tournant d'un curieux récit autobiographique que les jeunes Editions Viviane Hamy viennent d'exhumer, ce *Voyage autour de mon crâne* d'un des célèbres écrivains hongrois de l'entre-deux-guerres, Frigyes Karinthy (1887-1938).

Dans ce livre (1), l'auteur profite, si l'on peut dire, d'une effrayante expérience – une tumeur au cerveau – qui l'a conduit aux frontières de la mort, pour se livrer tout à la fois à une étude des milieux médicaux de son époque (qui ne semble pas avoir vraiment changé en profondeur) en même temps qu'à un prodigieux exercice d'introspection. Tout commence, comme souvent à Budapest, dans un café. Karinthy y a ses habitudes : un jour de mars 1936 à 7 h 10, assis à sa table habituelle près de la fenêtre, il entend démarrer un train ; stupéfait de cette bizarrerie, car il n'y a ni gare ni voie ferrée près du café Central, il doit conclure que le bruit vient de sa propre tête.

Autour du crâne et à l'intérieur de la tête. Seul le patient peut connaître le passage de l'un à l'autre. Surtout s'il ne perd ni sa curiosité ni son pouvoir d'analyse, tout en éprouvant devant les docteurs les affres d'un prévenu aux prises avec la police, d'un coupable dans l'attente du... verdict. Devenu un étranger au moment même où le médecin, qui le connaissait, découvre un « cas intéressant » (« *Il a l'expression que doit avoir le juge appelé à exercer ses capacités officielles dans le procès d'un ami accusé de quelque terrible crime.* »)

« *Est-il convenable, est-il, pour un écrivain accoutumé à publier ses œuvres lyriques et même ses pensées d'intérêt général, de se choisir lui-même comme héros de son roman, le plus fantastique que la réalité puisse produire ?* », se demandait dans sa préface l'écrivain comme pour se justifier d'avoir « *exhibé cette aventure scabreuse* ». Comme pour se justifier de ne pas être mort. Il s'est produit quelque chose de bizarre qu'il n'avait pas prévu : la nécessité de l'exorcisme. « *Il m'est apparu qu'être écrivain n'est pas si facile que ça*, prévient-il ; *que cette qualité n'est pas uniquement un titre, mais aussi une pénible contrainte. (...) L'impérieux besoin de fixer ce souvenir s'est manifesté comme une deuxième maladie, qu'il faut également traiter si on veut guérir complètement la première.* » C'est justement cette froide analyse des symptômes et des remèdes, d'une précision qu'on pourrait dire médicale si l'auteur, justement, ne conservait son sens de l'humour et de la dérision pour se moquer de tous les « Jules » réunis autour de la radio de son cerveau.

Importants personnages que ces « Jules » dont dépend son destin. Karinthy nomme ainsi les « grands patrons » à qui il va rendre visite pour un diagnostic, et les compare aux « Jules », ces conseillers que, dans les temps très anciens, les chefs magyars consultaient sur les questions de politique et de guerre : doit-il faire confiance à Jules-le-Rêveur, ou bien à Jules-le-Pratique, pour lequel il n'éprouve aucune sympathie ?



Karinthy, prestidigitateur

CHEZ Frigyes Karinthy, en effet, il y a un talent pour la caricature littéraire, pour le pastiche, qui l'a rendu célèbre dans toute la Hongrie (mais qui est, par définition, intraduisible), et qui tient, en quelque sorte, de la dissection chirurgicale des mots et des styles. Il sait, paraît-il, mettre admirablement en lumière les ficelles des auteurs. « *Tel un maître taxidermiste, il empaillait des animaux qui ressemblaient tant aux vivants qu'on aurait voulu les voir bouger*, écrit son neveu Pierre Karinthy à propos de ses « A la manière de... ». *Ses traits étaient si véridiques qu'il se fit peu d'ennemis. Cela devint même un honneur d'être parodié par Karinthy.* » Dans la Hongrie du début du siècle, qui, tandis que l'Empire des Habsbourg touche à sa fin, veut s'intégrer de plus en plus à l'Europe, cet homme cultivé, moqueur, brillant causeur, grand ami de Kosztulanyi, qui passe le plus clair de son temps dans les cafés littéraires et qui fait partie du groupe de la prestigieuse revue d'avant-garde *Nyugat* (« Occident »), témoigne d'une vitalité prodigieuse et d'une culture encyclopédique mais brouillonne : s'il gagne sa vie dans les journaux, et travaille régulièrement pour un hebdomadaire de théâtre, il écrit aussi des essais, des nouvelles, des pièces de théâtre, des utopies. « *Il ne cachait pas qu'il aurait voulu être considéré comme le successeur de Diderot*, nous dit encore son neveu. *S'il l'avait pu, déclarait-il, il aurait consacré tout son temps et ses efforts à composer une nouvelle Encyclopédie.* » L'émotion fut, paraît-il, considérable quand il fut atteint d'une tumeur au cerveau, et une collecte fut organisée pour subventionner son opération par le meilleur chirurgien de l'époque.

C'est cette même faculté d'observation qu'il retourne vers lui-même pour exorciser, après l'opération réussie, son angoisse et pour analyser son rapport à la maladie, sa dépendance par rapport à son corps, avec une précision insoutenable. Ainsi quand il raconte sa trépanation sous anesthésie locale : « *Quand l'acier plongea dans mon crâne, j'entendis un déchirement effroyable. Il s'enfonça de plus en plus vite à travers l'os, le crissement se fit de plus en plus fort et monta à un diapason plus aigu de seconde en seconde. J'eus le temps de me dire que c'était le trépan électrique.* »

Sous la menace de la mort, la vision se détériore, les diotries s'amenuisent, les déformations optiques éloignent de la réalité, les rêves vont se faire proliférants, au point que le sujet ne sait plus s'il rêve ou s'il vit encore.

Ce voyage autour d'un crâne, c'est finalement une célébration de l'intelligence. Et de la liberté que donne une intelligence en éveil. La cervelle qui triomphe de la tumeur. La cervelle plus forte que le cerveau.

DE Karinthy encore, les Editions La Différence rééditent un court roman fantastico-utopique de 1921, *Capillaria le pays des femmes*, qui avait paru dans la traduction de Véronique Charaire en 1976 (2). L'auteur imagine qu'il part comme chirurgien (!), que son bateau fait naufrage et qu'il se retrouve, vivant, au fond de la mer, à Capillaria. Une cité étrange gouvernée par les femmes, les *ohias* (le mot signifie « être humain », « perfection »), où les mâles, les *bullocks*, sont « *un ratage de la nature* », et où tout se passe à rechercher des plaisirs raffinés (« *les* bullocks *qu'on tient à Capillaria pour des vermines utiles, comme par exemple les vers à soie, descendent en réalité des* ohias ; *en même temps que naît une ohia, cent à deux cents* bullocks *voient le jour, les* bullocks *nouveau-nés sont presque invisibles à l'œil nu, c'est pourquoi les* ohias *ne les ont jamais aperçus* »). Le narrateur se fait d'abord passer pour une femme, mais tombe amoureux de la reine qui découvre son sexe et le condamne aux travaux forcés... Il ne devra la vie qu'à son retour dans son pays. « *L'homme ne s'est pas aperçu qu'il y avait une différence fondamentale entre deux produits de consommation essentiels, la femme et le beefsteack*, écrit Frygies Karinthy dans la préface. *Si on y mord, le beefsteack ne se défend pas, tandis que la femme peut répliquer. (...) L'amour est un asservissement si l'un des partenaires opprime l'autre. Les femmes doivent choisir : veulent-elles l'amour ou le pouvoir ?* » Grande question posée aux féministes, et aux machistes, de son siècle.

IL faut découvrir Karinthy comme on a pu découvrir, dans les dernières années, les grands écrivains hongrois du début du vingtième siècle, Krudy, Csath, Kostolànyi. Comme on découvre, à la faveur d'une liberté retrouvée, que Budapest, la belle cité du Danube sur le fleuve le plus prestigieux de l'Europe, est, selon Claudio Magris et François Fejtö, « *la plus belle ville du Danube* ». Intitulée « Budapest entre l'Est et l'Ouest », la dernière livraison de la revue *Critique* fait judicieusement le point sur un pays et une culture qui ont toujours été à la charnière de deux Europes, avec des études d'écrivains, de philosophes, d'économistes. Au sommaire : la reconstitution de la société bourgeoise (1989-1990) ; la difficile transition vers l'économie de marché ; la survie tumultueuse d'*Attila Joszef*, « *un poète entre* Marx et Freud » ; l'art hongrois à un tournant ; regards sur la musique hongroise contemporaine, sur le cinéma ; un siècle de recherches philosophiques à travers Georg Lukàcs, Karl Mannheim, Léo Popper, l'Ecole de Budapest.

(1) Publié en volume à Budapest en 1936, le livre avait paru en français chez Corréa en 1953.

(2) Sous le titre *Voyage à Capillaria*, le livre a paru en *1931 chez Rieder dans la collection* « Les prosateurs étrangers modernes ».

□ **Une semaine du théâtre et du cinéma hongrois.** – Pour faire suite à la tournée du Théâtre Katona de Budapest et à la remarquable représentation de *Platonov* de Tchekhov par les comédiens hongrois, des lectures d'œuvres théâtrales d'auteurs contemporains sont présentées par des comédiens-français : *Sous les yeux des femmes garde-côte* de Pàl Békès (né en 1956), *Rencontre*, de Péter Nàdas (né en 1942. La pièce sera créée au Festival d'Avignon le 11 juillet), *les Malheureux*, de Milan Fust (1888-1967), *Tête de poulet*, de Gyorgy Spiro (né en 1946), *Carnaval romain*, de Miklos Hubay (né en 1918), *l'Hymne*, de Gyorgy Schwadja (né en 1943).

Les textes des pièces de Békès, Nàdas, Fust viennent de paraître aux Editions théâtrales. Des séances de cinéma seront présentées à 21 heures : *Une Journée bénie*, de Péter Gothar (1979), *Répétition de minuit*, de Miklos Szurdi (1982), *Blessures légères*, de Gyorgy Szomjas (1983), *Perdition*, de Béla Tarr (1987), *Ep Dorado*, de Géza Bereményi (1989), *Mémoires d'un fleuve*, de Judit Elek (1987-1989).

A l'issue de la lecture de *l'Hymne*, rencontre-débat animée par Jean-Pierre Salgas et Jean-Loup Rivière avec des auteurs, réalisateurs, traducteurs.

★ Auditorium de la Galerie Colbert, Bibliothèque nationale, du 11 au 16 juin. Renseignements : 40-15-00-15.

CORRESPONDANCE

A propos de Stendhal...

A la suite de notre article sur le livre de Michel Crouzet, Stendhal ou Monsieur moi-même *(voir « le Monde des livres »* du 18 *mai), nous avons reçu cette lettre de l'auteur.*

Etonné de l'anormale agressivité dont témoigne l'article de M. Michel Contat consacré à mon ouvrage sur Stendhal, je souhaite proposer à vos lecteurs qui ont pu lire cet article les points suivants :

M. Contat énonce une contre-vérité quand il écrit : « *(...) M. Michel Crouzet, qui de surcroît appartient aussi à la maison d'en face* (le Figaro) ».

Pourquoi au reste « *de surcroît* » comme si l'appartenance au *Figaro* apparaissait comme une circonstance aggravante (lexique du réquisitoire) ? Mais cela est faux : je n'appartiens pas, je n'ai jamais appartenu au *Figaro*. M. Contat pratique un amalgame politique qui repose sur une confusion de noms ; un lecteur professionnel de manuscrits se doit d'être plus rigoureux. Il me confond avec un journaliste du *Figaro* qui porte le même nom que moi mais pas le même prénom, et avec lequel je n'ai aucun lien de parenté. Si j'en avais, serait-ce un argument contre mon livre ? « *Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.* » Mais ce journaliste n'est pas mon frère non plus, historien très connu et aussi professeur à la Sorbonne.

Je retourne vigoureusement à M. Contat les termes qui se veulent injurieux de « *mandarin notoire de Paris-IV* », comme ceux de « *sadisme universitaire* », qui visent à travers moi à insulter une institution de l'Université ou toute l'Université. *Au* nom de qui et de quoi ? D'une autre institution universitaire à laquelle appartient M. Contat ? Le compte rendu critique va-t-il évoluer vers le règlement de comptes et les querelles de boutiques ? Ou M. Contat, en défoulant sa phobie de « la thèse » et en diabolisant la Sorbonne, vient-il exécuter une vieille vendetta et ressusciter les haines fossiles de 68 ?

M. Contat aurait dû ajouter des notes historiques à son article pour expliquer son vocabulaire et ses allusions à l'époque où il était obligatoire dans les bons milieux de ne pas faire de thèse. Ses fantasmes académiques sont vieux et, en croyant faire la caricature du « mandarin », il s'est abandonné à des réflexes qui datent de vingt-deux ans.

M. Contat, semble-t-il, n'aime pas qu'on écrive des biographies, genre théoriquement suspect. C'est son droit. Mais ce qui l'est moins, ce qui me semble inquiétant comme un symptôme, c'est sa conception à *lui* de la biographie dès lors qu'il fait la mienne et entreprend de parler conjointement de l'homme et de l'œuvre à propos de mon livre. Comme je n'ai pas d'activité politique publique, il se croit autorisé à inventer et à dire n'importe quoi ; au nom de quels ragots, de quels commérages ? On perçoit alors dans son texte une permissivité de la haine, un lâchez-tout de l'agressivité, un tout-est-permis de l'« acting-out ». Quelque chose a bougé chez le « critique » : alors il reprend la vieille sommation du terrorisme intellectuel, le vieux mot d'ordre des commandos d'intervention idéologique, « de quel lieu parlez-vous ? ». Il déplore que je n'ai pas expliqué ma « position politique et littéraire ». Il le fait à ma place. Toujours les réactions coincées. Mais il va plus loin : là où la critique d'un livre tourne au dossier sur l'auteur, où la fiche pédantesque évolue vers le « renseignement », l'analyse du non-dit vers la censure de la vie privée, le débat d'idées vers le réquisitoire ; derrière le « tout est politique » qui semble la dernière et unique pensée de M. Contat se profile inexorablement, je me permets de le lui rappeler et de le mettre en garde, un « tout est policier ».

Stendhal, pour en revenir à lui, a souvent parlé des « interrègnes » de l'Etat pontifical : une fois le pape mort, on pouvait tout se permettre et assouvir toutes ses haines. Je voudrais bien savoir dans quel interrègne général M. Contat se croit entré.

[M. Michel Crouzet, le stendhalien, n'est qu'un collaborateur très occasionnel du *Figaro*. Dont acte. Pour le reste, nous n'avons nul ressentiment à son égard. Tout juste quelque insolence rieuse, visant une biographie remarquable mais trop copieuse et souvent *décapante. M. C.*]

...et de Dante

Après l'article de Philippe Sollers sur la nouvelle traduction de Dante en français par Jacqueline Risset (Editions Flammarion, trois volumes), nous avons reçu de Mmes Sylvie Pézard et Fanette Roche-Pézard, filles du traducteur de Dante dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard), les précisions suivantes :

Philippe Sollers a raison de choisir son Paradis. Si la traduction de Jacqueline Risset est à ses yeux « au-dessus de l'éloge », elle n'a sans doute pas besoin de repoussoir, et si ce repoussoir est la traduction d'André Pézard dans « la Pléiade », condamnée en deux mots qui ne peuvent passer pour des arguments critiques (« *surtout si on la compare au galimatias médiévaliste de Pézard* »), le rapprochement devient insupportable. Nous n'avons pas à défendre le travail d'André Pézard, qui se défend tout seul. Il attire depuis des années des lecteurs qui ne sont pas tous des *érudits, des médiévistes* ou des cuistres, mais aussi le grand public, qui semble s'y retrouver. Il ne nous viendrait pas à l'idée de l'opposer à d'autres traductions, passées, présentes ou, prophétiquement, à venir. Comparaison n'est pas massacre, et les *textes de Dante*, s'ils n'ont pas fini de susciter des découvertes, ne sont pas pour autant des terrains de conquête. »

D'autre part, M. Giovanni Clerico, maître de conférences d'italien à l'université Paris-III, nous écrit :

Il n'est pas question de débattre ici de la qualité formelle du travail de Mme Risset, et moins encore d'en contester ou d'en critiquer tel ou tel aspect : une réflexion un peu approfondie sur ce sujet requerrait trop d'espace. On serait même enclin d'emblée à faire confiance à l'enthousiasme de M. Sollers s'il n'éprouvait, faisant feu de tout bois, le besoin d'évoquer à la rescousse le « *galimatias médiévaliste de Pézard* ». (...) Irait-on vers une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes ? Non pas qu'il ne soit permis de préférer l'eau de rose au Fernet-Branca, l'aquarelle au bronze, un petit air de vers libre au décasyllabe et la mouture d'une « jeune » vivante à la somme révisée d'un illustre connaisseur, disparu en *1984*. Cependant, s'agissant du médiévalisme d'un traducteur, faut-il rappeler que Dante n'est pas précisément contemporain de *Tel Quel ?* Quant au « *galimatias* » dénoncé, on ose espérer que le terme excède la pensée de M. Sollers, brillant polygraphe ordinairement mieux inspiré.

